

**A64 – PROJET DE CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR
CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE**

**BILAN DE LA
CONCERTATION PUBLIQUE
(L 103-2)**



Avant-propos

VINCI Autoroutes a organisé, au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, entre le 22 février et le 22 mars 2021, une concertation publique sur le projet de création de ce demi-échangeur qui se déploie sur les communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye.

Ce temps fort dans le processus d'information et de dialogue continu qui s'organise tout au long des études avait pour objectif, sur la base de la présentation de l'opération, de recueillir l'avis de tous sur le projet, ses objectifs, les scénarios proposés et leurs conditions d'intégration dans le territoire.

Le présent bilan est un document officiel qui dresse l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation publique. Il recense de façon détaillée les interrogations du public et présente les premières réponses du maître d'ouvrage.

C'est sur la base de ce bilan, arrêté par la Préfète des Landes et le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, que les études détaillées vont se poursuivre afin de préciser les conditions de réalisation du projet.

Sommaire

1. Le projet soumis à la concertation	4
Rappel de la genèse de l'opération	4
Les acteurs et le financement	5
Les objectifs	6
Le projet en détails	7
2. La concertation	10
Le cadre réglementaire et les objectifs	10
Les modalités de la concertation	11
L'annonce de la concertation	12
Les outils d'information du public	15
Les moyens d'expression	17
3. Le bilan de la concertation	20
Le bilan quantitatif de la participation	21
Le bilan qualitatif et l'analyse de l'expression	25
4. Conclusion	45
5. Les annexes	47

1. Le projet soumis à la concertation

Le projet consiste à créer un demi-échangeur, c'est-à-dire deux bretelles pour sortir ou entrer sur l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne. Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, entre l'échangeur de Peyrehorade (n°6) et celui de Salies-de-Béarn (n°7), il se déploie sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye.

Rappel de la genèse de l'opération

Le Département des Landes et le Département des Pyrénées-Atlantiques gèrent et exploitent respectivement un réseau routier de 4 300 km et 4 500 km avec le souci permanent d'en améliorer la sécurité et d'y faciliter les déplacements locaux. Les agglomérations de Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade sont traversées quotidiennement par de nombreux poids lourds, occasionnant de fortes nuisances. C'est pourquoi, dès janvier 2012, les Départements ont officiellement saisi l'État pour la réalisation de ce demi-échangeur, en s'engageant à participer à son financement. Avec la transformation des demi-échangeurs A641/RD817 et A641/RD19 sur la BARO (Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest), cette opération constitue un ensemble d'aménagements visant à améliorer et sécuriser la circulation dans les secteurs de Peyrehorade et Sorde-l'Abbaye. Deux communes traversées quotidiennement par de nombreux poids lourds.

En 2015, confirmant l'intérêt du projet, l'État a demandé à VINCI Autoroutes d'engager une nouvelle étape d'étude visant à approfondir les caractéristiques techniques du demi-échangeur, d'en estimer le coût et de définir les conditions de financement et de planification.

En conclusion de cette phase d'étude, les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques appuyés par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et celle du Béarn des Gaves, les sociétés Dragages du Pont de Lescar (Groupe Daniel) et CEMEX, l'État et VINCI Autoroutes se sont mobilisés collectivement pour intégrer cette opération au Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), un dispositif conçu pour cofinancer des projets visant à améliorer la desserte des territoires (décret publié le 8 novembre 2018).





Les acteurs et le financement

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté de communes du Béarn des Gaves, les sociétés Dragages du Pont de Lescar (Groupe Daniel) et Cemex Granulats Sud-Ouest, l'État, et VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage* de l'opération, cofinancent le projet (13,5 M€ d'investissement dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier, validé par l'État par le décret du 8 novembre 2018 et selon la **convention de financement signée le 7 novembre 2019 entre les partenaires.**

En tant que concessionnaire de l'autoroute A64, VINCI Autoroutes assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Son rôle consiste à définir les objectifs techniques du projet, son budget et son calendrier ainsi qu'à piloter techniquement et administrativement aussi bien les études que les travaux et à assurer l'entretien des aménagements réalisés dès la mise en service de l'infrastructure.

Les objectifs

Le projet vise à :

1. faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne ;
2. améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
3. soutenir l'attractivité des territoires.

Faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne

Aujourd'hui, pour aller vers Bayonne les habitants des bassins de vie situés au sud de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et ceux du nord de la Communauté de communes du Béarn des Gaves, sont contraints d'emprunter le réseau départemental sur plusieurs kilomètres pour rejoindre l'autoroute A64 via l'échangeur de Peyrehorade (n°6). Situé à mi-chemin entre l'échangeur existant de Peyrehorade (n°6) à l'Ouest et celui de Salies-de-Béarn (n°7) à l'Est, le futur demi-échangeur va contribuer à améliorer les déplacements du quotidien en facilitant l'accès à l'A64.

Ainsi, les études de trafic démontrent qu'un habitant de Carresse-Cassaber gagnera près de 20 minutes sur un aller/retour vers Bayonne.

Améliorer la sécurité et le cadre de vie

La route départementale 29 traverse les communes de Sorde-l'Abbaye et rejoint la RD 817 à Peyrehorade. Parce qu'elle accueille chaque jour une proportion significative de poids lourds (en moyenne 1 150 véhicules, dont 8% de poids lourds), elle participe à dégrader la qualité de vie des riverains qui subissent certaines nuisances routières.

Alternative aux trajets via la départementale 29, le demi-échangeur va permettre d'améliorer le cadre de vie des riverains, particulièrement ceux qui résident au cœur des bourgs de Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade.

Soutenir l'attractivité des territoires

Au carrefour de deux départements et à proximité des grands axes reliant des territoires ruraux aux agglomérations de plus grandes tailles comme Dax, Mont-de-Marsan, Pau et la sous-préfecture de Bayonne, le territoire du projet a vu sa démographie augmenter rapidement ces dernières années.

Les villes situées au sud de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et celles situées au nord de la Communauté de communes du Béarn des Gaves vont bénéficier de l'attractivité touristique et économique induite par le futur demi-échangeur, nouvelle porte d'accès à leur territoire.

À proximité immédiate de l'aménagement, Sorde-l'Abbaye et Carresse-Cassaber sont directement concernées par le projet. Elles se caractérisent par des activités variées.

Sorde-l'Abbaye rayonne grâce à de nombreux sites patrimoniaux et monuments historiques inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France. Point d'accueil pour les pèlerins qui empruntent la voie de Tours, l'un des quatre itinéraires jacquaires actuels, l'église abbatiale Saint-Jean-de-Sorde, les vestiges d'un cloître, un monastère reconstruit au XVII^{ème} siècle, l'abbaye de Sorde composent le site remarquable qu'elle détient.

Carresse-Cassaber, à l'origine scindée en deux communes, Carresse et Cassaber qui se sont réunies en 1972, a longtemps été animée par une importante activité liée au bois et à la fabrication de tuiles. Aujourd'hui son développement est essentiellement tourné vers l'agriculture et l'extraction de roches avec deux carrières installées sur la commune.

Avec la proximité du Gave d'Oloron, le territoire du projet accueille aussi des activités touristiques comme le canoë-kayak. La culture du maïs et du kiwi sont aussi très présentes dans le secteur.

La création du demi-échangeur va contribuer à dynamiser une région qui séduit déjà.

Plus accessible grâce à la création du demi-échangeur, le territoire et notamment les communes de Sorde-l'Abbaye et Carresse-Cassaber, vont voir leur attractivité touristique et économique renforcée.

Le projet en détails

Le projet soumis à la concertation publique présentait une synthèse des études préliminaires et comparait selon les enjeux de conception technique et les conditions d'intégration dans le territoire deux scénarios d'aménagement.

A. LA DÉMARCHE DE CONCEPTION

Les études préliminaires se sont déroulées en 2 étapes qui ont permis aux partenaires d'étudier l'opportunité du projet et sa faisabilité et, dans ce cadre :

- de définir le site d'implantation du projet, de rechercher des solutions pour l'aménagement à réaliser puis d'envisager des scénarios possibles compte-tenu des contraintes techniques et de leur moindre impact sur l'environnement humain et naturel (étape 1) ;
- d'approfondir les études des scénarios envisagés, pour proposer deux solutions d'aménagement qui ont pu être soumis à la concertation publique (étape 2).



À chaque étape les études sont guidées par les contraintes techniques d'une part, et par la limitation des impacts sur l'environnement d'autre part.

Le respect des normes techniques

Le demi-échangeur doit être conçu dans le strict respect de la réglementation applicable aux infrastructures autoroutières qui impose des normes de conception géométrique spécifiques pour répondre aux exigences de confort et de sécurité de ce type d'infrastructure.

La nécessaire limitation des impacts du projet sur l'environnement

Des diagnostics sont confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés dans l'objectif de connaître précisément l'environnement direct du projet et de concevoir un aménagement qui permette d'« Éviter, Réduire, Compenser¹ », les impacts du projet.

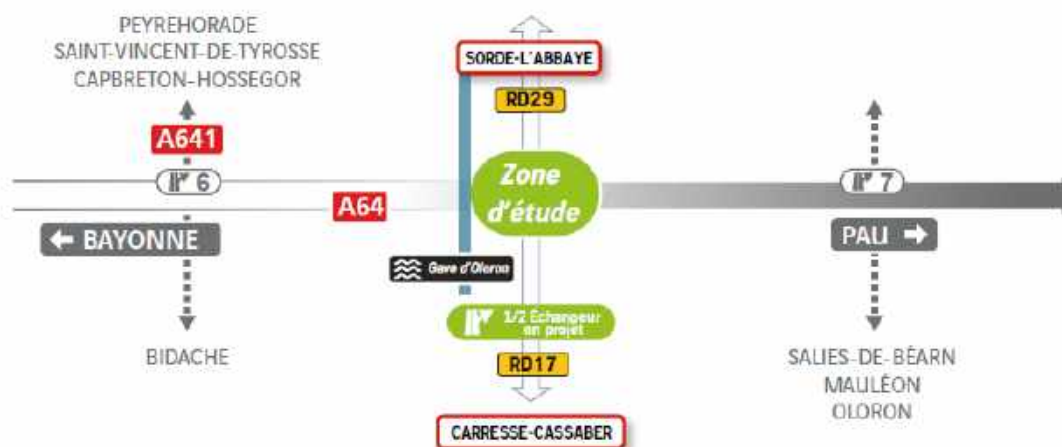
¹ + Éviter, Réduire, Compenser

Cette démarche établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps.

En priorité, le maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction (par exemple, l'installation de clôtures à maille fine autour du chantier empêchant la petite faune de pénétrer dans les zones en travaux). Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers (par exemple, la construction de mares à batraciens).

Étape 1: opportunité et faisabilité

Au regard des objectifs du projet et de l'enjeu premier d'assurer les échanges en provenance et à destination de Bayonne entre l'autoroute A64 et les routes départementales 29 et 17, cette première étape des études préliminaires a permis de confirmer l'opportunité et la faisabilité de l'aménagement. Dans ce cadre, les études ont pu identifier le meilleur endroit pour positionner l'échangeur et le connecter le plus directement aux routes départementales et limiter la distance des bretelles de raccordements. De ce fait, les impacts potentiels du projet sur l'environnement sont réduits.



Une fois la zone d'implantation du projet déterminée, 2 familles de solutions ont été imaginées, l'une comportant des solutions dites en « demi-losange » et une famille comprenant des solutions dites en « demi-trompette ».

Au total, 11 solutions ont été étudiées au stade des premières études ; 6 pour la famille « demi-losange » et 5 pour la famille « demi-trompette ».

Toutes ont été évaluées et comparées selon les critères techniques et environnementaux. Pour chaque famille, l'évaluation a permis de retenir un scénario préférentiel.

Ainsi, les deux scénarios envisagés ont fait l'objet d'études complémentaires afin de mieux appréhender leur incidence sur leur environnement.

B. LES SCÉNARIOS ENVISAGÉS



Le scénario «demi-losange»

Le demi-échangeur losange est implanté à l'ouest de la RD 29, du côté du Gave d'Oloron.

La bretelle d'entrée est connectée à la RD 29 à proximité du hameau de Bareich sur la commune de Sorde-l'Abbaye, au nord de l'autoroute. Son tracé passe sous le pont de la RD 29 où le talus autoroutier est raidi pour pouvoir insérer la bretelle à côté de l'autoroute.

La bretelle de sortie franchit le ruisseau de Labarthe, classé zone Natura 2000, avant de se raccorder sur la RD 17 sur la commune de Carresse - Cassaber, au sud de l'autoroute. Le raccordement à l'autoroute des deux bretelles est situé à proximité du viaduc du Gave d'Oloron et des postes d'appel d'urgence d'A64.

Le scénario «demi-trompette»

Le demi-échangeur trompette est implanté à l'est de la RD 29. Le tracé des bretelles se développe sur les terres agricoles de part et d'autre de l'autoroute.

Le projet se raccorde à la RD 29 à proximité du hameau de Bareich. Un nouveau pont sur l'autoroute est construit pour permettre à la bretelle de sortie de franchir l'A64 et de rejoindre la gare de péage. Cette configuration nécessite de modifier le chemin de Péborde et la voie latérale au sud de l'autoroute.

2. La concertation

Le cadre réglementaire et les objectifs

La concertation est un processus d'information et de dialogue continu qui s'organise tout au long des études et implique les acteurs institutionnels du territoire (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations...) et les personnes directement concernées (riverains, exploitants agricoles, propriétaires...).

Il est marqué par deux temps forts et réglementaires qui engagent le maître d'ouvrage à informer et permettre l'expression de tous sur le projet : **la présente concertation publique qui s'est déroulée entre le 22 février et 22 mars 2021** puis, le cas échéant, l'enquête publique.

Organisée par VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage de l'opération, et conduite sous l'égide de Madame la Préfète des Landes et Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme cette concertation a consisté, sur la base de la présentation de l'opération, à recueillir l'avis de tous sur le projet, ses objectifs, les deux scénarios d'aménagement étudiés et leurs conditions d'intégration dans le territoire.

Les modalités de la concertation ont été définies en lien avec les partenaires cofinanceurs et ont été fixées par arrêté préfectoral unique signé de la Préfète des Landes et du Préfet des Pyrénées-Atlantiques en date du 9 février 2021. Cet arrêté a été publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Landes et celle des Pyrénées-Atlantiques.

L'arrêté préfectoral est disponible en annexe 1.

Les modalités de la concertation

La concertation publique relative au projet de création d'un demi-échangeur sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye, s'est déroulée entre **le 22 février et 22 mars 2021**.

Les modalités sont détaillées dans les chapitres suivants. En résumé, le dispositif comprenait :

S'informer	S'exprimer
<ul style="list-style-type: none"> Le dossier de concertation Le présent document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Carresse-Cassaber, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salies-de-Béarn L'exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public : <ul style="list-style-type: none"> Mairie de Sorde-l'Abbaye 4 place de l'Église - 40300 Sorde-l'Abbaye ; Mairie de Carresse-Cassaber 1 rue Darré-Biar - 64270 Carresse-Cassaber ; Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans - 156 route de Mahoumic 40300 Peyrehorade ; Communauté de communes du Béarn des Gaves 289 route d'Orthez - 64270 Salies-de-Béarn La page Internet dédiée au projet : www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com 	<ul style="list-style-type: none"> En ligne : www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com Par e-mail : a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com La lettre T associée au présent document Les formulaires d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition Par courrier : VINCI Autoroutes Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest Concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences de l'équipe projet :

	Lundi 22 février	Mardi 23 février	Jeudi 4 mars	Lundi 8 mars	Mardi 9 mars	Jeudi 18 mars
Mairie de Sorde-l'Abbaye 4 place de l'Église	-	9h - 12h	14h - 16h30	-	9h - 12h	14h - 16h30
Mairie de Carresse-Cassaber 1 rue Darré-Biar	13h30 - 17h	-	9h - 12h	13h30 - 17h	-	9h - 12h

En fonction de la situation sanitaire, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence : **prenez rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30** (appel gratuit) permanence 8h-20h.

Les modalités de la concertation ont été adaptées et renforcées pour faciliter la participation de tous dans le contexte sanitaire, en particulier, les partenaires cofinanceurs ont décidé, de :

- distribuer un document d'information avec un coupon-réponse préaffranchi (Lettre T), dès la première semaine de concertation, dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Sorde-l'Abbaye, Carresse-Cassaber, Peyrehorade et Salies-de-Béarn ;
- mettre en place un numéro vert pour permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment avec les équipes en charge des études du projet ;

- permettre à chacun de recevoir un exemplaire papier du dossier de concertation par voie postale sur simple demande. Ainsi les personnes ne disposant pas d'un accès Internet ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer pouvaient s'informer;
- maintenir les moments d'accueil du public en mairie, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'annonce de la concertation

Afin de permettre à chacun d'être informé de la tenue de la concertation, cette dernière a été annoncée par différents moyens:

→ Un document d'information avec un coupon-réponse préaffranchi (Lettre T) a été distribué par DISTRI EXPRESS 64 dès la première semaine de concertation, dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Carresse-Cassaber, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salies-de-Béarn.

→ Un communiqué de presse a été diffusé à la presse locale du département des Landes par la préfecture des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, avant le démarrage de la concertation, le vendredi 19 février 2021.

Le communiqué de presse est disponible en annexe 2.

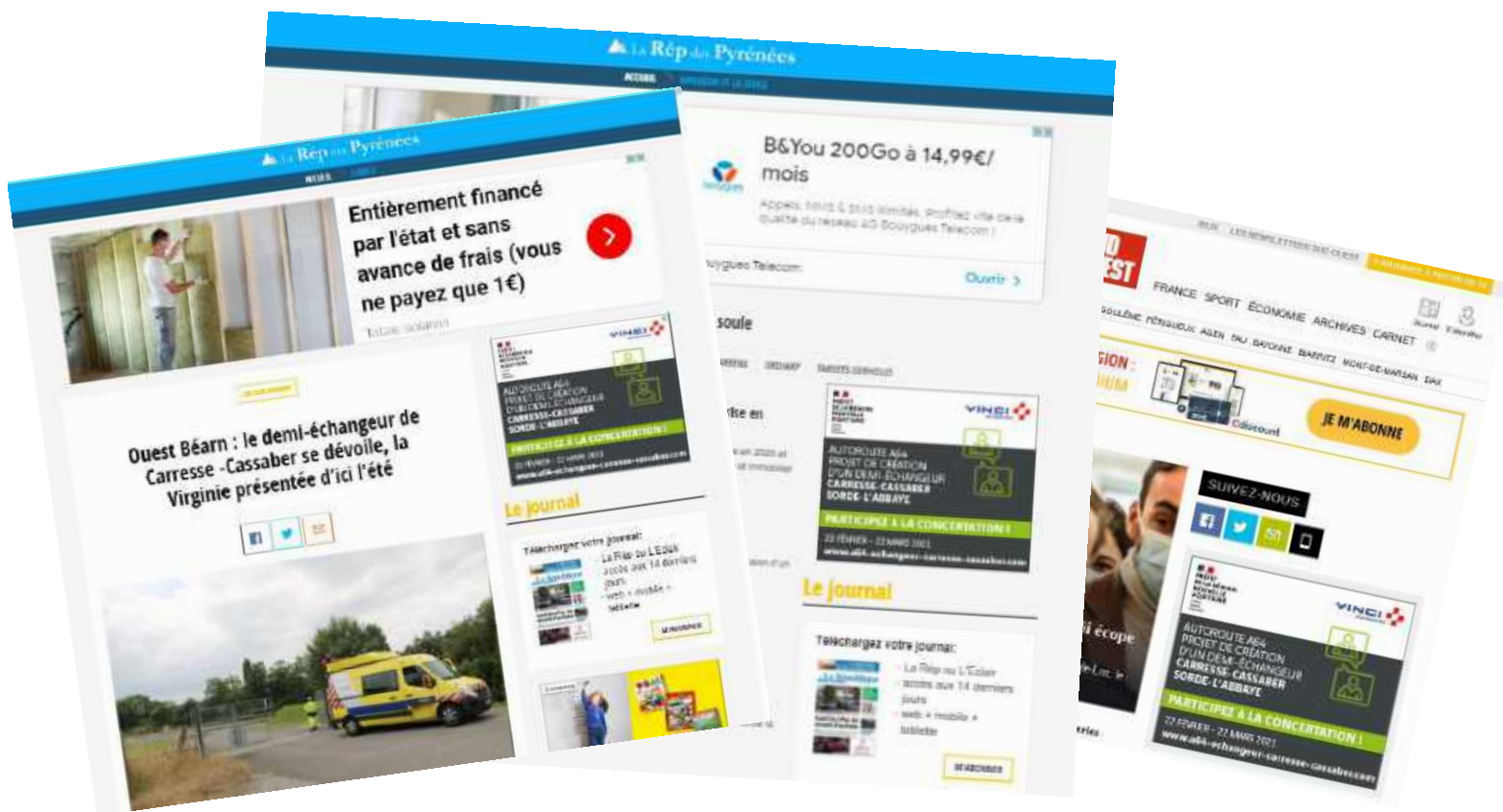
La veille médias effectuée par le maître d'ouvrage durant la période de concertation a permis de constater que certains médias et institutions ont relayé l'information.



Les articles, parutions web et réseaux sociaux sont disponibles en annexe 3.

→ Une insertion presse invitant le public à participer à la concertation a été diffusée dans le journal Sud-Ouest et a fait l'objet de:

- 4 parutions dans la version papier de l'édition Landes/Béarn ;
- 1 bannière web (journal numérique), affichée 300 000 fois et qui a généré 414 clics vers le site Internet du projet.



Les insertions presse.

→ Un e-mail d'information a été adressé aux grands élus, acteurs économiques, agricoles et environnementaux du territoire; ces acteurs ont reçu le dossier de concertation et le document d'information.

La liste des parties prenantes destinataires est disponible en annexe 4

→ Des éléments d'information ont été mis à la disposition des Conseils départementaux des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, des mairies de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye ainsi que de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, et du Béarn des Gaves afin que les collectivités puissent relayer l'annonce de la concertation publique sur leurs propres supports de communication.

→ Deux publipostages électroniques ont été réalisés auprès des clients abonnés VINCI Autoroutes qui représentent au total 37 917 destinataires. Le premier a été adressé le 22 février et le second le 12 mars (uniquement aux abonnés qui n'avaient pas ouvert le premier). L'analyse des envois a révélé un taux d'ouverture très important (45% pour le 1^{er} et 47% pour le 2nd), démontrant un vif intérêt des destinataires pour le sujet.

Les publipostages électroniques envoyés sont disponibles en annexe 5

→ Des spots d'information annonçant la concertation publique ont été diffusés sur Radio VINCI Autoroutes (107.7).

→ Des affiches ont été installées dans les lieux d'accueil de la concertation: les mairies de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et celle du Béarn des Gaves.

→ Des actualités ont été régulièrement publiées sur le site Internet dédié au projet.

Les outils d'information du public

Pour permettre au public de découvrir les détails du projet, différents moyens étaient disponibles.

→ Un document d'information avec coupon-réponse préaffranchi a été distribué par DISTRI EXPRESS 64 dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des communes de Sorde-l'Abbaye, Carresse-Cassaber, Peyrehorade et Salies-de-Béarn. Il était également disponible sur les lieux d'accueil de la concertation.



Un exemplaire complet du dépliant d'information est donné en annexe 5.

→ Une exposition permanente a été installée dans les locaux des mairies de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye, dans ceux de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, et de la Communauté de communes du Béarn des Gaves, pendant toute la durée de la concertation.

Accessible aux heures d'ouverture au public, elle comprenait :

- le dossier de concertation ;
- le document d'information avec coupon-réponse préaffranchi (identique au document distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Sorde-l'Abbaye, Carresse-Cassaber, Peyrehorade et Salies-de-Béarn) ;
- des formulaires d'expression à remplir sur place et à déposer dans une urne dédiée à leur collecte ;
- des panneaux d'information.



L'exposition permanente dans les locaux de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans

→ Le dossier de concertation composé de 24 pages, comprenait 6 chapitres permettant aux lecteurs de découvrir une présentation synthétique de l'opération :

- Le projet en un coup d'œil
- La genèse de l'opération
- Les objectifs du projet
- Le projet plus en détail
- Participez à la concertation
- La poursuite des études



Ce dossier était disponible :

- dans les quatre lieux d'accueil de la concertation : compte-tenu du contexte sanitaire, chaque visiteur pouvait repartir avec un exemplaire individuel ;
- sur le site Internet dédié au projet: accès direct en lecture et avec la possibilité de télécharger le document ;
- par envoi postal, par simple demande via le coupon-réponse préaffranchi du document d'information ou via l'adresse mail du projet.

Un exemplaire complet du dossier de concertation est donné en annexe 5.

→ Les panneaux d'information étaient exposés sur les lieux d'accueil de la concertation et également disponibles en téléchargement sur le site Internet dédié au projet.

- Le premier présentait de manière synthétique le projet
- Le deuxième rappelait les modalités de la concertation
- Le troisième présentait les scénarios d'aménagement envisagés
- Deux autres, installés en fonction de la localisation des lieux d'accueil de la concertation dans le département des Landes et/ou des Pyrénées-Atlantiques, exposaient les projets engagés en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales pour :
 - renforcer l'accessibilité des territoires ;
 - sécuriser la traversée des centres-villes en orientant les poids lourds vers le réseau autoroutier ;
 - accompagner le développement économique.

Les visuels des cinq panneaux sont disponibles en annexe 5.

→ Le site Internet dédié au projet permettait aux internautes d'accéder et de télécharger l'ensemble des documents disponibles sur les lieux d'accueil de la concertation: le dossier de concertation publique, le dépliant d'information et les panneaux d'information.

→ Le numéro vert: mis en place spécifiquement pour renforcer les supports d'information et d'expression dans le contexte d'urgence sanitaire, communiqué sur l'ensemble des supports de concertation, permettait aux personnes qui le souhaitaient, de contacter l'équipe en charge du projet, entre 8h et 20h, tous les jours de la semaine.

Les moyens d'expression

Plusieurs moyens ont été mis en place pour faciliter l'expression de chacun :

→ Le coupon-réponse préaffranchi disponible sur le document d'information distribué par DISTRI EXPRESS 64 dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de Carresse-Cassaber, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salies-de-Béarn et également accessible sur les lieux d'accueil de la concertation. Le recto du coupon-réponse proposait à chacun de donner son avis sur les objectifs du projet, les scénarios envisagés et leurs conditions d'insertion dans l'environnement ainsi que sur les modalités d'information et d'expression.

De manière facultative, les personnes pouvaient renseigner leur lieu de résidence, leurs coordonnées et indiquer qu'elles souhaitaient recevoir des informations sur le projet en cochant la case prévue à cet effet. Il était également possible de cocher la case « Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier ». Le verso du coupon comportait les informations nécessaires à l'acheminement postal. Ce document offrait une alternative aux personnes ne disposant pas d'Internet et/ou ne souhaitant pas se déplacer dans les lieux d'accueil du public.

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Délégation
Bordeaux

VINCI
AUTOROUTES

Votre avis compte !
Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse e-mail : _____
Adresse postale : _____

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de création du demi-échangeur sur l'A64.
Confidentialité et/ou la sécurité et/ou la confidentialité et/ou la sécurité des données sont assurées. Pour en savoir plus sur nos politiques de confidentialité et de sécurité, consultez le site www.vinci-autoroutes.com.
© VINCI Autoroutes - Directeur de la Mission d'Accueil Client - Concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye - 22, avenue Léonard de Vinci - 33000 Paucau.

PRIO
20 g
Valable jusqu'au
22/03/2021

**CONCERTATION PUBLIQUE DEMI ECHANGEUR
CARRESSE CASSABER SORDE L ABBAYE
AUTORISATION 77744
33009 PLESSAC CEDEX**

Le coupon-réponse recto verso.

→ Le site Internet dédié au projet www.a64-échangeur-carresse-cassaber.com proposait aux internautes de donner leur avis via le module d'expression disponible sur l'espace consacré à l'opération.

Le formulaire permettant de donner son avis comportait un espace de recueil des coordonnées des internautes (nom, prénom, email, commune de résidence) et un espace dédié à la rédaction de la contribution avec, comme sur le coupon-réponse la possibilité de s'exprimer sur les objectifs du projet, les scénarios envisagés et leurs conditions d'insertion dans l'environnement ainsi que sur les modalités d'information et d'expression.

Pour donner son avis, l'internaute devait accepter la charte de modération en cochant la case prévue à cet effet. Le module lui permettait de choisir le mode de publication de sa contribution qui pouvait être :

- Publique → publiée sur le site Internet en précisant son prénom, la première lettre de son nom et sa commune de résidence.
- Publique mais anonyme → publiée sur le site Internet mais sans aucune précision sur son identité.
- Privée → non publiée sur le site Internet.

Il était également possible de cocher la case « Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier ».



Le module d'expression disponible sur le site Internet dédié au projet.

Toutes les contributions reçues étaient lues dès réception par le maître d'ouvrage, analysées pour vérifier leur conformité à la charte de modération puis publiées sur le site Internet du projet en respectant le mode de publication sélectionné par le contributeur.

Le traitement des données personnelles est conforme au Règlement Général sur la Protection des Données

→ **Le numéro vert**: mis en place spécifiquement pour renforcer les moyens d'expression dans le contexte d'urgence sanitaire, communiqué sur l'ensemble des supports de concertation, permettait aux personnes qui le souhaitaient, de contacter l'équipe en charge du projet, entre 8h et 20h, tous les jours de la semaine. La personne de permanence téléphonique proposait à l'appelant de recueillir sa contribution par écrit, la relisait pour validation et la conservait au même titre que les contributions reçues via d'autres supports.

→ L'adresse e-mail dédiée : a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com pouvait aussi être utilisée pour formuler sa contribution.

→ L'adresse postale du maître d'ouvrage : (VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - Concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac) pouvait également être utilisée pour transmettre, par courrier, sa contribution.

→ Les formulaires d'expression disponibles sur les lieux d'exposition à remplir et à remettre dans l'urne disponible sur le lieu de la permanence.

→ Les moments d'accueil du public : 8 permanences ont été organisées, 4 dans les locaux de la mairie de Carresse-Cassaber et 4 dans les locaux de la mairie de Sorde-l'Abbaye (lieux d'accueil de l'exposition permanente). Dans le respect des consignes sanitaires, le public était accueilli par 2 personnes de l'équipe en charge du projet qui étaient là pour échanger et proposer aux visiteurs de formuler leurs contributions.

	Lundi 22 février	Mardi 23 février	Jeudi 4 mars	Lundi 8 mars	Mardi 9 mars	Jeudi 18 mars
Mairie de Sorde-l'Abbaye 4 place de l'Église	-	9h - 12h	14h - 16h30	-	9h - 12h	14h - 16h30
Mairie de Carresse-Cassaber 1 rue Darré-Biar	13h30 - 17h	-	9h - 12h	13h30 - 17h	-	9h - 12h

Le calendrier des permanences.



Une permanence dans les locaux de la mairie de Sorde-l'Abbaye.

3. Le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation est un document officiel qui présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du maître d'ouvrage.

Toutes les contributions recueillies durant la concertation via l'ensemble des canaux d'expression (module d'expression, Lettre « T », courrier, adresse Internet du projet, adresse postale, urne projet, numéro vert et moments d'accueil) ont été consignées dans un tableau permettant d'effectuer l'analyse quantitative de la participation et de l'expression du public sur le projet.

Le bilan quantitatif de la participation

Ce chapitre du bilan est dédié à l'analyse de la participation et permet de quantifier le nombre de participants, les moyens qu'ils ont utilisés pour contribuer, et, lorsque que cela est possible, leur lieu de résidence.

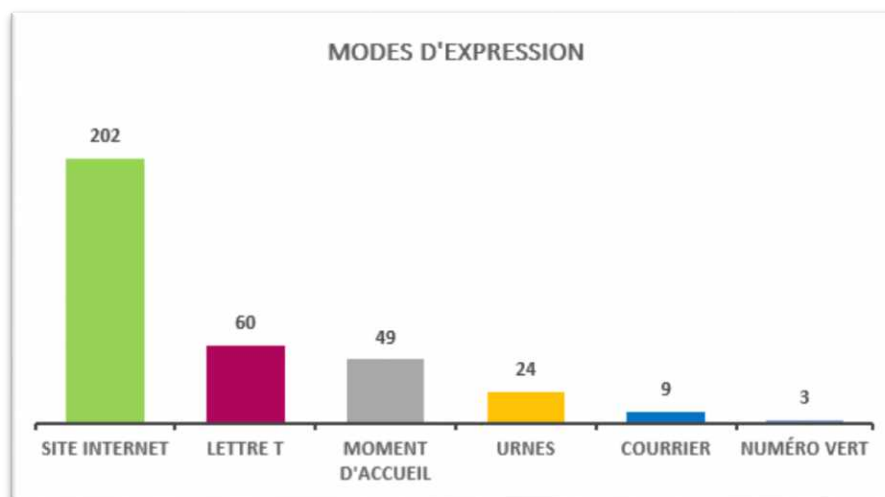
UNE FORTE MOBILISATION

Au total, 3 834 personnes ont participé à la concertation publique:

- 3 689 visiteurs uniques enregistrés sur le site Internet dédié à l'opération, dont 202 ont formulé une contribution via le module d'expression;
- 145 personnes ont contribué via les autres canaux d'expression disponibles (Lettre « T », numéro vert, moments d'accueil du public...).

Sur l'ensemble des participants, 347 ont formulé une contribution via les différents moyens mis à la disposition du public pour donner son avis :

- le module d'expression du site Internet – 202 contributions ;
- les Lettres « T » – 60 contributions ;
- les moments d'accueil du public – 49 contributions ;
- l'urne de recueil des avis de Sorde-l'Abbaye – 10 contributions ;
- l'urne de recueil des avis de Carresse-Cassaber – 14 contributions ;
- le numéro vert – 3 contributions;
- l'adresse postale – 5 contributions;
- l'adresse e-mail dédiée: 4 contributions.



Le site Internet: un outil central:

- 3 689 visiteurs uniques
- 9 011 pages vues
- 727 téléchargements

Les autres outils: une garantie dans le contexte sanitaire

Les 347 contributions ont donné lieu à la formulation de 526 avis, répartis selon les différents thèmes abordés (voir chapitre « Bilan qualitatif »).

POUR MIEUX COMPRENDRE

Un **participant** est une personne qui a pris part à la concertation publique, en faisant la démarche de visiter le site Internet du projet, en se rendant aux moments d'accueil du public ou en laissant une contribution via les différents moyens à disposition. Pour autant, tous les participants à la concertation n'ont pas nécessairement émis une contribution.

Un **contributeur** est une personne ou un groupe de personnes (famille, couple, association...) qui a émis une contribution.

Une **contribution** est émise par un contributeur et peut contenir un ou plusieurs **avis**.

Un **avis** est une expression sur un thème précis. Ainsi, un contributeur peut émettre une contribution contenant plusieurs avis sur différents thèmes.

Il est donc logique que le nombre d'avis soit supérieur au nombre de contributions.

Par exemple, lorsque Monsieur et Madame X contribuent en remplissant la Lettre «T» en donnant leur avis sur le thème environnement et sur le thème trafic, leur contribution est comptabilisée comme suit:

- Monsieur et Madame X = 1 contributeur
- 1 Lettre «T» = 1 contribution
- Expression sur le thème environnement et sur le thème trafic = 2 avis.

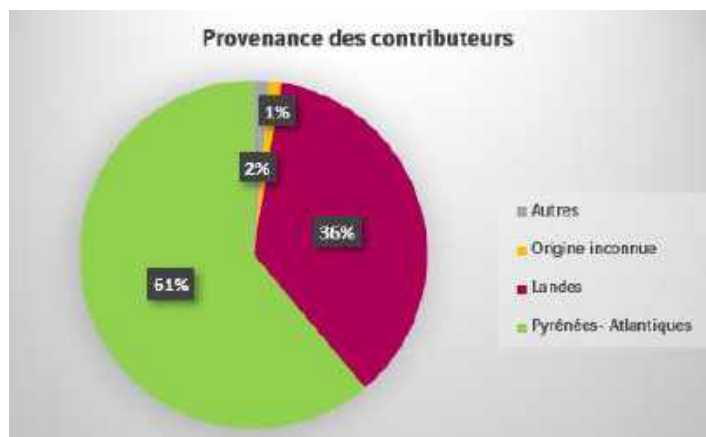
Parmi les 347 contributions, 154 personnes ont choisi de recevoir des informations sur le projet, en cochant la case proposée sur le module d'expression ou la Lettre « T » associée au dépliant d'information. Notons que parmi les 154 personnes qui ont manifesté le souhait de rester informées, 2 personnes n'ont pas formulé de contribution.

UNE MOBILISATION MAJORITAIREMENT LOCALE

Sur tous les moyens d'expression, il était possible d'indiquer son adresse postale.

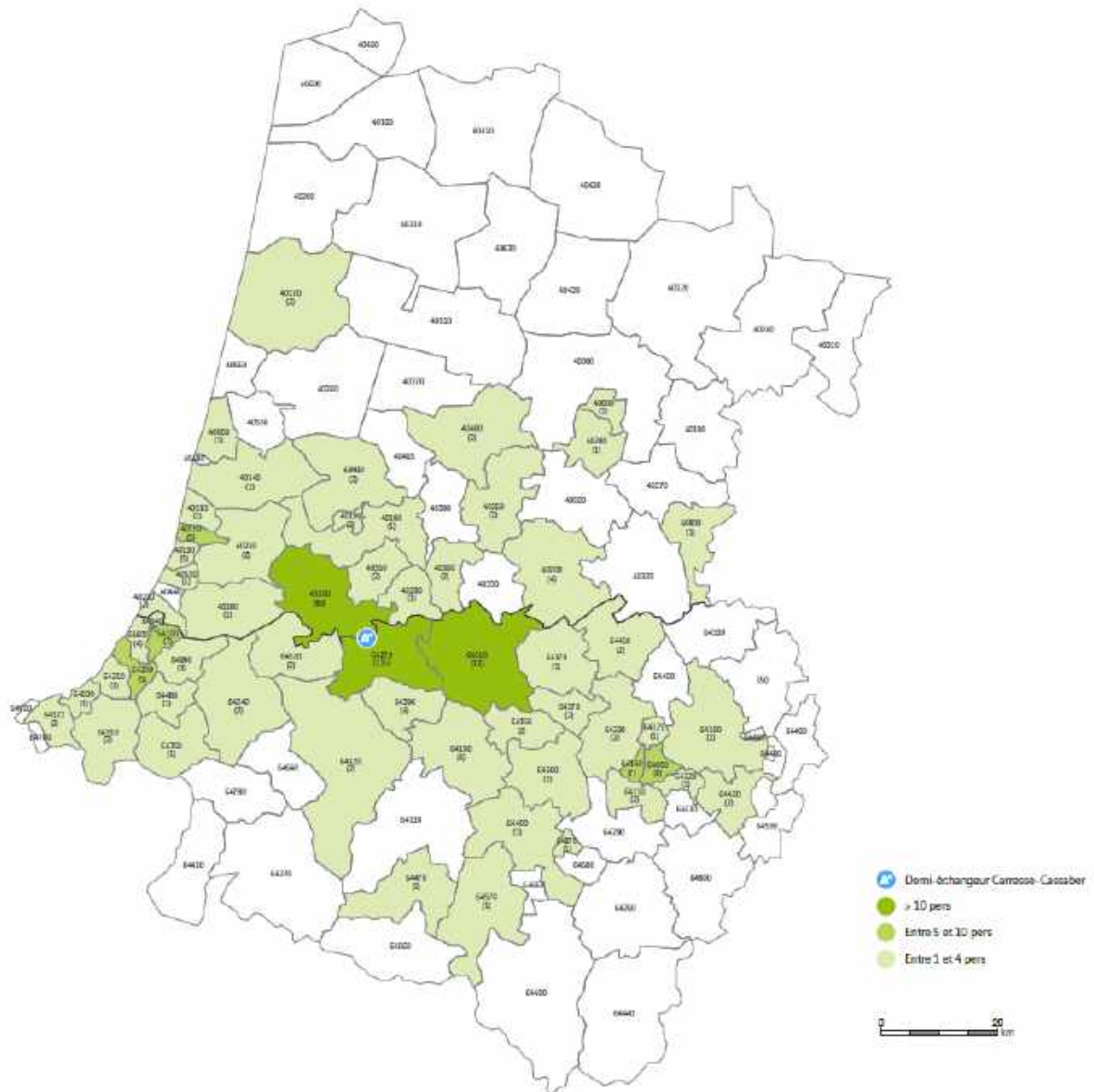
L'analyse de ces informations met en évidence que les contributeurs résident majoritairement dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

Parmi les 5 contributeurs qui se sont exprimés et qui habitent dans d'autres régions, 2 d'entre eux se sentent concernés par le projet, l'un propriétaire de terrains qui pourraient être potentiellement impactés par le projet, l'autre du fait de sa famille dans la région.



1% de contributions sont d'origine inconnue. S'ils ont apporté leur contribution au projet, les expressions de ces contributeurs ne permettent pas cependant de définir précisément leur lieu de résidence.

La carte des participants par codes postaux met en exergue le caractère très local de la participation.



LA QUALITÉ DES CONTRIBUTEURS

Lorsque cela s'est avéré possible, la qualité en laquelle un contributeur s'est exprimé a été identifiée.

Ainsi, sur les contributeurs :

- 17 personnes se sont exprimées en qualité de riverain proche du projet ;
- 96 en qualité d'habitants de Carresse-Cassaber ou de Sorde-l'Abbaye ;
- 62 en tant qu'usagers du réseau autoroutier ;
- 4 en qualité de collectivités et/ou d'élus :
 - la mairie de Carresse-Cassaber,
 - la mairie d'Escos,
 - la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques,
 - la Chambre d'Agriculture des Landes.

Le maître d'ouvrage a également été destinataire d'une pétition « Enquête d'un village en détresse » venant d'habitants de Cassaber.

Des acteurs économiques locaux ont apporté leur contribution :

- un hôtelier restaurateur,
- un établissement de Chambre d'hôtes,
- l'entreprise de transport (MESPLES).

La qualité de 133 personnes n'a pas pu être identifiée.

LA FRÉQUENTATION DU SITE www.a64-échangeur-carresse-cassaber.com

Entre le 22 février et le 22 mars 2021, le site Internet dédié au projet, **outil central de la concertation publique**, a été visité par de nombreuses personnes:

3 689 visiteurs uniques
ont consulté 9 011 pages,
sont restés actifs sur le site 1 min (moyenne)
et ont téléchargé 727 documents*

* 4 documents été disponibles en consultation directe et en téléchargement, ils ont tous été téléchargés plusieurs fois.

L'analyse de la fréquentation a permis de réaliser le « Top 5 » des pages les plus vues:

- La page « Je donne mon avis » <https://www.a64-amenagement.com/mon-avis-demi-echangeur-carresse> : 3 069 vues
- La page dédiée au projet <https://www.a64-amenagement.com/amenager-l-autoroute/demi-echangeur-carresse-cassaber> : 2 705 vues
- La page « Voir tous les avis » <https://www.a64-amenagement.com/tous-les-avis-demi-echangeur-carresse> : 494 vues
- L'actualité « Du 22 février au 22 mars, participez à la concertation publique ! » : 253 vues
- L'actualité « Demi échangeur à Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye : je donne mon avis en ligne » : 151 vues

Synthèse du bilan quantitatif

Le bilan quantitatif démontre que les modalités mises en œuvre ont permis de susciter une large participation du public à la concertation et que les moyens d'information et d'expression, renforcés et adaptés au contexte sanitaire selon les recommandations de la Commission Nationale du Débat Public (Réf: Document de positionnement – Octobre 2020 / Principes, formes et modalités du débat public pendant l'épidémie Covid-19) ont permis de recueillir de nombreuses contributions (347), formulées par une majorité de personnes résidant sur le territoire concerné par le projet.

Le bilan qualitatif et l'analyse de l'expression

Le bilan qualitatif présente la synthèse des contributions qui ont toutes été analysées. Il permet de mieux cerner l'expression du public sur l'opportunité du projet, ses objectifs, sa perception des deux scénarios présentés ainsi que ses principales attentes.

L'EXPRESSION SUR L'OPPORTUNITÉ DU PROJET

La question de l'opportunité du projet a été largement débattue au travers de l'expression sur les objectifs sans que ne soit débattu la solution d'aménagement proposée mais également au travers d'une expression directe « pour » ou « contre » le choix d'aménagement pour répondre à ces objectifs.

Les objectifs du projet largement soutenus

- **347** contributions ont été formulées sur les objectifs du projet (intérêt d'accéder plus directement à l'autoroute A64 ; enjeu d'améliorer la sécurité et le cadre de vie ; soutien à l'attractivité des territoires), sans que soit associée une position claire « pour » ou « contre » le projet. De la même manière, la préférence pour l'un ou l'autre scénario d'aménagement n'est pas directement liée aux positions sur les objectifs du projet.

Parmi les 100 contributeurs qui se sont exprimés sur les objectifs :

75 contributeurs, soit **82%** se disent favorables aux objectifs du projet

17 contributeurs, soit **18%** se disent défavorables aux objectifs du projet



Un soutien majoritairement exprimé en faveur de ce projet de ½ échangeur

135 contributeurs ont exprimé clairement leur position contre ou en faveur du projet. (« je suis pour » ou « je suis totalement contre »).

100 contributeurs soit **74%** sont « 100% pour ce projet »

35 contributeurs soit **26%** sont « 100% contre ce projet »



Un projet soutenu.

Les expressions des contributeurs 100% « Pour » le projet et des contributeurs favorables aux objectifs du projet l'indique :

100 contributeurs soit 31% sont « 100% pour ce projet »

75 contributeurs, soit 23% se disent favorables aux objectifs du projet

35 contributeurs soit 11% sont « 100% contre ce projet »

17 contributeurs, soit 5% se disent défavorables aux objectifs du projet

À noter:

96 contributeurs soit 30 % ne s'expriment pas clairement sur l'opportunité du projet



POUR MIEUX COMPRENDRE

Un contributeur considéré « **favorable** » est une personne dont l'avis exprime son adhésion aux objectifs du projet et à la solution d'aménagement proposée.

Un contributeur considéré « **défavorable** » est une personne dont l'avis exprime son opposition aux objectifs du projet et à la solution d'aménagement proposée.

Un contributeur « **qui ne se prononce pas sur l'opportunité du projet** » est une personne dont l'avis ne permet pas de connaître sa position vis-à-vis du projet présenté ou de ses objectifs. Elle peut par exemple poser une question, se positionner uniquement sur l'un ou l'autre des scénarios présentés ou estimer ne pas avoir suffisamment d'informations pour se positionner clairement

L'EXPRESSION SUR LES SCÉNARIOS SOUMIS À LA CONCERTATION

La question du choix du scénario parmi les deux solutions proposées a été assez largement traitée. Les contributeurs ont affiché, sans équivoque, leur préférence ou leur opposition à l'un des deux scénarios. Le scénario «demi-losange» a largement été plébiscité.

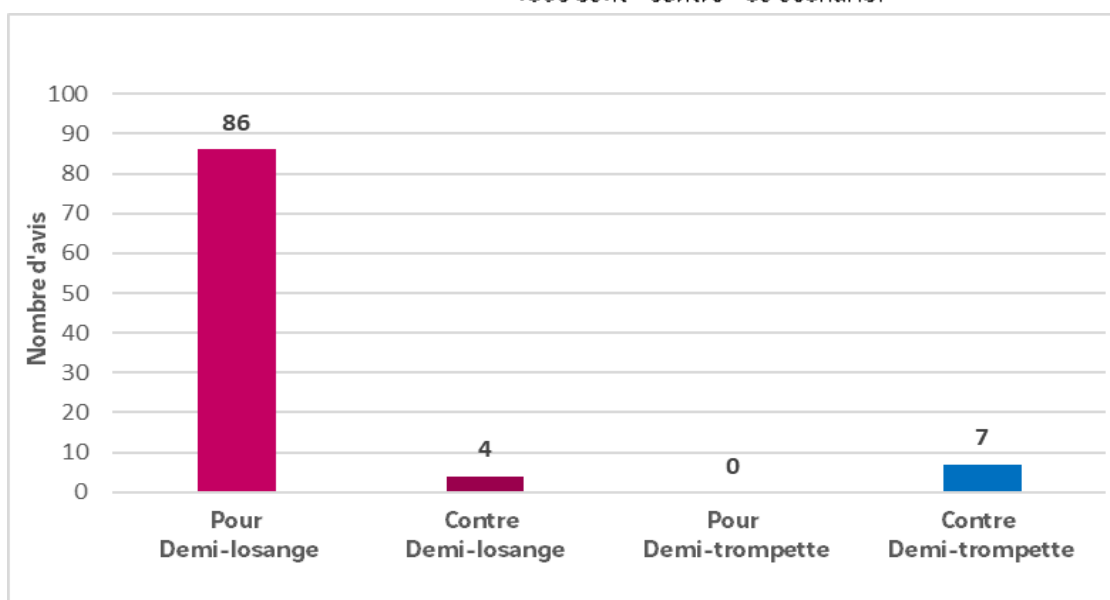
Parmi les contributeurs qui se sont exprimés sur les scénarios soumis à la concertation, la majorité d'entre eux (93%) s'est exprimée sur le scénario «demi-losange».

90 contributeurs se sont exprimés sur le scénario «demi-losange».

Parmi eux, **86** sont «pour» ce scénario et **4** sont «contre» ce scénario.

7 contributeurs se sont exprimés sur le scénario «demi-trompette».

Tous sont «contre» ce scénario.



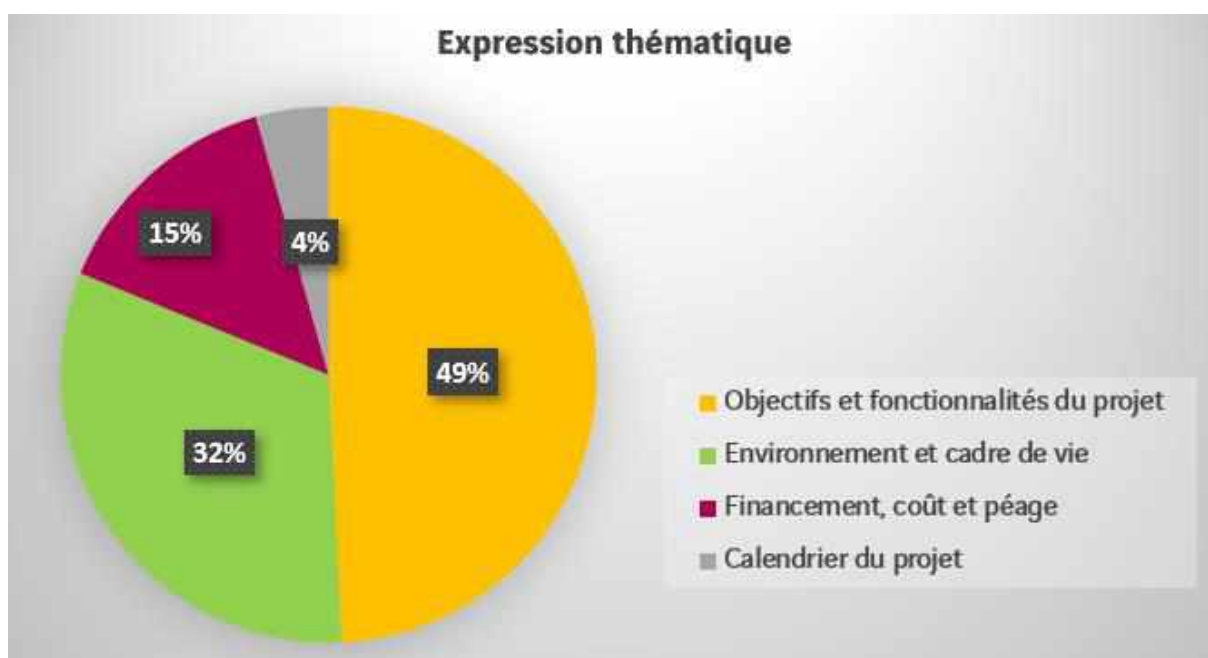
Il est à noter que parmi les contributeurs qui s'expriment «contre» le scénario «demi-losange», tous expriment clairement leur adhésion aux objectifs du projet.

À noter: un petit nombre de contributeurs (demandent s'il est possible de «mixer» les scénarios en retenant: la sortie du scénario «demi-losange» et l'entrée du scénario «demi-trompette».

LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

En complément de leur positionnement sur l'opportunité du projet et sur les scénarios présentés, l'analyse thématique des contributions a fait émerger différents sujets qui peuvent être regroupés en quatre thèmes principaux.

Au total, 526 avis ont été formulés sur ces différents thèmes.



Thème 1 : Objectifs et fonctionnalités du projet – 259 avis

Thème 2 : Environnement et cadre de vie – 168 avis

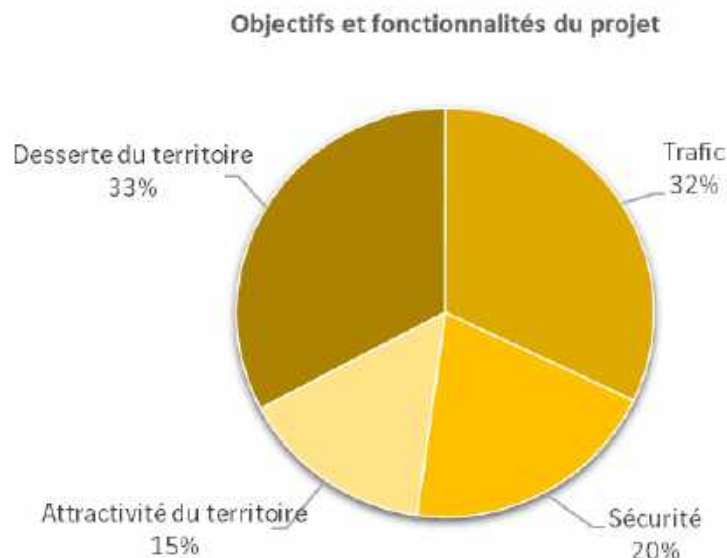
Thème 3 : Financement, coût et péage – 76 avis

Thème 4 : Calendrier de réalisation – 23 avis

L'ANALYSE DE L'EXPRESSION PAR THÈMES

Thème 1: Objectifs et fonctionnalités du projet – 259 avis pouvant être classés en 4 sous-thèmes:

- Sous-thème 1-a: la desserte du territoire – 85 avis
- Sous-thème 1-b: le trafic – 83 avis
- Sous-thème 1-c: la sécurité – 52 avis
- Sous-thème 1-d: l'attractivité des territoires – 39 avis



Ce premier thème **regroupe la majorité des avis émis.**

Le trafic, la sécurité, la desserte et l'attractivité du territoire qui sont les principaux objectifs poursuivis par le projet sont largement évoqués et partagés par les contributeurs (avec 81% d'avis favorables).

→ **Sous-thème 1-a: la desserte du territoire (85 avis)**

Parmi les contributeurs (82) qui s'expriment sur la desserte du territoire, plus d'un tiers indiquent que ce projet va soulager le réseau secondaire et notamment la route départementale qui traverse les communes de Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade. Une partie de ces contributeurs associe la création de ce nouvel aménagement au gain de temps dont ils vont bénéficier pour se rendre en direction de Bayonne, notamment pour les trajets domicile/travail. Certains d'entre eux estiment que le projet va permettre de désenclaver cette zone géographique en facilitant l'accès à l'autoroute.

Une minorité de contributeurs (4) estiment que le projet n'est pas opportun, indiquant que l'accès à l'autoroute est déjà possible grâce aux deux échangeurs existants, celui de Peyrehorade (n°6) et celui de Salies-de-Béarn (n°7), relativement proches du demi-échangeur à créer.

D'autres soulignent que Carresse-Cassaber ne sera pas pour autant délesté de son trafic de transit.

Près de la moitié des contributeurs (39 personnes) s'étonnent que l'aménagement proposé ne soit pas un échangeur complet qui permettrait les échanges depuis et vers Pau.

Extraits des contributions:

« Un grand oui cela fait une sortie ou entrée encore plus proche pour mon travail ! »

« Je fais Sorde-Biarritz 5 fois/semaine. Ce projet me faciliterait la vie. »

« Je suis pour ce projet qui permet d'utiliser l'autoroute sans aller à Bellocq ou à Peyrehorade et qui désenclaverait ce coin de Béarn en nous évitant pas mal de kilomètres. »

« Je trouve que les échangeurs 6 et 7 desservent très bien ces agglomérations et un demi-échangeur là où vous le préconisez n'amènerait pas, à mon sens, d'améliorations notables. »

« Pourquoi l'échangeur est orienté uniquement vers Bayonne ? »

→ **Sous-thème 1-b: le trafic (83 avis)**

Près de la moitié des 78 contributeurs qui ont émis 83 avis sur ce thème disent que le projet va permettre de décongestionner la commune de Sorde-l'Abbaye d'un trafic de camions important et incessant.

Mais certains contributeurs estiment que le projet ne déléstera que le village de Sorde-l'Abbaye et s'inquiètent de l'augmentation de trafic qui traversera la commune de Carresse-Cassaber.

18 d'entre eux font un lien entre le projet de demi-échangeur et l'activité des carriers (installés ou en cours d'installation) sur la commune de Carresse-Cassaber. Ils craignent notamment l'augmentation du trafic poids lourds dans le centre-ville et certains, dont les signataires de la pétition « Enquête d'un village en détresse », souhaitent qu'une déviation soit réalisée.

Cette pétition, datée du 11 mars 2021, comprenait un courrier et un tableau comportant 4 colonnes: « Nom » / « Pour le projet » / « Pour le projet avec déviation de D29 » / « Contre le projet ». Elle a été signée par 69 personnes. Toutes, à l'exception d'une personne qui a signé dans la case « Contre le projet », se sont prononcées « Pour le projet avec déviation de D29 ».

Sans remettre en question l'opportunité du projet d'échangeur, les pétitionnaires insistent sur l'enjeu de réaliser également, sur le réseau local, une déviation du bourg de Cassaber. Selon eux, cet aménagement viendrait apporter une solution aux nuisances existantes en traversée de Cassaber. Elle ne questionne pas les conditions de réalisation de l'échangeur malgré l'évocation de liens fonctionnels liés aux incidences du projet d'échangeur sur le trafic local.

Extraits des contributions:

« Je suis tout à fait d'accord pour cet échangeur pour désengorger Sorde. »

« Le projet est indéniablement utile pour éviter les camions dans le centre-ville inadapté. »

« Moins de camions dans les traverses de Sorde-l'Abbaye (site classé) »

« Un projet qui... fait écho avant tout au projet de gravière du Groupe Daniel, seul bénéficiaire du projet et qui va générer encore plus de camions dans Carresse-Cassaber. »

→ **Sous-thème 1-c: la sécurité (52 avis)**

Plus de la moitié des 48 contributeurs qui évoquent la sécurité partagent les objectifs et l'opportunité du projet et indiquent que grâce au projet, les situations accidentogènes seront réduites, principalement

dans la traversée de la commune de Sorde-l'Abbaye. Selon eux, le réseau départemental depuis Salies-de-Béarn et en direction de Peyrehorade sera allégé d'un trafic important de véhicules qui insécurisent les communes et les villages qui se trouvent sur cet axe.

La sécurité des riverains de la RD17 dans la traversée de Cassaber est aussi évoquée par certains contributeurs qui soulignent l'étroitesse de la voie et l'absence de trottoirs, empruntée par des véhicules qui ne respectent pas la vitesse autorisée alors que des enfants empruntent ces mêmes trajets pour se rendre à pied aux arrêts de bus matin et soir.

Une minorité de contributeurs indiquent que l'aménagement, en permettant de délester les routes du trafic, va permettre de renforcer la sécurité des cyclistes et des piétons. L'un d'entre eux souhaite que des pistes cyclables soient créées sur les ponts qui franchissent l'autoroute.

Deux contributeurs souhaitent connaître le nombre d'accidents recensés sur le réseau départemental local.

Extraits des contributions:

«Je suis tout à fait favorable à ce nouvel échangeur qui permettra, outre du gain de temps, de sécuriser la route nationale.»

«Il aidera nos villages à garder leurs routes en état et nos promeneurs en sécurité.»

«Projet très utile car nous voyons que les traversées des villages sont de plus en plus nombreuses et les circulations trop dangereuses pour les voitures, vélo, piéton»

«Enfin une bonne idée. Cela permettrait de désengorger Salies de Béarn des nombreux camions de transports de produits des carrières avoisinantes. Entre les nuisances sonores, les routes défoncées et la dangerosité pour la population sur le trajet actuel. Le passage se fait entre autres devant un collège et une crèche»

→ **Sous-thème 1-d: l'attractivité des territoires (39 avis)**

L'attractivité du territoire est également un sujet qui a suscité de l'intérêt. Plus de la moitié des 35 contributeurs qui s'expriment sur ce sous-thème estiment que le projet va participer au développement local. Ces contributeurs pensent que le projet sera un atout pour séduire les actifs et favoriser l'installation de nouvelles entreprises.

L'aspect touristique est aussi évoqué, notamment les sites de Sorde-l'Abbaye et de Salies-de-Béarn qui verront leur accessibilité renforcée.

Une minorité de contributeurs (2) pense à l'inverse que le projet n'est pas de nature à soutenir le développement économique local.

Extraits des contributions:

«Je suis favorable à ce projet. Ce serait une desserte supplémentaire toujours non négligeable pour les locaux et les éventuels visiteurs.»

...«cela me paraît être bon pour les communes environnantes pour attirer les gens venant de Pau et de Bayonne pour se loger et créer des entreprises.»

«La création de cet échangeur serait une avancée majeure pour l'économie et le confort de vie des riverains entre autres...permettant ainsi de développer de nouvelles opportunités locales créant un lien non négligeable avec Bayonne et ces environs, c'est un besoin manifeste, cela fait cruellement défaut dans notre région, des infrastructures qui permettent de gagner du temps de rapprocher les acteurs économiques du territoire, de crée de nouvelles opportunités...»

« Y a t'il une étude sur cette attractivité pour être sûr de l'impact positif pour le territoire ? l'organisation urbaine des villages est-elle capable de supporter une augmentation de la fréquentation des sites ? Quelles politiques territoriales se juxtaposent avec ce projet ? Les entreprises vont-elles s'installer ? Y a-t-il l'espace pour les accueillir sans perdre du foncier agricole puisque c'est l'activité économique n°1 sur le secteur ? »

D'autres projets sont mentionnés dans les contributions formulées sur le thème

Certains contributeurs se saisissent des moyens d'expression de concertation pour évoquer questionner ou proposer d'autres aménagement ou projets qui concernent l'autoroute A64 principalement mais également l'A63 et le réseau local :

- Un carrefour de raccordement à la RD 17 pour les camions des carrières
- Un échangeur à Pau (Morlaàs)
- Un échangeur au niveau de Lacq/Mont (accès à la plateforme industrielle)
- Une entrée et une sortie à Labenne
- Des ponts sur l'Adour
- Prolongement de l'A641 jusqu'à l'A63
- Une autoroute entre Orthez et Dax
- Un échangeur sur l'A63, à Chantaco à Saint-Jean-de-Luz
- Un demi-échangeur à Tosse
- Un échangeur au niveau de Pau/Idron (accès bureaux et zone commerciale)
- Un échangeur à Orthez-Sainte-Suzanne

Réponses du maître d'ouvrage sur le thème 1, objectifs et fonctionnalités du projet

→ Pourquoi un ½ échangeur orienté vers Bayonne?

Le projet de création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye souhaité par les collectivités territoriales poursuivent 3 objectifs essentiels :

- *sécuriser la traversée des centres-villes et zones d'habitations en orientant le trafic de transit et les poids lourds vers le réseau autoroutier ;*
- *renforcer l'accessibilité des territoires et favoriser les échanges entre les Landes et les Pyrénées Atlantique, notamment depuis et vers la côte basque (Bayonne) ;*
- *accompagner le développement économique.*

Il constitue ainsi une réponse aux besoins de mobilité dans ce secteur, tout en répondant à des enjeux particuliers et spécifiques.

Pour le demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye, ces enjeux spécifiques consistent essentiellement à renforcer la sécurité sur le réseau local, en particulier dans la traversée des centres-villes de Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade. Les déplacements vers l'est (en direction de Pau) étant déjà assurés par des échangeurs existants, la création de ce demi-échangeur orienté uniquement vers Bayonne vient optimiser les fonctionnalités existantes en répondant aux enjeux de territoire forts que sont la sécurité et l'attractivité économique.

Un échangeur complet, permettant aussi les accès depuis et vers Pau, irait en revanche à l'encontre des objectifs recherchés par les cofinanceurs concernant la sécurisation des traversées de centres-villes. En effet, un échangeur complet aurait tendance à attirer du trafic supplémentaire voulant se diriger vers Pau, qui pour cela traverserait les communes situées le long du réseau départemental, notamment Peyrehorade et Sorde-l'Abbaye.

→ **Le trafic**

Des premières études de trafic ont été menées durant les études préliminaires pour contribuer à l'analyse de l'opportunité du projet. Ces études s'appuient sur:

- *les données de comptage de la circulation existante sur l'A64 et sur les routes départementales complétée par des enquêtes «origine / destination»;*
- *les prévisions de trafic issues de différentes sources (hypothèses nationales de croissance du trafic, INSEE, autres projets envisagés...)*
- *les prévisions d'utilisation de l'aménagement en fonction de l'ensemble des données recueillies.*

Elles ont permis de déterminer qu'à la mise en service, le demi-échangeur accueillerait en moyenne 1450 véhicules par jour, dont environ 230 de poids lourds (15 %). En comparaison avec la fréquentation enregistrée sur les autres échangeurs du secteur, ce chiffre correspond à un trafic assez modéré.

La création du demi-échangeur va en outre se faire ressentir de manière non négligeable dans les traversées des tissus urbains de Sorde l'Abbaye et Peyrehorade (RD29) qui verraient leur niveau de circulation diminuer au global d'environ -40% à -45 %, et de -80% pour les poids lourds

L'attractivité de ce nouvel aménagement permettant des échanges plus rapides avec la côte basque pour les habitants de Salies-de-Béarn notamment, un basculement de trafic global d'environ +15% à +20% de l'échangeur de Salies de Béarn vers celui de Carresse-Cassaber est envisagé. Ces mêmes trafics contribueront à majorer ceux circulant actuellement sur la RD17 entre Salies et Carresse-Cassaber. Il est à noter que le réseau départemental existant est adapté à ce niveau de trafic et ainsi que les évolutions à prévoir.

→ **Sur les autres projets mentionnés**

Si la présente concertation concerne exclusivement le projet de création du demi-échangeur de Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye elle est aussi l'occasion de porter à la connaissance de l'État et des collectivités territoriales l'expression de nouveaux besoins formulés par le territoire, en particulier par les utilisateurs quotidiens des réseaux routiers et autoroutiers.

Pour ce qui concerne les projets autoroutiers, on distinguera les projets aujourd'hui programmés de ceux qui ne le sont pas :

1. Les projets programmés

Dans le département des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, la création de ce demi-échangeur est l'un des projets programmés dans l'un ou l'autre de ces départements.

Dans les Landes, un autre projet est actuellement en cours d'étude:

- *la création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade qui a fait l'objet d'une concertation publique fin 2020;*

Dans les Pyrénées-Atlantiques, 2 projets sont également programmés :

- *le demi-échangeur de La Virginie, sur le territoire de la commune d'Orthez ;*
- *l'échangeur de Pau Berlanne.*

Un projet concerne les 2 départements:

- *le complément du demi-échangeur existant A641/RD19 dont la concertation s'est déroulée en avril 2021.*

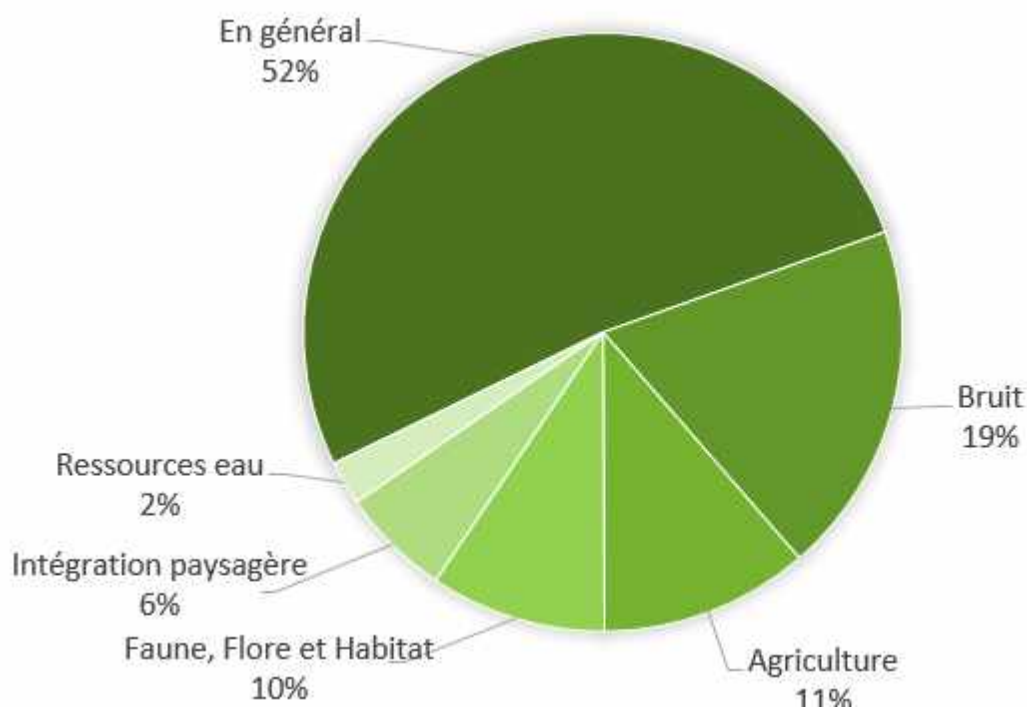
2. Les projets et aménagements non programmés

Il est important de préciser que la création de nouveaux aménagements sur le réseau autoroutier concédé peut être décidé par l'État, sur la base notamment de demandes formulées par les collectivités territoriales, et à partir de premières études confirmant l'opportunité d'un nouvel aménagement et sa faisabilité. Ce processus est présenté dans la réponse au thème n°4 (Calendrier de réalisation et travaux).

Le Maître d'Ouvrage informera les collectivités associées au projet de la demande de déviation du bourg de Cassaber évoquée par certains contributeurs, notamment les signataires de la pétition «Un village en détresse».

Thème 2: Environnement et cadre de vie – 168 avis qui peuvent être classés en 6 sous-thèmes distincts:

- Sous-thème 2-a: environnement et cadre de vie en général – 87 avis
- Sous-thème 2-b: bruit – 32 avis
- Sous-thème 2-c: agriculture – 19 avis
- Sous-thème 2-d: biodiversité – 16 avis
- Sous-thème 2-e: paysage – 10 avis
- Sous-thème 2-g: eau – 4 avis



Ce deuxième thème totalise un peu plus d'un tiers des avis recueillis sur l'ensemble des thèmes et rejoint les principaux objectifs du projet.

La lecture des contributions met en évidence que la préservation de l'environnement et la prise en compte du cadre de vie font partie des préoccupations des contributeurs indépendamment de leur positionnement par rapport à l'opportunité du projet.

C'est sur ce thème que la plupart des contributeurs argumentent leur choix pour l'un des deux scénarios présentés.

→ **Sous-thème 2-a: environnement et cadre de vie en général (87 avis)**

Les contributeurs qui abordent dans leur expression le thème de l'environnement et du cadre de vie en général, plus d'un tiers des 81 contributeurs qui ont émis un avis sur ce thème, font essentiellement référence à la qualité de vie. La plupart estime qu'en permettant au trafic d'accéder plus directement à l'autoroute A64, le projet va contribuer à réduire les nuisances générées dans les centres-bourgs, notamment par les poids lourds.

L'appréciation en faveur du scénario «demi-losange» s'appuie sur son moindre impact sur l'environnement et le cadre de vie, en comparaison avec le scénario «demi-trompette».

Les riverains immédiats du projet (une dizaine) s'inquiètent des impacts induits par le demi-échangeur, sur l'environnement et le cadre de vie en général.

Extraits des contributions:

« Ce projet est utile pour préserver notre environnement et notre qualité de vie. »

« Cet échangeur est absolument nécessaire car il est vraiment insupportable que les habitants de ces jolis villages subissent depuis tant d'années ces nuisances »

« Aucun des 2 scénarios ne respecte le cadre de vie du secteur habité Lestelle et les nuisances provoquées »

→ **Sous-thème 2-b: bruit (32 avis)**

Les 28 contributeurs qui se sont exprimés sur ce thème évoquent essentiellement le bruit généré par le trafic des poids lourds qui empruntent les routes départementales. Près de la moitié d'entre eux se réjouissent des bénéfices induits pour les riverains de la RD33 qui traverse Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade.

L'autre moitié s'inquiète pour les riverains du futur demi-échangeur et pour ceux qui résident en bordure de la route départementale dans le centre-ville de Carresse-Cassaber. La plupart d'entre eux craignent une augmentation du bruit et souhaitent savoir quelles mesures seront prises pour limiter les nuisances sonores quel que soit le scénario retenu.

Extraits des contributions:

« Décharger la D29 qui traverse le village de Sorde l'Abbaye est une absolue nécessité pour la qualité de vie de l'ensemble des habitants du village. D'autant plus que les limitations de vitesse sont très rarement respectées et que les ralentisseurs, certes efficaces, augmentent significativement les nuisances sonores causées par les poids lourds. »

« moins de camions qui traversent ce joli village, qui déforment la route, moins de nuisances sonores... »

« Alors oui pour le projet... mais pensez à boiser et mur anti bruit »

→ **Sous-thème 2-c: agriculture (19 avis)**

Pour la grande majorité des contributeurs qui mentionnent l'agriculture dans leur expression (15 contributeurs) ce sont les scénarios présentés qui sont commentés. Qu'ils soient favorables ou défavorables au projet, tous s'inquiètent de l'impact que le scénario retenu aura sur les terres agricoles situées à proximité du projet.

L'appréciation des 12 contributeurs qui se prononcent en faveur du scénario « demi-losange » s'appuie sur son moindre impact sur l'agriculture.

Plusieurs acteurs du territoire se sont exprimés sur ce thème, les présidents des Chambres d'Agriculture des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, le maire de Carresse-Cassaber, un établissement de chambre d'hôte.

Extraits des contributions:

« ...celui qui ait le moins d'impact sur l'agriculture qui souffre déjà assez des conditions climatiques... »

« ...nous souhaiterions que le choix s'oriente vers la modalité qui impactera le moins l'agriculture »

«Aujourd'hui en pleine crise de pandémie financière et climatique, c'est un projet qui va encore bétonner des hectares de terres agricoles.»

→ **Sous-thème 2-d: biodiversité (16 avis)**

Parmi les 16 avis recueillis sur la biodiversité 5 contributeurs justifient leur préférence pour le scénario «demi-losange» car il est celui qui présente moins d'impact sur la biodiversité. Tous souhaitent que la zone Natura 2000 et le Gave d'Oloron soient préservés.

D'autres contributeurs se positionnent clairement contre tout ce qui peut conduire à impacter la biodiversité, notamment le Gave d'Oloron.

Extraits des contributions:

«À préserver : la zone Natura 2000»

«Privilégier la protection de la faune et de la flore»

«Pitié pour le Gave d'Oloron aux forts potentiels écologiques (pêche aux saumons) etc...»

«Je suis très opposé à ce projet pour la seule raison qu'il risque de mettre en danger l'intégrité du Gave d'Oloron que les poissons migrateurs empruntent pour se reproduire»

→ **Sous-thème 2-e: paysage (10 avis)**

Les avis des 10 contributeurs qui se sont exprimés sur ce thème sont plutôt équilibrés, tant sur l'opportunité du projet que sur les scénarios présentés. La préoccupation commune se concentre sur les mesures d'aménagements paysagers qui seront mises en œuvre pour insérer le projet dans son environnement (plantations d'arbres pour limiter la gêne visuelle par exemple).

Extraits des contributions:

«Très utile pour les habitants de la région, attention néanmoins à végétaliser au maximum les accès»

«De la végétation pour que nous n'ayons le moins possible de gêne visuelle. En espérant que le bien être des habitants soit pris en compte.»

«ce projet impacte fortement les habitants par, entre autre, des nuisances sonores et visuels. Il sera important de mettre en place des solutions telles que ... l'aménagement paysager (arbres...)»

«Faisons en sorte de préserver cet environnement direct de l'échangeur plutôt que d'en faire un no man's land.»

→ **Sous-thème 2-g: eau (4 avis)**

Les 4 contributeurs qui ont donné un avis sur la ressource en eau sont des riverains directement concernés par le futur projet. Ils signalent la présence de ruisseaux ou de baradaux (fossés de drainage) à proximité du projet.

Extraits des contributions:

«Propriétaire des terres agricoles situées ... près du Ruisseau de Labarthe ... sur lesquelles il cultive»

« s'inquiètent de la proximité de la bretelle d'entrée/sortie unique et du nouvel ouvrage, du ruisseau de Péborde où leurs animaux s'abreuvent. »

Réponses du maître d'ouvrage sur le thème 2, environnement et cadre de vie

Pour ce type de projet d'aménagement, les études comprennent un volet réglementaire qui consiste à mettre en œuvre la démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) ». Cette démarche établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps.

En priorité, le maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction. Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers.

Concrètement, dans le cas du projet de création de ces deux nouvelles bretelles, les conditions d'insertion du projet dans l'environnement seront précisées durant les études approfondies qui seront engagées après la concertation publique.

– Les impacts sur le cadre de vie

Dans la zone d'étude, plusieurs bâtis sont situés à proximité du futur demi-échangeur.

Il s'agit essentiellement des maisons d'habitation des lieux dits Labarthe et Labourdasse au sud de l'autoroute et de Péborde, Lestelle et Bareich au nord de l'A64. Les études qui seront engagées après la concertation permettront d'examiner précisément les incidences du projet sur le cadre de vie, plus particulièrement sur les thématiques du bruit et de la qualité de l'air en tenant compte des niveaux de trafic attendus.

Pour cela, sur la base des diagnostics de la situation actuelle, le projet sera modélisé avec les niveaux de trafic attendus. Des simulations réalisées selon les standards réglementaires permettront de définir les incidences potentielles du projet sur la qualité de l'air et sur l'ambiance acoustique. Le cas échéant, des dispositions seront prises en fonction de la réglementation en vigueur qui définit les mesures éventuelles de protection ou de limitation des impacts.

D'autres bâtiments, plus éloignés, sont aussi concernés par le projet : il s'agit des maisons d'habitation qui bordent la route départementale 29, précisément celles qui subissent les nuisances liées au trafic actuel, particulièrement dans les communes de Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade.

Pour ces riverains, les impacts liés au trafic diminueront lorsque le demi-échangeur sera mis en service.

– Les impacts sur l'activité agricole

Les parcelles agricoles situées à proximité immédiate du projet sont essentiellement destinées à la culture de céréales. Les exploitants agricoles seront associés aux prochaines étapes de conception du projet dans le but de minimiser ses impacts potentiels sur le foncier et également sur l'activité agricole.

– Les impacts sur le milieu naturel

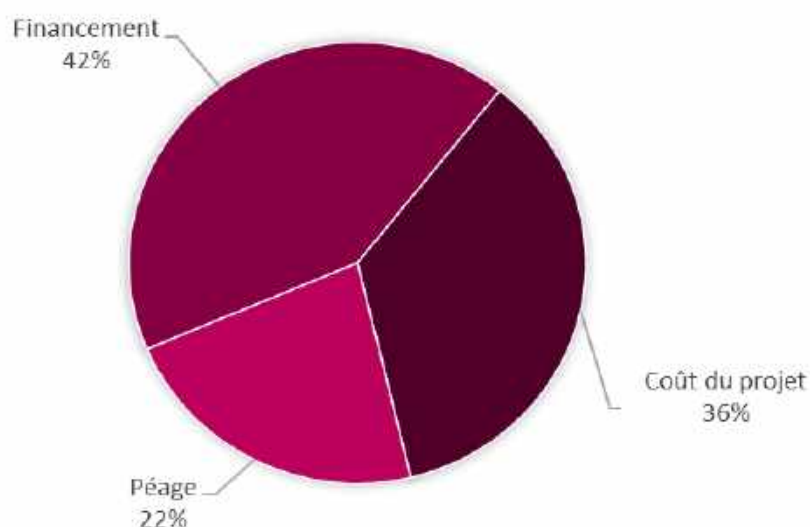
○ La biodiversité :

Des inventaires Faune/Flore/Habitats ont été réalisés dans le cadre des études menées en amont du projet pour identifier l'ensemble des enjeux écologiques de la zone d'étude. Ces inventaires ont montré un milieu à dominante agricole (maïsiculture) présentant différents habitats à enjeux de biodiversité plus ou moins importants selon qu'ils se situent à proximité des cultures ou des cours d'eau (prairies humides, haies, berges boisées, cours d'eau, fossés humides, etc). Des mesures visant à assurer leur préservation seront étudiées dans le projet (réduction des emprises du chantier, débroussaillage hors période de nidification, mise en défens des habitats...).

- *La ressource en eau:*
Afin de protéger la ressource en eau, le projet comprendra la construction de dispositifs d'assainissement dédiés à la collecte et au traitement des eaux de pluie tombées sur les chaussées avant leur rejet dans le milieu naturel.
Le projet prendra en compte la zone Natura 2000, le cours d'eau de Labarthe et le Gave d'Oloron. Des mesures seront mises en place pour réduire ou compenser l'impact sur l'existant.

Thème 3: Financement, coût et péage – 76 avis

Ce troisième thème représente 15% de la totalité des avis émis sur les différents thèmes. 78% des avis sont formulés sur le financement du demi-échangeur (32 avis) et le coût du projet (27 avis). Le sujet du péage est abordé dans 17 avis.



Sur le financement, la plupart des contributeurs demandent à connaître la part financée par chaque cofinancier. D'autres s'interrogent sur le financement réalisé en partie par des «deniers publics» et certains questionnent la participation du Groupe Daniel.

Parmi les 21 contributeurs qui ont émis un avis sur le coût du projet dans leur expression, 3 d'entre eux s'interrogent sur la différence de coût de réalisation entre les 2 scénarios tandis que 7 contributeurs pensent que le scénario n°2 sera moins onéreux à réaliser.

Sur le péage, la majorité des contributeurs craignent que les travaux induisent une augmentation des tarifs des péages.

A noter: La société Mesplés, transporteur pour les carriers et les coopératives agricoles du secteur a apporté sa contribution et indique dans son expression que le nouvel aménagement va contraindre ses chauffeurs à emprunter l'autoroute, ce qui lui engendrera des coûts supplémentaires.

Monsieur le maire de la commune de Carresse-Cassaber notamment s'interroge sur la possibilité d'utiliser une part de l'opération de l'échangeur pour financer un projet communal.

Extraits des contributions:

« en tant que concessionnaire de l'autoroute je trouverais normal que Vinci finance les travaux et se rémunère ensuite sur les droits de péage, ce qui est le but de la concession »

« Quelle est la différence de coût entre les 2 scénarios ? Si on choisit la moins chère, est-ce que « l'argent économisé » peut être utilisé pour traiter Cassaber ? »

« Transports Européens ... la construction d'un échangeur va donc nous obliger à emprunter l'autoroute et donc en payer le coût »

« le projet demi-losange paraît moins onéreux, il ne faut pas construire de nouveau pont »

« Le projet rouge me paraît plus simple et plus direct et donc moins cher. Je vote pour le projet rouge. »

« En rajoutant cet échangeur Vinci augmentera une fois de plus le coût du péage »

Réponses du maître d'ouvrage sur le thème 3: Financement, coût et péage

→ Le financement de l'opération

Le financement de l'opération est assuré dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), par le Département des Landes (5,05 M€HT), le Département des Pyrénées-Atlantiques (2,20 M€HT), la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, (0,35 M€HT), la Communauté de communes du Béarn des Gaves (0,25 M€HT), les sociétés Dragages du Pont de Lescar (Groupe Daniel - 0,40 M€HT) et Cemex (0,20 M€HT), l'État et VINCI Autoroutes (5,05 M€HT).

Le Plan d'investissement autoroutier d'un montant de 385 millions d'euros a été signé par VINCI Autoroutes avec l'État, le 26 janvier 2017. Ce Plan prévoit, pour le réseau VINCI Autoroutes, la réalisation de 22 opérations d'investissement dans les territoires, dont l'aménagement de 16 échangeurs, la création de 3 000 places supplémentaires de covoiturage. Répondant aux demandes exprimées par les collectivités territoriales, étroitement associées au processus d'élaboration des projets, ces investissements doivent contribuer au développement économique des collectivités locales concernées, et permettent d'améliorer les dessertes urbaines et périurbaines, tout en favorisant l'essor des mobilités partagées.

Ces projets seront cofinancés par les collectivités territoriales concernées et par VINCI Autoroutes. Chaque opération fait l'objet d'une convention entre les collectivités concernées et VINCI Autoroutes permettant de définir les conditions de mise en œuvre et de cofinancement.

Dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, 3 opérations ont été intégrées au PIA :

- la création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade, plus d'infos ici ;
- la création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye sur l'A64, objet de la présente concertation ;
- le demi-échangeur La Virginie, sur le territoire de la commune d'Orthez, plus d'infos ici

À ces opérations, s'ajoutent 2 autres projets d'échangeurs en cours d'études dans ces départements. Ils font l'objet de conventions de financement spécifiques en dehors du Plan d'Investissement Autoroutier :

- la transformation de l'échangeur A641/RD19, plus d'infos ici ;
- l'échangeur de Pau Berlanne.

Tous ces projets poursuivent 3 objectifs essentiels :

- renforcer l'accessibilité des territoires;
- sécuriser la traversée des centres-villes et zones d'habitations en orientant le trafic de transit et les poids lourds vers le réseau autoroutier;
- accompagner le développement économique.

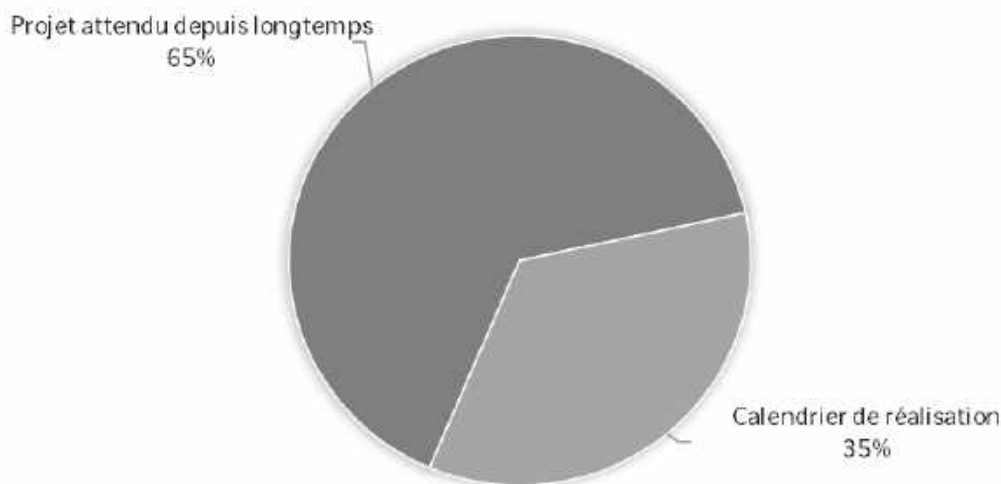
Télécharger le communiqué de presse Elisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire ici

→ Le péage

Comment sont calculés les tarifs de péage ? Existe-t-il des autoroutes "gratuites" ? L'État se prive-t-il des revenus du péage ? Pour démêler le vrai du faux et trouver les réponses aux principales interrogations autour du péage et de ses tarifs, voir l'infographie disponible sur <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/tarifs-peage-explications>

Thème 4: Calendrier du projet – 23 avis

Parmi les 22 contributeurs qui évoquent le calendrier du projet dans leur expression, la majorité (14 contributeurs) manifestent leur impatience de voir le projet se réaliser.



La majorité des 8 contributeurs qui évoquent le calendrier de réalisation du projet dans leur expression, la majorité s'interroge sur les délais des procédures réglementaires et la durée des travaux.

Le gérant d'une activité de loisirs nautiques s'inquiète dans ce cadre de l'impact que pourraient avoir les travaux sur son activité professionnelle tandis qu'une élue manifeste son souhait de voir le projet se réaliser rapidement.

Extraits des contributions:

« Combien de temps va durer ces travaux ? »

« Ce projet est urgent »

« Vivement que ce projet aboutisse »

« Enfin, un projet tant attendu qui pointe le bout de son nez ! »

Réponses du maître d'ouvrage sur le thème 4: Calendrier du projet

Le planning d'un projet d'aménagement autoroutier tel que celui du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye s'articule autour de grandes étapes indispensables à l'engagement des travaux de celui-ci.

La mise au point du projet requiert un partenariat étroit, tant dans sa définition que de son financement, entre l'État concédant, VINCI Autoroutes et toutes les parties prenantes du projet, parmi lesquelles les collectivités territoriales à l'origine de la demande de l'aménagement autoroutier.

- **La première étape** consiste en la réalisation d'études préliminaires qui permettent à VINCI Autoroutes et ses partenaires d'étudier, dans un premier temps, l'opportunité du projet et sa faisabilité. Réalisées après l'accord de l'État concédant, ces études ont pour but d'exposer les enjeux d'aménagement du territoire, les perspectives socio-économiques du secteur, ainsi que l'impact du projet sur l'environnement. Elles présentent et comparent les solutions envisageables pour répondre à l'aménagement à réaliser.

Ce dossier, validé par les partenaires du projet, est présenté aux services de l'État, qui, s'il le juge opportun, peut décider d'engager une nouvelle phase d'étude (le Dossier de Demande de Principe) dont l'objectif est de définir plus finement le programme des scénarios privilégiés. Les modalités de financement du projet sont alors à définir entre VINCI Autoroutes et les co-financeurs du projet, sous l'égide de l'État.

Parallèlement, VINCI Autoroutes, à travers la concertation, porte à la connaissance du public les différentes variantes étudiées, l'informe du coût et du calendrier, ...

Après l'instruction du Dossier de Demande de Principe, l'État peut décider de poursuivre le projet au travers d'une Décision Ministérielle qui établit le scénario à réaliser.

- **La deuxième étape** consiste en la réalisation des études d'avant-projet, au cours desquelles l'implantation du projet est définie ainsi que la plupart de ses composants (altimétrie, équipements de sécurité, système, d'assainissement, etc). Pour cela, des données complémentaires de terrain sont à acquérir:
 - o des relevés topographiques, des mesures acoustiques, des investigations sur les infrastructures existantes, des sondages géotechniques, des levées hydrauliques, etc.
 - o des inventaires faune/flore complémentaires.

Ces données vont permettre d'étudier plus précisément la solution retenue en tenant compte des enjeux du site (environnement humain, naturel), des contraintes techniques (par exemple la présence de réseaux, relief vallonné, nappe d'eau...) afin de proposer la solution qui s'intègre le mieux dans le territoire dans le cadre de la démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) »².

- Sur la base du projet défini à l'avant-projet, **la troisième étape** s'attache à la réalisation des dossiers réglementaires, nécessaires pour obtenir les autorisations de réaliser les travaux (autorisation vis-à-vis de la réglementation environnementale, autorisation d'acquiescer les emprises foncières...). Ces dossiers sont ensuite instruits par les différentes administrations (Préfecture, DDTM3, etc.) qui vérifient la conformité du projet aux règlements en vigueur (Code de l'environnement par exemple) avant de prendre les arrêtés associés. Cette étape obligatoire est gage de la réalisation d'un projet le plus respectueux possible du territoire dans lequel il s'inscrit.

Parallèlement à l'instruction des dossiers réglementaires, VINCI Autoroutes poursuit les études dans une dernière phase dite «Projet» pour définir les modalités de réalisation des travaux, et élabore les dossiers de consultation des entreprises qui réaliseront les travaux.

- **La quatrième étape** est celle de la consultation des entreprises de travaux. Elle comprend un temps de réponse permettant aux entreprises de préparer leurs offres, un temps d'analyse des offres par le maître d'ouvrage et une passation en commission de contrôle préalablement à l'attribution des marchés de travaux aux entreprises retenues. Ce processus réglementé garantit un accès équitable aux marchés de travaux et une égalité de traitement des candidats.

C'est à l'issue de ces quatre grandes étapes que les travaux peuvent débuter. Préalablement au démarrage effectif des travaux, les entreprises se préparent : elles élaborent leur organisation de chantier, commandent tous les matériaux et matériels nécessaires aux travaux, et s'installent à proximité du site des travaux.

Le chantier peut ensuite débuter et va, dans le cas de la construction du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde l'Abbaye, durer 2 ans environ avec plusieurs «lots» de réalisation dont :

² La démarche « Éviter, Réduire, Compenser (ERC) » établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps. En priorité, le maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction. Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers.

³ DDTM: Direction départemental des territoires et de la mer

- Les travaux préalables et le dégagement des emprises (débroussaillage, déplacements éventuels des réseaux, etc)
- Les travaux préparatoires, les terrassements (déblais, remblais), les ouvrages de génie civil
- Les équipements d'exploitation des gares de péage (flots, auvents, bâtiments d'exploitation)
- La signalisation, les équipements de sécurité
- Les aménagements paysagers et les mesures compensatoires éventuelles en faveur de l'environnement
- Les opérations de réception avec les services instructeurs de l'État.

Ces travaux se déroulent sous circulation afin de limiter au maximum la gêne aux usagers. Cela nécessite la mise en œuvre de dispositions particulières pour protéger les automobilistes qui passent à proximité du chantier et les personnes qui travaillent sur le chantier (séparateurs de voies, panneaux de signalisation jaune temporaires, déviations, réduction de voies...).

Pour rappel, le calendrier de l'opération est donné ci-dessous, l'objectif est de mettre en service les nouvelles bretelles en 2025.



4. Conclusion

La concertation publique relative à la création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye a été engagée après une large information du public.

Elle s'est déroulée entre le 22 février et 22 mars 2021.

Le dispositif mis en œuvre pour informer et recueillir l'avis du public, notamment le site Internet du projet a mobilisé le public.

Parmi les 3834 participants, 347 contributions ont été exprimées via les différents canaux mis à disposition (module d'expression disponible sur le site Internet dédié, lettres « T », moments d'accueil du public, urnes de recueil des avis, numéro vert et adresse mail et adresse postale).

UNE MAJORITÉ D'EXPRESSIONS POSITIVES EN FAVEUR DE L'OPPORTUNITÉ DU PROJET

La concertation publique qui s'est déroulée a suscité une forte mobilisation du territoire, aussi bien de la part des habitants des communes desservies que des utilisateurs de l'autoroute A64 et ceux du réseau secondaire.

L'opportunité du projet, la question centrale de la concertation, au travers des objectifs qu'il poursuit et du projet d'aménagement en soi, était au cœur des débats. 31% des participants se sont positionnés à 100% « pour » le projet et 23% favorablement aux objectifs du projet soit un total de 54% des participants qui se sont positionnés positivement sur le projet.

Les contributeurs se sont aussi exprimés sur les deux scénarios d'aménagement qui étaient soumis à la concertation. L'analyse de leurs expressions (98 au total) a montré que le scénario « demi-losange » est largement préféré au scénario « demi-trompette » (86 versus 0).

Ainsi, en cumulant les expressions positives sur l'opportunité et les objectifs du projet et celles sur les scénarios présentés **80% des contributeurs sont favorables au projet**, démontrant que le projet est largement soutenu malgré des questionnements des contributeurs sur certaines fonctionnalités du projet d'aménagement.

DES SATISFACIONS ET DES INQUIÉTUDES SUR LE CADRE DE VIE

Parmi les contributeurs qui se sont exprimés sur le thème du cadre de vie, la majorité sont les bénéficiaires de l'aménagement, principalement les habitants de Sorde-l'Abbaye qui verront leur cadre de vie amélioré lorsque le trafic sera capté par l'A64. Pour eux, le projet aura des conséquences positives sur leur quotidien, en particulier sur la qualité de vie et les nuisances sonores, et certains l'attendent avec impatience.

En revanche, les riverains dont les habitations sont aujourd'hui situées à proximité du projet sont inquiets même si la plupart des personnes qui se sont exprimées ne remettent pas en cause l'opportunité du projet.

Leurs craintes concernent essentiellement l'augmentation de la circulation et ses conséquences sur les nuisances associées comme l'impact sur le bruit, la préservation de l'environnement (Zone NATURA 2000, Gave d'Oloron) et l'agriculture. Certains riverains demandent la mise en place de mesures de protection des habitations.

Des contributeurs habitant notamment le long de la RD17 dans le bourg de Cassaber, expriment aussi des inquiétudes. Estimant que le trafic de poids lourds engendre aujourd'hui de l'insécurité et de nombreuses nuisances, ces contributeurs craignent que le demi-échangeur augmente les circulations, dégradant la situation actuelle.

LA DÉCISION DES COFINANCEURS

En conséquence et en conclusion de cette concertation publique, et au regard de l'analyse multicritère du dossier de concertation, le maître d'ouvrage VINCI Autoroutes proposera aux partenaires cofinanceurs de retenir le scénario « demi-losange » pour mener les études détaillées du demi-échangeur de Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye. Ce scénario, plébiscité par les contributeurs qui ont donné leur préférence pour l'un ou l'autre des scénarios, est celui qui présente le moins d'impact sur les emprises foncières, notamment celles à caractère agricole. En outre, la configuration géométrique des bretelles d'entrée et de sortie permet de limiter l'incidence sur l'organisation de l'activité agricole. Son impact sur le cadre de vie est équivalent aux impacts induits par la solution « demi-trompette » et des mesures peuvent être mises en œuvre pour les réduire. Les impacts sur le périmètre Natura 2000, jugés modérés à ce stade, peuvent être réduits par la mise en place de mesures de préservation.

LES ENGAGEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Après approbation du bilan de la concertation publique par la Préfète des Landes et le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, en appui des conclusions du bilan de la concertation, VINCI Autoroutes va poursuivre les études détaillées du projet qui permettront de déterminer les constituants de l'infrastructure.

Des investigations supplémentaires vont être réalisées pour compléter les premiers diagnostics effectués, afin d'alimenter les études détaillées pour prendre en compte toutes les composantes de l'environnement du projet, dont font partie les habitations riveraines du projet et l'insertion du projet dans le site.

En lien avec la réglementation en vigueur, le maître d'ouvrage mettra en œuvre des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts du projet sur le cadre de vie et le milieu naturel.

En particulier, VINCI Autoroutes et les partenaires cofinanceurs s'engagent à :

- poursuivre les études de conception du projet en tenant compte des expressions locales ;
- étudier et mettre en œuvre les solutions permettant de favoriser l'intégration du projet et préserver la qualité de vie des riverains dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- continuer l'information auprès des riverains concernés afin de présenter les mesures d'accompagnement du projet ainsi que des modalités de réalisation de l'échangeur.

5. Les annexes

Annexe 1 - Arrêté préfectoral	page 3
Annexe 2 - Communiqué de presse	page 7
Annexe 3 - Articles de presse, parutions Web et réseaux sociaux	page 11
Annexe 4 - Liste des parties prenantes destinataires du courrier	page 12
Annexe 5 - Publipostage électronique	page 13
Annexe 6 - Supports de concertation	page 33
Annexe 7 - Contributions	page 70



Arrêté DCPAT-BDLIT n°2021-035

fixant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation avec le public sur le projet de création du demi-échangeur de Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye entre l'autoroute A64 et la route départementale 29 dans les Landes - route départementale 17 dans les Pyrénées-Atlantiques.

La préfète des Landes,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code de l'urbanisme, notamment les articles L.103-2 et R.103-1 ;

VU le code de l'environnement, notamment l'article L.110-1 ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2018-959 du 6 novembre 2018 approuvant des avenants aux conventions passées entre l'État et la société des Autoroutes du Sud de la France (ASF) ;

VU le décret du 30 janvier 2019 portant nomination de Monsieur Eric SPITZ, préfet des Pyrénées-Atlantiques ;

VU le décret du 5 février 2020 portant nomination de Madame Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète des Landes ;

VU le dossier de concertation se rapportant au projet ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient aux préfets de fixer les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ;

CONSIDÉRANT que les modalités de concertation doivent permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions ;

SUR PROPOSITION des Autoroutes du Sud de la France, maître d'ouvrage du projet,

ARRÊTE :

Article 1 : Le projet consiste en la création d'un demi-échangeur entre l'autoroute A64 et la R.D. 29 dans les Landes – R.D. 17 dans les Pyrénées-Atlantiques, à hauteur des communes de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye.

Le projet a pour objectifs :

- d'améliorer la desserte du territoire en facilitant l'accès à l'autoroute A64 ;
- de renforcer la sécurité et le cadre de vie des riverains, en proposant une alternative aux trajets via la R.D.29 ;
- de soutenir le développement économique et touristique en facilitant l'accès au territoire, notamment les communes de Sorde-l'Abbaye et Carresse-Cassaber.

Article 2 : La concertation publique, relative au projet de création du demi-échangeur de Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye entre l'autoroute A64 et la R.D. 29 – R.D.17, se déroulera sur la période du lundi 22 février 2021 au lundi 22 mars 2021.

Article 3 : Durant cette période, le dossier de concertation sera consultable :

- aux heures d'ouverture du public dans les locaux de :

- mairie de Sorde-l'Abbaye : 4 place de l'église - 40300 Sorde-l'Abbaye ;
- mairie de Carresse-Cassaber : 1 rue Darré-Biar - 64270 Carresse-Cassaber ;
- communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans : 156 route de Malhoumic - 40300 Peyrehorade ;
- communauté de communes du Béarn des Gaves : 289 route d'Orthez - 64270 Salies-de-Béarn ;

- sur le site internet du projet : www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com

Article 4 : Des rencontres avec le public seront organisées en présence des représentants de VINCI Autoroutes par l'intermédiaire de huit permanences d'accueil du public :

- en mairie de Sorde-l'Abbaye : 4 place de l'église, 40300 Sorde-l'Abbaye :
 - le mardi 23 février 2021 de 9h00 à 12h00
 - le jeudi 04 mars 2021 de 14h00 à 16h30
 - le mardi 09 mars 2021 de 9h00 à 12h00
 - le jeudi 18 mars 2021 de 14h00 à 16h30
- en mairie de Carresse-Cassaber : 1 rue Darré-Biar, 64270 Carresse-Cassaber :
 - le lundi 22 février 2021 de 13h30 à 17h00
 - le jeudi 04 mars 2021 de 09h00 à 12h00
 - le lundi 08 mars 2021 de 13h30 à 17h00
 - le jeudi 18 mars 2021 de 09h00 à 12h00

Les permanences seront organisées dans le strict respect des règles sanitaires.

- Les moments d'accueil du public pourront également se dérouler par téléphone ou par visioconférence : prendre rendez-vous sur le 05 82 95 09 30 (appel gratuit) permanence 8h00-20h00.

Article 5 : Le public pourra s'exprimer de différentes manières :

- via le formulaire d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition ;

- en ligne sur le site internet du projet :

www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com ;

- par messagerie à l'adresse :

a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com ;

- via la lettre T disponible dans les lieux d'accueil de la concertation et distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Peyrehorade, Sorde-l'Abbaye, Carresse-Cassaber et Salies-de-Béarn, à retourner par voie postale (affranchissement gratuit) ;

- par courrier à l'adresse :

Autoroutes du Sud de la France
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye
22, avenue Léonard de Vinci
33600 PESSAC

- lors des rencontres avec le public dans les mairies de Sorde-l'Abbaye et Carresse-Cassaber en présence des représentants de VINCI autoroutes.

Article 6 : Les modalités de concertation seront communiquées au public par le maître d'ouvrage par voie de presse et par affichage dans les lieux mentionnés à l'article 3 ainsi que dans les mairies des communes concernées. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Landes, ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Article 7 : À l'issue de la concertation, un bilan sera arrêté par la préfète des Landes et le préfet des Pyrénées-Atlantiques. Il présentera le déroulement de la concertation, restituera les échanges ayant eu lieu avec le public, en dressera la synthèse et présentera les suites données par le maître d'ouvrage aux observations du public et leur intégration dans les études détaillées préalables à l'enquête publique, le cas échéant. Ce bilan sera rendu public sur le site internet du projet www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com.

Article 8 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (Villa Noulibos – 50 cours Lyautey – 64010 PAU cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 9 : Le secrétaire général de la préfecture des Landes, la sous-préfète de l'arrondissement de Dax, le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, le sous-préfet de l'arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie, le directeur général de Vinci autoroutes, la directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine, le président du conseil départemental des Landes, le président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la directrice départementale des territoires et de la mer des Landes, le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Mont-de-Marsan, le **09 FEV. 2021**



Cécile BIGOT-DEKEYZER



ERIC SPITZ

Annexe 2 - COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 février 2021

A64 - Création d'un demi-échangeur à Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye : lancement de la concertation publique

VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage du projet, organise une concertation publique portant sur le projet de création d'un demi-échangeur sur l'autoroute A64, à hauteur des communes de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye. Cette concertation va se dérouler entre le lundi 22 février 2021 et le lundi 22 mars 2021. Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, elle doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet. Ses modalités ont été fixées par arrêté préfectoral et, compte-tenu du contexte sanitaire, ont été adaptées pour permettre à chacun de s'exprimer sur les objectifs du projet, les scénarios d'aménagement envisagés et leur comparaison selon leurs conditions d'intégration dans le territoire ainsi que sur les modalités d'information du public actuelles à venir.

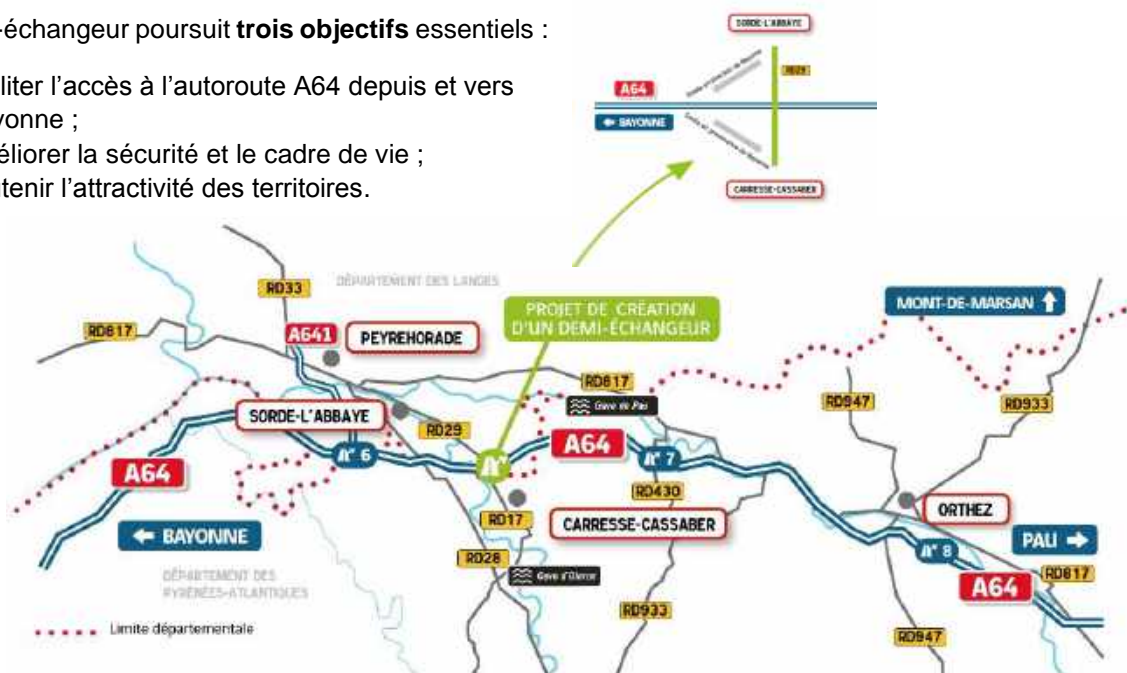
Le projet

Localisation

Le projet consiste à créer un demi-échangeur, c'est-à-dire deux bretelles pour sortir ou entrer sur l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne. Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, entre l'échangeur de Peyrehorade (n°6) et celui de Salies-de-Béarn (n°7), il se déploie sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye.

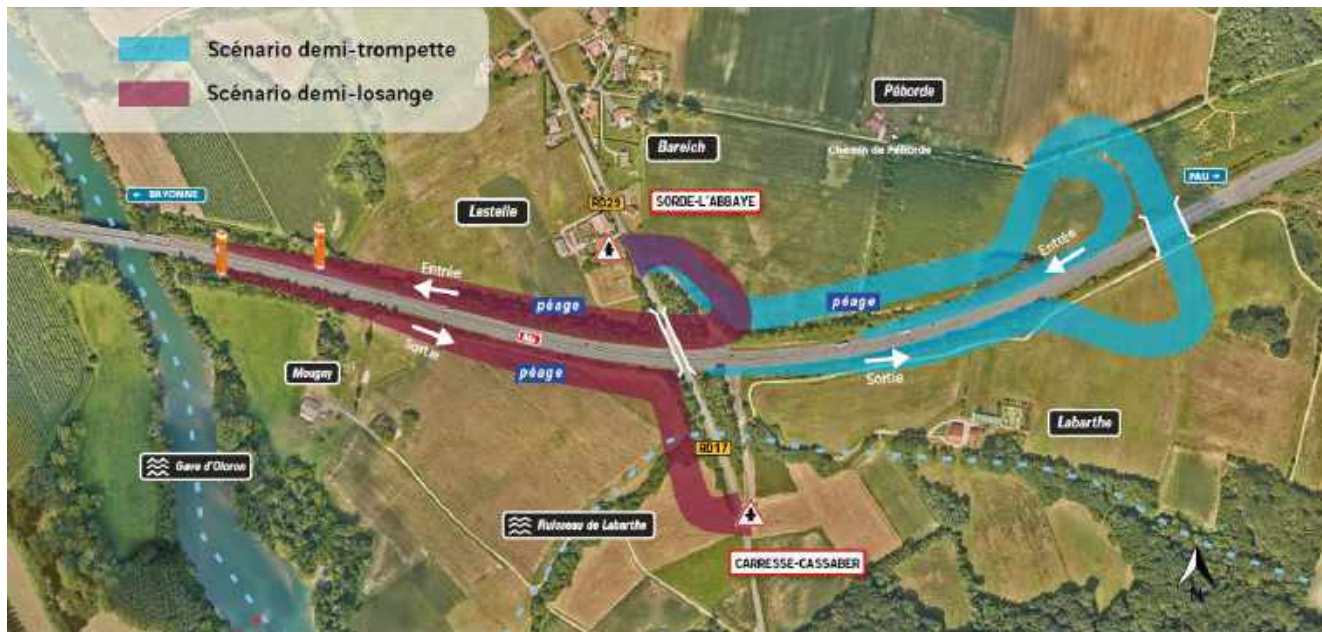
Le demi-échangeur poursuit **trois objectifs** essentiels :

- faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- soutenir l'attractivité des territoires.



Scénarios d'aménagement

Les études approfondies ont permis d'identifier et de comparer deux scénarios aussi bien en termes de géométrie que d'intégration dans l'environnement. Ils sont situés à l'este ou à l'ouest de la RD29.



Financement

Les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et celle du Béarn des Gaves, les sociétés Dragages du Pont de Lescar et CEMEX, l'État et VINCI Autoroutes se sont mobilisés collectivement pour intégrer cette opération au Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), un dispositif conçu pour cofinancer des projets visant à améliorer la desserte des territoires validé par l'État (décret du 8 novembre 2018).

Les objectifs de la concertation publique

La concertation publique est un processus d'information et de dialogue continu qui s'organise tout au long des études et implique les acteurs institutionnels du territoire (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations...) et les personnes directement concernées (riverains, exploitants agricoles, propriétaires...).

La présente concertation doit permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par le Maître d'ouvrage dans l'objectif de contribuer à la réalisation du projet.

Un dispositif de concertation adapté à l'état d'urgence sanitaire

Plusieurs moyens sont à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer sur le projet. Le dispositif a été adapté et renforcé pour faciliter la participation de tous dans le contexte sanitaire :

- **Un document d'information** avec un coupon-réponse préaffranchi sera distribué, dès la première semaine de la concertation dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des communes de Carresse-Cassaber, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salies-de-Béarn.
- **Des expositions sont visitables en mairies de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye ainsi qu'au siège des Communautés de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et du Béarn des Gaves. Des moments d'accueil se dérouleront en mairies de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye**, dans le strict respect des gestes barrières. Ces moments d'accueil s'inscrivent dans l'engagement du maintien de l'accès aux services publics.
- **Les équipes de VINCI Autoroutes ont ouvert un numéro vert** pour permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment, ou par rendez-vous et visioconférence, avec les équipes qui conduisent les études du projet : **05 82 95 09 30**.

- **Un module interactif d'expression** est ouvert sur le site internet du projet www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com

- Chacun pourra également **écrire au Maître d'ouvrage** par courrier ou e-mail :

VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye
22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac
a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com

- Les dossiers de concertation peuvent être envoyés par courrier sur simple demande via la lettre T ou le numéro vert.

Tous les détails du dispositif d'information et de participation sont disponibles sur le site Internet www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com

ou en scannant ce QR Code :



Dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, les investissements autoroutiers se concrétisent

Après la signature des conventions de financement fin 2019 avec les collectivités territoriales, les études sous maîtrise d'ouvrage de VINCI Autoroutes se sont poursuivies activement en 2020 dans l'objectif d'aboutir à la réalisation de 5 nouveaux échangeurs ou demi-échangeurs sur l'autoroute A64 d'ici 2024 à 2026 ;

Trois opérations ont été intégrées au Plan d'Investissement Autoroutier :

- Création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641 / RD817 – 2,4 M€ cofinancés par le Département des Landes, l'État et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : mi 2024
- Création du demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye sur A64 – 13,5 M€ cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté de communes du Béarn des Gaves, les groupes Daniel et Cemex, l'État et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : 2025
- Création du demi-échangeur La Virginie – 9 M€ cofinancés par le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes de Lacq-Orthez et la commune d'Orthez, l'État et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : 2026

Deux autres font l'objet de conventions de financement spécifiques :

- Complément de l'échangeur A641 / RD19 – 6 M€ cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté d'Agglomération Pays Basque, l'État et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : mi 2025
- Création de l'échangeur Pau-Berlanne – 18,55 M€ cofinancés par le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et la Communauté de communes Nord Est Béarn - Objectif de mise en service : 2026

L'ensemble de ces aménagements vise à répondre aux besoins des territoires et des usagers de la route, leur réalisation va permettre de :

- Renforcer l'accessibilité
- Sécuriser le réseau local et les traversées des centres-villes
- Accompagner le développement économique
- Améliorer le cadre de vie

Contacts presse

VINCI Autoroutes : Pierre DESCAMPS - 06 44 36 60 47 pierre.descamps@vinci-autoroutes.com

Préfecture des Landes :

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques :

Annexe 3 - LISTE DES PARTIES PRENANTES DESTINATAIRES DU COURRIER

- Sénateur des Landes
- Sénateur des Pyrénées Atlantiques
- Députés de la deuxième et troisième circonscription des Landes
- Chambre de Commerces et d'Industries des Landes
- Chambre de Commerces et d'Industries Pau Béarn
- Chambre d'Agriculture Nouvelle Aquitaine
- Chambre d'Agriculture des Landes
- Associations environnementales :
 - Amis de la terre Landes
 - Sepanso des Landes
 - Sepanso des Pyrénées Atlantiques

Annexe 4 - PUBLIPOSTAGE ÉLECTRONIQUE

[Voir la version en ligne](#)



Demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye

La concertation publique débute : **Exprimez-vous !**



Cher Monsieur RAGAS,

VINCI Autoroutes organise **une concertation publique** portant sur le projet de création d'un demi-échangeur au carrefour du département des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye, à l'intersection de l'autoroute A64 et de la route départementale 20.



Du 22 février au 22 mars 2021, chacun est invité à s'informer et s'exprimer sur l'opportunité du projet et les scénarios d'aménagement envisagés.

DONNEZ VOTRE AVIS

Pour en savoir plus...

Le projet vise 3 objectifs :

- faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- soutenir l'attractivité des territoires.

Les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arriens et celle du Béarn des Gavés, les sociétés Dragages du Pont de Lescar et CEMEX, l'État et VINCI Autoroutes se sont mobilisés pour intégrer cette opération au Plan d'investissement Autoroutier (PIA), un dispositif conçu pour cofinancer des projets visant à améliorer la desserte des territoires (*décret du 8 novembre 2018*).

[En savoir plus sur ce projet](#)

À bientôt sur vos autoroutes.

Le Service Clients VINCI Autoroutes



D'autres questions ?

N'hésitez pas à consulter notre rubrique [AIDE & CONTACT](#) ou à nous contacter sur vinci-autoroutes.com

Pour vous assurer de recevoir nos e-mails, veuillez ajouter "info@email.vinci-autoroutes.com" à votre carnet d'adresses. Message envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre directement.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement des données à caractère personnel vous concernant à partir du [formulaire](mailto:dpd@vinci-autoroutes.com) ou à l'adresse suivante : dpd@vinci-autoroutes.com. Pour plus d'informations, consultez la rubrique Informatique et Libertés de votre contrat d'abonnement.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

Annexe 5 - SUPPORTS DE CONCERTATION

A64 – PROJET DE CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR
CARRASSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE

Février 2021 - Conception / réalisation / illustrations : **KOMENVOIR** - Crédits photos : Jean-Philippe MOULET



DOSSIER DE
CONCERTATION PUBLIQUE
22 février - 22 mars 2021



VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
22, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

« Cet aménagement essentiel va délester la route départementale RD 29 du trafic de poids lourds, sécuriser les déplacements et renforcer l'attractivité touristique et économique des territoires desservis ».



Cécile BIGOT-DEKEYZER
Préfète des Landes



Éric SPITZ
Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Répondre aux besoins de déplacement des usagers de la route en réalisant des projets en partenariat avec les collectivités territoriales et les sociétés concessionnaires d'autoroutes est l'un des objectifs majeurs du Plan d'investissement autoroutier validé par l'État le 6 novembre 2018.

Ce vaste programme d'investissement comprend, entre autres, la création d'un demi-échangeur permettant de sortir ou entrer sur l'autoroute A64 en provenance ou à destination de Bayonne. Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques au niveau des communes de Sorde-l'Abbaye et de Carresse-Cassaber, cet aménagement est un atout pour nos territoires.

En facilitant l'accès direct à l'autoroute A64, il va délester les routes secondaires du trafic de

passage, sécurisera les déplacements et améliorera le cadre de vie des riverains de la route départementale 29, particulièrement ceux qui vivent dans les centres-bourgs de Sorde-l'Abbaye et de Peyrehorade.

À plus grande échelle, il facilitera les déplacements et contribuera ainsi à renforcer l'attractivité économique et touristique des territoires desservis.

Le plan de financement de cette opération étant désormais arrêté, s'ouvre aujourd'hui le temps de la concertation publique, une étape clé durant laquelle chacun peut s'informer et donner son avis sur le projet.

Nous souhaitons que vous soyez nombreuses et nombreux à participer à cette concertation afin d'aboutir, ensemble, à un projet partagé par le plus grand nombre.



Sommaire

P. 6 à 7

1. Le projet en un coup d'œil

P. 8 à 9

2. La genèse de l'opération

Une attente forte des collectivités territoriales...

...accompagnée par l'État et VINCI Autoroutes

Le financement

Les acteurs

P. 10 à 11

3. Les objectifs du projet

Faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne

Améliorer la sécurité et le cadre de vie

Soutenir l'attractivité des territoires

P. 12 à 19

4. Le projet en détail

Focus sur la démarche de conception

Étude d'opportunité et de faisabilité

Études des scénarios envisagés

P. 20 à 21

5. Participez à la concertation

Votre avis compte !

Les modalités de la concertation

Et après la concertation

P. 22 à 23

6. La poursuite des études

Conception-Réalisation Illustrations : Komenvoir

Crédits photos : Jean-Philippe MOULET.





1. Le projet en un coup d'œil



1 450 véhicules/jour

dont **15%** de poids lourds utiliseront le 1/2 échangeur à la mise en service



2 communes concernées par l'implantation du projet : Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye



13,5 M€ d'investissement



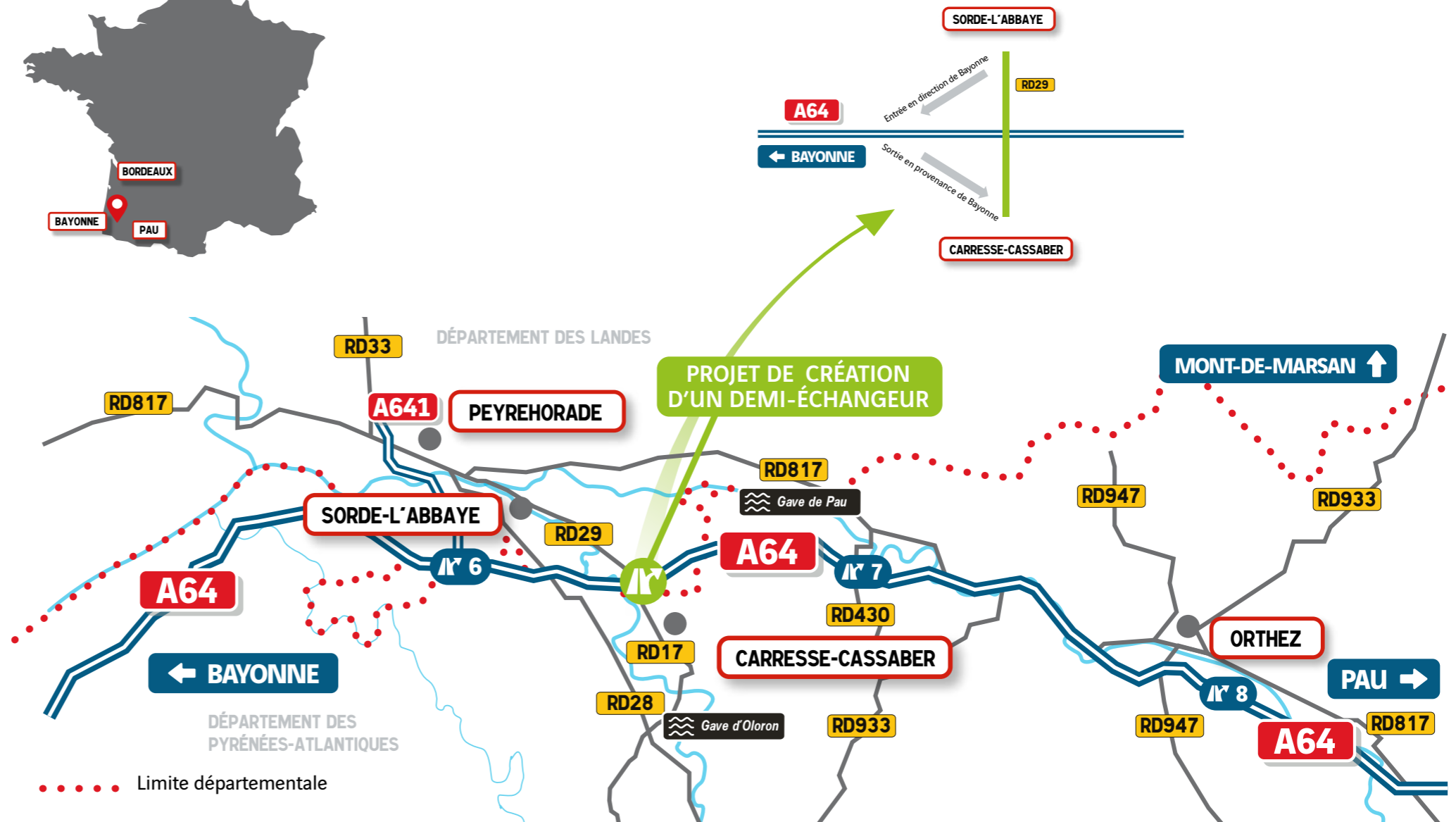
2025 mise en service prévisionnelle



7 cofinanceurs

- Le Département des Landes
- Le Département des Pyrénées-Atlantiques
- La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- La Communauté de communes du Béarn des Gaves
- La société Dragages du Pont de Lescar (Groupe DANIEL)
- La société Cemex
- L'État et VINCI Autoroutes

1 Maître d'ouvrage **VINCI** AUTOROUTES



Le projet consiste à créer un demi-échangeur, c'est-à-dire deux bretelles pour sortir ou entrer sur l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne. Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, entre l'échangeur de Peyrehorade (n°6) et celui de Salies-de-Béarn (n°7), il se déploie sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye.

Préalablement étudié dans le cadre d'échanges réguliers avec les acteurs du territoire, il fait aujourd'hui l'objet d'une concertation publique prévue à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme. Ce temps fort dans l'élaboration du projet vise, sur la base d'éléments complets de présentation de l'opération, à recueillir l'avis de tous sur les objectifs du projet, les scénarios envisagés et leurs conditions d'intégration dans le territoire.

En tant que concessionnaire de l'autoroute A64, VINCI Autoroutes assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet, cofinancé par l'État, le Département des Landes, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté de communes du Béarn des Gaves, les sociétés Dragages du Pont de Lescar (Groupe Daniel) et Cemex.



*Le Maître d'ouvrage définit les objectifs techniques du projet, son budget et son calendrier. Il pilote techniquement et administrativement aussi bien les études que les travaux et assure l'entretien des aménagements réalisés dès la mise en service de l'infrastructure.



2. La genèse de l'opération



Les cofinanceurs



Une attente forte des collectivités territoriales

Le Département des Landes et le Département des Pyrénées-Atlantiques gèrent et exploitent respectivement un réseau routier de 4 300 km et 4 500 km avec le souci permanent d'en améliorer la sécurité et d'y faciliter les déplacements locaux. Les agglomérations de Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade sont traversées quotidiennement par de nombreux poids lourds, occasionnant de fortes nuisances.

C'est pourquoi, dès janvier 2012, les Départements ont officiellement saisi l'État pour la réalisation de ce demi-échangeur, en s'engageant à participer à son financement.

Avec la transformation des demi-échangeurs A641/RD817 et A641/RD19 sur la BARO (Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest), cette opération constitue un ensemble d'aménagements visant à améliorer et sécuriser la circulation dans les secteurs de Peyrehorade et Sorde-l'Abbaye.

La pluralité des cofinanceurs vient illustrer les politiques engagées par les collectivités territoriales qui investissent pour structurer leur territoire, maintenir la qualité de vie des habitants, développer l'attractivité, accompagner les mobilités du quotidien, contribuer à l'équilibre et à l'égalité des territoires.

... accompagnée par l'État et VINCI Autoroutes

En 2015, dans la continuité du processus d'étude et confirmant l'intérêt du projet, l'État a demandé à VINCI Autoroutes d'engager une nouvelle étape d'étude visant à approfondir les caractéristiques techniques du demi-échangeur, d'en estimer le coût et de définir les conditions de financement et de planification.

Le financement

En conclusion de cette deuxième phase d'étude, les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques appuyés par les Communautés de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et du Béarn des Gaves, les sociétés Dragages du Pont de Lescar (Groupe Daniel) et CEMEX, l'État et VINCI Autoroutes se sont mobilisés collectivement pour intégrer cette opération au Plan d'investissement autoroutier (PIA), un dispositif conçu pour cofinancer des projets visant à améliorer la desserte des territoires (décret publié le 8 novembre 2018). La convention de cofinancement du projet a été signée le 7 novembre 2019 par l'ensemble des partenaires (voir ci-contre).

Les acteurs

Les collectivités territoriales

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté de communes du Béarn des Gaves cofinancent le projet de création d'un demi-échangeur sur l'autoroute A64 au niveau des communes de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye. Dans ce cadre, les collectivités territoriales s'assurent que le projet répondra bien aux objectifs de réduction des circulations de transit et de poids lourds dans les centres-bourgs de Peyrehorade et Sorde-l'Abbaye, en favorisant le report des véhicules sur l'autoroute A64 via le futur aménagement.

Les entreprises Dragages du Pont de Lescar et Cemex

À la demande des préfetures des Landes et des Pyrénées-Atlantiques et conscientes de leur responsabilité sociétale à l'égard des impératifs de sécurité routière, les sociétés Dragages du Pont de Lescar (Groupe Daniel) et Cemex Granulats Sud-Ouest ont accepté de participer au financement du projet.

L'État

L'État est l'autorité concédante à laquelle VINCI Autoroutes est liée par un contrat de concession. Il veille au respect des engagements pris par VINCI Autoroutes dans le cadre de ce contrat, en matière d'aménagement, d'entretien et d'exploitation du réseau routier national concédé. Les services de l'État veillent au respect des normes techniques, engagements en faveur de l'environnement, délais de réalisation des travaux...

Ils délivrent les différentes autorisations réglementaires préalables au démarrage des travaux et relatives, notamment, à la préservation de la ressource en eau, à la protection de la biodiversité et à l'archéologie. À l'issue des travaux, c'est également l'État qui valide la mise en service de l'aménagement.

VINCI Autoroutes

Constitué des sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcos et Arcour, VINCI Autoroutes totalise en France 4 443 kilomètres de réseau, 187 aires de services, 266 aires de repos, 323 gares de péage ainsi que 31 parkings dédiés au covoiturage, soit 2 541 places.

VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage du projet, pilote les études et les travaux et, en tant que concessionnaire du réseau autoroutier, assurera la sécurité et l'entretien du futur aménagement.



3. Les objectifs du projet

Faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne

Aujourd'hui, pour aller vers Bayonne les habitants des bassins de vie situés au sud de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et ceux du nord de la Communauté de communes du Béarn des Gaves, sont contraints d'emprunter le réseau départemental sur plusieurs kilomètres pour rejoindre l'autoroute A64 via l'échangeur de Peyrehorade (n°6). Situé à mi-chemin entre l'échangeur existant de Peyrehorade (n°6) à l'Ouest et celui de Salies-de-Béarn (n°7) à l'Est, le futur demi-échangeur va contribuer à améliorer les déplacements du quotidien en facilitant l'accès à l'A64.

Ainsi, les études de trafic démontrent qu'un habitant de Carresse-Cassaber gagnera près de 20 minutes sur un aller/retour vers Bayonne.

Améliorer la sécurité et le cadre de vie

La route départementale 29 traverse les communes de Sorde-l'Abbaye et rejoint la RD 817 à Peyrehorade. Parce qu'elle accueille chaque jour une proportion significative de poids lourds (en moyenne 1 150 véhicules, dont 8% de poids lourds), elle participe à dégrader la qualité de vie des riverains qui subissent certaines nuisances routières.

Alternative aux trajets via la départementale 29, le demi-échangeur va permettre d'améliorer le cadre de vie des riverains, particulièrement ceux qui résident au cœur des bourgs de Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade.



Église abbatiale Saint-Jean-de-Sorde

Soutenir l'attractivité des territoires

Au carrefour de deux départements et à proximité des grands axes reliant des territoires ruraux aux agglomérations de plus grandes tailles comme Dax, Mont-de-Marsan, Pau et la sous-préfecture de Bayonne, le territoire du projet a vu sa démographie augmenter rapidement ces dernières années.

Les villes situées au sud de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et celles situées au nord de la Communauté de communes du Béarn des Gaves vont bénéficier de l'attractivité touristique et économique induite par le futur demi-échangeur, nouvelle porte d'accès à leur territoire.

À proximité immédiate de l'aménagement, Sorde-l'Abbaye et Carresse-Cassaber sont directement concernées par le projet. Elles se caractérisent par des activités variées.

Sorde-l'Abbaye rayonne grâce à de nombreux sites patrimoniaux et monuments historiques inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France. Point d'accueil pour les pèlerins qui empruntent la voie de Tours, l'un des quatre itinéraires jacquaires actuels, l'église abbatiale Saint-Jean-de-Sorde, les vestiges d'un cloître, un monastère reconstruit au XVII^{ème} siècle, l'abbaye de Sorde composent le site remarquable qu'elle détient.

Carresse-Cassaber, à l'origine scindée en deux communes, Carresse et Cassaber qui se sont réunies en 1972, a longtemps été animée par une importante activité liée au bois et à la fabrique de tuiles. Aujourd'hui son développement est essentiellement tourné vers l'agriculture et l'extraction de roches avec deux carriers installés sur la commune.

Avec la proximité du Gave d'Oloron, le territoire du projet accueille aussi des activités touristiques comme le canoë-kayak. La culture du maïs et du kiwi sont aussi très présentes dans le secteur.

La création du demi-échangeur va contribuer à dynamiser une région qui séduit déjà. Plus accessible grâce à la création du demi-échangeur, le territoire et notamment les communes de Sorde-l'Abbaye et Carresse-Cassaber, vont voir leur attractivité touristique et économique renforcée.



4. Le projet en détail

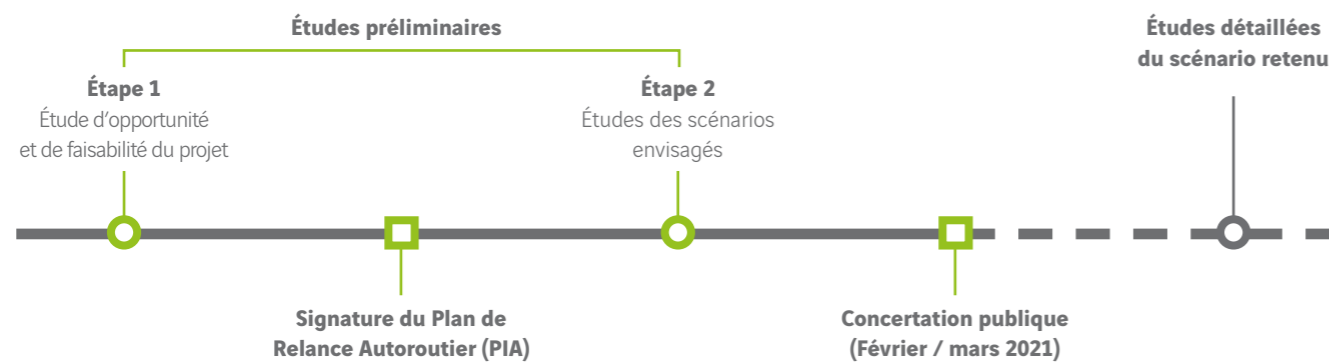


La présentation du projet développée dans ce chapitre est une synthèse des études préliminaires. Les caractéristiques précises du projet seront définies après la phase de concertation.

Focus sur la démarche de conception

Les études préliminaires se sont déroulées en 2 étapes qui ont permis aux partenaires d'étudier l'opportunité du projet et sa faisabilité et, dans ce cadre :

- de définir le site d'implantation du projet, de rechercher des solutions pour l'aménagement à réaliser puis d'envisager des scénarios possibles compte-tenu des contraintes techniques et de leur moindre impact sur l'environnement humain et naturel (étape 1) ;
- d'affiner les études des scénarios envisagés, scénarios présentés aujourd'hui dans le cadre de la concertation publique (étape 2).



À chaque étape les études sont guidées par les contraintes techniques d'une part, et par la limitation des impacts sur l'environnement d'autre part.

→ Les contraintes techniques et géométriques

Le demi-échangeur doit être conçu dans le strict respect de la réglementation applicable aux infrastructures autoroutières qui impose des normes de conception géométrique spécifiques pour répondre aux exigences de confort et de sécurité de ce type d'infrastructure.

→ La nécessaire limitation des impacts du projet sur l'environnement

Dans ce but, des diagnostics sont confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés dans l'objectif de connaître précisément l'environnement direct du projet et de concevoir un aménagement qui permette d'« Éviter, Réduire, Compenser* », les impacts du projet. Un premier diagnostic de cet environnement est proposé dans les chapitres suivants.



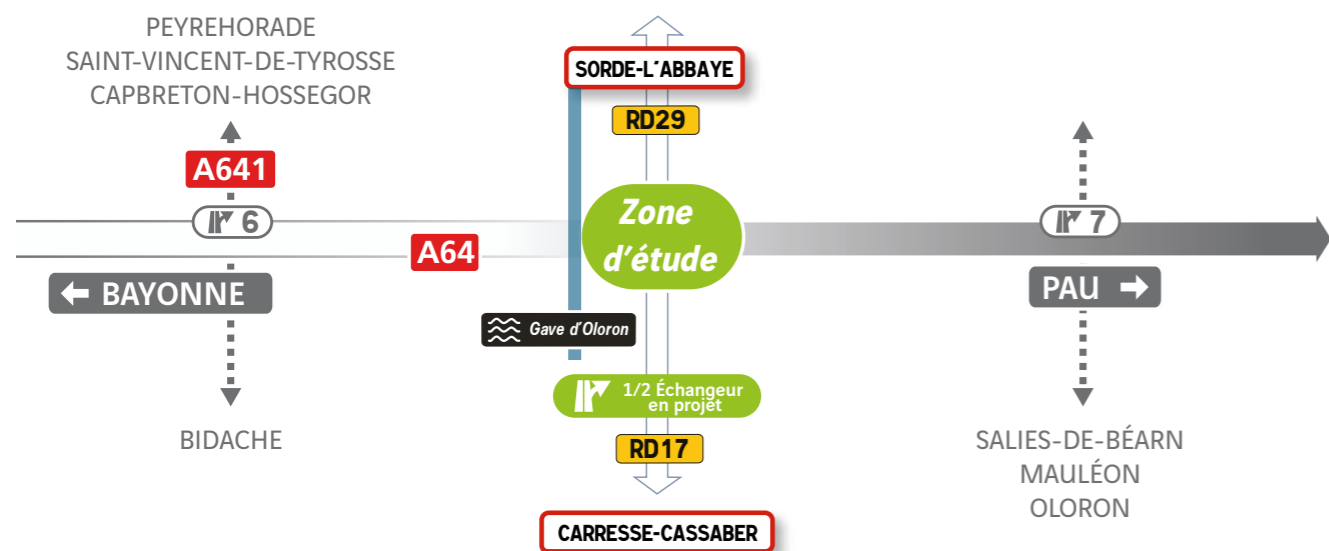
* Éviter, Réduire, Compenser

Cette démarche établie par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et renforcée par le Grenelle de l'environnement répond à une logique en 3 temps. En priorité, le Maître d'ouvrage s'efforce d'éviter les impacts. Si cela n'est pas possible, il cherche à les réduire ou les limiter par des mesures dites de réduction (par exemple : installation de clôtures à maille fine autour du chantier empêchant la petite faune de pénétrer dans les zones en travaux). Enfin, si malgré ces efforts, des impacts résiduels sont constatés, il devra mettre en place des mesures de compensation de ces derniers (par exemple : construction de mares à batraciens).



Étude d'opportunité et de faisabilité

Au regard des objectifs du projet et de l'enjeu premier d'assurer les échanges en provenance et à destination de Bayonne entre l'autoroute A64 et la route départementale RD 29 pour les Landes et la RD 17 pour les Pyrénées-Atlantiques, cette première étape des études préliminaires a permis de valider l'opportunité et la faisabilité de l'aménagement. Dans ce cadre, les études ont pu identifier que le secteur géographique où la départementale franchit l'A64, est le plus pertinent. En effet, en positionnant le demi-échangeur au niveau de l'intersection entre les RD et l'autoroute, le raccordement aux routes départementales est plus direct et la longueur des bretelles reste limitée. De ce fait, les impacts potentiels du projet sur l'environnement sont réduits.

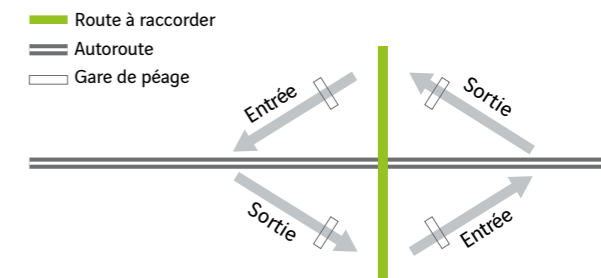


Dans le cadre de ces études, une fois la zone d'implantation du projet déterminée, 2 familles de solutions pour l'aménagement des bretelles ont été imaginées, une famille de solutions dites en « demi-losange » et une famille de solutions dites en « demi-trompette ».

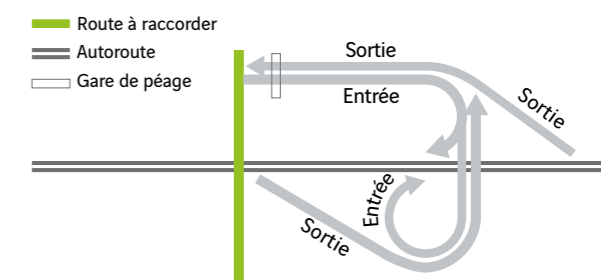


« Demi-losange », « demi-trompette » : quelles différences ?

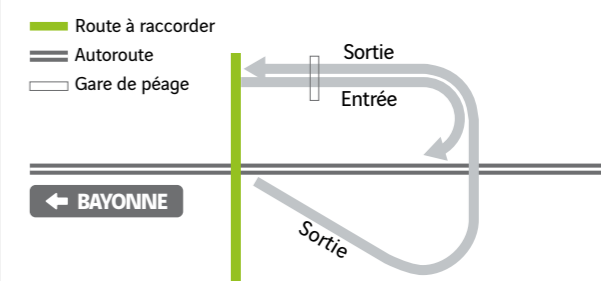
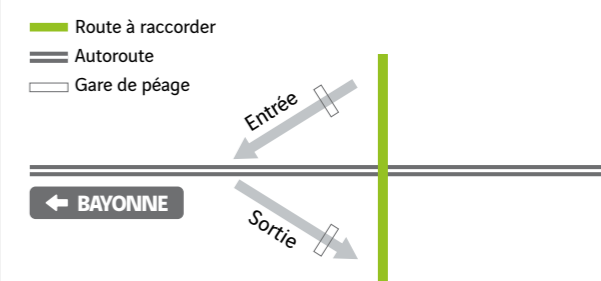
- Un échangeur dit en losange est un échangeur qui comprend quatre bretelles de raccordement à l'autoroute. Deux bretelles en entrée et deux bretelles en sortie. Chaque bretelle est raccordée à la route secondaire par un carrefour et chacune comprend une gare de péage.



- Un échangeur dit en trompette est un échangeur qui comprend également 2 sorties et 2 entrées mais dont les bretelles se rejoignent sur une seule voie à double sens, équipée d'une gare de péage commune à tous les mouvements. Cette solution se raccorde à la route secondaire via un seul carrefour et nécessite la création d'un pont qui enjambe l'autoroute.



- S'agissant du projet, et parce que les études amont ont permis d'établir que le besoin était limité aux déplacements à destination et en provenance de Bayonne, les partenaires ont étudié un demi-échangeur, demi-losange ou demi-trompette, avec 1 bretelle d'entrée et 1 bretelle de sortie.



CONCLUSION

Au total, 11 solutions ont été étudiées au stade des premières études ; 6 pour la famille « demi-losange » et 5 pour la famille « demi-trompette ». Toutes ont été évaluées et comparées selon les critères techniques et environnementaux. Pour chaque famille, l'évaluation a permis de retenir un scénario. Ainsi, les deux scénarios envisagés ont fait l'objet d'études complémentaires afin de mieux appréhender leur incidence sur leur environnement.



Études des scénarios envisagés

Des études complémentaires ont permis d'affiner les deux scénarios envisagés à l'issue de l'étape 1, aussi bien en termes d'intégration dans leur environnement que de géométrie. Ces études s'appuient sur un premier diagnostic de l'environnement dans lequel s'intègrent les scénarios.

Diagnostic de l'environnement du projet

A. Le cadre de vie

Le projet prend place dans un environnement principalement agricole. Dans la zone d'étude, plusieurs bâtis sont situés à proximité du futur demi-échangeur. Il s'agit essentiellement des maisons d'habitation des lieux dits Labarthe et Labourdasse au sud de l'autoroute et de Péborde, Lestelle et Bareich au nord de l'A64. Les études qui seront engagées après la concertation permettront d'examiner précisément les incidences du projet sur le cadre de vie, plus

particulièrement sur les thématiques du bruit et de la qualité de l'air. Pour cela, sur la base des diagnostics de la situation actuelle, le projet sera modélisé avec les niveaux de trafic attendus. Des simulations réalisées selon les standards réglementaires permettront de définir les incidences potentielles du projet sur la qualité de l'air et sur l'ambiance acoustique. Des dispositions seront prises en fonction de la réglementation en vigueur qui définit les mesures éventuelles de protection ou de limitation des

impacts que le Maître d'ouvrage se devra de mettre en œuvre. D'autres bâtiments, plus éloignés, sont aussi concernés par le projet : il s'agit des maisons d'habitation qui bordent la route départementale 29, précisément celles qui subissent les nuisances liées au trafic actuel, particulièrement dans les communes de Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade. Pour ces riverains, les impacts liés au trafic diminueront de manière significative lorsque le demi-échangeur sera mis en service.

B. L'activité agricole

Les parcelles agricoles situées à proximité immédiate du projet sont essentiellement destinées à la culture de céréales. Les exploitants agricoles seront associés aux prochaines étapes de conception du projet, le but étant de minimiser au maximum les impacts potentiels du projet sur le foncier et également sur l'activité agricole.

C. L'environnement naturel

La zone d'étude du projet se situe près du Gave d'Oloron et du marais de Labastide-Villefranche, classés site Natura 2000 et Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), dont l'un des affluents, le ruisseau de Labarthe, traverse le secteur en partie sud.

La faune et la flore

Des inventaires Faune/Flore/Habitats ont été réalisés dans le cadre des études menées en amont du projet et ont montré un milieu à dominante agricole (maïsiculture) présentant différents habitats à enjeux de biodiversité. Par exemple, les prairies humides abritent le Cuivrée des marais, un papillon dont les populations sont fragilisées ; les haies, berges boisées et fourrés accueillent un cortège d'oiseaux comme le Verdier d'Europe ou le Chardonneret élégant ; les cours d'eau et fossés sont favorables aux amphibiens et aux libellules ; les plus vieux arbres sont susceptibles de servir de gîte aux chauves-souris. Des mesures visant à assurer leur préservation seront étudiées dans le projet (réduction des emprises du chantier, débroussaillage hors période de nidification, mise en défens des habitats..).

La ressource en eau

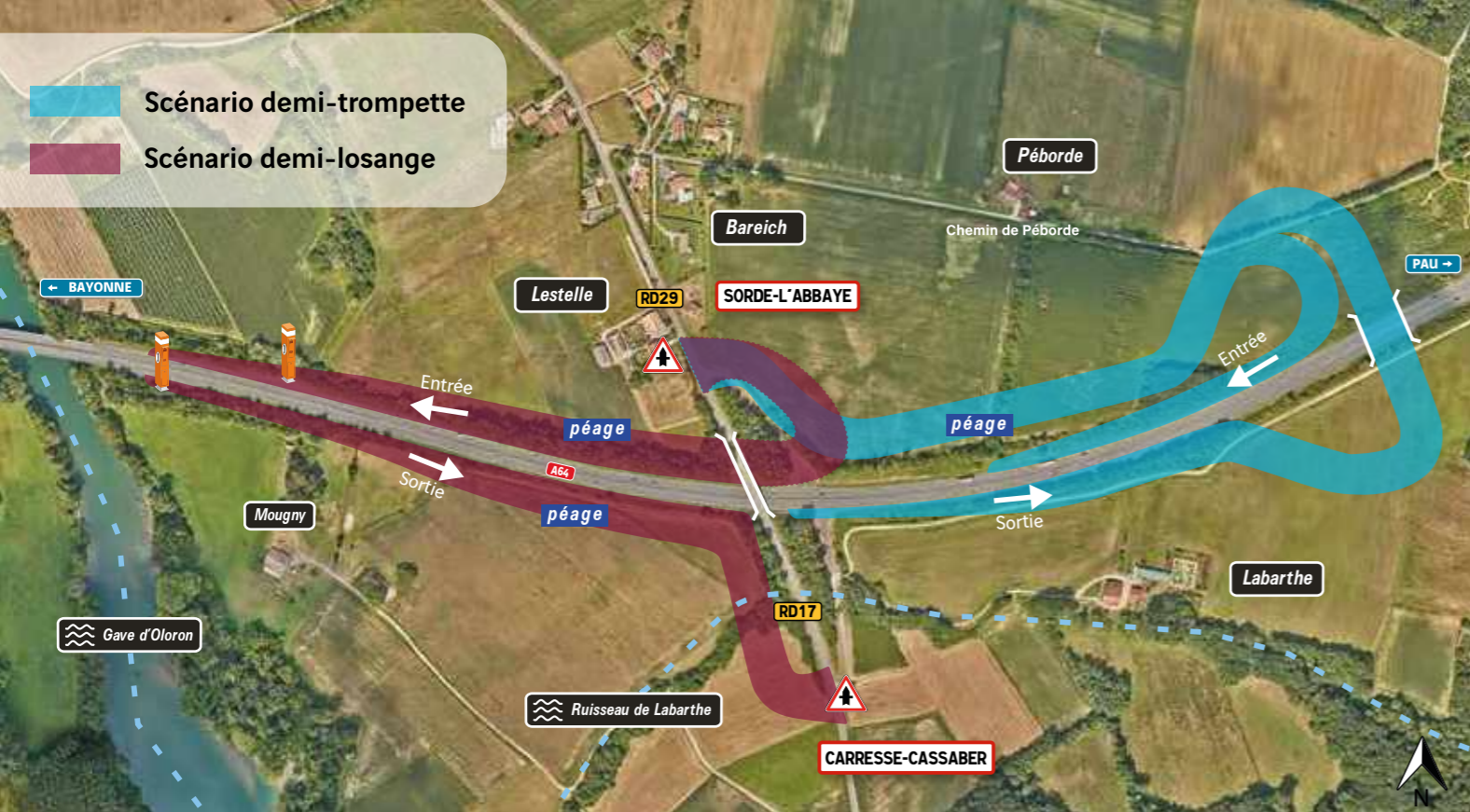
Afin de protéger la ressource en eau, le projet comprendra la construction de dispositifs d'assainissement dédiés à la collecte et au traitement des eaux de pluie tombées sur les chaussées avant leur rejet dans le milieu naturel. Le projet prendra en compte la zone inondable et sera dimensionné pour éviter tout impact sur l'existant.



Le Cuivrée des marais



Le Verdier d'Europe



La comparaison des scénarios envisagés

Le scénario demi-losange

Le demi-échangeur losange est implanté à l'ouest de la RD 29, du côté du Gave d'Oloron. La bretelle d'entrée est connectée à la RD 29 à proximité du hameau de Bareich sur la commune de Sorde-l'Abbaye, au nord de l'autoroute. Son tracé passe sous le pont de la RD 29 où le talus autoroutier est raidi pour pouvoir insérer la bretelle à côté de l'autoroute. La bretelle de sortie franchit le ruisseau de Labarthe, classé zone Natura 2000, avant de se raccorder sur la RD 17 sur la commune de Carresse Cassaber, au sud de l'autoroute. Le raccordement à l'autoroute des deux bretelles est situé à proximité du viaduc du Gave d'Oloron et des postes d'appel d'urgence d'A64.



Le scénario demi-trompette

Le demi-échangeur trompette est implanté à l'est de la RD 29. Le tracé des bretelles se développe sur les terres agricoles de part et d'autre de l'autoroute. Le projet se raccorde à la RD 29 à proximité du hameau de Bareich. Un nouveau pont sur l'autoroute est construit pour permettre à la bretelle de sortie de franchir l'A64 et de rejoindre la gare de péage. Cette configuration nécessite de modifier le chemin de Péborde et la voie latérale au sud de l'autoroute.



Pour identifier un choix préférentiel sur lequel poursuivre les études, ces scénarios ont été comparés selon 4 critères.



Cadre de vie : incidences du scénario sur le bruit, l'air, la santé.



Environnement : incidences du scénario sur l'eau, la faune et la flore.



Agriculture : incidences du scénario sur l'activité agricole aussi bien sur les emprises foncières que sur l'organisation des exploitations.



Fonctionnement A64 : incidences du scénario sur les conditions de circulation sur l'autoroute.

Pour chaque critère, les impacts potentiels des scénarios sont évalués selon trois degrés :

Faible ■ Modéré ■ Fort ■

Critère		Scénario « demi-losange »	Scénario « demi-trompette »
	Cadre de vie	La bretelle d'entrée sur l'A64 est située à proximité du secteur habité au lieu-dit Lestelle.	Le projet concentre l'ensemble des trafics de l'échangeur sur une entrée/sortie unique dans le secteur habité au lieu-dit Lestelle.
	Agriculture	Le projet passe en bordure des parcelles agricoles et limite les acquisitions foncières à environ 2,5 hectares.	Le projet traverse des parcelles agricoles avec un risque de destruction plus important et nécessite 5,3 hectares d'acquisitions foncières.
	Environnement	Une bretelle franchit ponctuellement la zone Natura 2000.	Le projet n'a pas d'incidence directe sur la zone Natura 2000 mais consomme le double de surface d'habitats favorables aux espèces et de zone humide par rapport au scénario demi-losange.
	Fonctionnement A64	Le projet nécessite de modifier l'implantation des postes d'appel d'urgence.	Le projet n'a pas d'incidence sur les postes d'appel d'urgence.



5. Participez à la concertation



Votre avis compte !

La concertation est un processus d'information et de dialogue continu qui s'organise tout au long des études et implique les acteurs institutionnels du territoire (collectivités, administrations, les acteurs économiques, chambres consulaires, associations...) et les personnes directement concernées (riverains, exploitants agricoles, propriétaires...).

Il est marqué par deux temps forts et réglementaires qui engagent le Maître d'ouvrage à informer et permettre l'expression de tous sur le projet : **la concertation publique**, phase actuelle de concertation puis **l'enquête publique**. La présente concertation publique, menée au titre de Code de l'urbanisme doit permettre au public (tout citoyen, du territoire ou non) d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par le Maître d'ouvrage dans l'objectif de contribuer à la réalisation du projet.

La concertation publique au titre de l'article L. 103-2 s'organise entre le **lundi 22 février et le lundi 22 mars 2021**. Les modalités de concertation ont été fixées par arrêté préfectoral après échanges entre les partenaires cofinanceurs, l'État et VINCI Autoroutes.

Les modalités de la concertation

Du **lundi 22 février au lundi 22 mars 2021** tout un chacun est invité à participer à la concertation publique. Exprimez-vous sur : l'opportunité du projet, les scénarios envisagés, leurs caractéristiques techniques et les conditions d'insertion dans l'environnement, les modalités d'information du public actuelles et à venir.

Et après la concertation

Le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation est un document officiel qui présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du Maître d'ouvrage. **Ce bilan, validé par la Préfète des Landes et le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, sera publié sur la page Internet dédiée au projet.** C'est sur la base de ce document que les études détaillées seront engagées afin de définir toutes les caractéristiques du projet.

S'informer :

- Le présent dossier de concertation également disponible sur le site Internet, dans les lieux d'exposition ou adressé par courrier sur demande écrite formulée via la lettre T du dépliant, le formulaire du site Internet ou l'adresse mail
- L'exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public :
 - Mairie de Sorde-l'Abbaye
4 place de l'Église - 40300 Sorde-l'Abbaye ;
 - Mairie de Carresse-Cassaber
1 rue Darré-Biar - 64270 Carresse-Cassaber ;
 - Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade ;
 - Communauté de communes du Béarn des Gaves
289 route d'Orthez - 64270 Salies-de-Béarn
- La page Internet dédiée au projet : www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com
- Les moments d'accueil du public
- Le document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Sorde-l'Abbaye, Carresse-Cassaber, Peyrehorade et Salies-de-Béarn

S'exprimer :

- En ligne : www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com
- Par e-mail : a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com
- La lettre T associée au document d'information distribué dans les boîtes aux lettres à retourner par voie postale (affranchissement gratuit)
- Les formulaires d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition
- Par courrier : VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur
Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye
22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac
- Lors des moments d'accueil du public en présence des représentants de VINCI Autoroutes

En fonction de la situation sanitaire, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence : **prenez rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30** (appel gratuit) permanence 8h-20h.

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences de l'équipe projet :

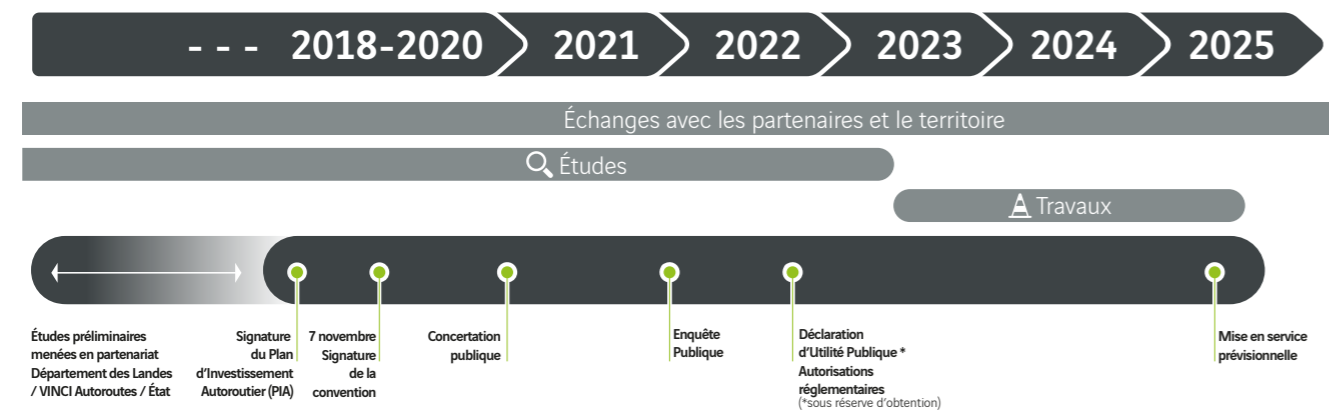
	Lundi 22 février	Mardi 23 février	Jeudi 4 mars	Lundi 8 mars	Mardi 9 mars	Jeudi 18 mars
Mairie de Sorde-l'Abbaye 4 place de l'Église	-	9h - 12h	14h - 16h30	-	9h > 12h	14h - 16h30
Mairie de Carresse-Cassaber 1 rue Darré-Biar	13h30 - 17h	-	9h - 12h	13h30 - 17h	-	9h - 12h



6. La poursuite des études

Les études du projet vont se poursuivre au-delà de la concertation publique afin de mener des investigations supplémentaires pour compléter les premiers diagnostics effectués dans le cadre des études préliminaires et de déterminer précisément l'implantation et les constituants du demi-échangeur à créer (bretelles, gare de péage, raccordements à la route départementale, assainissement, franchissement de cours d'eau, équipements...). Les dossiers constitués durant la phase d'études détaillées seront soumis à l'instruction des services de l'État et des collectivités avant de mener une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

L'objectif est de mettre en service le demi-échangeur en 2025.



→ Le point sur les procédures à venir

Les études plus approfondies, préalables à la déclaration d'utilité publique

Cette phase consiste à mener l'analyse détaillée des impacts de l'aménagement sur divers volets tels que l'environnement, le foncier, les documents d'urbanisme... et à présenter les mesures associées. Ces études permettront au Maître d'ouvrage, VINCI Autoroutes, de constituer un dossier préalable à l'enquête publique qui sera soumis à l'instruction des services de l'État et des collectivités. Cette étape constitue une phase d'échanges et de recueil des avis des partenaires institutionnels avant l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

La Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU)

La mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le projet d'aménagement du demi-échangeur sera réalisée après la concertation et sera présentée dans le cadre du dossier d'enquête publique. Cette procédure doit être réalisée pour :

- adapter ou actualiser les documents d'urbanisme des communes concernées afin qu'ils soient compatibles avec le projet ;
- garantir le plus faible impact possible du projet sur le territoire sans contraindre les orientations des collectivités sur le reste de leur territoire.

Le territoire de la commune de Sorde-l'Abbaye est régi par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Orthe ; celui de Carresse-Cassaber est soumis au Règlement National d'Urbanisme car la commune ne dispose pas de PLU ni de Plan d'Occupation des Sols (POS).

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Celle-ci consiste à présenter le projet au public, sur la base des études approfondies. Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra, prendre connaissance du dossier et formuler des observations. Le commissaire-enquêteur rédigera ensuite un rapport après avoir examiné toutes les observations consignées dans les registres d'enquête puis rendra son avis.

Il reviendra au préfet de décider de la déclaration d'utilité publique du projet et de prendre les arrêtés qui en découlent.



PRIO

20 g
valable jusqu'au
21/05/2021

CONCERTATION PUBLIQUE DEMI ECHANGEUR
CARRESSE CASSABER SORDE L' ABBAYE
AUTORISATION 77744
33609 PESSAC CEDEX

LES ACTEURS

L'État

Propriétaire du réseau, dont il a confié la concession à VINCI Autoroutes, l'État décide de l'engagement de nouveaux projets sur les autoroutes. Avec le Plan d'Investissement Autoroutier, il a fixé le cadre du cofinancement de cette opération. Dans la conduite des études, les services de l'État veillent au respect des normes techniques, des engagements en faveur de l'environnement, des délais de réalisation des travaux et assurent l'instruction des autorisations qui permettront de décider du démarrage des travaux puis de la mise en service.

Les collectivités territoriales

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Département des Landes, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté de communes du Béarn des Gaves cofinancent le projet de création d'un demi-échangeur sur l'autoroute A64 au niveau des communes de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye.

Les entreprises Dragages du Pont de Lescar et Cemex

Conscientes de leur responsabilité sociétale à l'égard des impératifs de sécurité routière, les sociétés Dragages du Pont de Lescar et Cemex Granulats Sud-Ouest ont accepté de participer au financement du projet.

VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage du projet, pilote les études et les travaux et, en tant que concessionnaire du réseau autoroutier, assurera la sécurité et l'entretien du futur aménagement.

ET APRÈS LA CONCERTATION

Le bilan de la concertation

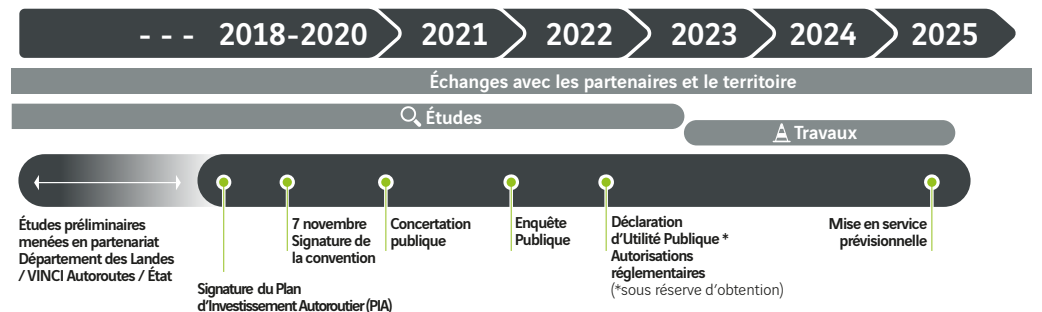
Ce document officiel présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du Maître d'ouvrage.

Validé par la Préfète des Landes et le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, il sera mis en ligne sur la page Internet dédiée au projet.

La poursuite des études

En appui des conclusions du bilan de la concertation, VINCI Autoroutes va mener des investigations supplémentaires pour compléter les premiers diagnostics effectués et de déterminer précisément l'implantation et les constituants du demi-échangeur à créer.

L'objectif est de mettre en service le demi-échangeur en 2025.



VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
Ouest
22, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

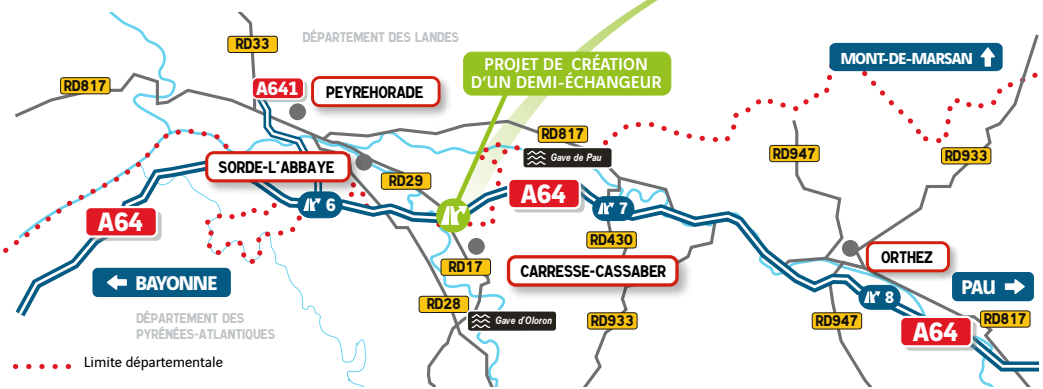


PARTICIPEZ
À LA CONCERTATION
PUBLIQUE

LE PROJET

Localisation

Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, entre l'échangeur de Peyrehorade (n°6) et celui de Salies-de-Béarn (n°7), le projet de demi-échangeur se déploie sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye. Préalablement étudié dans le cadre d'échanges réguliers avec les acteurs du territoire, il fait aujourd'hui l'objet d'une concertation publique prévue à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme.



Objectifs et chiffres clés

- Le projet vise à :
 - faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne ;
 - améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
 - soutenir l'attractivité des territoires.

1 450 véhicules/jour dont **15%** de poids lourds utiliseront le 1/2 échangeur à la mise en service

13,5 M€ d'investissement

7 cofinanceurs

- Le Département des Landes
- Le Département des Pyrénées-Atlantiques
- La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- La Communauté de communes du Béarn des Gaves
- La société Dragages du Pont de Lescar (Groupe DANIEL)
- La société Cemex
- L'État et VINCI Autoroutes

2 communes concernées par l'implantation du projet : Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye

2025 mise en service prévisionnelle

1 Maître d'ouvrage

Scénarios d'aménagement



Les études approfondies ont permis d'identifier et de comparer deux scénarios aussi bien en termes de géométrie que d'intégration dans leur environnement. Ils sont situés à l'est ou à l'ouest de la RD29.

Pour identifier un choix préférentiel sur lequel poursuivre les études, ces scénarios ont été comparés selon 4 critères. Pour chaque critère, les impacts potentiels des scénarios sont évalués selon trois degrés : Faible (vert), Modéré (orange), Fort (rouge).

Critère	Scénario « demi-losange »	Scénario « demi-trompette »
Cadre de vie	La bretelle d'entrée sur l'A64 est située à proximité du secteur habité au lieu-dit Lestelle.	Le projet concentre l'ensemble des trafics de l'échangeur sur une entrée/sortie unique dans le secteur habité au lieu-dit Lestelle.
Agriculture	Le projet passe en bordure des parcelles agricoles et limite les acquisitions foncières à environ 2,5 hectares.	Le projet traverse des parcelles agricoles avec un risque de destructuration plus important et nécessite 5,3 hectares d'acquisitions foncières.
Environnement	Une bretelle franchit ponctuellement la zone Natura 2000.	Le projet n'a pas d'incidence directe sur la zone Natura 2000 mais consomme le double de surface d'habitats favorables aux espèces et de zone humide par rapport au scénario demi-losange.
Fonctionnement A64	Le projet nécessite de modifier l'implantation des postes d'appel d'urgence.	Le projet n'a pas d'incidence sur les postes d'appel d'urgence.

Pour plus d'informations sur l'étude et la comparaison des scénarios, reportez-vous au **dossier de concertation**.

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

La présente concertation est menée au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Elle doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet. Ses modalités sont fixées par arrêté préfectoral.

Du lundi 22 février au lundi 22 mars 2021

S'informer

- Le dossier de concertation
- Le présent document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Carresse-Cassaber, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salies-de-Béarn
- L'exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public :
 - Mairie de Sorde-l'Abbaye : 4 place de l'Église - 40300 Sorde-l'Abbaye ;
 - Mairie de Carresse-Cassaber : 1 rue Darré-Biar - 64270 Carresse-Cassaber ;
 - Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans - 156 route de Mahoumic 40300 Peyrehorade ;
 - Communauté de communes du Béarn des Gaves : 289 route d'Orthez - 64270 Salies-de-Béarn
- La page Internet dédiée au projet : www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com

Échanger avec VINCI Autoroutes Les permanences de l'équipe projet :

	Lundi 22 février	Mardi 23 février	Judi 4 mars	Lundi 8 mars	Mardi 9 mars	Judi 18 mars
Mairie de Sorde-l'Abbaye 4 place de l'Église	-	9h - 12h	14h - 16h30	-	9h - 12h	14h - 16h30
Mairie de Carresse-Cassaber 1 rue Darré-Biar	13h30 - 17h	-	9h - 12h	13h30 - 17h	-	9h - 12h

En fonction de la situation sanitaire, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence : **prenez rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30** (appel gratuit) permanence 8h-20h.

Tous les documents de la concertation sont disponibles sur les lieux d'exposition et en téléchargement via le site Internet du projet : www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com
Recevez le dossier de concertation chez vous par simple retour de la lettre T ci-contre.

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Votre avis compte !
Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....

.....

.....

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

.....

.....

.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....

.....

.....

Autres :

.....

.....

.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

A64 – PROJET DE CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE

FÉVRIER 2021



LE PROJET

Le projet consiste à créer un demi-échangeur, c'est-à-dire deux bretelles pour sortir ou entrer sur l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne. Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, entre l'échangeur de Peyrehorade (n°6) et celui de Salies-de-Béarn (n°7), il se déploie sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye.

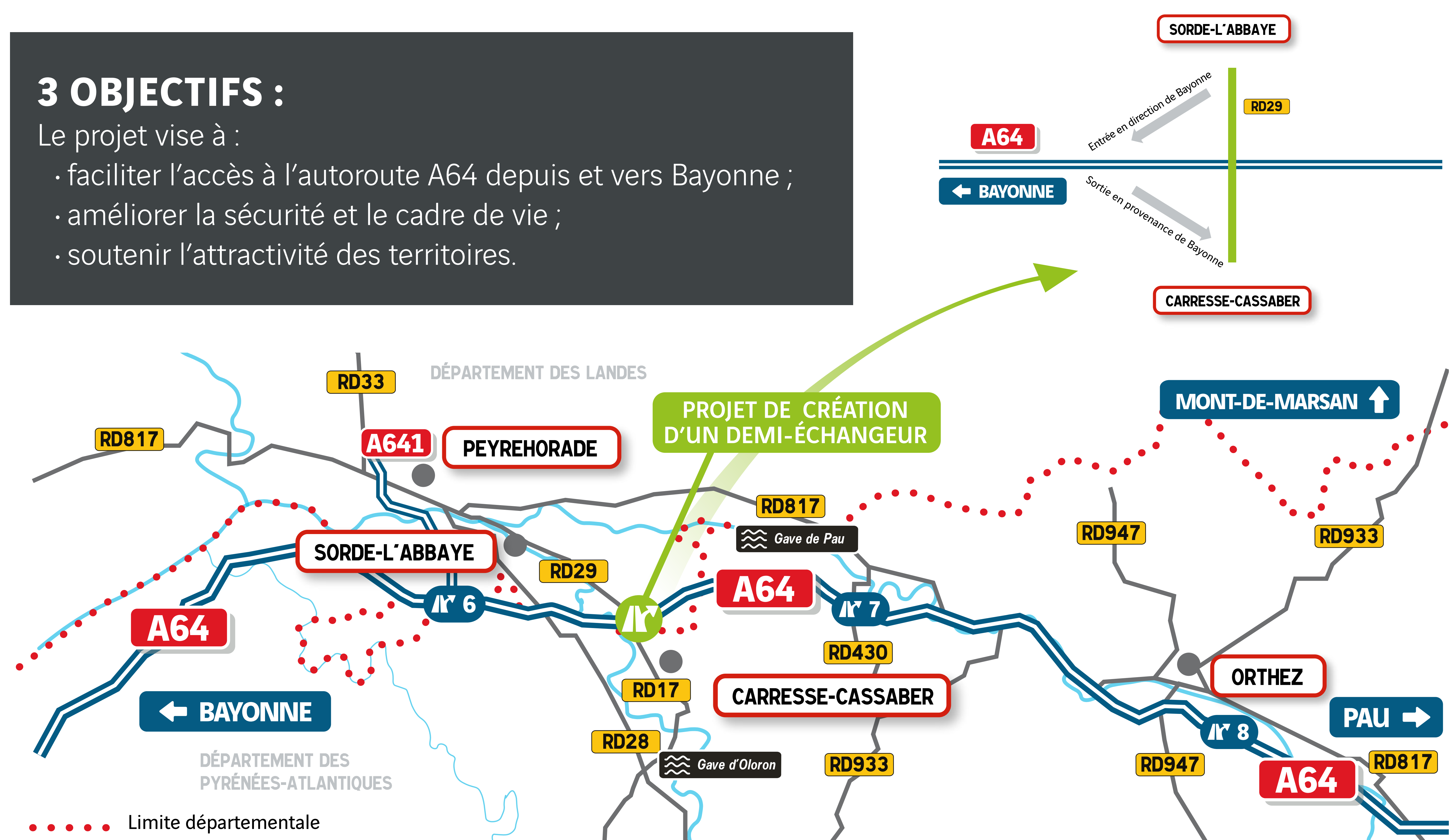
Préalablement étudié dans le cadre d'échanges réguliers avec les acteurs du territoire, il fait aujourd'hui l'objet d'une concertation publique prévue à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme.

Durant 4 semaines, chacun est invité à découvrir le projet, à s'exprimer sur son opportunité, les scénarios envisagés et leurs conditions d'intégration dans le territoire avant que ne s'engagent les études détaillées et la préparation des dossiers réglementaires.

3 OBJECTIFS :

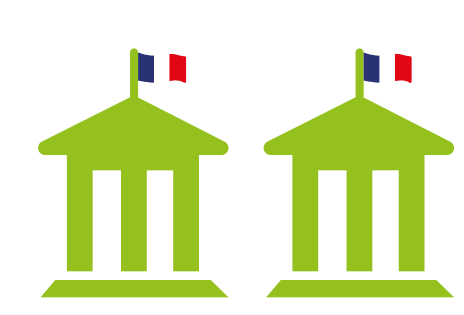
Le projet vise à :

- faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- soutenir l'attractivité des territoires.



1 450
véhicules/jour

dont **15%** de poids lourds utiliseront
le 1/2 échangeur à la mise en service



2 communes

concernées par l'implantation du projet :
Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye



13,5 M€
d'investissement



2025
mise en service
prévisionnelle



7 cofinanceurs

- Le Département des Landes
- Le Département des Pyrénées-Atlantiques
- La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- La Communauté de communes du Béarn des Gaves
- La société Dragages du Pont de Lescar (Groupe DANIEL)
- La société Cemex
- L'État et VINCI Autoroutes

1 Maître d'ouvrage

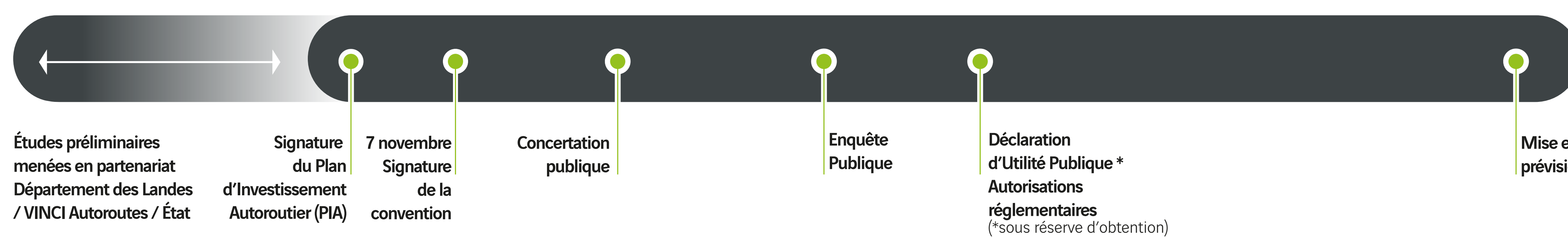


--- 2018-2020 > 2021 > 2022 > 2023 > 2024 > 2025

Échanges avec les partenaires et le territoire

🔍 Études

🏗 Travaux

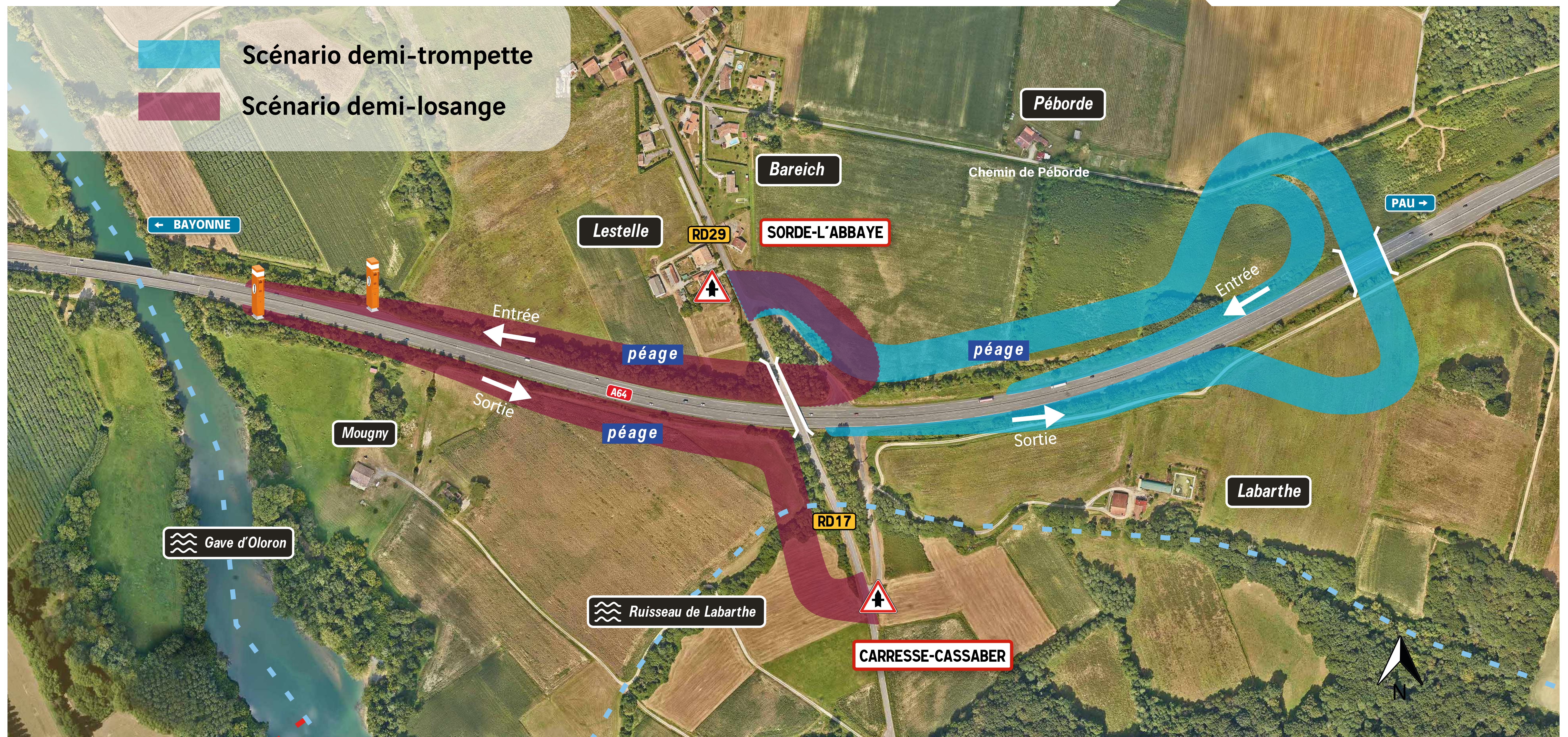


www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com



A64 – PROJET DE CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE

FÉVRIER 2021



LA COMPARAISON DES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT ENVISAGÉS

Les études approfondies ont permis d'identifier et de comparer deux scénarios aussi bien en termes de géométrie que d'intégration dans leur environnement. Ils sont situés à l'est ou à l'ouest de la RD29.

Pour identifier un choix préférentiel sur lequel poursuivre les études, ces scénarios ont été comparés selon 4 critères.



Cadre de vie : incidences du scénario sur le bruit, l'air, la santé.



Environnement : incidences du scénario sur l'eau, la faune et la flore.



Agriculture : incidences du scénario sur l'activité agricole aussi bien sur les emprises foncières que sur l'organisation des exploitations.



Fonctionnement A64 : incidences du scénario sur les conditions de circulation sur l'autoroute.

Pour chaque critère, les impacts potentiels des scénarios sont évalués selon trois degrés :

Faible ■ Modéré ■ Fort ■

Critère		Scénario « demi-losange »	Scénario « demi-trompette »
	Cadre de vie	La bretelle d'entrée sur l'A64 est située à proximité du secteur habité au lieu-dit Lestelle.	Le projet concentre l'ensemble des trafics de l'échangeur sur une entrée/sortie unique dans le secteur habité au lieu-dit Lestelle.
	Agriculture	Le projet passe en bordure des parcelles agricoles et limite les acquisitions foncières à environ 2,5 hectares.	Le projet traverse des parcelles agricoles avec un risque de déstructuration plus important et nécessite 5,3 hectares d'acquisitions foncières.
	Environnement	Une bretelle franchit ponctuellement la zone Natura 2000.	Le projet n'a pas d'incidence directe sur la zone Natura 2000 mais consomme le double de surface d'habitats favorables aux espèces et de zone humide par rapport au scénario demi-losange.
	Fonctionnement A64	Le projet nécessite de modifier l'implantation des postes d'appel d'urgence.	Le projet n'a pas d'incidence sur les postes d'appel d'urgence.

Pour plus d'informations sur l'étude et la comparaison des scénarios, reportez-vous au **dossier de concertation** disponible sur les lieux d'exposition.

www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com

A64 – PROJET DE CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE

FÉVRIER 2021



PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

La présente concertation est menée au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Elle doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet. Ses modalités sont fixées par arrêté préfectoral.

Du lundi 22 février au lundi 22 mars 2021

Exprimez-vous sur : l'opportunité du projet, les scénarios envisagés et leurs conditions d'intégration dans le territoire, ainsi que les modalités d'information du public actuelles et à venir.

S'informer	S'exprimer
<ul style="list-style-type: none"> Le dossier de concertation Le document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Carresse-Cassaber, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salies-de-Béarn La présente exposition installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public : <ul style="list-style-type: none"> Mairie de Sorde-l'Abbaye 4 place de l'Église - 40300 Sorde-l'Abbaye ; Mairie de Carresse-Cassaber 1 rue Darré-Biar - 64270 Carresse-Cassaber ; Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans 156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade ; Communauté de communes du Béarn des Gaves 289 route d'Orthez - 64270 Salies-de-Béarn La page Internet dédiée au projet : www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com 	<ul style="list-style-type: none"> En ligne : www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com Par e-mail : a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com La lettre T associée au document d'information Les formulaires d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition Par courrier : VINCI Autoroutes Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest Concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber /Sorde-l'Abbaye 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences* de l'équipe projet :

	Lundi 22 février	Mardi 23 février	Jeudi 4 mars	Lundi 8 mars	Mardi 9 mars	Jeudi 18 mars
Mairie de Sorde-l'Abbaye 4 place de l'Église	-	9h - 12h	14h - 16h30	-	9h > 12h	14h - 16h30
Mairie de Carresse-Cassaber 1 rue Darré-Biar	13h30 - 17h	-	9h - 12h	13h30 - 17h	-	9h - 12h

*Permanences organisées dans le strict respect des règles sanitaires

En fonction de la situation sanitaire, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence :
prenez rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30
(appel gratuit) permanence 8h-20h.

Tous les documents de la concertation sont disponibles sur les lieux d'exposition et en téléchargement via le site Internet du projet :
www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com

www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com

Partenaire de tous les acteurs de la mobilité, VINCI Autoroutes investit durablement dans les territoires.

Sur votre territoire, 3 projets sont engagés en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales pour :

- renforcer l'accessibilité des territoires ;
- sécuriser la traversée des centres-villes en orientant les poids lourds vers le réseau autoroutier ;
- accompagner le développement économique.



ÉCHANGEUR A64/RD817 : CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles

2,4 M€ cofinancés par



Objectif de mise en service : mi-2024

A64/RD19 : COMPLÉMENT DE L'ÉCHANGEUR

6 M€ cofinancés par



Objectif de mise en service : mi-2025



A64 : CRÉATION DU DEMI-ÉCHANGEUR CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE

13,5 M€ cofinancés par



Objectif de mise en service : 2025

“ Des projets pour répondre aux besoins de mobilité au quotidien ”

Partenaire de tous les acteurs de la mobilité, VINCI Autoroutes investit durablement dans les territoires.

Sur votre territoire, 3 projets sont engagés en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales pour :

- renforcer l'accessibilité des territoires ;
- sécuriser la traversée des centres-villes en orientant les poids lourds vers le réseau autoroutier ;
- accompagner le développement économique.



A64 : CRÉATION DU DEMI-ÉCHANGEUR CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE

13,5 M€ cofinancés par



Objectif de mise en service : 2025

A641/RD19 : COMPLÉMENT DE L'ÉCHANGEUR



6 M€ cofinancés par



Objectif de mise en service : mi-2025



A64 : CRÉATION DU DEMI-ÉCHANGEUR LA VIRGINIE

9 M€ cofinancés par



Objectif de mise en service : 2026

“ Des projets pour répondre aux besoins de mobilité au quotidien ”

www.a64-amenagement.com

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE & PRESSE TÉLÉVISUELLE

La République des Pyrénées :

- 18 février 2021 – « Échangeurs sur l'A64 : une concertation pour le projet de Carresse-Cassaber »
« Ouest Béarn : le demi-échangeur de Carresse - Cassaber se dévoile, la Virginie présentée d'ici l'été »
- 18 mars 2021 – « Échangeurs de l'Ouest Béarn : la concertation s'achève à Carresse, la Virginie d'Orthez attendue d'ici l'été »



La République des Pyrénées
ACCUEIL SOCIÉTÉ TRAVAUX

TRAVAUX

Echangeurs sur l'A64 : une concertation pour le projet de Carresse-Cassaber

Facebook Twitter Email



Les deux scénarios en balance à Carresse-Cassaber
D.J.

PUBLIÉ LE 18 FÉVRIER 2021 À 12H46, MODIFIÉ À 13H52.

Elle va se dérouler du 22 février au 22 mars. Le projet doit voir le jour en 2025

Dans le cadre des projets d'aménagement de nouveaux échangeurs sur l'A64, l'Etat ouvre une concertation publique pour le projet de demi-échangeur à hauteur de Carresse-Cassaber, près de Salles-de-Béarn, mais aussi dans la commune landaise voisine Sorde-l'Abbaye.

Cette concertation va se dérouler du lundi 22 février au lundi 22 mars.

Plusieurs moyens seront notamment à disposition du public pour s'informer et s'exprimer sur le projet. A savoir un document d'information avec coupon-réponse préaffranchi distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Carresse, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salles.

Par ailleurs, des expositions seront proposées dans les mairies de Carresse et Sorde mais aussi au sein des sièges des Intercommunalités du Béarn des Gavès, à Salles, et du Pays d'Orthe, à Peyrehorade.

Un site internet

Enfin, Vinci Autoroutes ouvre un numéro vert (05.82.95.09.30) afin de permettre à chacun de s'exprimer alors qu'un module d'expression sera également disponible sur le site internet du projet www.a64echangeur-carresse-cassaber.com. **Chacun enfin pourra écrire au maître d'ouvrage.** De quoi pouvoir trancher entre les deux scénarios en balance.

D'un montant de 13,5 millions d'euros, le projet réunit plusieurs financeurs et doit voir le jour en 2025.

Ouest Béarn : le demi-échangeur de Carresse -Cassaber se dévoile, la Virginie présentée d'ici l'été

Chez le concessionnaire autoroutier Vinci, les scénarii d'aménagement pour la création des demi-échangeurs de Carresse-Cassaber et d'Orthez – La Virginie commencent à prendre tournure.

Au point de pouvoir envisager désormais de présenter au public les grandes lignes des deux projets de l'Ouest Béarn inscrits au plan national d'investissement autoroutier lancé en 2018.

Carresse ouvert à l'horizon 2025

Du lundi 22 février au lundi 22 mars, une première concertation publique est ainsi organisée pour l'échangeur de Carresse par le concessionnaire et les préfetures des Landes et des Pyrénées-Atlantiques (lire ci-dessous). L'occasion de « permettre à chacun de s'exprimer sur les objectifs du projet et les scénarios d'aménagement envisagés ». Ces retours serviront à alimenter la réflexion avant la rédaction du projet définitif. Lequel sera soumis à une enquête publique dans le cadre de la procédure habituelle de déclaration d'utilité publique. Pour mémoire, la mise en service du demi-échangeur situé entre Carresse et Sorde-l'Abbaye est annoncé à l'horizon 2025. Son coût est annoncé à 13,5M€ HT, avec un cofinancement attendu des Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, les communautés du Pays d'Orthe et du Béarn des Gaves et les groupes Daniel et Cemex. Sans oublier l'État via Vinci et le portemonnaie des usagers : dans le cadre du plan de relance autoroutier, le concessionnaire s'est pour mémoire engagé avec pour contrepartie une révision du barème des péages, accordée par l'État.

Pour le demi-échangeur de la Virginie, les études préliminaires sont presque aussi avancées. « La date pour la concertation n'a pas encore été arrêtée. Mais normalement, elle sera organisée avant l'été », indique Pierre Descamps, responsable de la communication chez Vinci Autoroutes.

Virginie : l'objectif 2026 « préservé »

Si le dispositif de consultation s'annonce similaire à celui mis en place pour Carresse (voir plus bas), il est en revanche encore trop tôt pour s'avancer sur le nombre de variantes d'aménagement qui pourraient être présentées à cette occasion. « On a plusieurs solutions étudiées. Après, à la concertation., soit on présentera la démonstration de la solution préférentielle, soit on considère qu'il y a un questionnement ouvert entre plusieurs solutions. Ce n'est pas encore finalisé : on a encore des éléments de comparaison technique en cours », explique le cadre de Vinci.

Quelle que soit la solution retenue, les accès à l'autoroute existants ne seront pas réutilisés, comme nous le révélions dès l'été 2019.

« Ces entrées de service ne sont pas aux normes autoroutières d'aujourd'hui. On est non loin de là dans les études, en terme d'emprise... Mais on est bien sur la création de nouvelles bretelles », explique Pierre Descamps. Des accès qui seront dotés de gares de péage. Le tout pour un coût global estimé à 9M€ HT – 11,3M€ avec les charges d'exploitation – répartis entre le Département (2,95M€ HT, 26 %), la CC Lacq-Orthez (1,8M€, 16 %), la Ville (900 000€, 8 %) et l'État et Vinci via la révision du barème des péages (5,65M€, 50 %). « L'objectif d'une mise en service en 2026 est préservé », assure Pierre Descamps.

Demi-losange ou demi-trompette: deux scénarii pour Carresse

À partir du lundi 22 février et jusqu'au 22 mars, les riverains de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye auront l'occasion de dire s'ils sont plutôt favorables à un diffuseur en « demi-losange » ou en « demi-trompette ». À l'occasion de la concertation publique organisée par l'État et Vinci, deux scénarii d'aménagement à l'est et à l'ouest de la RD29 seront en effet présentés. Une phase d'échanges avec le public qui sera toutefois organisée d'une manière un brin différente de l'accoutumée, Covid oblige.

« Plusieurs moyens sont à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer », annoncent les organisateurs. « Un document d'information avec un coupon-réponse préaffranchi sera distribué dès la première semaine de la concertation dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des communes de Carresse-Cassaber, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salies-de-Béarn », indiquent-ils. Des expositions seront aussi mises en place dans les mairies de Carresse et Sorde ainsi qu'aux sièges des CC du Pays d'Orthe et du Béarn des Gaves. Les équipes de Vinci ont également ouvert un numéro vert (05 82 95 09 30) pour « permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment, ou par rendez-vous et visioconférence, avec les équipes qui conduisent les études ». Enfin, un « module interactif d'expression » est ouvert sur le site internet du projet www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com. À noter que les dossiers de concertation « peuvent être envoyés par courrier sur simple demande via la lettre T ou le numéro vert » ainsi que sur demande à l'adresse a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com.

Demi-losange ou demi-trompette: deux scénarii pour Carresse

À partir du lundi 22 février et jusqu'au 22 mars, les riverains de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye auront l'occasion de dire s'ils sont plutôt favorables à un diffuseur en « demi-losange » ou en « demi-trompette ». À l'occasion de la concertation publique organisée par l'État et Vinci, deux scénarii d'aménagement à l'est et à l'ouest de la RD29 seront en effet présentés. Une phase d'échanges avec le public qui sera toutefois organisée d'une manière un brin différente de l'accoutumée, Covid oblige.

« Plusieurs moyens sont à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer », annoncent les organisateurs. « Un document d'information avec un coupon-réponse préaffranchi sera distribué dès la première semaine de la concertation dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des communes de Carresse-Cassaber, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salies-de-Béarn », indiquent-ils. Des expositions seront aussi mises en place dans les mairies de Carresse et Sorde ainsi qu'aux sièges des CC du Pays d'Orthe et du Béarn des Gaves. Les équipes de Vinci ont également ouvert un numéro vert (05 82 95 09 30)

pour « permettre à chacun de s'exprimer et d'échanger à tout moment, ou par rendez-vous et visioconférence, avec les équipes qui conduisent les études ». Enfin, un « module interactif d'expression » est ouvert sur le site internet du projet www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com. À noter que les dossiers de concertation « peuvent être envoyés par courrier sur simple demande via la lettre T ou le numéro vert » ainsi que sur demande à l'adresse a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com.



<https://images.larepubliquedespyrenees.fr/2021/02/18/602eaf5aa43f5e46758e8a98/golden/les-actuelles-entrees.jpg>



<https://images.larepubliquedespyrenees.fr/2021/02/18/602eba2fa43f5e492f8e8a94/golden/1000x625/le-cout-du-projet-de.jpg>



ARTICLE NUMÉRIQUE

Echangeurs de l'Ouest Béarn : la concertation s'achève à Carresse, la Virginie d'Orthez attendue d'ici l'été



L'équipe projet des Autorités du sud de la France (ASF), groupe Vinci a assuré plusieurs permanences dans les mairies de Sorde-l'Abbaye et de Carresse-Cassaber afin de présenter les deux scénarii d'aménagement envisagés autour de l'axe routier de la RD17-1302K.

© S. H.

PAR A.R. - PUBLIÉ LE 10 MARS 2021 À 22h24



La concertation publique consacrée au projet de demi-échangeur de Carresse-Cassaber jusqu'au 22 mars suscite l'intérêt du public. Un dispositif similaire sera reconduit « avant l'été » pour le projet orthésien de la Virginie.

Une page web dédiée à la concertation avec schémas, vues aériennes et plateforme de recueil d'expression. Mais aussi des fascicules distribués dans les boîtes aux lettres, des expositions, des permanences d'information... Pour nourrir le débat autour des enjeux du projet de demi-échangeur sur l'A64 entre Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye, les équipes de Vinci ont déployé un dispositif conséquent depuis un mois et le début de la phase de concertation publique, ouverte jusqu'au 22 mars. Un processus qui tend désormais les bras à la Virginie, l'autre projet ouest-béarnais inscrit au plan d'investissement autoroutier. Si les dates de cette phase d'échange n'ont pas encore été officialisées pour la sortie à l'ouest d'Orthez, Vinci prévoit un menu équivalent. Sa tenue est annoncée « avant l'été ».

« Bonne participation »

« On a une belle participation. Le public a une bonne compréhension de l'aménagement », constate Katia Nedlic, responsable du pôle conduite d'opérations aux AST, rencontrée jeudi lors de l'ultime permanence organisée à Carresse. Elle ne se risquera toutefois pas à détailler la teneur des contributions concernant le projet lando-béarnais estimé à 13,5ME HT. Et pour cause : il s'agit de ne pas « court-circuiter » la procédure. Le bilan doit en effet être validé par les préfets des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Son bouclage est prévu « pour la fin du printemps » : la synthèse sera ensuite rendue publique sur la page web (1) dédiée à l'opération et nourrira dans la foulée les études d'approfondissement.

Les travaux d'ici 3-4 ans

Lesdites études terminées, le projet définitif sera ensuite soumis à nouveau à la population. L'enquête publique, passage obligé avant la déclaration d'utilité (DUP), est ainsi attendue pour Carresse-Cassaber vers le « 2^e semestre 2022 ». À l'issue de ce parcours, selon le calendrier prévisionnel, la phase travaux démarre ensuite en 2023, pour une mise en service vers 2025. Un parcours qui attend aussi la Virginie estimée à 9M€ HT. Avec toutefois un décalage de quelques mois : l'ouverture y est attendue pour 2026.

Si les représentants des ASF s'en tiennent à la réserve de rigueur, les avis anonymisés publiés sur la plateforme(1) permettent toutefois de prendre la température. Sans surprise, l'évacuation d'une partie du trafic de l'axe Sorde-Salies a ses fans. Selon les estimations des ASF, « 1 450 véhicules dont 15 % de poids lourds » utiliseraient chaque jour le futur demi-diffuseur. Un argument qui promet d'avoir aussi de l'écho autour d'Orthez, où les ASF voient passer à la Virginie « 4800 véhicules par jour, dont 350 poids lourds ».

Paroles d'internautes

« Plus il y a d'autoroute, plus de sécurité il y a. Je suis 100 % pour », résume un internaute, rejoint par plusieurs autres sur ce thème. « Je suis très favorable. Il est temps de faire passer la sécurité des villageois avant le profit économique. On ne peut pas continuer à faire circuler les piétons aux côtés des camions », ajoute Didier de Sorde. « Nous sommes très favorables à ce projet qui méritera vite un échangeur complet. Ses abords pourraient être aménagés pour des plates formes de transit permettant de réaliser les livraisons locales avec des véhicules de petit gabarit préservant ainsi les villages et respectant la vocation touristique de Salies et l'attrait du patrimoine de Peyrehorade et Sorde », révent Serge et Françoise de Salies.

D'autres se montrent toutefois moins enthousiastes. Parmi les arguments qui reviennent le plus souvent ? Des considérations environnementales, exacerbées par le projet de nouvelle carrière du groupe Daniel (voir plus bas). Mais aussi un service rendu jugé insuffisant pour l'effort consenti. « Aucun intérêt. Une dépense et une pollution inutile. Les échangeurs de Peyrehorade et Salies sont juste à côté », assure Bertrand, suivi d'un chœur d'internautes.

« Cet échangeur ne présente à mon sens aucun intérêt, ni local, ni global. Les événements récents nous ont montré la nécessité de réduire le trafic, notamment le fret routier, pour favoriser et encourager une consommation locale et minimiser son impact. Donc la logique « ni ici, ni ailleurs » est plus que jamais d'actualité. Bien au-delà de l'esprit « Nimby » (not in my backyard) dont on voudrait imprégner toutes les réflexions visant à imaginer d'autres façons de vivre. La remarque se situe donc sur un autre champ que celui d'une étude d'impact locale (gave, carrière...) mais bien sur un modèle que ce type d'aménagements encourage », écrit encore un autre contributeur. Autant d'arguments qui pourraient ressortir d'ici quelques mois lors de la future concertation organisée pour la Virginie !

Sud Ouest

- 18 février 2021 – « Autoroute A64 : une étape de plus vers l'échangeur entre Béarn et Landes »
- 19 février 2021 – « Une étape de plus vers l'échangeur entre Béarn et Landes »
- 20 février 2021 – « Autoroute A64: vers un nouvel échangeur? »
- 9 mars 2021 - « Concertation publique demi-échangeur »



Jeudi 18 février 2021 17:45
85 mots - < 1 min

SUD OUEST.FR VIP

Autoroute A64 : une étape de plus vers l'échangeur entre Béarn et Landes

La concertation publique autour de la création d'un demi-échangeur sur l'A64 au niveau des communes de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye débute ce lundi 22 février.



<https://media.sudouest.fr/1361539/1200x-1/sp-602e7d7d66a4bd3e70392e5f-ph0.jpg>

Illustrations Autoroute A 64 appelée La Pyrénéenne , au niveau d' Orthez le 21 Novembre 2016. , elle relie Toulouse à Bayonne via Tarbes et Pau . L' échangeur entre l' A64 et l' A65 - Le Deodic David (A64) © Crédit photo : Le Deodic David



Condamné pour avoir asphyxié huit chiots

JUSTICE Un habitant de Labouheyre a été condamné à payer plus de 3 000 euros pour avoir étouffé une portée de sa chienne

Justine Quirine
non@ledevoir.fr

«Ce que vous avez fait de saisi est tout simplement abominable. La phrase autorisée au juge d'instruction par le président de l'audience du tribunal, jugeait de Mont-de-Marsan, Chantal Combeu, jeudi 10 février, repère phare tenu par la procureure, durant le ton du procès.

À la barre, face aux photos des chiots morts de sa chienne, des vétérinaires gardons, qu'il a asphyxiés dans un sac poubelle durant la nuit

Le 20 mars 2020, se tient le procès du habitant de Labouheyre, âgé de 53 ans, célibataire et sans enfant tant.

Des peu connus de la justice, il doit répondre d'un acte grave de cruauté envers d'innocentes domesticates.

«J'ai péché les plombes»
Les faits, le prévenu les reconnaît aisément et explique avoir «péché les plombes», de saisi, «il était 2 heures quand je suis rentré du travail à 11 heures, et c'est dans le chenil que j'ai vu les premiers chiots. J'en a rétrovissé trois autres sur la couverture. J'en ai vu quatre autres dans le sac, j'en ai posés dans le garage et je suis resté avec ma chienne jusqu'à 23 h 30. Mais alors qu'il y avait huit chiots, sa chienne donne naissance à trois nouveaux petits... Là, ça faisait beaucoup, alors je les a rajoutés dans le sac, j'ai fermé et j'ai po-



Sur les 11 chiots de la portée, seuls trois setters gordon ont survécu, dont Rougali et Riley, qui ont trouvé leurs maîtres à Tressacq pour le premier, et piéts de Minizan pour le second.

«Je devais la raison de la mort du propriétaire du chien qui avait fait assésités avec sa chienne. Après tout, c'était ses chiots à lui aussi. Le procureur le dit tout de suite. «Vous vous imaginez le choc que ça a été quand cette femme, accompagnée de sa fille de 4 ans, a retrouvé sa chienne avec huit chiots devant elle ? Vous parlez- vous compte de la cruauté de l'acte ?»

«Rien ne peut justifier ça»
Au-delà de l'acte, ce qui intéresse le tribunal, c'est le manque de cohérence du prévenu, qui affirme en parallèle : «Dans mon état, je n'ai que moi et mes chiennes. Je suis simple plus que tout, ce n'est pas à cause que ma chienne met bas, à cause que les sacs que j'ai avec elle, chiens du voisin, qui dirige par tout dans le quartier et vient juste comme un chat, les gens diraient que je me souviens (saisi). Pour moi, c'est là de couter son chien, c'est lui le fait !»

Un argument que retient le président de l'audience : «C'est vous qui êtes responsable de votre chienne, c'est vous qui avez chui-

Trois chiots survivants

«Lorsque la victime découvre, avec sa fille de 4 ans, le sac poubelle sur le palier de son port, avec les huit chiots à l'intérieur, trois d'entre eux sont encore vivants. Dès le lendemain, elle contacte l'association Les Quilés du monde. Le refuge situé à Mimizan accueille les trois petits, baptisés Riley, Rougali et Romy et s'en occupe durant deux semaines et demi, avant que les deux setters gordon ne trouvent un maître. Rougali est allé dans une famille de Tressacq, Riley a trouvé la sienne près de Minizan. Quant à Romy, elle passe des jours possibles chez un ses deux chiennes, jusqu'à ce qu'elle ne reapparaisse, pas à leur petit, et c'est le cas en juillet, pour éviter une seconde condamnation ? Cependant, il s'agit quand même d'une victime. La plupart du temps, d'une jeune fille, on ne traite pas comme la propriété.

d'avoir une femme, vous ne pouvez pas porter la responsabilité de leur quelqu'un d'autre. Et surtout, c'est vous qui avez décidé de commettre cet acte cruel. Rien ne peut justifier ça. Vous auriez pu laisser les chiots avec leur mère, sur un lit nuit et les laisser dans la nuit, mais le lendemain, même vous allez les lever dans un panier vous obligés à les traiter ainsi.»

Passible de deux ans d'empri-

sonnement, 30 000 euros d'amende, et d'interdiction définitive de détenir certains animaux, mais il n'est pas en état de récidiver légale, le prévenu a finalement été condamné grâce à 3000 euros d'amende, dont 2 000 euros avec sursis, en plus de verser plus de 3000 euros à l'association Les Quilés du monde, dont le refuge situé à Mimizan, avec trois autres chiots survivants (lire ci-dessus).

Après l'incendie, les vaccinations ont repris

DAX Le centre de vaccination de la salle Armelle-Chanlière a rouvert normalement, hier

Comme prévu, le centre de vaccination de Dax a rouvert ses portes jeudi 18 février. Les centres, qui s'étaient fermés mardi 9 au dimanche 14 février, ont permis de reprendre normalement les vaccinations de personnes âgées de plus de 75 ans, cette mesure par les injections. Le standard téléphonique a été réouvert et a été réouvert par la suite par Virginie Robin.

Une bonne nouvelle au regard de l'attente de personnes de plus de 75 ans, cette mesure par les injections. Le standard téléphonique a été réouvert et a été réouvert par la suite par Virginie Robin.

Des crénaux à l'arrêt

Si secondes injections étaient prévues, elles ont été annulées. Le centre de vaccination de Dax, qui est utilisé pour le moment à Dax, c'est-à-dire la bonne surprise, mercredi, dans ce cas, c'est de voir que plusieurs personnes sur la liste d'attente. Pour s'inscrire sur cette liste d'attente, on peut passer par le site de la ville ou appeler le 05 49 00 00 00 de la ville Armelle-Chanlière. Les crénaux de vaccination doivent reprendre lundi 22 février (hors dates de supplémentation) avec quatre semaines de secondes injections par jour et prévoir, d'ici là, un éventuel décalage de la date dans le centre de vaccination de Dax.

Maxime Klein

FAITS DIVERS

TIN

Deux blessés suite à une sortie de route

Mercredi 17 février, vers 20 heures, un conducteur de 79 ans a perdu le contrôle de sa voiture sur la RD 116. Après avoir fait des manœuvres, le véhicule a fini dans le fossé d'un ruisseau. Les occupants, deux hommes âgés de 75 et 77 ans, ont été blessés et ont été transportés à l'hôpital de Dax pour des blessures légères. Un enquêteur est en route.

DAX

Deux mineurs en garde à vue pour vols en récidive

Deux mineurs ont été placés en garde à vue pour des vols de voitures et de sacs à main. Les mineurs ont été interrogés et ont été remis en liberté après avoir été placés en garde à vue. Un enquêteur est en route.

ON EN PARLE

Brigitte Klinkert rejette les propositions de Boris Vallaud

REGARDONS Jeudi 18 février, le député socialiste Boris Vallaud, a déclaré devant l'Assemblée nationale la proposition de loi pour un minimum jeunesse de 3000 euros. Le député socialiste a déclaré que la proposition de loi pour un minimum jeunesse de 3000 euros est une proposition de loi pour un minimum jeunesse de 3000 euros. En réponse à la proposition

de loi de Boris Vallaud, le ministre délégué à l'emploi et au travail, Christophe Béchu, a déclaré que la proposition de loi pour un minimum jeunesse de 3000 euros est une proposition de loi pour un minimum jeunesse de 3000 euros. En réponse à la proposition

de loi de Boris Vallaud, le ministre délégué à l'emploi et au travail, Christophe Béchu, a déclaré que la proposition de loi pour un minimum jeunesse de 3000 euros est une proposition de loi pour un minimum jeunesse de 3000 euros. En réponse à la proposition

de loi de Boris Vallaud, le ministre délégué à l'emploi et au travail, Christophe Béchu, a déclaré que la proposition de loi pour un minimum jeunesse de 3000 euros est une proposition de loi pour un minimum jeunesse de 3000 euros. En réponse à la proposition

A64 : une étape de plus vers l'échangeur entre Béarn et Landes

Le projet d'échangeur entre Béarn et Landes est une étape de plus vers l'échangeur entre Béarn et Landes. Le projet d'échangeur entre Béarn et Landes est une étape de plus vers l'échangeur entre Béarn et Landes.

Le projet d'échangeur entre Béarn et Landes est une étape de plus vers l'échangeur entre Béarn et Landes. Le projet d'échangeur entre Béarn et Landes est une étape de plus vers l'échangeur entre Béarn et Landes.



Autoroute A64: vers un nouvel échangeur?

CARRESSE-CASSABER

Près de Came, entre Béarn et Landes, un projet fait l'objet d'une consultation

CARRESSE-CASSABER

Près de Came, entre Béarn et Landes, un projet fait l'objet d'une consultation

Autoroute A64: vers un nouvel échangeur?

Un projet de demi-échangeur aux confins du Pays basque, entre Béarn et Landes, est dans les cartons depuis de nombreuses années. Le coût total de l'ouvrage est estimé à plus de 13 millions d'euros, financés notamment par les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Dès ce lundi 22 février, ces mêmes préfectures organisent avec Vinci Autoroutes, maître d'ouvrage, une concertation publique sur ce projet de demi-échangeur sur l'autoroute A64, à hauteur des communes de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye, à quelques kilomètres de Came, au Pays basque.

Plus concrètement, le projet consiste à créer un demi-échangeur, «c'est-à-dire deux bretelles pour sortir ou entrer sur l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne», expliquent les autorités. Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, entre l'échangeur de Peyrehorade (n°6) et celui de Salies-de-Béarn (n°7), il se déploie sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye.

Le demi-échangeur «poursuit trois objectifs essentiels: faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne; améliorer la sécurité et le cadre de vie; soutenir l'attractivité des territoires».

Avant le 22 mars

Divers moyens sont à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer sur le projet, jusqu'au lundi 22 mars: un numéro vert 0582950930, un site Internet dédié, une adresse

postale (Direction de la maîtrise d'ouvrage Ouest, concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber/Sorde-l'Abbaye 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac) et un mail (a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com).

«Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, la concertation publique doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet», assurent les autorités préfectorales. ■



Le projet d'échangeur doit faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne.



Concertation publique demi-échangeur

Concertation publique demi-échangeur

La concertation publique sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber - Sorde-l'Abbaye est ouverte au public par Vinci Autoroutes jusqu'au 22 mars. Une exposition permanente est proposée dans

les locaux de la communauté de communes, à Peyrehorade, et en mairie de Sorde-l'Abbaye (ainsi qu'à Carresse-Cassaber), pour examiner les scénarios proposés et comprendre les enjeux territoriaux et de circulation. Une permanence sera assurée en mairie de Sorde-l'Abbaye, aujourd'hui, mardi 9 mars de 9 à,

12 heures, et jeudi 18 mars, de 15 heures à 16h30. Il est également possible de consulter le dossier sur le site de Vinci www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com ou d'appeler au 0582950930 (appel gratuit) pour toute question ou prise de rendez-vous. ■

22 février 2021 – « Demi-échangeur de Carresse-Cassaber : lancement de la concertation publique »

France Bleu
 Sorde-l'Abbaye (Orange)
 Vie Sports Culture Vie quotidienne

Actualités > Nouvelle-Aquitaine > Landes > Orthe > Transports > Demi-échangeur de Carresse-Cassaber : lancement de la concertation publique

Transports

Demi-échangeur de Carresse-Cassaber : lancement de la concertation publique

Lundi 22 février 2021 à 7:39 - Par Valérie Wastler, France Bleu Gascogne

Twitter WhatsApp

Facebook Twitter YouTube

Dans le Sud des Landes, nouvelle étape dans le projet de demi-échangeur de Carresse-Cassaber. La concertation publique est lancée ce lundi 22 février. Pendant un mois, tout le monde pourra consulter et s'exprimer sur le projet.



Le projet de demi-échangeur pour l'autoroute A64 des Pyrénées Atlantiques acheminera dans le Sud de France l'Orthe, le Béarn, le Pays Basque.

C'est un dossier vieux de plusieurs années qui doit permettre de **réduire l'important trafic des poids-lourds dans plusieurs communes du sud des Landes**. Ce lundi 22 février débute la concertation publique autour de la création d'un demi-échangeur sur les communes de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye sur l'A64. Cette concertation aura lieu durant un mois, jusqu'au lundi 22 mars.



Un temps durant lequel le grand public doit pouvoir s'informer et donner son avis sur le projet. Les observations et les propositions sont ainsi enregistrées et conservées par le maître d'ouvrage (Vinci Autoroutes) pour contribuer à la réalisation du projet.

Le projet consiste à créer un demi-échangeur, c'est-à-dire deux bretelles pour sortir ou entrer sur l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne. Il se situera entre l'échangeur de Peyrehorade et celui de Salles-de-Béarn. Il doit faciliter l'accès à l'A64, **améliorer la sécurité et le cadre de vie** et soutenir l'attractivité des territoires, deux scénarios ont été retenus, situés à l'est et à l'ouest de la RD29, axe qui traverse Sorde-l'Abbaye.

La mise en service de ce demi-échangeur est prévue en 2025.

Un dispositif de concertation adapté à la crise sanitaire

Plusieurs moyens sont mis à la disposition du public.

- Un **document d'information**, avec un coupon réponse pré-rempli, sera distribué dès la première semaine de la concertation dans les boîtes aux lettres des habitants de Carresse-Cassaber, Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade et Salles-de-Béarn.
- Des **expositions** seront visibles en mairies de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye, ainsi qu'aux sièges des communautés de communes du Pays d'Orthe et Arignac, et du Béarn des Gaves.
- Un **numéro vert** est mis en place par Vinci Autoroutes : 09.82.95.09.30
- Un **module interactif** d'expression est ouvert sur le site www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com
- Chacun peut aussi **écrire au maître d'ouvrage** par courrier (Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest Concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac) ou par mail a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com

À lire aussi - Landes : le maire de Sorde refuse qu'accro plus de camions traversent le village

Valérie Wastler
France Bleu Gascogne

PRESSE RÉGIONALE

- 24 mars 2021 - « CARRESSE-CASSABER / A64 PROJET NOUVEL ÉCHANGEUR VINCI »



<https://youtu.be/b5rzs81xAfo>

- 19 février 2021 – « Il est prévu au niveau de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye sur l'A64 à l'horizon 2025... »



vendredi 19 février 2021 18:44
90 mots · < 1 min

: PRESSE LIB

presselib.com Il est prévu au niveau de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye sur l'A64 à l'horizon 2025...

Les préfets des deux départements ont lancé, avec Vinci Autoroutes, la concertation qui se déroulera du lundi 22 février au lundi 22 mars.

Le but est de permettre « l'information et l'expression de tous sur le projet », mais aussi sur les objectifs, les scénarios d'aménagement envisagés et leur comparaison selon leurs conditions d'intégration dans le territoire.

Les modalités ont été adaptées en tenant compte des mesures sanitaires indispensables.

Lire notre dernier article, cliquez [ici](#)



f i



SOCIAL ECONOMIE CULTURE SPORT SOCIÉTÉ DAX MONT-DE-MARSAN

Q

SOCIÉTÉ

Lancement de la concertation publique pour le demi-échangeur de Carresse-Cassaber.

Publié le 1 mois ago on 22 février 2021 par Gabriela



ADVERTISEMENT

SOCIÉTÉ
Deux nouveaux centres de vaccination ouvrent dans les Landes

SOCIÉTÉ
Covid-19 : À Gabarret, prendre un rendez-vous, c'est par téléphone !



Echangeur autoroutier. Wikipedia

Dans le Sud des Landes, commence un nouvelle étape dans le projet de demi-échangeur de Carresse-Cassaber. La concertation publique est lancée aujourd'hui. Pendant un mois, tout le monde pourra consulter et s'exprimer sur le projet.

C'est un dossier de plusieurs années qui doit permettre de réduire l'important trafic des poids-lourds dans plusieurs communes du sud des Landes. Ce lundi, débute la concertation publique autour de la création d'un demi-échangeur sur les communes de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye sur l'A64. Cette concertation aura lieu jusqu'au lundi 22 mars. Un mois pendant lequel le grand public doit pouvoir s'informer et donner son avis sur le projet. Les observations et les propositions sont ainsi enregistrées et conservées par le maître d'ouvrage (Vinci Autoroutes) pour contribuer à la réalisation du projet.

Vous emménagez ? Découvrez tous les avantages du gaz.



GRDF

TELECHARGEZ LE GUIDE

Le projet consiste à créer un demi-échangeur pour sortir ou entrer sur l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne. Il se situera entre l'échangeur de Peyrehorade et celui de Salles-de-Béarn. Il doit faciliter l'accès à l'A64, améliorer la sécurité et le cadre de vie et soutenir l'attractivité des territoires. La mise en service de ce demi-échangeur est prévue en 2025

109 vues

RUBRIQUES CONNEXES: #AUTOROUTE #ÉCHANGEUR #LANDES #PUBLIC #TRANSPORT



lundi 22 février 2021 11:48
219 mots - 1 min

:ACTU

Transport. Lancement de la concertation publique pour le demi-échangeur de Carresse-Cassaber

Ce lundi 22 février 2021, la concertation publique concernant le projet de demi-échangeur de Carresse-Cassaber (sud des Landes) est lancée. Tout le monde peut s'exprimer.

C'est une nouvelle étape qui débute aujourd'hui, lundi 22 février 2021, dans le projet du demi-échangeur de Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye sur l'A64. Durant un mois, toute personne peut avoir accès au dossier et donner son point de vue ou ses propositions.

Vinci à l'écoute

Les observations et les propositions de tous seront prises en compte par Vinci Autoroutes, le maître d'ouvrage de ce projet qui date depuis de nombreuses années. L'avis des usagers de la route et plus particulièrement de ce tronçon est important pour la société autoroutière.

Le projet consiste à créer un demi-échangeur, c'est-à-dire deux bretelles pour sortir ou entrer sur l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne. Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, entre l'échangeur de Peyrehorade (n°6) et celui de Salies-de-Béarn (n°7), il se déploie sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye.

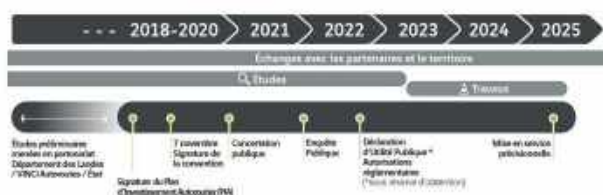
La mise en service de ce demi-échangeur est prévue en 2025.

Pour consulter et donner son avis : A64-amenagement.com



<https://static.actu.fr/uploads/2021/02/plan-de-situation-demi-echangeur-carresse-cassaber-0.jpg>

Plan de situation Demi-échangeur Carresse-Cassaber. (©Vinci-Autoroutes)
Calendrier du projet.



Actu Lourdes

- 23 février 2021 – « Vers la création d'un échangeur entre Béarn et Landes sur l'A64 ... »

Info flash

- 5 mars 2021 – "CONCERTATION PUBLIQUE] Jusqu'au lundi 22 mars 2021... »



Actualité Lactuati Agence Vie tu Le cinéma Mémoires légales 0

Gèdre dans le Top 10... Airbnb a dressé hier la liste des destinations qui ont connu la plus forte progression au niveau des réservations par rapport à l'an dernier... Selon la plateforme de location de logements, les français ont favorisé les destinations plus intimistes, proches de la nature afin de se ressourcer... Et la commune de Gèdre dans les Hautes-Pyrénées est avec Lanton en Gironde, la seule du sud-ouest à apparaître dans ce classement en occupant la 6ème place.

Nos confères de La Nouvelle République des Pyrénées s'intéressent ce mardi à une institution tarbaise... Une institution fermée depuis quelques années... D'ici quelques mois, l'immeuble Dulout où se trouvait l'imprimerie du même nom sera démolie... Un monument de la rue Brauhauban vieux de 124 ans... Son histoire et son avenir à retrouver dans les colonnes de La NR.

Plainte déposée ce mardi au Pays Basque... Vendredi dernier, 3 chats avaient été retrouvés dans un container à poubelles à Urugne... C'est une riveraine, alertée par les gémissements des chats, qui les a sauvés avant d'aller les déposer au refuge de Saint-Jean-de-Luz... Le représentant départemental de la Fondation Bandot, qui se portera partie civile dans cette affaire, rappelle, de son côté, que l'abandon d'un animal de compagnie est passible de 2 ans d'emprisonnement et de 30.000€ d'amende.

Un documentaire événement ce soir sur France 2... Un documentaire sur le monde paysan et qui aura nécessité pas moins de 3 années de travail... Un long-métrage inédit co-réalisé par l'Oloronnais Fabien Beziat sur l'histoire de l'agriculture française... Rendez-vous ce soir à 21H05 sur France 2.

Vers la création d'un échangeur entre Béarn et Landes sur l'A64... La concertation publique autour de la création d'un demi-échangeur au niveau des communes de Carresse-Cassaber et Sente-Abbaye a démarré hier... Une concertation organisée par les Préfectures des Pyrénées-Atlantiques et des Landes... Les personnes souhaitant y participer ont jusqu'au 22 mars pour émettre leurs remarques.

Appel à la vigilance lancé dans les Landes et le Gers suite à la multiplication de vols de GPS... Dernier cas en date à Saint-Martin-d'Oney la semaine dernière où deux équipements GPS ont été dérobés à un agriculteur... Un préjudice évalué à 6.000€. Un trafic très bien organisé avec une revente des matériels volés dans les pays de l'Est.

Prudence au sud d'Auch... Depuis hier et jusqu'à vendredi, la traversée de Pavie via la RD929, l'axe routier entre Auch et Lannemezan, est interdite à tous les véhicules de jour comme de nuit... Des déviations ont été mises en place... Il est recommandé aux usagers de bien respecter la signalisation mise en place.

Verdict attendu ce mardi... Celui du Tribunal Correctionnel de Mont-de-Marsan qui va rendre sa décision concernant trois commerciaux... Entre 2012 et 2013, ils auraient abusé de plusieurs landais en leur vendant des chaudières, des fenêtres ou bien encore des portes blindées... Des marchandises vendues à prix fort... Et leurs victimes, une dizaine identifiées, se sont endettées pour les payer... Pour chacune d'entre elles une somme partant de 40.000€ pour atteindre les plus de 80.000€.

Les écouvages une nouvelle fois dans le viseur de la Sepanso... L'association de protection de l'environnement dénonce les recours répétés aux feux de végétaux... Des feux subventionnés par la Politique Agricole Commune... La Sepanso réclame la publication du coût global des interventions des Pompiers pour maîtriser ces incendies... L'occasion pour l'association d'alerter les contribuables afin qu'ils s'opposent à ces autorisations d'écouvages.

Un mot de sport et de basket avec un match en retard de la 14ème journée de Nationale Masculine Une... L'Union Tarbaise Lourdes Pyrénées reçoit ce soir l'équipe de Vanves au Palais des Sports du Quai de l'Adour à Tarbes... Coup d'envoi de la rencontre à 20h.

Le coronavirus s'invite sur les terrains d'ovalie... Alors qu'il venait d'être appelé par le XV de France, le seconde ligne patois Baptiste Pasenti ne participera pas à la rencontre contre l'Ecosse... Ce dernier a été contrôlé positif à la Covid-19... Le 11ème joueur du XV de France à devoir renoncer au match... En fin de semaine dernière, Baptiste Pasenti avait rejoint ses collègues de la Section sans jouer face à Toulon... Toulon où un joueur a été contrôlé positif hier après la rencontre samedi contre les palois.

Toujours en rugby, une date à retenir pour les supporters de l'Aviron Bayonnais, ce sera le 13 mars prochain... La Ligue Nationale de Rugby a annoncé hier la date et l'horaire de la rencontre reportée de la 15ème journée de Top 14 entre Bayonne et Agen... Ce sera donc le 13 mars prochain à 14h45... Un match diffusé en direct sur Canal+... Un match qui devait initialement se dérouler le 30 janvier prochain mais reporté en raison de cas de Covid au sein de l'effectif lot-et-garonnais.

En tennis, le Terra Open Pau Pyrénées se tiendra du 15 au 21 novembre prochain du côté du Palais des Sports de Pau... Le tournoi de tennis ATP Challenger était initialement prévu cette semaine... Un tournoi qui se déroulera donc 15 jours après les Masters 1.000 de Paris.

Actualités sur l'organisme CC Pays d'Orthe et Arrigons

Rechercher une autre offre

Revenir sur cette page

Filtres

Préferer une offre



CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Lundi 22 Mars 2021
MÉTIERS D'ARTISAN D'ÉQUIPE DES HABITATS CHARENTAIS
Autonomie : La CCPIA a signé une convention avec l'ANAC permettant l'attribution d'une offre de reconversion au niveau du pôle RMA TIC...

49 01



CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Mardi 23 Mars 2021
BILAN D'ÉVALUATION (Le Niveau de Services en Public)
France Services du Pays d'Orthe et Arrigons a lancé son 1er Bilan d'Évaluation du service public en compagnie de son partenaire Dax...

49 21



CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Mardi 23 Mars 2021
CONFÉRENCE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE : Parents, familles, professionnels... DÉCouvrez les 21 axes d'axe pour participer à la conférence de Marc Redinger, psychologue (7 ans...)

49 16



CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Lundi 22 Mars 2021
DECOURS DE COURS DE BREVÉ D'ORTHE ET ARRIGONS Les parcours de préformation sont bien d'accueil à la formation en entreprise et permet ainsi le profil famille (https://www.ccpi.org/arrigons/)

49 16



CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Mardi 23 Mars 2021
[EN VERT] Cette semaine dédiée de la CCPIA a été consacrée à la construction de l'usine de la CCPIA, réalisée par le groupe de l'arrondissement de Dax, qui a choisi le Pays d'Orthe et Arrigons pour sa...

49 14



CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Mardi 23 Mars 2021
INTERVIEW EN DIRECT Interview du Président de la Communauté de communes, c'est aujourd'hui dans le studio de SOUVENIRS FM que nous avons eu l'honneur de recevoir le Président...

49 04



CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Mardi 23 Mars 2021
[EMPLOI LOCAL SÉRIÉUX] LA MERTINIA à Labatze (nouveaux)
Des informations collectées et diffusées en tant que CCPIA
Pays de la Vallée de la Garonne, Pays d'Orthe et Arrigons, Pays de la Vallée de la Garonne...

49 01

CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Mardi 23 Mars 2021
[RELEVÉ LOCAL] Bienvenue de la CCPIA pour la
Municipalité de Pays d'Orthe et Arrigons. Les membres de la CCPIA ont une mission de service public de reconversion et de qualification...

49 10



CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Lundi 22 Mars 2021
[CONSEIL D'ADMINISTRATION] Le prochain conseil
d'administration de la CCPIA se déroulera le mardi 23 mars à 10h45 à l'adresse suivante : En direct des services de la CCPIA, la séance sera...

49 01



CC Pays d'Orthe et Arrigons | Actualités

Information
Mardi 23 Mars 2021
[CONCERTATION PUBLIQUE] Jusqu'au mardi 23 mars 2021,
une concertation publique est organisée par la CCPIA pour
l'élaboration du Plan d'Aménagement de l'Arrondissement de la Vallée de la Garonne et de la Vallée de la Garonne...

49 10

PARTIES PRENANTES

Département des Landes

Site Internet

- 22 février 2021 – « A64 : début de la concertation publique sur le demi-échangeur »

Compte Facebook et Twitter

- [#AMÉNAGEMENT](#) ROUTIER ► Le Département des [#Landes](#) est mobilisé pour améliorer les dessertes routières liées à l'[#A64](#). Du 22 février au 22 mars, participez à la concertation publique du projet...

Compte Twitter

- 3 mars 2021
[#AMÉNAGEMENT](#) ► Projet de création d'un demi-échangeur à Carresse-Cassaber/Sorde-l'Abbaye, découvrez l'exposition et échangez avec @VINCIAutoroutes le 4 mars de 9h à 12h à la Mairie de [#CarresseCassaber](#) de 14h à 16h30 à la Mairie de [#SordeLAbbaye](#)
- 7 mars 2021
[#AMÉNAGEMENT](#) ► Projet de création d'un demi-échangeur à Carresse-Cassaber/Sorde-l'Abbaye, découvrez l'exposition et échangez avec @VINCIAutoroutes le 8 mars de 13h30 à 17h à la Mairie de [#CarresseCassaber](#) <https://amenagement.com/amenager-l-autoroute/demi-echangeur-carresse-cassaber>



A64 : DÉBUT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE DEMI-ÉCHANGEUR

22/02/2021

#Territoires #Aménagement #Histoire #Travaux

VINCI Autoroutes organise une concertation publique sur le projet de création d'un demi-échangeur entre Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye

Le projet vise à :

- faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- soutenir l'attractivité des territoires.

Du lundi 22 février au lundi 22 mars 2021, chacun est invité à s'informer et à s'exprimer sur l'opportunité du projet, les scénarios d'aménagement envisagés et leur comparaison selon leurs conditions d'intégration dans le territoire.

Une exposition permanente est installée dans les lieux d'accueil de la concertation et des permanences* sont ouvertes en mairies.

	Lundi 22 février	Mardi 23 février	Judi 4 mars	Lundi 8 mars	Mardi 9 mars	Judi 18 mars
Mairie de Sorde-l'Abbaye 4 place de l'Église	-	9h - 12h	14h - 16h30	-	9h - 12h	14h - 16h30
Mairie de Carresse-Cassaber 1 rue Darné-Biar	13h30 - 17h	-	9h - 12h	13h30 - 17h	-	9h - 12h

*Permanences organisées dans le strict respect des règles sanitaires

VINCI Autoroutes met également à votre disposition un dispositif complet d'information et de participation, consultable en ligne sur le www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com et un numéro d'appel gratuit pour toute question ou prise de rendez-vous, le **05 82 95 09 30**.

DONNEZ VOTRE AVIS !






A64 - PROJET DE CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE

DU 22 FÉVRIER AU 22 MARS 2021

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PUBLIQUE

Département des Landes
 22 février
#AMENAGEMENT ROUTIER ▶ Le Département des Landes est mobilisé pour améliorer les dessertes routières liées à l'A64. Du 22 février au 22 mars, participez à la concertation publique du projet VINCI Autoroutes de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye.
 Pour donner votre avis, rendez-vous sur <http://www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com>

18 partages
 Écrivez un commentaire...
 Testez Brief pour gérer votre commentaire




Département Landes @LesLandes40 · 22 févr.

#AMENAGEMENT ▶ Le Département #Landes mobilisé pour améliorer les dessertes routières liées à l'#A64. Du 22/02 au 22/03 participez à la concertation publique du projet @VINCIAutoroutes de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber/Sorde-l'Abbaye
a64-echangeur-carresse-cassaber.com




A64 - PROJET DE CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE

DU 22 FÉVRIER AU 22 MARS 2021

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PUBLIQUE

1



Département Landes @LesLandes40 · 3 mars

...

#AMÉNAGEMENT ► Projet de création d'un demi-échangeur à Carresse-Cassaber/Sorde-l'Abbaye, découvrez l'exposition et échangez avec @VINCIAutoroutes le 4 mars

➡ de 9h à 12h à la Mairie de #CarresseCassaber

➡ de 14h à 16h30 à la Mairie de #SordeLAbbaye

a64-amenagement.com/amenager-l-aut...



↻ 1



Département Landes @LesLandes40 · 7 mars

...

#AMÉNAGEMENT ► Projet de création d'un demi-échangeur à Carresse-Cassaber/Sorde-l'Abbaye, découvrez l'exposition et échangez avec @VINCIAutoroutes le 8 mars

➡ de 13h30 à 17h à la Mairie de #CarresseCassaber

a64-amenagement.com/amenager-l-aut...



↻ 1



2



Mairie de Sorde-l'Abbaye

Site Internet / Actualité en page d'accueil – « ARRÊTÉ PRÉFECTORAL portant sur étude demi échangeur A64 »

Compte Facebook

25 février 2021 – « A64 : début de la concertation publique sur le demi-échangeur »

SORDE L'ABBAYE

Lieu de vie,
de mémoire,
et de pèlerinages.



Sorde, l'abbaye aérienne



SORDE L'ABBAYE
9°C
Mardi 9°C
Mercredi 9°C
Jeudi 12°C
Vendredi 12°C



BIENVENUE



NOTRE COMMUNE

Sorde l'Abbaye est un village étalé au sud des Landes, sa population est de 831 habitants.
La commune de Sorde-l'Abbaye ravit les visiteurs avec son riche patrimoine d'étendant de la Préhistoire à l'époque moderne mais aussi grâce à sa vie associative active.
Sa situation géographique est privilégiée car elle est en amont de la confluence des deux gaves de Pau et d'Orton.
Sorde accueille également dans son gîte 3 Hélices qui leur est réservé du 18 mars au 31 octobre, les pèlerins des chemins de St Jacques de Compostelle.

NUMEROS URGENCE

Gendarmerie : 18 ou 05 58 73 74 90
Pompiers : 18
SAMU : 15
Médecin de garde nuit et week-end : 05 58 44 11 11
Pharmacie de garde : 20 15
EDF dépannage : 09 69 321 868
SYDEC : 0810 48 80 40
MAIRE : 05 58 73 04 83

Débrancher le chauffe-eau
Le chauffe-eau est sous le porche de la salle des fêtes



Parcours découverte patrimoine
OFFICE DE TOURISME
du PAYS D'ORTHE ET D'ARRIGANS
Horaires 2020

du PAYS D'ORTHE ET D'ARRIGANS



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL portant sur étude demi échangeur AS4

PLUS D'INFOS

ADMIS
APPEL À LA SOLIDARITÉ AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

CONSULTATION PUBLIQUE
Le risque d'inondation nous concerne tous, Donnez-nous votre avis!



AGENDA
Retrouver nos ateliers, expositions, événements et la vie de vos associations.
PLUS D'INFOS
BIENTÔT À SORDE!
Souhaitant une Bonne Année

FLASH INFOS
Basée sur le volontariat, il joint une expertise sur la qualité de l'eau entre la population et les forces de sécurité intérieure.
COMPOSER ENQUÊTE
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS D'ORTHE ET D'ARRIGANS
Recommandations pour les aidants en période de crises sanitaires.
PLUS D'INFOS
Début des travaux d'assainissement le Lundi 23/11/2020
- de la station d'épuration au carrefour du Sahut par le chemin du saupon
- du carrefour du Sahut à Taurès RD 29



Contactez-nous
Mme Marie CHOCHOY-VANDEBUX
Secrétaire de Maire
05 58 73 04 83
Horaires ouverture Maire du Lundi au Vendredi 09h30 et 13h30-15h30
Fermeture au public le mercredi après-midi

Arbres municipaux





Mairie Sorde

25 février, 22:04 • 🌐



LANDES.FR

A64 : début de la concertation publique sur le demi-échangeur

2 commentaires 1 partage

👍 J'aime

➦ Partager

Afficher 1 autre commentaire



Nico Aguer

Et tous cela pour une gravière que l'on ne veut pas dans notre village

J'aime · 3 sem

Mairie de Carresse-Cassaber

Site Internet / Actualité en page d'accueil – « A64, demi-échangeur Carresse-Cassaber/ Sorde-l'Abbaye. La concertation publique débute. »



Bienvenue à Carresse-Cassaber

Les 3 dernières actualités



Deux échangeurs Carresse-Cassaber :

A64, demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye

La concertation publique débute :

Du mardi 22 février au lundi 20 mars 2021, chacun est invité à s'exprimer sur le projet. Une exposition permanente est installée dans les deux d'access en mairie.

Horaires et infos complémentaires sur ce document -> [plus d'infos, cliquez ici](#)

A64 | DEMI-ÉCHANGEUR CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE

La concertation publique débute !



VINCI Autoroutes organise une concertation publique sur le projet de création d'un demi-échangeur CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE.

Le projet vise à :

- faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- soutenir l'attractivité des territoires.

Du lundi 22 février au lundi 22 mars 2021, chacun est invité à s'informer et à s'exprimer sur l'opportunité du projet, les scénarios d'aménagement envisagés et leur comparaison selon leurs conditions d'intégration dans le territoire.

Une exposition permanente est installée dans les lieux d'accueil de la concertation et des permanences* sont ouvertes en mairies.

	Lundi 22 février	Mardi 23 février	Jeudi 4 mars	Lundi 8 mars	Mardi 9 mars	Jeudi 18 mars
Mairie de Sorde-l'Abbaye 4 place de l'Église	-	9h - 12h	14h - 16h30	-	9h - 12h	14h - 16h30
Mairie de Carresse-Cassaber 1 rue Darré-Biar	13h30 - 17h	-	9h - 12h	13h30 - 17h	-	9h - 12h

*Permanences organisées dans le strict respect des règles sanitaires

VINCI Autoroutes met également à votre disposition un dispositif complet d'information et de participation, consultable en ligne sur le www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com et un numéro d'appel gratuit pour toute question ou prise de rendez-vous, le 05 82 95 09 30.

DONNEZ VOTRE AVIS !



Communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans

Site Internet / Actualité – 5 mars 2021 – « CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-1' Abbaye »

Compte Facebook

- 5 mars 2021 – “[CONCERTATION PUBLIQUE] Jusqu'au lundi 22 mars 2021, exprimez vous sur le projet de création d'un demi-échangeur CARRESSE-CASSASER / SORDE-L'ABBAYE »



The screenshot shows the website header for the Pays d'Orthe et Arrigans community of communes. The navigation menu includes: COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, ENTREPRENDRE TRAVAILLER, AMÉNAGER PRÉSERVER, GRANDIR BIEN VIEILLIR, and SE DIVERTIR DÉCOUVRIR. A search icon is visible in the top right. Below the header is a large aerial photograph of a rural landscape with fields and trees. On the right side, there are social media icons for Facebook and YouTube, and a 'Vous êtes' (You are) section with a 'Contacts' button. The main content area features the title 'CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye' in large, bold, black text.

VINCI Autoroutes organise une concertation publique sur le projet de création d'un demi-échangeur CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE.

Le projet vise à :

- faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne ;
- améliorer la sécurité et le cadre de vie ;
- soutenir l'attractivité des territoires.

Jusqu'au lundi 22 mars 2021, chacun est invité à s'informer et à s'exprimer sur l'opportunité du projet, les scénarios d'aménagement envisagés et leur comparaison selon leurs conditions d'intégration dans le territoire.

Une exposition permanente est installée dans les lieux d'accueil de la concertation et des permanences* sont ouvertes en mairies :

Permanences Mairie de Sorde-L'Abbaye (4 place de l'Eglise)

- Jeudi 4 mars : de 14h à 16h30
- Mardi 9 mars : de 9h à 12h
- Jeudi 18 mars : de 15h à 16h30

Permanences Mairie de Carresse-Cassaber (1 rue Darré-Biar)

- Jeudi 4 mars : de 9h à 12h
- Lundi 8 mars : de 13h30 à 17h
- Jeudi 18 mars : de 9h à 12h

*Permanences organisées dans le strict respect des règles sanitaires

VINCI Autoroutes met également à votre disposition un dispositif complet d'information et de participation, consultable en ligne sur le www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com et un numéro d'appel gratuit pour toute question ou prise de rendez-vous, le **05 82 95 09 30**.





Pays d'Orthe et Arrigans, Communauté de communes

5 mars, 12:00 · 🌐



[CONCERTATION PUBLIQUE] 📌

Jusqu'au lundi 22 mars 2021, exprimez vous sur le projet de création d'un demi-échangeur CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE.

➡ Une exposition permanente est installée à la Communauté de communes et des permanences sont ouvertes en mairies.

Retrouvez les dates de permanences ici : <http://bit.ly/3v6XnAm>



A64 – PROJET DE CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR
CARRESSE-CASSABER / SORDE-L'ABBAYE



CONCERTATION PUBLIQUE



Du 22 février au 22 mars 2021 :
EXPRIMEZ-VOUS !

www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com



👍 1

10 partages

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager

Communauté de communes du Béarn des Gaves

Compte Facebook

- 15 mars 2021 - “[CONCERTATION PUBLIQUE] Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, entre les sorties de Peyrehorade et de Salies-de-Béarn.. »

Communauté de communes du Béarn des gaves
15 mars, 11:30

[CONCERTATION PUBLIQUE] Situé au carrefour des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, entre les sorties de Peyrehorade et de Salles-de-Béarn, le projet de demi-échangeur de l'A64 va se déployer sur le territoire des communes de Carresse-Cassaber et de Sorde-l'Abbaye. Jusqu'au 22 mars, participez à la concertation, informez-vous, exprimez-vous ou venez échanger avec les équipes de Vinci autoroutes. Pour en savoir plus www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com



UN DEMI-ÉCHANGEUR À CARRESSE-CASSABER

87 19 commentaires 30 partages

J'aime Commenter Partager

Les plus pertinents

Écrivez un commentaire...

Touchez Entrée pour publier votre commentaire.

Communauté de communes du Béarn des gaves
Bonjour,
Au vu de vos nombreuses réactions, nous vous rappelons que vous êtes invités à vous exprimer jusqu'au 22 mars en participant à la concertation publique concernant ce projet. Pour en savoir plus www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com
Cordia... Afficher la suite



A64-AMENAGEMENT.COM
Projet de création d'un demi-échangeur à Carresse-Cassaber et Sorde-l'Abbaye | A64

J'aime · Répondre · 5 j

Célia Bretonnière
Très bonne idée 🙌
J'aime · Répondre · 1 sem
↳ 4 réponses

Djfox Sixtyfour
Ben oui pour plus de camions et de routes détroncées c'est cool
J'aime · Répondre · 5 j

Mi Milou
Je pense aux habitants de Cassaber qui vont être enchanté je pense de voir tous le trafic de camions passer devant leurs portes
Quelle vie possible 😂😂
En plus de l'échangeur faudrait penser à une déviation de ce village pourquoi pas dans la plaine a ... Afficher la suite
J'aime · Répondre · 6 j · Modifié
↳ 3 réponses

Chris Pascouau
Bonne idée
J'aime · Répondre · 1 sem

Lolotte David
C'est une très bonne chose, j'approuve !!
J'aime · Répondre · 1 sem

Josiane Gonati
Le dire ces bien le faire ces mieux à suivre
J'aime · Répondre · 5 j

Erik Demaison
Qui à votre avis gagne une fois de plus ? , allons allons on regarde quelle est la société concessionnaire , ET vs avez droit à un parcours gratuit Salles Peyrehorade valable le 21 mars de 23hrs à 24hrs , What's else ! ,
J'aime · Répondre · 1 sem · Modifié

- 23 février 2021 - « UNE CONCERTATION PUBLIQUE POUR DES BRETelles SUR L'A64 »

107.7 Radio VINCI Autoroutes Recherche     VINCI

 [PODCASTS](#) [ECOUTER](#) [TRAC](#) [REPLAY](#) [RETROUVER UN TITRE](#) [LA RADIO](#) [CONTACT](#)

ACCUEIL | REPLAY | ROUTE ET MOBILITÉ | ACTUALITÉ | UNE CONCERTATION PUBLIQUE POUR DES BRETelles SUR L'A64

ACTUALITE

UNE CONCERTATION PUBLIQUE POUR DES BRETelles SUR L'A64

© 23/02/2021 - 01:35 | Sébastien Greilh

À la limite des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, entre Pau et Bayonne, VINCI Autoroutes travaille actuellement sur le projet de création d'une nouvelle entrée qui permettrait de rejoindre l'A64 pour aller en direction de Bayonne et d'une nouvelle sortie qui permettrait, elle, de quitter l'autoroute en direction de Toulouse. Les détails avec Sébastien Greilh.



UNE CONCERTATION PUBLIQUE POUR DES BRETelles SUR L'A64

0:00 / 0:00

Ce futur demi-échangeur devrait se situer à la limite des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques et à proximité des communes de Carresse-Cassaber et Sorde-L'Abbaye.

Il répond à plusieurs objectifs comme nous l'explique Pierre Descamps de VINCI Autoroutes.

Ce projet, qui pourrait voir le jour à l'horizon 2025, vient d'entrer dans une phase dite de concertation, ouverte à tous et se déroule jusqu'au 22 mars.

Pour y participer et retrouver toutes les infos sur ce futur échangeur, rendez-vous sur le site officiel



Les précédents « Actualité »

BIENTÔT UNE NOUVELLE SORTIE POUR LE TERRITOIRE D'AGEN

C'est ce vendredi 12 mars qu'ont été lancés officiellement les travaux du très attendu futur échangeur d'Agen-Ouest sur l'autoroute A63.



LANÇON-DE-PROVENCE : LA PASSERELLE EST ROUVERTE

C'est encore une étape marquante dans les travaux de rénovation complète de l'aire de Lançon-de-Provence sur l'autoroute A7.



FORTE DIMINUTION DES ROUCHONS L'AN DERNIER EN FRANCE

La congestion routière a fortement baissé en 2020 indique Tomtom dans son rapport annuel détaillant la situation du trafic dans l'Hexagone.



LE MALUS ÉCOLOGIQUE DEVIENT PLUS SÈVÈRE

Vous allez payer plus cher si votre voiture pollue ! Le malus écologique concerne tous les véhicules qui émettent au moins 133 g/km de CO2.



OLLIULES/SANARY-SUR-MER : MISE EN SERVICE

C'est ce lundi 21 décembre 2020 qu'a été ouvert à la circulation ce tout nouvel échangeur situé à l'ouest de Toulon sur l'A50.



GABRIEL ATTAL SUR LE 107.7 !

Le Porte-parole du Gouvernement était, ce matin, l'invité exceptionnel du 107.7 à l'occasion des départs en vacances de Noël !



BAISSE DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE AU MOIS DE NOVEMBRE 2020

Dans un contexte de confinement, comme au printemps dernier, l'accidentalité routière a diminué le mois dernier.



INSTITUTIONNELS – FILS D'INFOS

Cagnotte - « CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye »



PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Le fil d'actus de notre Communauté de communes : le Pays d'Orthe et Arrigans

RENOVATION ENERGETIQUE - Bénéficiez d'un coup de pouce chauffage en passant du fioul au gaz !

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE - Participez à la conférence " Les écrans, les enfants et nous. Quelle histoire ! "

ACCUEILS DE LOISIRS - Inscriptions ouvertes sur le portail famille pour les vacances de Printemps !

CONSEIL COMMUNAUTAIRE mardi 9 mars à 18h45 à Saint-Ion-Les-Mines.
Consultez l'ordre du jour

CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye



Hastings- « CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye »



Hastingues Actuairi - Agendas et actualités - Filas d'infos et flux RSS - Les sites du Pays d'Orthe et Arrigons

Les actus du Pays d'Orthe et Arrigons

Le fil d'actualités de la Communauté de Communes

RENOVATION ENERGETIQUE - Bénéficiez d'un coup de pouce chauffage en passant du fioul au gaz !

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE - Participez à la conférence " Les écrans, les enfants et nous. Quelle histoire ! "

ACCUEILS DE LOISIRS - Inscriptions ouvertes sur le portail famille pour les vacances de Printemps !

CONSEIL COMMUNAUTAIRE mardi 9 mars à 18h45 à Saint-Ion-les-Mines. Consultez l'ordre du jour

CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye

MATERNELLES Inscriptions ouvertes pour la classe TPS intercommunale rentrée 2021-2022 !

PETITE ENFANCE Vous cherchez un mode d'accueil pour vos enfants ?

Il est bientôt temps de faire garder votre enfant ?

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DE LA CCPOA pour tout savoir sur les services de la collectivité !

CONFINEMENT La collectivité adapte ses services. Consultez les nouvelles modalités de fonctionnement.

URBANISME - Localisez et visualisez votre terrain

Localisez votre parcelle sur le Géoportail de l'urbanisme et accédez aux documents d'urbanisme directement en ligne !

Je m'abonne
à la lettre d'informations

Mairie de Hastingues
Place du Général de Mansabert
40300 HASTINGUES
Tel : +33 (0)5 58 75 66 66



Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mardi et jeudi : de 9h15 à 12h30

Mercredi : de 9h15 à 12h

Contactez la Mairie

pays d'ORTHE
et ARRIGONS

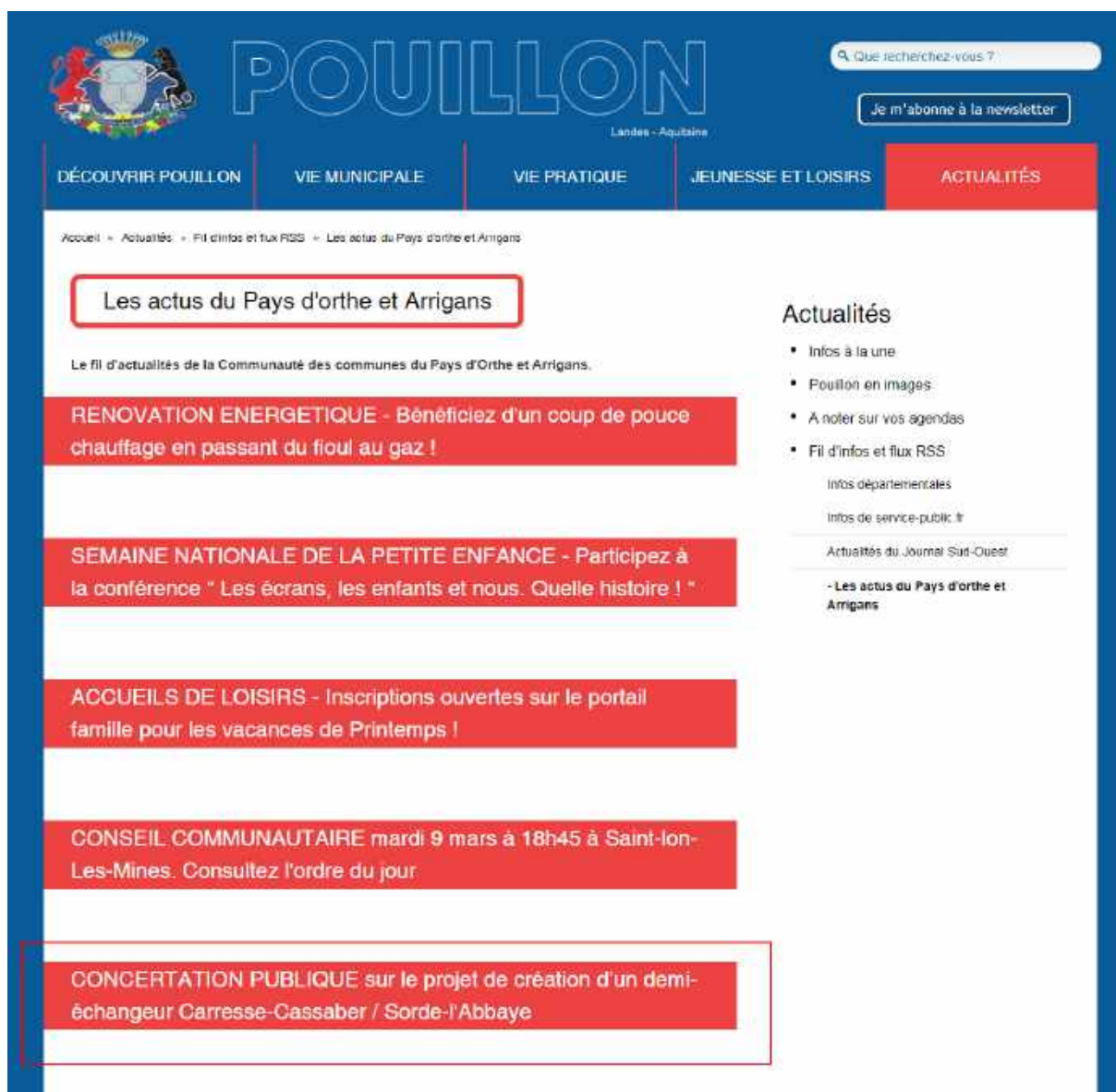
Réalisé par WebPublic40
Mentions légales
Confidentialité

Oeyregave- « CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye »

The screenshot shows the website for Oeyregave, Landes - Nouvelle-Aquitaine. The navigation menu includes 'Mon village', 'Vie municipale', 'Vie pratique', 'Vie associative', and 'Agenda et actualités'. The main content area is titled 'Les actus du Pays d'Orthe et d'Arrigans' and lists several events: 'RENOVATION ENERGETIQUE', 'SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE', 'ACCUEILS DE LOISIRS', and 'CONSEIL COMMUNAUTAIRE'. A red box highlights the announcement: 'CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye'. On the right, there is a sidebar for 'Agenda et actualités' with links to 'À noter sur vos agendas', 'Les actus du village', 'Fil(s) d'infos et Flux RSS', and 'INFLUENZA AVIAIRE'.

Ossages- « CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse Cassaber / Sorde-l'Abbaye »

The screenshot shows the website for Ossages. The navigation menu includes 'Ossages', 'Vie municipale', 'Démarches administratives', 'Agenda et actualités', 'Flux RSS et fil(s) d'actus', 'Activités', 'Vie associative', 'Vie pratique', and 'Préf'Infos'. The main content area is titled 'Les actus du Pays d'Orthe et Arrigans' and lists several events: 'RENOVATION ENERGETIQUE', 'SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE', 'ACCUEILS DE LOISIRS', 'CONSEIL COMMUNAUTAIRE', 'CONCERTATION PUBLIQUE', 'MATERNELLES', 'PETITE ENFANCE', 'NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DE LA CCPOA', 'CONFINEMENT', and 'URBANISME'. A red box highlights the announcement: 'CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye'. At the bottom, there is a footer with contact information for the 'Mairie d'Ossages' and a 'powered by a2 Publish' logo.



The screenshot shows the website for Pouillon, France. The header features the town's coat of arms and the name 'POUILLON' in large blue letters, with 'Landes - Aquitaine' underneath. A search bar and a newsletter subscription button are also present. The main navigation menu includes 'DÉCOUVRIR POUILLON', 'VIE MUNICIPALE', 'VIE PRATIQUE', 'JEUNESSE ET LOISIRS', and 'ACTUALITÉS'. The breadcrumb trail reads: Accueil > Actualités > Fil d'infos et flux RSS > Les actus du Pays d'Orthe et Arrigans. The main content area is titled 'Les actus du Pays d'Orthe et Arrigans' and contains several news items in red boxes: 'RENOVATION ENERGETIQUE - Bénéficiez d'un coup de pouce chauffage en passant du fioul au gaz !', 'SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE - Participez à la conférence " Les écrans, les enfants et nous. Quelle histoire ! "', 'ACCUEILS DE LOISIRS - Inscriptions ouvertes sur le portail famille pour les vacances de Printemps !', 'CONSEIL COMMUNAUTAIRE mardi 9 mars à 18h45 à Saint-Ion-Les-Mines. Consultez l'ordre du jour', and 'CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye'. The right sidebar, titled 'Actualités', lists various information sources: 'Infos à la une', 'Pouillon en images', 'A noter sur vos agendas', 'Fil d'infos et flux RSS', 'Infos départementales', 'Infos de service-public.fr', 'Actualités du Journal Sud-Ouest', and '- Les actus du Pays d'Orthe et Arrigans'.

Mimbaste- « CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye »



Notre village | Vie municipale | Vie pratique | Enfance | Vie associative | Agenda et actualités

Vos démarches

Paiement en ligne
Pièces administratives délivrées en Mairie
Demande d'acte d'état-civil (acte de naissance, mariage ou décès)
Demande d'inscription sur les listes électorales
Recensement Citoyen Obligatoire
Déclaration de changement de coordonnées
S'inscrire sur mon service-public.fr
Particuliers : Le guide de vos droits et démarches

Mimbaste

Louis Pasteur de Mimbaste à nouveau au grand air
Landés : avec Graines de partage, rien ne se perd, tout se transforme

Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arriens

RENOUVELLEMENT ÉNERGÉTIQUE - Bénéficiez d'un coup de pouce chauffage en passant du fioul au gaz !
SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE - Participez à la conférence " Les écrans, les enfants et nous. Quelle histoire ?"
ACCUEILS DE LOISIRS - Inscriptions ouvertes sur le portail famille pour les vacances de Printemps !
CONSEIL COMMUNAUTAIRE mardi 9 mars à 18h45 à Saint-Jon-les-Mines. Consultez l'ordre du jour

CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye



Bienvenue à Mimbaste

Notre village d'un peu plus de 1000 âmes pour une superficie de 20,6 km² fait partie du canton de Pouillon. Baignée par le Lux et les Arriens, la commune est traversée par la route de Dax-Orthez.



Nouvelle session de recrutement à la Maroquinerie du Pays d'Orthe

Nouvelle opportunité offerte à tous de trouver un nouvel emploi et de devenir maroquinier(e) !



Nouvelle adresse email de la mairie

Le secrétariat de la mairie de Mimbaste change d'adresse mail.



Les ludothèques sont ouvertes

Les ludothèques reçoivent SUR RENDEZ-VOUS pour jouer sur place ou emprunter des jeux, dans le respect de mesures sanitaires.

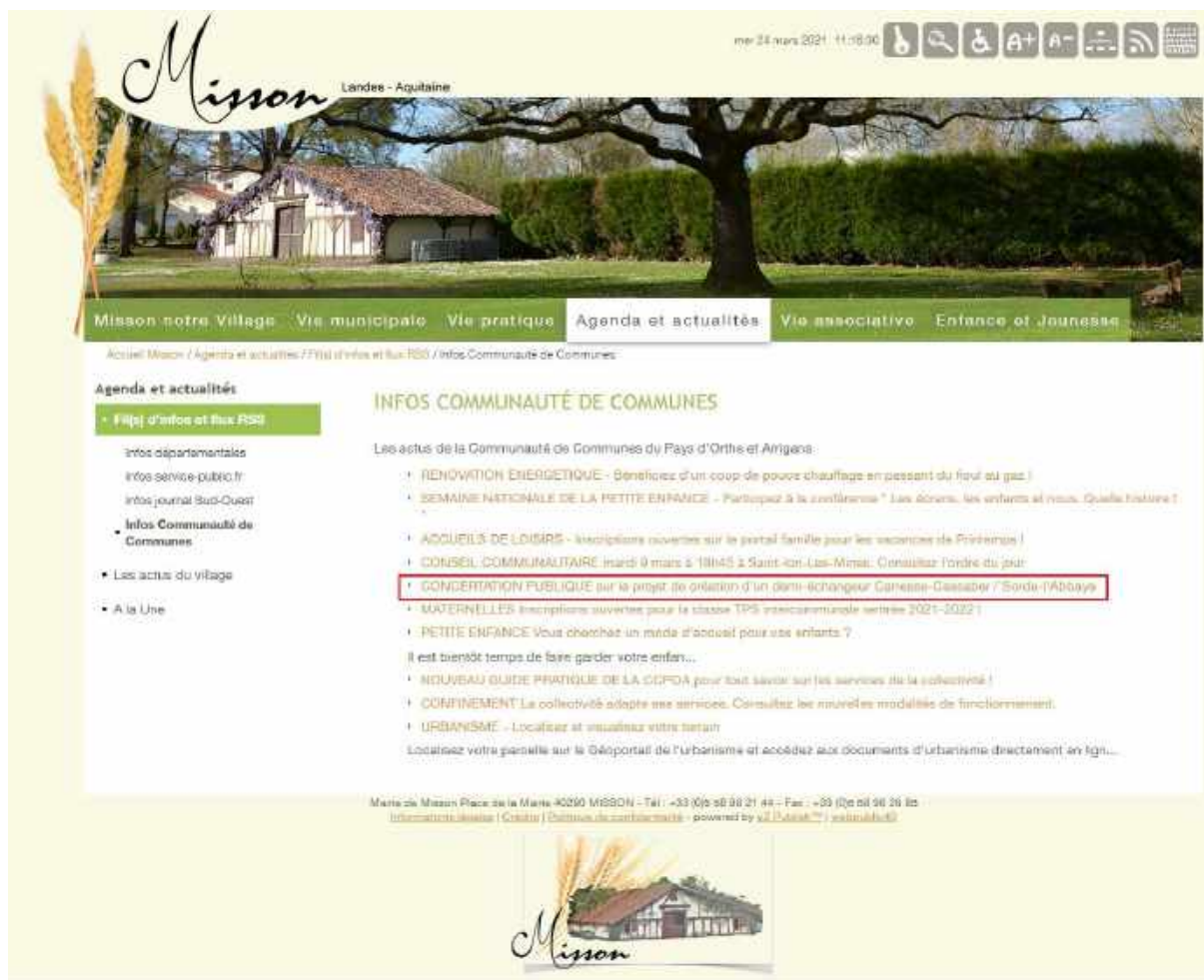
FAIRE MES COURSES .FR

Boutique en ligne : fairemescourses.fr

Initiative solidaire pour créer une boutique en ligne

[Voir toutes les actualités](#)

Misson- « CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse Cassaber / Sorde-l'Abbaye »



The screenshot shows the website for Misson, Landes-Aquitaine. The header includes the date 'mer 24 mars 2021 11:08:00' and various utility icons. A navigation menu at the top lists: 'Misson notre Village', 'Vie municipale', 'Vie pratique', 'Agenda et actualités', 'Vie associative', and 'Enfance et Jeunesse'. The 'Agenda et actualités' menu item is highlighted. Below the navigation, there is a section for 'Agenda et actualités' with a sub-menu 'Fil(s) d'infos et flux RSS'. The main content area is titled 'INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' and lists several news items. The item 'CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye' is highlighted with a red box. At the bottom of the page, contact information for the Mairie de Misson is provided.

Misson Landes - Aquitaine

mer 24 mars 2021 11:08:00

Misson notre Village Vie municipale Vie pratique **Agenda et actualités** Vie associative Enfance et Jeunesse

Accueil Misson / Agenda et actualités / Fil(s) d'infos et flux RSS / Infos Communauté de Communes

Agenda et actualités

- Fil(s) d'infos et flux RSS
 - Infos départementales
 - Infos services public.fr
 - Infos journal Sud-Ouest
 - Infos Communauté de Communes**
 - Les actes du village
 - A la Une

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les actes de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Angers:

- RENOUVELLEMENT ENERGÉTIQUE - Bénéficiez d'un coup de pouce chauffage en passant du fioul au gaz.
- SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE - Participez à la conférence " Les écoliers, les enfants et vous. Quelle histoire ?
- ACCUEILS DE LOISIRS - Inscriptions ouvertes sur le portail famille pour les vacances de Printemps.
- CONSEIL COMMUNAUTAIRE - mardi 9 mars à 18h45 à Saint-son-Las-Missal. Consultez l'ordre du jour.
- CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye**
- MATERNELLES - Inscriptions ouvertes pour la classe TPS intercommunale années 2021-2022.
- PETITE ENFANCE - Vous cherchez un mode d'accueil pour vos enfants ?
- Il est bientôt temps de faire garder votre enfant...
- NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DE LA CCPOA pour tout savoir sur les services de la collectivité.
- CONFINEMENT - La collectivité adapte ses services. Consultez les nouvelles modalités de fonctionnement.
- URBANISME - Localiser et visualiser votre terrain

Localisez votre parcelle sur le Géoportail de l'urbanisme et accédez aux documents d'urbanisme directement en ligne...

Mairie de Misson Place de la Mare 40290 MISSION - Tél : +33 (0)5 58 98 21 44 - Fax : +33 (0)5 58 98 26 85
Informations : Contacts | Données de confidentialité - powered by v3.1.0 (v3.1.0) | v3.1.0 (v3.1.0)

Tilh- « CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse Cassaber / Sorde-l'Abbaye »



Toute l'actualité de Tilh



Newsletter Janvier-Février 2021

Actualités tilhoises Janvier-Février 2021



Vaccination

Informations vaccination COVID.

L'agenda de Tilh



Le village

Située sur l'axe Dax - Orthez à la limite du Béarn, à 25 km de Dax et à 12 km d'Orthez, la commune de TILH offre de superbes panoramas sur la campagne environnante. La culture du maïs et l'élevage laitier demeurent les principales activités du village.



Calendrier du basket Arrigans

Le calendrier du basket Arrigans est arrivé !



Newsletter Juillet-Décembre 2020

Des nouvelles de ces six derniers mois.

Vos démarches

- » Guide des droits et démarches
- » Demande d'acte d'état-civil
- » Demande d'inscription sur les listes électorales
- » Recensement Citoyen Obligatoire
- » Déclaration de changement de coordonnées
- » Pièces d'identité en Maine
- » S'inscrire sur mon.service-public.fr



Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans

- » RENOVATION ENERGETIQUE - Bénéficiez d'un coup de pouce chauffage en passant du fioul au gaz !
- » SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE - Participez à la conférence "Les écrans, les enfants et nous. Quelle histoire !"
- » ACCUEILS DE LOISIRS - Inscriptions ouvertes sur le portail famille pour les vacances de Printemps !
- » CONSEIL COMMUNAUTAIRE mardi 9 mars à 18h45 à Saint-Jon-les-Mines. Consultez l'ordre du jour
- » CONCERTATION PUBLIQUE sur le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye

Mairie de Tilh - 57 avenue de la poste - 40360 TILH
 Informations légales - powered by eZ-Publish | WebPublic40

Annexe 7 – CONTRIBUTIONS

PROJET DE CRÉATION D'UN DEMI-ÉCHANGEUR

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Il s'agit de créer la route entre Sode l'Abbaye et Sables Joss. Une nécessité surtout du trafic important des PL.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Il semble que le scénario demi losange soit celui qui ait le moins d'impact sur l'agriculture que on fera déjà avec des conditions climatiques.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Il me semble que ce projet est une nécessité pour un mieux vivre dans les communes venant par un trafic très important de PL.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Nom : Sode l'Abbaye

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier

À retourner à :

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....
.....

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

.....
.....
.....
.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....
.....

Autres :

.....
.....
.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)

.....

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Les informations personnelles auxquelles sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de création du demi-échangeur (L'hexagone) - 1964
Contribuons à la « Loi Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée sans jamais demander à accéder, être recueillies ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Matérialisation d'ouvrage (Jura) - Conceration des échanges d'adresse - Carrières / Sarte / A00101 - 24, Avenue Léonard de Vinci - 33000 Pessac.

Monsieur le Préfet,

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

*Objectif premier = supprimer le passage des poids lourds
(supérieurs à 3,5 tonnes) dans les agglomérations de... SORBE...
L'ABBAYE et de POYRÉ-HORADE
Je ne connais pas vraiment l'impact de ce phénomène dans les agglomérations
et alentours*

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

*Le scénario "demi-échangeur" (ex rose, bien sur le
projet) semble le plus intéressant & moins disruptif, il économise
des surfaces agricoles*

Les modalités d'information et d'expression :

*La consultation du site imprimé "Projet de création..." porté à la
connaissance d'un large public est SUPER ! Avec des photos et
schémas hyper précis il reste très explicite.*

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Je suis très favorable à ce projet des camions engagent les routes départementales pour transporter les matériaux de carrière. Les camions traversent les villages et dégradent fortement les chaussées qui ne sont pas adaptées à ce trafic poids-lourd.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Le scénario "Demi losange" ne semble le plus adapté. Les acquisitions foncières sont menudées. Des plateformes de transfert de livraisons pourraient être créées afin de livrer les marchandises avec des véhicules plus légers.

Les modalités d'information et d'expression :

très bon travail de communication et de concertation dans un contexte "Covid" difficile qui ne permet pas des réunions publiques.

Autres :

Je pense que le besoin de cet échangeur pour les poids lourds est réel mais qu'il y a une exploitation des axes départementaux. Les traversées de camion dans les villages sont intolérables et les nuisances trop importantes et nuisibles à l'environnement rural.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

SALIES-DE-BÉARN

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je sou

geur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur sur l'A64

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

*Je pense qu'il y avait plus de poids lourds.
15% me semble faible.*

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Je privilégie le scénario "demi-losange".

Les modalités d'information et d'expression :

NSP

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

64270 SALIES DE BEARN

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

*un demi échangeur à aucun
interet*

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :



Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

moins de Camions
sur rte Carrière → Salies
amélioration sécurité des usagers

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

rien présenté

Les modalités d'information et d'expression :

une bonne information pour les
citoyens

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SALIES de BEARN

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

objectifs peu convaincants ⇒ Avis défavorable

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Scénario demi-boulevard ⇒ Avis moyennement favorable
Scénario demi-tronçonneuse ⇒ Avis défavorable
Aucun des 2 scénarios ne respecte le cadre de vie de certains habitants les plus et les nuisances provoquées.

Les modalités d'information et d'expression :

Entrevues et ateliers

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Salles de Béarn

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Notre habitation est située très près de la Brette, mais subissons des nuisances sonores vu l'augmentation du trafic, prévoyez vous des murs antibruit.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Scénario demi-boucle : est parfait
Scénario demi-trumpette : nettement moins bien

Les modalités d'information et d'expression :

- moins de camions traversent les villages
- plus de sécurité, moins d'accidents
- attrait de 10m les travailleurs de la côte
- création de zones artisanales

Autres :

- Améliorer la qualité de vie de la région
- à réaliser rapidement

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

- Je souhaite recevoir par mail mes informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Cela ne semble pas indispensable mais il est vrai que l'axe régional bien observé par l'automobiliste a plus de chance de prospérer sur le plan économique

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

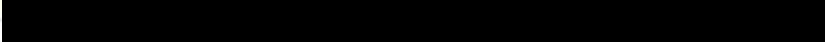
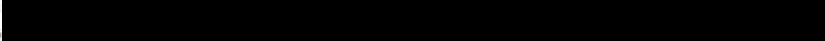
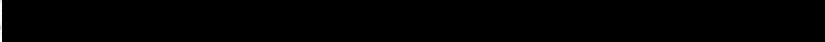
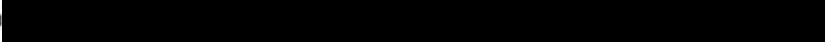
préférence pour scénario dans l'ouvrage qui présente bien moins d'inconvénients et prend mieux en compte la nature

Les modalités d'information et d'expression :

Satisfaisante

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ?
Salignes de Béarn

Nom : 
Prénom : 
Adresse : 
Adresse : 

Je soussigné(e) autorise l'envoi de mon dossier de concertation par courrier.
 Je soussigné(e) ne souhaite pas l'envoi de mon dossier de concertation par courrier.

Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de création du demi-échangeur sur l'A64.
Conformément à la « Loi informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - Concertation demi-échangeur Castejon-Cossabert / Sarde-l'Abbaye - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.

Votre avis compte !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

OK pour le projet, dommage qu'il ne s'agisse pas d'un échangeur complet.

Ne pourrait-il pas y avoir un tarif préférentiel pour ceux qui vont entrer à Combre par la demi-tour à Combre et aller vers Pau.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

OK pour le scénario "demi-losange"

Les modalités d'information et d'expression :

OK mais particulières.

Le Groupe Dopud est mentionné dans les financements, il est nécessaire de joindre les schémas.

Autres : d'accus aux actuelles et futures graviers / carrières.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

CARRASSE, CASSABER

Non

Pré

Adre

Adre

Je

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

CASSABER

demi-échangeur.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Je donne mon avis sur :
le scénario demi-cosange limitera les acquisitions
pourrait apporter le confort d'usagers

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : **HOURQUEBIE**

Prénom : 

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir l'information par courrier et par échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Ça coûtera 93M€ par véhicule
13,5M€ : 1450 véhicules
C'est beaucoup

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres : Les sorties de Salies et Peyroade
sont proches

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Adresse :

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

MERCI Pour ce Projet
vous l'attendions tellement!

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Nous attendons cela depuis 5 ans!
Nos Villages sont IMPACTÉS!

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

vous êtes assez compétents en la matière pour
choisir la meilleure voie, le moins
d'impacts

Les modalités d'information et d'expression :

Nous espérons une grande mobilisation
collective par toutes formes d'expression.
Que cesse enfin ce cauchemar!

Autres : Sarde, Carresse, Cassaban et enfin Salies
avec ces camions polluants, à gros tonnages,
à l'allure excessive nous empêchent de
vivre la campagne, ces camions finissent leurs
courses effrénées à Salies devant un centre habité

Pour mieux vous connaître (facultatif)

et des personnes en fauteuil
BRUIT, INSECURITE
Au Secour
Béarn

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Des Besoins objectif.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

*Le projet Rouge me paraît plus simple et plus
clair et donc moins cher - je vote pour
le projet Rouge.*

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

J. Les de Beau

Nom
Prénom
Adresse
Adresse

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Le projet est indéniablement utile pour éviter les camions dans la zone ville inadaptée.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Le scénario demi-trompette apparaît aberrant en comparaison à l'autre. Le trafic bleu a trop d'impact sur les riverains et les zones agricoles.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet : Totalement subordonnés aux lobbies des autoroutiers et de exploitants de gravières de traverser l'environnement avec NOTRE AIR ET NOTRE SCANDALEUX !!

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

TOUJOURS PLUS DE CAMIONS !

Les modalités d'information et d'expression :

Fausse concertation - Pseudo concertation des "gueux" sachant que tout est déjà décidé.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Très bon projet

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Je serais plutôt favorable au scénario demi losange par respecter au mieux l'agriculture.

Les modalités d'information et d'expression :

plagette très claire merci

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

CARRASSE

Nom : [REDACTED]
Prénom : [REDACTED]
Adresse e-mail : [REDACTED]
Adresse postale : [REDACTED]

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

TB

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Faites vite !!

Autres :

Cela aurait dû être fait il y a + de 10 ans.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Nom :
Prénom :
Adresse e-mail :
Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Rentabilité du projet ?

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Étude des nuisances pour l'environnement ?
trafic des véhicules

Les modalités d'information et d'expression :

Tenu compte des avis des riverains ; positif négatif ?
Pollution de l'air (voitures camions) en plus, Bruit ?

Autres :

Entretien le réseau routier de Landes !!! (Peyrehorade)
Etat des routes, mal entretenus dangereux !!

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYREHORADE

Nom : 

Prénom : 

Adresse : 

Adresse : 

Je sou

Je sou

Votre avis compte !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie

Les objectifs du projet :

Je trouve le projet très intéressant.
Avoir l'autoroute plus proche des ordes serait parfait.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Il y a des avantages et des inconvénients.
Le scénario demi losange me plaît.

Les modalités d'information et d'expression :

Je trouve que l'information et l'expression sur le projet autoroutier est efficace.

Autres :

Je fais sorde - Biscuitz 5 fois par semaine -
Ce projet me facilitera la vie
d'autoroute à proximité de la maison - top -

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je sou

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....
.....

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

.....
.....
.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
Si ce travail est effectué, cela

Autres :

une un bon travail - Nécessaire -

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Très bien.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

J'avis pour le scénario demi-échangeur

Les modalités d'information et d'expression :

C'est bien.

Autres :

200 camions au minimum j'espère.

Pas d'extension de carrières.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Peppichorade

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

11 MARS 2021

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

habitant Peyrehorade il est indispensable de créer cette liaison vers l'autoroute pour désengorger la rue Charrol.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Le demi-lange me paraît mieux vu que en termes agricoles.

Les modalités d'information et d'expression :

infos par mail.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)
Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Adresse : _____

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

11 MARS 2021

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Faciliter l'accès aux camions pour l'exploitation de la gravière de la plaine de Carresse

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Nuisances augmentées pour Carresse : 2 fois plus de camions traversant le village. Aucune attractivité, chute de l'immobilier, fermeture de commerces à Peyrehorade pour les commerces.

Les modalités d'information et d'expression :

Ce document parle de sécurité mais aucun chiffre n'est donné sur les accidents qui ont lieu entre Peyrehorade et Salies. Secteur menacé

Autres :

plus d'accidents avec le doublement des passages de camions à Carresse. Prévoir pour faciliter le accès d'exploitation de la gravière mais pas sur la tranquillité des habitants de Carresse.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Communication biaisée en parlant de sécurité et non pas du réel enjeu de ce projet. Soyez francs !

11 MARS 2021

Votre avis compte !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

.....
.....
.....

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....

Autres :

.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

SALIES DE BEAUFORT

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

11 MARS 2021



Votre avis compte !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

le désenclavement, et éviter aux poids lourds de traverser les petits villages

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

le scénario demi-losange semble être le moins impactant.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Salies de Béarn

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

12 MARS 2021

Votre avis compte !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

TRAFFIC CAMION SERA Réduit par rapport à Sordade
l'abbaye et Carnesse Cababer

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Demi échangeur + avantageux au niveau agricole
moins de hautes terres -
sera plus éloigné des zones de villégiature

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

pensez à la nuisance de Brust Autoroute pour
zones villégiature pour nos structures touristiques
qui souffrent déjà beaucoup : à Sables de BEARN
(entre autres)

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SABLES DE BEARN

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je soussigné(e) soussigné(e)

Je soussigné(e) soussigné(e)

geur,

geur,

geur,

geur,

geur,

geur,

geur,

geur,

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

tous à fait d'accord pour ce projet mais en tenant compte des cout de ce projet

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

pour éviter un couy trop élevée faire la sortie Bourgne et sortie vers Pau côté cascade sortie existant sortie et entre Bourgne et Pau côté sord l'ABBAYE sortie existant de Pau pont à ne pas exécuter

Les modalités d'information et d'expression :

Projet très utiles car ne voyant que les travaux des villages sont de plus en plus nombreuses et la circulation trop d'ongereux pour les voitures, vélos et piétons

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale : 64 270 CARRÈSE CASSABER

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Une bonne chose que les camions ne transpercent plus le centre de Salles et qu'il y ait 2 échangeurs pour le beau des gaves

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

privilégier la protection de la Faune et de la Flore (zone Natura 2000)

Les modalités d'information et d'expression :

1 langage 2 per 3 or Technocrate

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SALLES de Beau

Nom : 

Prénom : 

Adresse e

Adresse p

Je souha

Je souha

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Bon moins de camion
sur Salies

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Bonne information
mais je trouve l'usage intéressant

Les modalités d'information et d'expression :

intéressant

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Salies de Béarn

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je sou

geur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

bonne chose pour
enlever les camion au
centre ville (ville thermal
et 4 maisons de retraite)

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

bien

Les modalités d'information et d'expression :

bien expliqués

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Salies de Béarn

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse postale :

- Je souhaite être tenu au courant par mail des informations relatives au projet de création du demi-échangeur,
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier

Votre avis compte !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

épelent mais pourquoi un demi échangeur.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Je compare pas de pas d'accès SORDE
→ PAV et sortie PAV → SORDE
Il n'y a que 240m → SORDE, pourquoi

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Je signale que je suis un Vinci France constructeur
trouvé à la décharge - 4 ans - BORDEAUX-PESSAC
chef de chantier.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-

Adresse po

Je souhaite

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Evident pour offrir une meilleure sécurité aux habitants des villages concernés actuellement traversés par de très nombreux camions.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Le scénario "demi losange" semble le plus adapté en limitant les effets sur l'environnement.

Les modalités d'information et d'expression :

La multiplicité des supports (lettre T, par e-mail etc..) devrait permettre au plus grand nombre d'habitants de s'exprimer. Semblons qu'ils le fassent...

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYRE-HORADE

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Cet échangeur ne peut que rendre de la fluidité au trafic. Faire gagner du temps aux utilisateurs, permettre en centre ville un confort et sécurité aux piétons et cyclistes.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

on aura moins de pollution moins de bruit.

Les modalités d'information et d'expression :

Merci de pouvoir s'exprimer librement.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

En ce qui me concerne diminuer la circulation des camions dans Berquehade

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Le demi échangeur me semble plus respectueux du cadre de vie des surfaces agricoles et de l'environnement

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Berquehade

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Le projet profitera plus à nos voisins Landais, notamment la traversée de Peycharade les jours de marché en période estivale. De plus, les prix de nos terrains flamberont!

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Pour nous, le scénario demi-losange serait plus logique, car il éviterait d'empiéter sur les chemins pédestres et éviter la construction d'un nouveau pont, à moins d'emprunter celui de la faune et flore.

Les modalités d'information et d'expression :

C'est important d'en informer la population et de donner son avis.

Autres :

En France, dès qu'un projet soit de terre, il y a les pour et les contre. Les gens seront bien contents de se rendre sur Bayonaud en 1/2h, apparemment à moindre coût.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Carrère Carrère

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Positif : moins de caennais pour la
traverse de SALIES

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

plutôt demi la ouge (moins
d'accidents sur la zone
Natura 2000)

Les modalités d'information et d'expression :

1 peu trop technique

Autres :

y a t'il toutes les garanties environnementales
pour l'exploitation des gravières et
leur transport (proximité du Gave, routes
étroites)

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SALIES DE BEARN

Nom :

Prénom :

Adresse e.....

Adresse p.....

Je souhaite

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Affirmer le passage de camions
depuis Sarde et Peycharade

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

— demi-échangeur
mais pourquoi seulement un demi-
échangeur.

Les modalités d'information et d'expression :

Tout bien.

Autres :

avec obligation péage totale pour les
camions et péage réduit pour
les camionneurs.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Sarde

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

*Pourquoi que dans le sens de B A comme
et pas P A ...
recluse les camion dans les lances les P.A. Les voir ?*

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Le scénario Prège me semble le plus réaliste.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CASSABER

Nom : 

Prénom : 

Adresse e-mail : 

Adresse postale : 

Je souhaite être contacté(e) par Vinci Autoroutes

Je ne souhaite pas être contacté(e) par Vinci Autoroutes

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.
Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Scénario demi-lorange

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je sou

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

- nécessité, le projet a trop perduré.
- le passage des camions s'effectue dans les communes de Sorde l'Abbaye et de Peyrehorade. Selon une étude américaine la structure de la chaussée n'est pas faite pour les poids lourds d'un passage de camion ~~et~~ que celui d'une voiture !!!

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les 2 scénarios envisagés ont leur propre insuffisance et changements (Nouveau de Lortelle). Un compromis des deux serait préférable - prendre le rouge pour la sortie avec un passage souterrain au niveau du perron de Lortelle - et faire une entrée côté Casaban avec passage enjambrant l'obstacle (travaux bleu -

Les modalités d'information et d'expression :



Autres :

Autres : sortie de Lortelle, Casaban
Comme précédemment cité, bien que le coût global sera peut être un à la hausse, les carénements sont du côté de Casaban et pas des concarénements de la sortie. Deux sont principalement basés sur les pyramides obliques pourquoi ne pas faire en même temps une entrée sur l'autoroute direction Pau ?

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom

Adresse

Adresse

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Un surcoût de ce genre est très impactant mais je n'ai pas d'autres solutions pour éviter ce flot de camions dans Soide

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Le scénario au demi-échangeur permet le moins impactant malgré les perturbations créées dans la zone Natura 2000

Les modalités d'information et d'expression :

Les supports d'informations et moyens d'expression sont parfaits, Mais je pense que cet avis citoyen ne pourra pas beaucoup peser sur la décision, à en voir comment a été l'écrit par l'Etat

Autres : La demande d'installation du capter DANIEL qui n'apporte pas un gros financement dans la construction du demi-échangeur mais qui va créer des dommages irréversibles sur notre territoire.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :



Soide d'Abbaye

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Faciliter la circulation, et diminuer le nombre conséquent de camions qui entrent dans beaucoup de maisons.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

La losange.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Très bon projet assurant la sécurité et un bon cadre de vie pour les habitants de Sode et Peyrehorade et CASSABER ???

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Tout est bien pensé quel que soit le tracé pour éviter Sode et Peyrehorade et CASSABER ???

Les modalités d'information et d'expression :

On comprend très clairement que tout est fait pour préserver le cadre de vie des habitants de Sode et Peyrehorade mais pu'importe "quelques camions" ne nuisent plus au village déjà saturé de CASSABER

Autres :

Un village oublié par nos responsables (contrairement aux bouddhistes) qui va mourir avec ce projet qui amènera encore plus d'insécurité, plus de pollution, plus de nuisances sonores. HONTE A VOUS !!!

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CASSABER

Nom :

Prénom :

Adresse e-

Adresse po

CARRÈSE CASSABER

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Objectif : désengorger le village de Sordo - L'Abbaye suite à la création de la gravière sur la plaine de Cassac-Cassaber. C'est vraiment regrettable de n'avoir pris en considération qu'un seul "côté" de l'autoroute. Sordo désengorgé et Cassaber : saturé.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

demi - losange comme pré - indiqué.

Les modalités d'information et d'expression :

les permanences ne permettent pas aux actifs de venir s'exprimer.

Autres :

De Grâce ! "Améliorer la sécurité et le cadre de vie" oui, mais des 2 côtés créés par la symétrie de l'autoroute.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CARRESSE - CASSABER (section Cassaber)

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Adresse e-mail : [REDACTED]

Adresse postale : [REDACTED]

Je souhaite

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par e-mail.

Votre avis compte !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

amener un flux supplémentaire sur les communes de Carresse et Cassaber - l'échangeur dans les 2 sens ?

Trop cher !!! mais avec 1/2 scénario envisagés et leur analyse comparative : échangeur cela ne satisfait pas toutes les demandes de circulation - passage des voitures dans les communes de Carresse Cassaber -

Les modalités d'information et d'expression :

Dérogation des communes est à ajouter à votre projet. Recettes en plus pour les autorités musanées en plus pour nos villages - - -

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Carresse Cassaber -

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Nous ne voulons pas
de ce projet.
merci de tenir compte
de nos aspirations.
P.

Votre avis compte !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Le projet du 1/2 échangeur se fait en grande partie pour contourner l'implanta-
tion de la gravière Daniel dans les meilleures conditions
du Beau (entre 2 gares) en dépit du refus de l'enquête
publique (dém. de démocratie) et de la grande majorité
des gens du village et des villages voisins concernés.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

aucun scénario envisagé pour Carresse - Cassaban Sols de B
car les camions passent toujours dans le village.
Assez de goudronnage. Nous avons assez de terrain la
nature. Laissons la terre aux paysans. Pensons à
monde après Covid. Respectons les souhaits écologiques de jeunes

Les modalités d'information et d'expression :

Pour la gravière Daniel, l'extraction de cailloux se faisant
à Carresse, le comassage à Lescar, je ne comprend
pas pourquoi le 1/2 échangeur ne serait pas direction PAV.
Zon des nuisances : Pitié pour la gare d'Orson aux forts potentiel
écologique (pêche aux saumons) etc.

Autres : objectifs et chiffres clés.

- 1450/jour véhicules juste pour desservir Carresse, je pense
que c'est ce qui a la hausse sortie Papubonde (N10) 12 km
et celui de Sals (N10) 6 km.
- 15% de poids lourds utilisent le 1/2 échangeur à la mise en
service et 85% autres passent par Carresse - Cassaban.

Pour mieux vous connaître (facultatif) - économistes 13,5 ME prévus ↑

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Carresse - Cassaban.

Nom :

Prénom :

Adresse e :

Adresse p :

Je souha

Je souha

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

FAVORABLE AU PROJET "DEMI-LOJANGE"

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

FAVORABLE A LA PRÉSERVATION
DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE
DE L'ENVIRONNEMENT BIOLOGIQUE DE NÉ

Les modalités d'information et d'expression :

POSITIVE

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

SALIES - DE - BEARN

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Je souhaite

Je souhaite recevoir le dossier de concertation

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les objectifs du projet sont essentiellement tournés vers l'amélioration de circulation des traversés du village de Sordé l'Abbaye et de Peyrehorade (département Landes). En aucun cas ce projet ne précède des difficultés de circulation du village de Carresse-Cassaber. Le projet favorise l'entretien d'une gravée sur Carresse-Cassaber (Damen).

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les scénarios envisagés sont demeurés de tous sens toujours ne pas favorise l'échangeur qui dépense la direction de Bayonne et de Pau et en même temps de faire la déviation de Carresse-Cassaber.

Les modalités d'information et d'expression :

Les modalités d'information et d'expression de Vinci sont toujours bonnes car elles permettent à chacun de s'exprimer. Néanmoins, je pense que cela ne sert à rien car le moyen économique (gravier Damen) pose et avant la sécurité des habitants de Carresse-Cassaber.

Autres :

Le demi échangeur ne changera pas la circulation des véhicules dans la traversée de Carresse-Cassaber. Au contraire, le trafic va augmenter dans le village, car les véhicules qui vont vers Bayonne traversent le village. Donc la nécessité de faire une déviation du village de Carresse-Cassaber.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CARRESSE-CASSABER

N°

Pr

Ad

Ad

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

CARRESSE-CASSABER

25 MARS 2021

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

INDISPENSABLE !
ESSENTIEL

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

① demi-échange

Les modalités d'information et d'expression :

OK

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SORDE L'ABBAYE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souh

Je souh

Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de création du demi-échangeur sur l'A64.

Conformément à la « Loi informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest - Concertation demi-échangeur Cousse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.

Votre avis compte !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Le scénario "demi-dosage" est à privilégier sur l'ensemble des cartes.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Les 2 demi-habitations sont pratiquement sur le territoire de SORDE L'ABBAYE et est impératif qu'elles s'appelle SARTIE de Sorde l'Abbaye et non comme on l'entend SORDE de Camille Carabin.

Autres :

Protection des 2 habitations les plus proches (buis)

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SORDE L'ABBAYE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je suis

Je suis

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Scénario Demi Losange

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SOGNE L'ABBAYE

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

A ABANDONNER !!

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Projet inutile ! déjà 2 sorties d'autoroute
on en a qu'une quinzaine de km !!!

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Ce projet assure surtout le calage des
le village de Sordé l'abbaye qui aura
plus de camion mais le nombre de véhicules
risque augmenter dans Carresse-Cassaber.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

le projet demi-losange paraît moins
honnête, il ne faut pas construire de
nouveau pont.

Les modalités d'information et d'expression :

Breve pour l'information, très claires
des échanges en mairie sont un plus.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

CARRESSE

Nom :
Prénom :
Adresse e-mail :
Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Suppression du passage
des camions

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Scénario « demi-losange »

Les modalités d'information et d'expression :

Passage infernal des énormes
camions dans une ruelle traversant
notre village closé. Très dangereux

Autres :

pollution, dégradations maisons
route...

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Carresse l'abbaye

Nom :
Prénom :
Adresse e-mail :
Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

- Soulager la circulation dans Sord de l'Abbaye car le passage des poids lourds notamment est insupportable.
Bruit - pollution et risque d'accidents
- Réduire la circulation dans les villages provenant de la RD 89.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Pour faire de gros travaux, autant, et tout de suite faire un échangeur complet et partir des scénarios "demi-loup" pour permettre aux habitants de Sord de l'Abbaye et Laëte-Cassaber d'aller dans toutes les directions.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Quels sont les pourcentages pour chaque cofinanciers ?
Quel dommage de perdre une telle occasion, si on le faucha des décennies pour compléter l'échangeur !

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

PEYRE-HA-RAME

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Le échangeur n'est pas nécessaire, il existe déjà
Salies et Peychère.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

si les partenaires sont cibles, rien n'est dit sur leur
participation financière respective. Je suis contre
le fait de financer par nos impôts des entreprises
privées.

Les modalités d'information et d'expression :

Il ne s'agit de votre part que d'une consultation,
sur des débats et un projet que vous avez déjà acté.

Autres :

Le projet cautionne l'exploitation de gravières sur
le site d'Alton, au mépris de la protection de
l'environnement. Le Groupe Daniel n'a pas à
ce jour d'autorisation d'exploitation.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Salies de Béarn

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Moins de camion qui passe devant chez nous
(et à toute allure)

Pouvoir gagner du temps pour aller travailler sur
Bayonne -

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Le scénario demi-traverse nous paraît plus
cohérent et moins consommateur d'espace
naturel et agricole

Les modalités d'information et d'expression :

dans avons reçu courrier et mail de Vinci
pour être informé. Rien n'a été

Autres :

Je serai curieuse de savoir si cela va
réellement réduire les passages devant chez nous
ou si les camionneurs continueront à prendre
les petites routes.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

SALIES DE BEARN

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

.....
.....
.....

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

*Scénario demi échangeur
Demande moins de parcelles agricoles
Respecter mieux les habitats des espèces.*

Les modalités d'information et d'expression :

.....
.....
.....

Autres :

.....
.....
.....

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

.....

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Contributions reçues via l'adresse mail du projet

Les noms et adresses mails ont été masqués pour préserver la confidentialité

Adresse email du projet a64-echangeur-carresse-cassaber@vinci-autoroutes.com

28/02/2021

Bonjour

Important, votre dépose remarques sur le site ne fonctionne pas.

Suite au démarrage de la concertation publique voici mes remarques et questions.

Je vous remercie de m'accorder une prise de rendez vous sur pessac puisque j'habite mérignac.

J'ai des terres sur les emplacements du projet.

Suivant les objectifs

Faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne.

Des échangeurs d'autoroute sont présents :

- A Peyrehorade à 11km
- Au péage de Bidache à 11km
- Au péage de Bellocq à 14km

Considérant ces constats, l'accès à l'autoroute est déjà pleinement facilité.

Améliorer la sécurité et le cadre de vie.

Nul ne peut ignorer ou occulter le fait que le passage des camions à Sorde

- Détruit le village à feu doux, village qui possède dans son patrimoine des monuments historiques...
- Engendre une population visuelle et sonore qui envahit le quotidien des habitants et qui eux subissent ces nuisances avec un impact irréfutable sur la santé.

Soutenir l'attractivité des territoires

Y t'il une étude sur cette attractivité pour être sûr de l'impact positif pour le territoire ? l'organisation urbaine des villages est-elle capable de supporter une augmentation de la fréquentation des sites ? Quelles politiques territoriales se juxtaposent avec ce projet ? Les entreprises vont-elles s'installer ? Y a-

t-il l'espace pour les accueillir sans perdre du foncier agricole puisque c'est l'activité économique n°1 sur le secteur ?

Autant de question qui nécessiterait des réponses aux citoyens avant de se lancer dans un tel projet.

Y a-t-il donc un intérêt supérieur commun à cet échangeur ?

Qui va payer ? Répartition des financeurs ? Y a-t-il eu une enquête sur les futurs utilisateurs ?

Peut-on être sûr que les camions ne vont pas continuer à passer ? Il faut interdire le passage de camion dans la commune de sorde.

Remarques questions des scénarios

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

En ce qui concerne les 2 scénarios, le dénominateur commun reste la sécurité de la voirie afin que le regroupement des flux ne soient pas source d'accidents.

Scénario demi losange :

- Cadre de vie : Le lieu-dit Lestelle est Mougny sont très impactés. Quelles conséquences ? Quels aménagements (mur anti-son, reforestation...)? Quelles indemnisations ?
- Agriculture : rien à signaler
- Environnement : où se situe précisément la zone Natura 2000 ? avez-vous l'étude d'impact ? quelle stratégie de reforestation derrière ?

21/02/2021

Bonsoir,

Nous avons une maison à Carresse et soutenons ce projet pour au moins trois raisons:

1- sécurité: compte tenu du trafic de camions sur la D29 pour se rendre à l'échangeur de Peyrehorade (le passage de Sordes sur une voie est particulièrement délicat)

2- environnement: réduction du trajet qu'empruntent les camions (ceux de la carrière notamment)

3- touristique: accès facilité à la côté et promotion du tourisme vert dans le Béarn des Gaves pour les vacanciers

C'est un très beau projet! Bravo!

12/03/2021

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint une série de questions et de remarques concernant le projet du 1/2 échangeur de Carresse-Cassaber.

Merci d'avance pour vos renseignements.

« Bonjour,

Ayant participé à la concertation publique en me rendant à la mairie de Carresse- Cassaber rencontrer les représentants de Vinci, je n'ai pas obtenu toutes les réponses aux questions que j'avais posées. Votre représentant m'a conseillé de vous envoyer un mail afin d'obtenir les renseignements demandés, à savoir :

- Au niveau des chiffres clés, vous assurez que 1450 véhicules/jour dont 15% de poids lourds utiliseront le ½ échangeur à la mise en service : comment avez-vous obtenu ces chiffres pour 2025, date de son ouverture, et s'agit-il de véhicules entrant ou sortant de ce ½ échangeur.
- On pourrait également se poser la question du pourquoi un demi échangeur pour Bayonne et qu'en est-il de Pau, moins attractive aux niveaux touristique et économique ?
- Pour les 13,5 M€ d'investissement, vous citez les cofinanceurs. Pourrais-je connaître le % ou le montant correspondant pour chaque cofinanceur, chiffres forcément connus pour boucler financièrement le projet.
- Toute cette plaquette met en avant la sécurité et l'attractivité de 2 communes concernées, Sorde-l'Abbaye et Carresse-Cassaber. Pourriez-vous me communiquer les chiffres des accidents de la route survenus dans le secteur Peyrehorade Salies pour la période 2010-2020 (le projet du ½ échangeur étant évoqué dès 2012) ainsi que les chiffres des accidents ayant eu lieu à la même période sur le même secteur pour l'autoroute A64.
- A de nombreuses reprises dans cette plaquette, notamment lors de l'introduction faite par les préfet(e)s des Landes et des Pyrénées Atlantiques p03, en p08 dans le chapitre de l'attente forte des collectivités territoriales, en p10 pour améliorer la sécurité et le cadre de vie, en page 16 concernant le cadre de vie, il n'est question que des communes de Peyrehorade et Sordes-l'Abbaye pour l'impact des poids lourds qui traversent ces deux bourgs. J'avais lu que la commune de Carresse-Cassaber était également concernée par ce projet mais elle n'apparaît plus quant au passage des poids lourds. La carrière Cemex (cofinanceur) étant située à la sortie de Cassaber direction Carresse, les camions qui en sortent ou qui y rentrent continueront à traverser Cassaber, ½ échangeur ou non. Comment des préfets, des élus du territoire qui cofinancent le projet, en étudiant celui-ci ne l'ont pas remarqué, ou alors ils s'en sont rendu compte et c'est pour cette raison que ce gros problème n'est jamais évoqué dans cette plaquette. Le problème des poids lourds entrant et sortant de la carrière Siniat située route de Lahontan à Carresse n'est pas non plus résolu.
- Pour ce qui est de l'attractivité touristique et économique du territoire qui va être dynamisée (p11) si rien ne change à Carresse-Cassaber, comment cela se fera-t-il ? De plus en p10 vous indiquez qu'un habitant de Carresse-Cassaber gagnera près de 20 minutes sur un aller retour vers Bayonne. Dans ce cas c'est l'attractivité de Bayonne qui est en jeu et non le contraire. Combien cela coûtera en plus à cet habitant pour prendre le nouveau ½ échangeur au lieu d'aller à Peyrehorade prendre l'A64 pour se rendre au BAB compenser le stress du au passage des poids lourds devant chez lui.
- En ce qui concerne le volet environnement p17, après avoir débroussailler hors période de nidification comme il est suggéré pour assurer la préservation des oiseaux dans le secteur des travaux, une fois l'endroit bétonner et bruyant, comment allez-vous rendre attractif à nouveau cet endroit avec moins de broussailles et plus de bruit ?

- **Dernier point** : j'ai vu dans les cofinanceurs apparaitre le nom du groupe Daniel, qui n'est pas actuellement présent dans le secteur. Le préfet des Pyrénées Atlantiques, les différents élus sont bien sur au courant du projet d'implantation d'une gravière dans la plaine de Carresse-Cassaber. Si l'exploitation de cette gravière a lieu, c'est 80 poids lourds supplémentaires qui sortiront ou entreront dans la plaine par un chemin situé après le pont sur le Saleys à la sortie de Cassaber direction Carresse en face pratiquement de la carrière Cemex. Doublement donc des poids lourds passant dans Cassaber qui n'est peut-être pas le problème de Vinci, bien que le nombre de passages à son péage fasse partie des attractivités économiques de votre société.

Je pense pour ma part, mais vous l'aviez surement compris en me lisant, que ce projet de ½ échangeur ne résout que la moitié du problème, favorisant Sordes-l'Abbaye et Peyrehorade et ne résolvant en aucune mesure le problème de Carresse-Cassaber, et les propos de votre plaquette le prouvent également. Le cadre de vie d'un territoire rural est trop important pour ne pas approfondir les projets envisagés sur son secteur.

J'espère obtenir cette fois-ci les réponses à mes questions concernant la sécurité, le cofinancement et autres. »

Madame, Monsieur,

En pièce jointe, copie du courrier qui part ce jour en réponse à votre concertation publique

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Gilles MESPLES

TRANSPORTS MESPLES



128, RD 29 - 64300 SALLES-MONGISCARD
Tél : 05 59 65 34 15 - Fax : 05 59 65 35 70
www.transports-mesples.com
e-mail : info@transports-mesples.com
SAS au capital de 37000 € - FR 76 313 167 884
SIRET 313 167 884 00011 - Code APE : 4941A
Dom. bancaire - FR 76 1198 9000 0101 6912 0010 189 - POLYFR21

TRANSPORTS EUROPÉENS

Licence de commissionnaire de transport
Benne • Plateau • Citerne
Agrément Qualimat n°CDCT200200884



VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
Concertation demi-échangeur
Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye
22, Avenue Léonard de Vinci
33600 PESSAC

Salles-Mongiscard,
Le 22 mars 2021

Lettre simple
+ envoi par e-mail

Madame, Monsieur,

Nous avons décidé de participer à la concertation sur l'échangeur de Carresse-Cassaber / Sorde-l'Abbaye. Nous sommes transporteur routier comme vous pourrez le vérifier et nous empruntons tous les jours ce tronçon de la D29 au rythme de 30 à 40 allers/retours par jour. Nous traversons donc les localités situées sur ce trajet avec nos véhicules.

Nous tenons à vous assurer de nos engagements en matière de formation des chauffeurs pour les inciter à respecter les limitations de vitesse et à adopter un comportement respectueux des autres citoyens-usagers, et à travailler en toute sécurité.

Nous tenons à vous assurer que le respect des normes de protection de l'environnement et les réductions de nuisances sonores, constituent la priorité dans le renouvellement de nos matériels.

Néanmoins, nous tenons à signaler que ce qu'on peut appeler nuisances est la contrepartie d'une activité économique très importante pour notre société de transports qui intervient pour le compte des sociétés ETEX, CEMEX, les Coopératives LUR BERRI, EURALIS, MAISADOUR et bientôt le groupe DANIEL et bien d'autres

Bien évidemment, ces entreprises constituent le tissu économique de la région et contribuent à sa richesse.

Pour notre part, nous transportons 300 000 tonnes de marchandises par an sur ce secteur et employons 310 personnes en réalisant 35 millions d'euros de chiffre d'affaires.

La construction d'un échangeur va donc nous obliger à emprunter l'autoroute et donc, à en payer le coût.

Nous ne pouvons pas supporter les conséquences économiques de ces surcoûts.
Nous ne pouvons pas non plus les répercuter sur nos tarifs, vous n'êtes pas sans ignorer qu'un marché peut basculer d'un site d'exploitation à un autre, pour quelques centimes d'euros.

Les choix ensuite, peuvent être irrémédiables et économiquement dramatiques, tous les jours dans la presse, nous pouvons lire que des entreprises ferment par perte de compétitivité, c'est exactement cette problématique qui nous préoccupe.

C'est au regard de ses considérations que nous sommes absolument contre ce projet si cela doit entraîner un coût supplémentaire.

Nous restons à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Gilles Mesplès



lun. 22/03/2021

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint le courrier relatif à la concertation d'un demi-échangeur sur les communes de Carresse
Cassaber - Sorde L'Abbaye signé par notre Président.

Cordialement

--



Valérie BONY
Assistante Service Environnement et Foncier

Tél.06 83 07 38 59 ; 05 59 80 70 39 @ :
v.bony@pa.chambagri.fr

www.pa.chambre-agriculture.fr
[Suivez nous sur facebook](#)

VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
Ouest
22, avenue Léonard de Vinci
33600 PESSAC

Pau, le 18 mars 2021

Siège Social
124 boulevard Tourasse
64078 PAU CEDEX
☎ 05.59.80.70.00
Fax : 05.59.80.70.01
Email :
actualites@ca.chambagri.fr

**Objet : Concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sorde-
l'Abbaye**

Affaire suivie par :
Gaëlle BERNADAS
☎ 05.59.80.18.55
Email :
g.bernadas@pa.chambagri.fr
Secrétariat :
05.59.80.70.39

Madame, Monsieur,

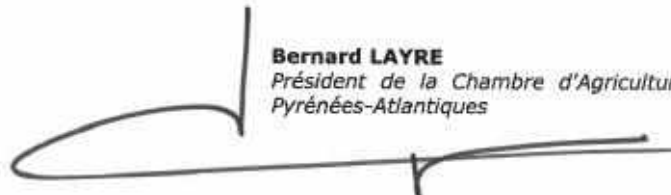
Concernant ce projet et après lecture du dossier de concertation, nous souhaiterions que le choix s'oriente vers la modalité qui impactera le moins l'agriculture.

Il apparaîtrait selon les éléments communiqués que cela corresponde au scénario en « demi-losange », car la surface de parcelles agricoles utilisée serait la plus limitée.

Nous demandons également l'organisation d'une concertation spécifique avec les agriculteurs concernés, et souhaiterions être consultés pour avis avant enquête publique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Bernard LAYRE
*Président de la Chambre d'Agriculture des
Pyrénées-Atlantiques*



Contributions reçues via le formulaire "Je donne mon avis" site Internet dédié au projet www.a64-amenagement.com

Création	Nom	Commune	Votre avis	
19/02/2021	XXXXX	Casteide candau	Bonjour, Je trouve qu'il serait plus opportun de faire une troisième à Pau pour désengorger la rocade à hauteur de la route de Morlaas.	Publique
21/02/2021	XXXXX	Sorde l'abbaye	Oui, oui, oui et oui à l'échangeur ! En revanche pourquoi ne pas faire un échangeur complet ? Pourquoi fermé l'accès et la sortie vers Pau ? Il faut un échangeur complet qui ouvrira plus de possibilités. Merci	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	Soorts Hossegor	Je suis favorable à la création d'un échangeur	Privée
22/02/2021	XXXXX	Bayonne	Concertation ou information? La concertation en France est encadrée par la CNDP et prévoit non pas la simple information du public mais bien la possibilité pour lui de participer à l'élaboration d'un projet public en faisant des contrepropositions. Depuis quelque temps, on voit fleurir des pseudo concertations qui relèvent certainement d'une avancée certaine et d'une bonne volonté mais qui restent timidement au stade de l'information. Qui dit concertation dit garant extérieur au maître d'ouvrage pour écouter certes mais surtout entendre le public, favoriser l'expression de son avis, faire de véritables propositions qui amélioreront le public. Votre dispositif de concertation est symptomatique d'une volonté d'information mais reste à ce niveau. Dans le cadre des contraintes sanitaires, aucun outil de participation n'est recherché ou imaginé: utilisation des vecteurs que sont les marchés, les grandes surfaces, les entreprises qui sont tous ouverts dans notre contexte sanitaire. Vous pensez information, accueil, expositions en mairie mais vous n'allez pas au devant du public (dans le cadre des mesures sanitaires bien sûr). Le summum est l'enregistrement et la conservation par le maître d'ouvrage des observations et propositions! Comment un maître d'ouvrage qui a pensé un projet est prêt à en admettre des amendements voire sa remise en cause? Un bilan validé par le ou la Préfète ne garantit en rien son objectivité. Où est le garant extérieur pour faire une synthèse neutre et organiser les contrepropositions? On peut regretter que l'Etat qui a élaboré un processus officiel de concertation avec garant de la CNDP soit le premier à valider des pseudo concertations qui sont surtout de l'information, ce qui est un progrès en soi mais qui est loin de l'essence de la concertation de la convention d'Aarhus. Votre projet est certainement bien étudié mais de grâce ne l'appellez pas concertation .	Publique
22/02/2021	XXXXX	Dax	Comment voulez vous que nous puissions émettre un avis sur cet investissement sans en connaître toutes les modalités, en particulier financières, économiques (tarif pour les usagers en hausse sur cette autoroute?) et écologiques. Un tel investissement sera-t-il "rentable"? une étude de marché a-t-elle été diligentée. Un appel à concurrence est-il nécessaire pour effectuer de tels travaux dont nous ne connaissons pas le montant? Sans pouvoir recevoir de tels engagements, mon avis, par principe de précaution, ne peut être positif. Il pourra être amendé avec de telles informations ou de tels engagements.	Publique
22/02/2021	XXXXX	Urrugne 64122	Très bonne idée.	Publique
22/02/2021	XXXXX		Je pense que c'est une très bonne idée vu le lieu du projet envisagé.	Publique
22/02/2021	XXXXX	1, rue Maurice Fanon	Faciliter les flux Nord Sud Landes Béarn Pays Basque et Espagne par l'intérieur des pays	Publique

22/02/2021	XXXXX	LABENNE	Bonjour, je ne puis donné mon avis car je ne prends pas se tronçon autoroutier. Par contre une sortie et une entrée sur ma commune serais pas de refus.	Publique
22/02/2021	XXXXX	Bordeaux	Cet échangeur est absolument nécessaire car il est vraiment insupportable que les habitants de ces jolis villages subissent depuis tant d années ces nuisances sans aucune contre partie.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	SOORTS HOSSEGOR	Très bonne initiative	Publique
22/02/2021	XXXXX		Alors oui pour le projet rouge mais pensez a boisés et mur anti bruit c est quand même près de nos habitations nous avons aussi de nouveaux habitants 3 maisons en plus, en espérant pas de vie a vie dans nos jardins aussi	Publique
22/02/2021	XXXXX	GELOS	Ce demi échangeur facilitera les accès a l'autoroute et désengorgera les sorties actuelles 6 et 7 pour accéder a Bayonne ou a la région landaise ou en revenir, il devrait apporter un niveaux de sécurité supplémentaire sur les routes desservies. Ce projet devrait faciliter également le développement des villages situées a proximité de cette nouvelle sortie de l'autoroute.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	st Pierre d'Irube	Une sortie supplémentaire, comme pour Guiche est très positive sauf si cela coûte à la collectivité car les ASF et Vinci peuvent largement payer avec les contrats en or signés par l'État.	Publique
22/02/2021	XXXXX	carresse cassaber	sortir les camions de nos villages	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	ROUTE D'ARCANGUES	faisant régulièrement le parcours Biarritz carresse j'utiliserais la sortie de carresse plusieurs fois par mois.	Publique
22/02/2021	XXXXX	Sorde l'Abbaye	Le village de Sorde, classé, ne mérite pas les passages de nombreux camions. Protégeons le patrimoine et lançons un projet pour que Sorde soit épargné du passage des camions, pour favoriser le tourisme et l'économie locale.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	40360 DONZACQ	Le but du projet me paraît INUTILE. En effet, il existe déjà deux échangeurs à PEYREHORADE et à PUYÔO et en mettre un troisième entre les deux sur aussi petite distance est inutile. Par contre, des moyens devraient être dégagés pour construire des ponts sur l'Adour qui manquent cruellement et obligent à de difficiles détours et contournements en plus impossibles en cas d'inondations des routes !	Publique
22/02/2021	XXXXX	dax	Gain de temps et de trafic pour accéder à l'autoroute depuis la région sud de l'autoroute.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	64110 Jurançon	Toujours important de fluidifier un trafic routier ! Peu concerné moi-même Autre: il serait urgent de prolonger l'A641 vers l'A63 ; mais aussi de créer une autoroute entre Orthez et Dax ! Bon ce sera peut-être un investissement dans 20 ans. Bon continuation	Privée
22/02/2021	XXXXX	TARTAS	Bonjour, Je suis régulièrement sur votre zone en raison de mes activités professionnelles. Cette zone est souvent engorgé par les flux camions/voitures. Une ouverture supplémentaire vers l'A64 contribuerait à améliorer très sensiblement les risques provoqués par ces nombreux véhicules et PL. Merci. Cordialement.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	Saubrigues	les objectifs du projet sont en accord avec ma future utilisation.	Publique
22/02/2021	XXXXX	Salies de Bearn	Après avoir pris connaissance du projet, il me semble que le scénario "demi-losange" permet de limiter l'emprise foncière et à ce titre me parait le plus intéressant. Quoi qu'il en soit, l'accès facilité à l'A64 est intéressant.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	Urt	L'echangeur doit etre gratuit sinon non necessaire.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	Sauveterre de béarn	Je suis pour ce projet qui permet d'utiliser l'autoroute sans aller a bellocoq ou a peyrorade et qui désenclaverai se coin de bearn en nous évitant pas mal de kilomètres.	Anonyme

22/02/2021	XXXXX		Je trouve que ce demi-échangeur apporterait pour les camions et les automobilistes, plusieurs avantages. Les habitants de Carresse, Auterive, Escos et bien d'autres localités, auraient la possibilité de rejoindre leurs localités sans passer par Salies et n'emprunteraient pas l'avenue des Pyrénées. Celle ci est devenue très bruyante. Même si cela représente un coût, il faut penser aux usagers qui utilisent l'autoroute matin et soir car ils travaillent dans l'agglomération du BAB2. Il est nécessaire d'aller de l'avant.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	Sorde l'abbaye	Avis positif permettant de diminuer le nombre de camions dangereux dans Sorde	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	Salies de béarn	Non à cet échangeur. Un peu de bon sens, s'il vous plaît !! <u>Le Gave d'Oloron vote contre aussi.</u>	Publique
22/02/2021	XXXXX	SALIES DE BEARN	Le plus grand souhait depuis de nombreuses années : QUE Tous les CAMIONS NE PASSENT PLUS Dans la ville (sauf livraison bien-sûr) mais utilisent la rocade pour rejoindre l'autoroute, direction BAYonne, Pau ou Sauveterre . Les thermes, le centre de rééducation, l'hôtel du parc et le FUTUR France Angleterre y gagneraient énormément en tranquillité, Et beaucoup moins de pollution .	Publique
22/02/2021	XXXXX	Salies-de-Béarn	Ce projet est urgent. Combien d'années depuis son lancement. Objectifs: - réduire fortement la traversée par les camions des villes et villages entre Salies, Station thermale, et Peyrehorade; - création de zones artisanales, commerciales et de services à l'échangeur côtés 64 et 40, avec créations d'emplois; - accès facilité à l'autoroute pour les particuliers, confort et réduction d'accidents; - intérêt pour des personnes travaillant sur la côte de loger dans les villages de l'intérieur.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	Peyrehorade	Oui plus d'ouverture sur un très bon réseaux cela soulage les petites artères et régule le trafic. Piétons et cycliste pourront revivre.	Publique
22/02/2021	XXXXX	Burgaronne	Le coût du projet est financé principalement sur les deniers publics alors que cela servira des intérêts privés. En plein changement climatique, alors que nous devons TOUS réduire la voilure, vous continuez à goudronner, bétonner... quelle inertie pour notre humanité! N'avons nous pas mieux à faire? En outre, le demi-échangeur est là pour favoriser l'installation très contreversée d'une 3eme entreprise dans la plaine de CARresse alors même que les autorisations ne sont pas encore consolidées. Comment collectivement pouvons nous nous remettre en question dans nos surconsommations de gravier, de sable, de beton? cela viendra	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	Salies-de-Béarn	Ce projet est utile pour préserver notre environnement et notre qualité de vie. Il est important qu'il soit correctement mise en œuvre, en respectant tous les critères environnementaux. Il aidera nos villages à garder leurs routes en état et nos promeneurs en sécurité.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX		Projet en mon sens très intéressant.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX		Enfin , un projet tant attendu qui pointe le bout de son nez ! Moins de camions dans les traverses de Sorde l'Abbaye (site classé) et Peyrehorade. Comment voulez-vous que l'on soit contre ce projet qui est indispensable au bien vivre à Peyrehorade et les environs. Souhaitons que les anti-tout ne mettent pas des bâtons dans les roues des concepteurs de ce projet	Publique
22/02/2021	XXXXX	BÉGAAR	Favorable	Privée
22/02/2021	XXXXX	salies de bearn	je suis très opposé à ce projet pour la seule raison qu'il risque de mettre en danger l'intégrité du gave d'oloron que les poissons migrateurs empruntent pour se reproduire. Quelques kilomètres gagnés ^pour un prix élevé prus sur l'environement.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	Sorde L'Abbaye (pro) et Carresse Cassaber (privé)	Un grand oui pour soulager le trafic de camions dans Sorde. Un grand oui cela fait une sortie où entrée encore plus proche pour mon travail !	Publique

22/02/2021	XXXXX	Ascain 64310	Bonjour, Pour faire suite à votre mail me demandant de donner un avis sur le futur échangeur de Carresse, je profite de cette opportunité pour vous demander, en tant qu'abonné de longue date, ce que vous attendez pour mettre en place un échangeur au niveau de Chantaco à St Jean de Luz. Vous avez entrepris il y a peu des travaux importants dans cette zone, c'était le moment idéal. Cela faciliterait les déplacements des personnes domiciliées sur Ascain, St Pee, St Jean de Luz qui se rendent quotidiennement à Bayonne mais limiterait aussi les afflux de véhicules (touristes) comme on le voit ces jours ci sur les axes principaux de St Jean de Luz. Auriez vous des informations à me transmettre sur ce sujet ? Dans l'attente de vous lire. Bien cordialement.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX	soustons	effectivement un demi échangeur peut désenclaver un secteur géographique, Aspects positifs : attractivité du territoire pour un développement économique, augmentation du nombre d'habitants dans les communes aux alentours. Aspects négatifs : Pollutions sonore et écologique. Je pense qu'il faut faire confiance aux entreprises comme Vinci, qui en concertation avec les élus locaux calculent avant le commencement des travaux l'impacts sur l'environnement.	Anonyme
22/02/2021	XXXXX		Je suis favorable	Publique
22/02/2021	XXXXX	Moliets	Il manque effectivement des échangeurs La pression est forte sur le secteur dans lequel je vis avec beaucoup de transhumance vers Bayonne quotidiennement. Un demi échangeur a tasse serait un bon compromis que ce soit depuis/vers Pau ou Bayonne Ce serait un gain de temps considérable pour un secteur en pleine expansion.	Publique
23/02/2021	XXXXX	Sorde l abbaye	Il est grand temps	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	Sorde l abbaye	Il est grand temps il va y avoir encore des bla-bla-bla histoire de faire durer et coûter un peu plus j y croirais quand je le verrais	Anonyme
23/02/2021	XXXXX		Favorable. D'autre part ; utilisateur de l'échangeur de ST Jean de Luz Nord, je crains un carambolage monstre sur l'autoroute, fréquemment une bonne quinzaine de véhicules sont immobilisés sur la bretelle de sortie venant de Bayonne, cela causé par les multiples intersections très souvent saturées des différents carrefours de cette zone.	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	POUILLON	Très utile pour les habitants de la région,attention néanmoins à végétaliser au maximum les accès et surtout à le rendre obligatoire à tous les camions de + 3,5T	Publique
23/02/2021	XXXXX		Je pense que cet échangeur n'est pas utile, il en existe déjà un sur la commune de Came et un second à Bellocq.	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	navarrenx	Cet échangeur ne présente à mon sens aucun intérêt, ni local, ni global. Les événements récents nous ont montré la nécessité de réduire le trafic, notamment le fret routier, pour favoriser et encourager une consommation locale et minimiser les impacts du trafic routier. Donc la logique "ni ici, ni ailleurs" est plus que jamais d'actualité, bien au-delà de l'esprit "Nimby" (not in my backyard) dont on voudrait imprégner toutes les réflexions visant à imaginer d'autres façons de vivre, consommer et se déplacer. La remarque se situe donc sur un autre champ que celui d'une étude d'impacts locale (gave, carrière...) mais bien sur un modèle que ce type d'aménagements encourage.	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	prechacq-navarrenx	Projet largement justifié pour desservir aussi la direction Oloron ste Marie. des sorties plus nombreuses tout au long de l autoroute doivent être créer (Lacq/mont,plateforme industrielle 800 camions/j);(Pau/Idron sortie des nombreux bureaux et magasins)	Anonyme

23/02/2021	XXXXX		<p>bonjour , hotelier restaurateur a sorde l abbaye , je pourrai vous parler pendant des heures des invectives, échanges musclés avec ces andouilles de chauffeurs de camions de chez Mesples, de la cemex , autaa, de chez lafarge etc.....</p> <p>je n'irai pas jusqu'a dire que les mecs qui font ce metier ont raté leur vie , non je ne le dirai pas</p> <p>brefff puisqu'il faut avancer, oui a l ouverture de l A64 a Cassaber ; sorde oui a l action économique avec une zone économique sur le territoire oui a la protection de l environnement , en pensant au gave d oloron</p> <p>est il judicieux de sacrifier de belles terres, des beaux kiwis ,pour laisser place a une carrière de granulats ???</p> <p>est il judicieux et responsable en terme de sécurité routière de commencer a exploiter cette carrière , alors que les travaux du demi échangeur ne son pas réalisés ???</p> <p>mr le maire de carresse, aussi sympathique soit il , veut developper son village, que les chauffeurs viennent s y installer , certesmais commençons par le demi échangeurlà est la priorité N1...</p> <p>mr le maire ; "charité bien ordonnée commence"</p> <p>autre point , toute la gêne et le trafic routier viennent du 64 voisin , hors , ils sont les moins bons financeurs du dit projet , pour mémoire le département 40 et la comcom orthe & arrigans , financent plus que la comcom bearn des gaves , un peu fort de chocolat quand on sait d ou viennent les nuisances</p> <p>un territoire qui a besoin d avancer, une action économique et environnementale concertées et responsables , telle est l'objectif</p>	Publique
23/02/2021	XXXXX	Hossegor	<p>Objectifs affichés trop restrictifs: l'intérêt de ce projet s'étant au-delà du plan présenté en matière de moindre densification de circulation PL, destruction des voies de circulation, dangerosité.</p> <p>L'allègement des traversées par les véhicules sera incitatif pour des investissements immobiliers favorisant ainsi l'habitat des villages environnants</p>	Publique
23/02/2021	XXXXX	Lévignacq	Bonne idée	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	Tilh 40	<p>en venant de la Chalosse, c'est assez lourd a certaines periode de traverser Peyrehorade pour aller sur Asparen . Je pense que le trafic poids lourd s'en trouverait allégé dans la mesure ou les transporteurs jouent le jeu. les différents scenari sont viables.</p>	Publique
23/02/2021	XXXXX	Mission	Cettse sortie	Anonyme
23/02/2021	XXXXX		Je ne connais pas donc pas concernés	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	sorde l'abbaye	<p>Habitante de Sorde l'Abbaye depuis plus de 15ans, je suis enfin contente de voir que ce projet commence à prendre forme. Cela sera une très bonne chose pour la commune, des entreprises pourront venir s'implanter un plus pour la commune, de nouveaux arrivant qui seront surement séduit avec un accès direct à l'autoroute.</p> <p>Et surtout.. moins de camions qui traversent ce joli village, qui déforment la route, moins de nuisances sonores et plus de sécurité pour nos enfants.</p>	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	64000	Je suis contre ce demi échangeur pour protéger le gave de la proximité de la carrière	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	Aire sur l'Adour	<p>Oui pour diminuer le passage des camions dans Sorde L'Abbaye et ainsi préserver le site et ses monuments historiques qui n'ont pas été conçus à leur époque pour supporter les vibrations engendrées par le passage des camions. Camions de gros tonnage dont (souvent) les conducteurs n'ont rien à faire des sites traversés et ne pense (par la faute de leurs employeurs) qu'a la rentabilité et le gain de temps lors de chaque transport de roche ou autre marchandises. De plus moins de pollution (gaz déchappement) et plus de quiétude (pollution sonore dû au passage des bennes à vide sur les ralentisseurs).</p>	Publique

23/02/2021	XXXXX	SORDE-L'ABBAYE	Habitant juste à côté du site concerné je me permet de donner mon avis sur le sujet. Bien sur je ne pas forcément pour mais on sait très bien que cela ce fera quand même. Donc le projet rouge pour ma part créera moins de nuisances aux habitants qui ce situe dans le secteur (chemin de peborde) entre autre. Il serait bien d'inclure dans le projet un mur anti-bruit et de la végétation pour créer le moins de nuisance (sonore et visuel) qui pourrait nuire à la tranquillité du quartier et à la valeur de nos biens. Un triple vitrage serait souhaitable pour les habitations environnantes.	Publique
23/02/2021	XXXXX	Orthez	Pour minimiser l'impact sur les habitations quartier lestelle je préconise l'entrée bleue et la sortie rouge. Il faudrait prendre en compte la dégradation sonore et visuelle donc favoriser <u>une implantation paysagère aux abords</u>	Publique
23/02/2021	XXXXX	Poey de Lescar	Je ne comprends pourquoi engager de l'argent dans ce secteur géographique, il y a des besoins autoroutiers plus urgents que l'intérêt de certains.	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	SALIES DE BEARN	Enfin une bonne idée. Cela permettrait de désengorger salies de béarn des nombreux camions de transports de produits des carrières avoisinantes. Entre les nuisances sonores, les routes défoncées et la dangerosité pour la population sur le trajet actuel. Le passage se fait entre autre devant un <u>collège et une crèche!</u>	Publique
23/02/2021	XXXXX	Sauveterre de Bearn	Je ne comprends pas l'intérêt d'une troisième entrée d'autoroute A64 quand il y a seulement 14 kilometres entre celle de Peyrehorade et celle de Salies de Bearn. Il est incompréhensible de dépenser de l'argent publique pour un raccourci de quelques kilometres. Aujourd'hui en pleine crise de pandémie, financière et climatique, c'est un projet qui va encore bétonner des hectares de terres agricoles. C'est un projet retrograde des années 80.	Anonyme
23/02/2021	XXXXX	Orthez	Je ne vois pas l'intérêt de ce projet et il ne m'intéresse pas.	Privée
23/02/2021	XXXXX		Projet indispensable pour les habitants de Sorde l'Abbaye et leur tranquillité vue la traversée incessante de camions au bourg de notre village. Dommage que cet échangeur ne prevoit pas d'entrée et de sortie en direction de Pau	Publique
24/02/2021	XXXXX		Usager régulier de cette partie du réseau et ce, sur le plan professionnel. J'habite Hossegor et me rends souvent chez des clients résidant sur les communes d'Oloron, Mauléon, St. Palais, Salies de B., etc... Je trouve que les échangeurs 6 et 7 desservent très bien ces agglomérations et un demi-échangeur là où vous le préconisez n'amènerait pas, à mon sens, d'améliorations notables . <u>Cordialement</u>	Anonyme
24/02/2021	XXXXX	SORDE L'ABBAYE	Vivement que ce projet aboutisse ! Ras le bol des camions qui traversent le village. Y aura-t-il un moyen d'obliger les camions à prendre ce demi-échangeur ?	Anonyme
24/02/2021	XXXXX		Je suis totalement contre, une nouvelle bretelle, autoroute, ou autre. Il y en a assez. Mais surtout vous ne faites jamais ce qui est nécessaire pour la faune et la flore.	Publique
24/02/2021	XXXXX	AYHERRE 64240	ce serait sûrement utile pour rendre l'accès à l'autoroute plus fluide et plus simple; l'axe Bayonne-Pau est de plus en plus utilisé quotidiennement et le trafic va encore augmenter mais bien-sûr ce sont les habitants des communes concernées qui doivent <u>être écoutés en priorité</u>	Publique
24/02/2021	XXXXX	Sourde l'abbaye	Je préfère la solution du scénario demi-losange pour éviter au maximum les nuisances sonores	Anonyme
24/02/2021	XXXXX	1 BIS RUE DE L' EGLISE	Je suis pour	Anonyme

24/02/2021	XXXXX	SORDE L'ABBAYE	Décharger la D29 qui traverse le village de Sorde l'Abbaye est une absolue nécessité pour la qualité de vie de l'ensemble des habitants du village. D'autant plus que les limitations de vitesse sont très rarement respectées et que les ralentisseurs , certes efficaces, augmentent significativement les nuisances sonores causées par les poids lourds. Je suis donc extrêmement favorable à ce projet avec en parallèle une réglementation afin de limiter la traversée des villages qui sont choisis pour une qualité de vie présentant moins de nuisances qu'un environnement urbain.	Publique
24/02/2021	XXXXX	BIRON	Je pense que cet échangeur serait utile	Privée
24/02/2021	XXXXX	Saubrigues	Un échangeur n'est pas trop loin ; il vaut mieux ne pas dégrader l'environnement et la quiétude de ces paysages.	Publique
24/02/2021	XXXXX	Ciboure 64500	Je suis entièrement favorable ayant mis en place le projet avec Henri Emmanuelli et ASF en 2012 2013	Publique
24/02/2021	XXXXX	64140 LONS	je suis tout à fait favorable à ce nouvel échangeur qui permettra outre du gain de temps de sécuriser la route nationale.	Publique
24/02/2021	XXXXX		Bonne initiative qui allie sécurité et attractivité favorisée au niveau des territoires. J'y suis favorable	Publique
25/02/2021	XXXXX	Billère	Me concernant, cela n'aura pas d'impact. La sortie 9.1 de l'A64, m'avait énormément apporté, habitant Billère, c'était plus rapide pour moi de rejoindre l'autoroute à Artix (sortie 9) plutôt qu'à Pau (sortie 10). Concernant cet nouvel échangeur, je n'utiliserai pas, je sort soit à Orthez (sortie 8), pour rejoindre Orthez, soit à Salies (sortie 7) pour rejoindre Lahontan ou Labatut, je ne vais que très rarement plus loin. Donc, décalé, mais mon avis ne servira pas à grand chose.	Anonyme
25/02/2021	XXXXX	SORDE L ABBAYE	Bonjour , je suis très favorable au projet du demi-échangeur à CARESSE-CASSABER , il est tant de faire passer la sécurité des villageois avant le profit économique , on ne peut continuer à faire circuler les enfants et les piétons aux cotés des camions sachant qu' a la sortie et à l entrée du village il n y a même pas de trottoirs et que les camions ne respectent pas la signalisation mise en place au au village . Pour ce qui est du tracé je préfèrerais le scénario DEMI-LOSANGE car il diviserai par deux la circulation devant les habitations au lieu-dit LESTELLE et éviterai la construction d un nouveau pont . Je tiens à être informer de toute nouvelle information concernant ce sujet . Dans tous les cas dépêchez vous avant qu' il y ai un accident à déplorer .	Publique
25/02/2021	XXXXX	Biarritz	Ce projet me semble inutile . il ne résout pas le problème suivant :Pour aller de Biarritz à Oloron et donc rejoindre la D28 a partir de l'autoroute, il faut actuellement passer par Peyrehorade, une grosse perte de temps Nb lors de ma première tentative de réponse à l'enquête mon PC a été infecté par un virus. Je vous engage à contrôler votre site	Publique
25/02/2021	XXXXX	Peyrehorade	Le péage est franchement excellent. Je pense que c'est du en partie aux techniciens de maintenance présent sur le terrain comme Mr Zozaya. Ça se voit il adore le boulot. Rien a dire. Impec	Publique

25/02/2021	XXXXX	Sorde L'Abbaye	<p>Les objectifs du projet :</p> <p>Le demi-échangeur doit avant tout permettre de libérer les rues de Sorde du passage constant des camions, lesquels sont très bruyants, mettent en danger les piétons et sont nuisibles au bâti de nos maisons (nbs sont les fissures constatables chez moi depuis l'augmentation constante de la circulation des P.L.) – Empêcher le passage des P.L. c'est permettre à Sorde de préserver son patrimoine historique et de favoriser sa vie économique grâce à un tourisme pacifié.</p> <p>Construire un demi-échangeur à Cassaber, c'est permettre aux gens des villages environnants de rejoindre Bayonne plus vite qu'en allant prendre l'autoroute à Salies ou à Bidache.</p> <p>Les scénarios :</p> <p>Le « demi-losange » semble moins impacter les propriétés environnantes (habitations ou terres agricoles – un seul passage à proximité de Lestelle contre deux avec le projet « demi-trompette »). La construction va sans doute exiger le renforcement du pont existant au-dessus de l'autoroute mais dispensera la société responsable de la construction d'un deuxième pont</p> <p>Les modalités d'information et d'expression :</p> <p>Satisfaisantes si un suivi d'information est assuré par la suite, notamment après chaque étape des procédures obligatoires (enquête publique, déclaration d'utilité publique, début effectif des travaux et mise en service prévisionnelle).</p>	Anonyme
25/02/2021	XXXXX	Pau	<p>L'utilité de ce projet est loin d'être évidente.</p> <p>Utilité pour combien d'usagers ? Pour servir et "désenclaver" quelles populations ? Qui en a exprimé le besoin ?</p> <p>Cela ressemble à un projet destiné à avoir un niveau d'investissement permettant de justifier des augmentations de tarif</p>	Publique

01/03/2021	XXXXX	Sorde l'Abbaye	<p>Bonjour</p> <p>Important, votre dépose remarques sur le site ne fonctionne pas. Suite au démarrage de la concertation publique voici mes remarques et questions.</p> <p>Je vous remercie de m'accorder une prise de rendez vous sur pessac puisque j'habite mérignac.</p> <p>J'ai des terres sur les emplacements du projet.</p> <p>Suivant les objectifs</p> <p>Faciliter l'accès à l'autoroute A64 depuis et vers Bayonne.</p> <p>Des échangeurs d'autoroute sont présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Peyrehorade à 11km - Au péage de Bidache à 11km - Au péage de Bellocq à 14km <p>Considérant ces constats, l'accès à l'autoroute est déjà pleinement facilité.</p> <p>Améliorer la sécurité et le cadre de vie.</p> <p>Nul ne peut ignorer ou occulter le fait que le passage des camions à Sorde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détruit le village à feu doux, village qui possède dans son patrimoine des monuments historiques... - Engendre une population visuelle et sonore qui envahit le quotidien des habitants et qui eux subissent ces nuisances avec un impact irréfutable sur la santé. <p>Soutenir l'attractivité des territoires</p> <p>Y t'il une étude sur cette attractivité pour être sûr de l'impact positif pour le territoire ? L'organisation urbaine des villages est-elle capable de supporter une augmentation de la fréquentation des sites ? Quelles politiques territoriales se juxtaposent avec ce projet ? Les entreprises vont-elles s'installer ? Y a-t-il l'espace pour les accueillir sans perdre du foncier agricole puisque c'est l'activité économique n°1 sur le secteur ?</p> <p>Autant de question qui nécessiterait des réponses aux citoyens avant de se lancer dans un tel projet.</p> <p>Y a-t-il donc un intérêt supérieur commun à cet échangeur ?</p> <p>Qui va payer ? Répartition des financeurs ? Y a-t-il eu une enquête sur les futurs utilisateurs ?</p>	Publique
02/03/2021	XXXXX	Sorde l'Abbaye	<p>Objectif : Sortir les camions du centre bourg de Sorde, pour la sécurité de tous.</p> <p>Scénario : Le "demi-losange" me semble plus cohérent et le moins impactant pour les riverains et les agriculteurs.</p>	Privée
03/03/2021	XXXXX	labastide villefranche	<p>Très bien</p> <p>Le scenario demi losange semble avoir moins d'impact sur l'environnement</p>	Publique
03/03/2021	XXXXX		<p>Pourquoi vous ne prévoyez qu'un demi échangeur orienté uniquement vers Bayonne ?</p> <p>C'est comme à Urt, limitez vous volontairement le développement de cette région ?</p> <p>Pourquoi privilégier encore la côte basque en oubliant les accès depuis Pau ?</p> <p>Ne pensez vous pas que c'est le moment de passer à la vitesse supérieure en terme d'accès aux territoires reculés ?</p>	Anonyme
04/03/2021	XXXXX	Sainte Colombe	Je suis tout à fait d'accord pour cet échangeur pour désengorger Sorde	Privée
04/03/2021	XXXXX	Orthez		6 Privée
04/03/2021	XXXXX	Orthez	Favorable à cette ouverture.	Privée
04/03/2021	XXXXX		Favorable à cette ouverture.	Privée
04/03/2021	XXXXX		Je suis favorable à ce projet afin de désenclaver les petites routes	Publique
05/03/2021	XXXXX	PAU	<p>Pourquoi un "demi-échangeur" seulement ?!</p> <p>Aucun véhicule qui pourrait accéder à l'A64 dans cette zone n'est donc considéré comme susceptible de se diriger vers l'est !!! Vers Pau en particulier !</p> <p>Incompréhensible !!!</p>	Publique

05/03/2021	XXXXX	Sorde l'abbaye	Désengorger le beau village de caractère de sorde l'abbaye de la circulation dévastatrice des camions . Sans hésitation, mon choix se porte sur le projet rouge moins impactant sur l'environnement et moins coûteux. Je ne comprends pas l'appellation de ce demi échangeur situé à 90% sur la commune de sorde et qui n'est pas nommé sorde? Les panneaux touristiques de l'autoroute indique le site de sorde, il faut de la cohérence et appeler ce demi échangeur sorde l'abbaye et faire de ce projet aussi un outils dédié au développement touristique .	Anonyme
08/03/2021	XXXXX	PAU	Mesdames, messieurs ; Je viens de prendre connaissance du projet portant sur la création d'un demi échangeur à Carresse-Cassaber sur l'autoroute A64 cet aménagement sécuritaire appelle de ma part les remarques suivantes ; 1. la définition d'échangeur m'étonne toujours alors que je croyais que depuis quelques années sauf erreur de ma part ce type d'échanges entre autoroutes, RN, RD, et autres voies avait pour définition diffuseur.....soit, 2. pourquoi ce 1/2 diffuseur n'est qu'un demi diffuseur et non un diffuseur complet encore une absurdité de plus pour d'ici quelques années créé un diffuseur complet (cf. Peyrehorade). Apparemment ce projet n'intéresse qu'une infime partie d'entreprises bien placées auprès des pouvoirs en place, merci qui, merci les décideurs . 3. concernant le volet de principe et technique de cette opération, je l'approuve totalement pour la sécurisation . 4. concernant le volet financier de l'opération, je désapprouve totalement le mode prévu. En effet s'agissant d'un ouvrage géré par une société privée percevant des péages de la part des usagers qui ont fait le choix d'emprunter l'A64 , cette société doit couvrir l'ensemble du financement de cet investissement. Ce montage financier peut s'apparenter à un détournement de fond publics au profit d'une société privée sur le dos des contribuables français qu'ils empruntent au non l'A64. Donc en conclusion de ce chapitre pour les usagers qui empruntent ce réseau une triple peine de paiement s'applique (péage; départements et communauté de communes diverses et variées). Concernant le département des Pyrénées Atlantiques, l'exécutif serait bien mieux inspiré à réparer les ouvrages d'art et piteux état et financer définitivement la déviation d'Orthez; Souhaitant avoir été assez clair je vous remercie pour l'attention que vous	Publique
08/03/2021	XXXXX	Sorde l'abbaye	Je vote pour le projet rouge (remplissant l'objectif alors que plus simple et plus économique que le projet bleu dont je me demande bien pourquoi il a été sélectionné) je souhaite par ailleurs que la sortie porte explicitement l'indication sorde l'abbaye, le projet étant très majoritairement réalisé sur les terres de cette commune. En vous remerciant pour cette consultation.	Anonyme
08/03/2021	XXXXX	carresse cassaber	Présentation malhonnête du projet . La déclaration d utilité publique n est pas faite que Vinci explique déjà aux habitants qu ils n auront d autre choix que de choisir entre deux mauvais projets, sans jamais remettre en cause l intérêt du projet pour eux. Il est évidemment urgent de créer une nouvelle sortie d autoroute située, aussi bien en amont qu en aval ,a moins de 10 km d autre sortie. Donc Vinci nous laisse le choix entre voir passer 1400 véhicules supplémentaire par jour dans le village ou bétonner une plaine très fertile et exploitée pour créer une déviation interdisant ainsi la possibilité de profiter pour les promeneur des bords du Gave.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX		excellent projet pour d'ésengorger les village aux alentour, de tous ces camions.	Publique
12/03/2021	XXXXX	Gan	Ce projet n à aucun intérêt compte tenu de la proximité des échangeurs existants. Le coût en est prohibitif et sans intérêt économique.	Privée
12/03/2021	XXXXX	Navarrenx	J'habite trop loin pour me sentir concernée	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Bayonne	Je suis favorable à ce projet. Ce serait une desserte supplémentaire toujours non négligeable pour les locaux et les éventuels visiteurs.	Publique

12/03/2021	XXXXX		Très bonne initiative qui va permettre un accès directe aux carrière	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Serres gaston	Tous ce qui fait gagner du temps de conduite est positif	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Tarnos	Je trouve que l'idée se défend mais il ne faudrait pas que cela donne l'argument à une hausse des tarifs de la A64 sur ce tronçon afin de supporter l'investissement de ce projet	Publique
12/03/2021	XXXXX	Fichous	Bonjour , parlons vrai Oui favorable à +de sorties autoroute Donc plus d'utilisateurs Pour les usagers réduction des tarifs ou première entrée /sortie près de ville importante gratuite . Voilà l'axe de travail de nos représentants . Cordialement Fredery	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	UZEIN	Je suis pour cet échangeur	Publique
12/03/2021	XXXXX	Maison Bellevue	Favorable à Carresse-cassaber	Publique
12/03/2021	XXXXX		Bonjour suis routier et suis pour sa va me faire éviter des villages	Publique
12/03/2021	XXXXX	Idron	Projet inutile, ou non prioritaire par rapport à d'autres.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Peyrehorade	Bonjour, Il va de soit que cette déviation soit faite car le flux de poids lourds va sans cesse en grandissant à peyrehorade ce qui entraîne pas mal de désagréments au niveau de la circulation.	Publique
12/03/2021	XXXXX	Lahontan	Je préfère l'option ou la zone Natura 2000 est légèrement touché car elle empiète moins sur les surface cultivable et se situe plus loin des habitations. Cette échangeur est une excellente idée.	Privée
12/03/2021	XXXXX	Saint Sever	Je ne me sens pas concerné car je n'utilise jamais cette autoroute ou sinon, très très exceptionnellement car mon itinéraire quasiment unique est la A63.	Publique
12/03/2021	XXXXX	Buros	Sans intérêt pour moi qui utilise régulièrement cette sortie mais uniquement à destination et/ou en provenance de Saint Vincent de Tyrosse.	Publique
12/03/2021	XXXXX		Pas d'objection a condition que Vinci finance.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	carresse cassaber 64270	facilité l'accès autoroute	Privée
12/03/2021	XXXXX	St Paul les dax	Je suis d accord pour le projet rouge	Publique
12/03/2021	XXXXX	St Paul les dax	Je suis d accord pour le projet rouge	Publique
12/03/2021	XXXXX	Nousty	Échangeur utile	Privée
12/03/2021	XXXXX		Je trouve important de permettre de désenclaver des villes et villages afin que les usagers puissent résider dans le lieu qui leur convient même loin de leur lieu de travail.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Biron	Pour ouverture de ce projet	Publique
12/03/2021	XXXXX		quel est l impact de ces travaux sur l environnement cet echangeur est il necessaire ,combien d usagers en prevision? le cout sera repercute sur l ensemble de la A64 ou bien sur les utilisateurs de l echangeur.	Publique
12/03/2021	XXXXX	Boucau	Dans l'ensemble le projet paraît viable si les expropriations de terrain de posent pas de problèmes aux riverains. Le côté positif est une meilleure entré et sortie pour Peyrehorade.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	buros	il y aurait d'autres échangeurs bien plus indispensables ! comme celui de BERLANNE secteur nord de PAU. Plustot que de dépenser ainsi, baisser le tarif des locaux sur l'axe PAU BAYONNE serait préférable car cet axe est amortie depuis plus de 230 ans n'est ce pas?	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Casteide cami	Objectif du projet	Anonyme

12/03/2021	XXXXX	Lucq de Bearn	Nous sommes à ce jour sur des chamailleries corporatistes de financement du projet. Nous avons les régions qui se sentent plus au moins concernées en fonctions des nuisances et des entreprises locales pour améliorer et optimiser les rotations de livraison vers le port de Bayonne. Néanmoins nous avons au centre le contribuable lambda qui lui quoi qu'il advienne doit mettre la main à la poche pour subvenir à un besoin routier. Par contre on ne c'est pas posé la question sur une autre alternative qui est le ferroutage! Pour moi c'est un pari gagnant / gagnant, plus de passage de camions dans les communes concernées par le bruit induit des rotations soutenues et améliorations de coûts pour les entreprises de transports ainsi que la sncf. N'oublie Non plus le gain de CO2. Pour réflexion...	Privée
12/03/2021	XXXXX	SOORTS HOSSEGOR	Je suis tout à fait pour la construction de ce demi échangeur qui facilitera grandement mes retours du Béarn.	Publique
12/03/2021	XXXXX	Saint avit	Je suis pour l'aménagement de 2 échangeurs. La sécurité n'a pas de prix.	Publique
12/03/2021	XXXXX	Lons	Ce 1/2 échangeur paraît plus que logique et il aurait du être réalisé il y a fort longtemps, tant la sortie Peyrorade est délicate. De toute façon l'A641 devrait aller jusqu'à St geours de Marenne, voire Soustons.	Privée
12/03/2021	XXXXX	Orthez	Favorable et obligatoire pour désengorger orthez et environs	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	BONNUT	Bon projet j'espère qu'il sera réalisé.	Publique
12/03/2021	XXXXX	Biarritz	Excellente initiative que je ne manquerai pas d'utiliser vue mon usage quotidien de cette portion A64.	Publique
12/03/2021	XXXXX	Tartas	Les riverains verront-ils leurs taxes augmenté ? Combien de temps va durer ces travaux ? L'autoroute sera t-elle encore limitée a 90km/h ? Et restera t-elle payante durant les travaux ? Car cela a été le cas lors des derniers travaux et je trouve pas normal de payer un accès censé nous faire gagner du temps qui est limité en vitesse et surtout pas fini	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Bayonne	Favorable au projet	Publique
12/03/2021	XXXXX	Boucau	Je suis favorable à ce projet cherchant à construire sur le secteur et travaillant à saint jean de luz	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Bayonne	Oppose a ce projet sans utilité	Anonyme
12/03/2021	XXXXX		Il faut savoir aller de l'avant, et ne tenir compte des faux avis de tous les bobos soit-disant écolo.	Publique
12/03/2021	XXXXX		Non je ne suis pas favorable, les échangeurs sont trop proche. Cela ne nécessite pas un nouvel échangeur.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	bayonne	bon projet pour les utilisateurs de l 'A64	Privée
12/03/2021	XXXXX		Sécurité. Accès facilité pour accéder à lA64	Anonyme
12/03/2021	XXXXX		Plus il y a d'autoroute, plus de sécurité il y a . Je suis 100% pour. Cordialement.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	salies de bearn	Je suis très favorable au projet. Cela facilitera les accès et les sorties, fluidifiera les circulations,et permettra de désengorger le péage de Bellocq, très souvent saturé le soir.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	HEUGAS	Objectif tout à fait judicieux pour essayer de dévier le trafic des poids lourds	Publique
12/03/2021	XXXXX	Lanne en baretous	Etant chauffeur taxi un échangeur a caress cassaber serait une bonne initiative et même pour mes trajets personnels (depart en vacances et régulier)	Publique
12/03/2021	XXXXX	Capbreton	Favorable même si je serai très peu utilisateur de cette demi-bretelle	Publique
12/03/2021	XXXXX	33610 canejan	je suis pour, c'est une question de sécurité ayant de la famille au pays basque et dans le béarn avec cet échangeur cela sera plus commode pour les accès et les camions c'est plus possible	Publique

12/03/2021	XXXXX	CARRESSE CASSABER	Le Scénario "demi losange" me semble approprié selon mon avis mais il est quand même dommage de ne pas faire deux entrées et deux sorties le surcoût ne devrait pas être très important et il serait peut-être opportun de faire participer au surplus les établissements DANIEL puisque ce projet, à la base, a été initié pour rendre fluide la circulation de ses camions et cela rendrait service aux particuliers et professionnels devant se rendre dans la direction de PAU	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Bayonne	Je n'ai pas d'avis sur cette création en tant que tel. Si les acteurs locaux trouvent que c'est nécessaire pourquoi pas. J'utilise plus la partie entre bayonne et la sortie 4 ou alors directement bayonne pau. Après en tant que concessionnaire de l'autoroute je trouverais normal que Vinci finance les travaux et se rémunère ensuite sur les droits de péage, ce qui est le but de la concession. Pourquoi toujours demander des participations aux collectivités locales... Sinon vu les études cela semble plus raisonnable de partir sur le demi losange. Cordialement	Publique
12/03/2021	XXXXX	Salies de béarn	C'est dommage de ne pas faire un échangeur complet, mais l'espace est sûrement restreint. C'est déjà bien.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX		les objectifs me conviennent Je demande que tous les passages supérieurs comprennent une piste cyclable	Anonyme
12/03/2021	XXXXX		N'étant pas directement concerné par ce projet du fait de la distance, cela me paraît être bon pour les communes environnantes pour attirer les gens venant de Pau et de Bayonne pour se loger et créer des entreprises.	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	La Bastide CLAIRENCE	Projet intéressant plutôt favorable	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	Anglet	Je cautionne totalement ce projet.	Privée
12/03/2021	XXXXX	Salles Mongiscard	Cela ne sert strictement à rien il y a déjà assez d'échangeur dans ce secteur	Anonyme
12/03/2021	XXXXX	64600 ANGLET	Je partage les objectifs du projet et donc je suis favorable à la création de 1/2 échangeur.	Publique
13/03/2021	XXXXX	Nousty	Ok	Privée
13/03/2021	XXXXX	Bardos	Un vrai double échangeur serai bien mieu approprié C est utile mais ça doit être bien fait. Pas à moitié...	Publique
13/03/2021	XXXXX	Salies de bearn	Très bonne idée. Ca peu éviter au poids lourd de devoir faire tous le détour de salies.	Anonyme
13/03/2021	XXXXX		Moi je suis contre.. Sortie 6 et 7 qui sont à côté. Il vaut mieux garder cette argent pour mettre en état les monuments de la région.	Publique
13/03/2021	XXXXX	PAU	Je suis d'avis de faire cette échangeur pour que les camions plus de 19 tonnes ne passe plus dans les villages pour le bien des habitants sauf pour les livraisons Car les bâtisses son ancien et sa fragilise les structures des fondations Cordialement Chouteau	Anonyme
13/03/2021	XXXXX		la création de cet échangeur serait une avancé mangeure pour l'économie et le confort de vie des riverains entre autre.. permettant ainsi de développer de nouvelles opportunités locales créant un lien non négligeable avec Bayonne et ces environs, c'est un besoin manifeste, cela fait cruellement défaut dans notre région, des infrastructure qui permettent de gagner du temps de rapprocher les acteurs économiques du territoire, de crée de nouvelles opportunités. Donc étant entrepreneur sur le pays basque et sud landes je suis favorable a ce projet et en attente d'autre proposition pour combler ce manque évident afin de fluidifié et et rapprocher de façon efficace les population les échanges économique et dans ce cas le développement de cette partie du territoire autour de Carresse-cassaber. Merci de nous permettre de donner notre avis.	Anonyme
13/03/2021	XXXXX		Aucun intérêt. C'est dépenser de l'argent pour aucun avantage.	Anonyme
13/03/2021	XXXXX	SALIES DE BEARN	Tout à fait favorable, va permettre une diversification de l'offre en faveur d'usagers résidant ou se dirigeant vers des territoires plus diffus en terme de concentration urbaine . Cette alternative va concerner une population significative qui évitera ainsi le centre ville de SALIES, et de Peyrehorade et en particulier les + de 7.5T	Publique

13/03/2021	XXXXX	HAGETMAU	1/2 échangeur essentiel	Anonyme
13/03/2021	XXXXX	Monein	Empruntant tous les jours ou presque le tronçon Artix-Pau, il me semble plus urgent de mettre en place l'échangeur de Morlaas, ce qui permettrait grandement de fluidifier la circulation sur la rocade nord de Pau et notamment pour tous ceux qui vont sur le centre Total et toute la zone autour ou ceux qui comme moi vont à Morlaas et sont obligés d'aller chercher le 1er échangeur à Pau centre. Je ne doute pas que l'échangeur de Carresse soit également nécessaire mais si on compare la circulation autour de Pau et au niveau de Carresse et Sorde l'Abbaye je crois qu'il n'y a pas photo. Cet échangeur de Morlaas devrait être une priorité d'autant que se construit la ouate forme Amazone et cela va encore augmenter le trafic déjà bien saturé à certaines heures	Anonyme
13/03/2021	XXXXX	SALIES DE BEARN	pour le scénario "demi-losange"	Privée
14/03/2021	XXXXX		Aucun intérêt. Une dépense et une pollution inutile. Les échangeurs de Peyrhorade et Salies sont juste à côté.	Publique
14/03/2021	XXXXX	SORDE L'ABBAYE	onjour, Habitant de Sorde L'abbaye est très impactés sur ces deux projets. Pour ma part, implanté un grand rond point à 20m des habitations et d'une habitation classé monument historique n'est pas envisageable. Ma maison est classé monument historique, mon projet de faire de cette maison un gîte, avec des fenêtres orientées vers ce rond point, cette pollution, cette nuisance catastrophique et ces dangers aux quotidiens pour rentré chez moi Sont intolérables. Qui prendra en charge cette sécurité devant nos maisons, cette nuisance sonore, cette pollution ? Devrons-nous mettre la main au porte monnaie pour changer nos portes et fenêtres ? Ou se trouverez le mur antibruit, l'implantation des arbres ? Pourquoi ce rond point ne se fait pas de l'autre du côté du pont côté Carresse-Cassaber ? Je m'oppose à ces deux scénarios trop proche de nos habitations.	Publique
14/03/2021	XXXXX	urrugne	demandez aux personnes directement impactées par ce projet au lieu de demander aux usagers qui empruntent peu voir pas du tout l'axe concerné.	Publique
14/03/2021	XXXXX		Je suis opposée à un échangeur supplémentaire	Privée
14/03/2021	XXXXX	40390 st martin de seignanx	je suis favorable au projet d'évitement de Sorde l'abbaye pour accéder au l'autoroute	Privée
14/03/2021	XXXXX	Halsou	Je prends plusieurs fois par semaine cette route. En rajoutant cet échangeur vinci augmentera une fois de plus le coût du péage.	Anonyme
15/03/2021	XXXXX	magescq	tres bien cela va nous facilité la vie	Publique
15/03/2021	XXXXX	HAGETMAU	Je ne dispose pas d'éléments, à charge ou à décharge, pour donner un avis objectif sur cet investissement qui, sauf erreur de ma part, fait appel à des subventions publiques.	Privée
15/03/2021	XXXXX	orthes	doit il y avoir une raison valable pour faire un 1/2 échangeur entre Puyoo et Peyrhorade ? je pense plus judicieux d'en faire un troisième sur Pau.	Publique
15/03/2021	XXXXX	CASSABER	Le projet est positif, mais... Je regrette qu'aucune étude n'ait été menée sur le flux de véhicules supplémentaires empruntant la commune de Carresse-Cassaber. (si oui, où peut-on la consulter?) La traversée du village à pieds de Cassaber est CATASTROPHIQUE. Pas de trottoirs, des rues étroites et mal éclairées, des véhicules qui ne respectent pas la vitesse autorisée... Les enfants qui se rendent à l'arrêt de bus matin et soir sont systématiquement en danger dès lors qu'ils se trouvent dans la rue principale ! Pour ma part, mon fils porte un gilet jaune pour sa propre sécurité, mais est-ce suffisant? Il n'y a aucun aménagement visant à la sécurité des piétons et cyclistes, un seul ralentisseur à l'entrée de Cassaber lorsqu'on vient de Sorde. Quitte à faire des travaux de cette ampleur, autant faire quelque chose pour	Anonyme
15/03/2021	XXXXX	Serres castet	Je suis un fan d autoroute, c est un calvaire ici à Pau, qu attendez vous pour l'échangeur de Morlaàs, les bouchons sont de pire en pire, merci	Publique

16/03/2021	XXXXX		Effectivement il est nécessaire d'améliorer la sécurité et les nuisances sonores ainsi que la pollution de l'air. Réduire au maximum le trafic des poids lourds. Le scénario d'aménagement "demi losange" est préférable, coût d'investissement moindre et moins d'impact sur l'environnement. Interrogation : le trafic routier ne risque t'il pas d'augmenter à Carresse-Cassaber?	Anonyme
16/03/2021	XXXXX	Osserain-Rivareyte	Certains ont du fric à gérer où à jeter, 2 entrées et sorties en très peu de distance c'est inutile. Sachant qu'à chaque entrée et sortie il faudra un distributeur de billets et un service de paiement et plus plus plus, entretien Non je regrette je suis contre.	Publique
16/03/2021	XXXXX	Mourenx	Très très bonne idée	Publique
16/03/2021	XXXXX		avis favorable afin de diminuer fortement l'encombrement du trafic routier provoqué par les innombrables allées et venues des camions exploitant la carrière de Carresse-Cassaber. Accès plus pratique et plus rapide des riverains et locaux du territoire pour prendre ou quitter l'A64.	Anonyme
16/03/2021	XXXXX	Sorde l'abbaye	Étant habitant de sorde l'abbaye et habitant la maison la plus proche du projet de l'échangeur... Nous sommes pas du tout pour la création de ce projet. Ayant déjà beaucoup de nuisances sonores par l'autoroute. Pourquoi ne pas faire le projet du côté Carresse cassaber ? Les habitants seraient moins gênés. Si les projet est mené jusqu'au bout, nous espérons que le nécessaire sera mit en place pour les habitants les plus près. Nous réclamerons que les triples vitrages soient installés ainsi que des murs anti bruit pour l'imiter les nuisances sonores !! De la végétation pour que nous n'ayons le moins possible de gêne visuel. En espérant que le bien être des habitants soit prit en compte.	Privée
17/03/2021	XXXXX	Mazères-Lezons	Il est nécessaire de réaliser ce demi-échangeur pour désengorger la route qui relie Salies-de-Béarn/Peyrhorade trop de trafic de camions.	Privée
17/03/2021	XXXXX		TRES BIEN	Anonyme
17/03/2021	XXXXX	Salies de Béarn	Nous sommes très favorables à ce projet qui méritera très vite un échangeur complet. Ses abords pourraient être aménagés pour des plates-formes de transit permettant de réaliser les livraisons locales avec des véhicules de petit gabarit préservant ainsi les villages et les petites villes et respectant la vocation touristique et thermale de Salies de Béarn et l'attrait du patrimoine de Peyrhorade et Sorde. Projetons nous avec cet échangeur sur ce que sera notre territoire avec ses projets de développement et ses habitants dans les prochaines années. Cet équipement est un bel exemple de ce qui est réalisable ensemble le 64 et le 40 pour le mieux vivre de tous.	Publique
18/03/2021	XXXXX	Salies de Béarn	La création de l'échangeur ayant pour but de désengorger le flux de poids lourds est une excellente initiative Il faut également emporter dans cette étude le contournement des villages alentours Carresse Cassaber et Sorde	Privée
18/03/2021	XXXXX	Salies-de-Béarn	Je suis favorable à ce projet. Il est essentiel pour le développement de notre territoire. Les camions traversent des villages pour transporter les matériaux de carrières et dégradent fortement les chaussées qui ne sont pas adaptées à ce trafic poids lourds. On doit préserver la vie des villageois, les infrastructures routières et notre environnement. Nous sommes une région touristique où il fait bon vivre et l'on doit protéger la nature, la faune, la flore, le patrimoine et notre bien-être. L'autoroute est existante, favorisons le trafic sur cet axe et faisons le choix d'un échangeur complet.	Publique
19/03/2021	XXXXX	Cassaber	C'est positif pour sorde, par contre cela ne va rien changer pour cassaber. A moins, de créer une déviation de CARRESSE CASSABER dans la plaine. Quitte à défoncer la plaine avec la carrière, autant y prévoir une déviation pour que les camions ne traversent pas les villages.	Anonyme

19/03/2021	XXXXX	CARRESSE CASSABER	<p>Je suis très favorable à l'ouverture d'un demi échangeur (pour commencer) entre Cassaber et Sordes</p> <p>Favorable car c'est d'abord une opportunité pour supprimer le passage des camions dans Sordes l'Abbaye et Peyrehorade (camions des entreprises de Carresse Cassaber qui ont contribué à la vitalité et l'emploi du village: il ne faut pas l'oublier)</p> <p>Favorable car ce demi échangeur va redynamiser notre territoire (avoir fait vivre pendant plus de 25 ans notre village en conservant les commerces de proximité ainsi que les services essentiels) il faut maintenant les maintenir en augmentant la population</p> <p>Favorable pour faciliter le trajet des entreprises et de ceux qui travaillent à Bayonne</p> <p>Par contre dire qu'il y aura plus de camions? Où voulez vous qu'ils aillent coté ouest de Salies? et pour aller à Sauveterre ou Orthez , il vaut mieux qu'ils sortent à Salies</p> <p>Le scénario de demi losange (cette idée était de toujours dans notre tête) et le fait de le remettre au goût du jour; à part d'impacter le moins possible l'environnement, engendre de grosses économies par rapport au projet "demi trompette"</p> <p>De ce fait, puisque le projet peut se réduire par rapport aux coûts qui étaient prévus et financés.</p> <p>Ces économies peuvent aider la commune de Carresse Cassaber en participant à la déviation de Cassaber que la commune seule ne pourra pas faire</p> <p>Merci de voir le bout de ce projet qui a commencé en 2002 par les communes de Salies - Carresse Cassaber - Sordes l'Abbaye - Peyrehorade</p>	Publique
19/03/2021	XXXXX	CARRESSE CASSABER	<p>Je suis favorable au projet du demi échangeur</p> <p>FAVORABLE car c'est une opportunité d'abord de supprimer le trafic poids lourds dans la traversée de Sordes (seule solution)</p> <p>FAVORABLE car ce demi échangeur redynamisera notre territoire (ce projet dont les prémices sont de 2002 va voir enfin le jour)</p> <p>FAVORABLE car cela va faciliter les déplacements vers Bayonne pour les entreprises y travaillant ainsi que tous les particuliers nous rapprochant d'une grande ville et ainsi délocaliser une population qui viendra agrandir celle de nos villages ceci aidant à conserver nos commerces locaux, écoles et services de proximité</p> <p>FAVORABLE au demi losange plutôt que la demi trompette, qui est moins onéreux puisque beaucoup d'éléments sont déjà en place</p> <p>Peut être que, puisque il y a une économie substantielle, la bonne idée de la part de Vinci serait de participer à la déviation de Cassaber que la Commune</p>	Publique
19/03/2021	XXXXX	SORDE L'ABBAYE	<p>Alléger la D29 qui traverse le village de Sorde l'Abbaye est une très important pour la qualité de vie de l'ensemble des habitants du village de Sorde l'abbaye. D'autant plus que les limitations de vitesse sont très peu respectées et que les ralentisseurs augmentent significativement les nuisances sonores causées par les poids lourds.</p> <p>Je suis donc extrêmement favorable à ce projet avec en parallèle une réglementation afin de limiter la traversée des villages qui sont choisis pour une qualité de vie présentant moins de nuisances qu'un environnement urbain.</p>	Anonyme
21/03/2021	XXXXX	Sorde l'Abbaye	Scénario retenu "demi-losange"	Privée

21/03/2021	XXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Je suis favorable à ce projet et en particulier au scénario "demi-losange" avec la condition suivante: qu'une déviation de la RD17 qui passe dans le village de CASSABER soit faite en même temps car nous avons un passage incessant de poids lourds et donc une nuisance insupportable tant au niveau sonore qu'au niveau sécurité.</p> <p>Nous relevons également que le trafic routier sera plus important qu'aujourd'hui. A ce titre il est légitime d'avoir une déviation à CASSABER pour la préservation du village et la sécurité des habitants.</p> <p>Ce projet étant cofinancé entre autre par le département de Pyrénées-Atlantiques, cette déviation est toute a fait possible et doit être globalisée dans le projet.</p> <p>Comptant sur votre compréhension, soutien et communication auprès du préfet de la région NOUVELLE AQUITAINE et des cofinanceurs.</p> <p>Cordialement</p>	Anonyme
21/03/2021	XXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Je suis favorable pour le projet demi losange et souhaite que les différents cofinanceurs soient impliqués et concernés par une déviation du village de CASSABER en prévision du trafic routier qui sera de fait plus important.</p> <p>Le village de CASSABER ne pourra pas supporter un trafic augmenté pour des raisons de sécurité avant tout et de bien-être de ses habitants.</p> <p>Sinon, quelle utilité d'avoir un échangeur à proximité si cela doit "tuer" un village? L'échangeur est une plus-value pour le département mais ne doit pas devenir un problème sur la santé des habitants.</p> <p>En se projetant sur l'avenir, cet échangeur sera un bien fait pour tous ceux qui ne pourront plus vivre ou accéder à l'immobilier sur la côté basque. Il y aura donc un recul inévitable de la population vers le Béarn. Cette migration prévisionnelle peut être un atout pour cette partie du département dans son développement démographique et professionnel.</p> <p>Faisons en sorte de préserver cet environnement direct de l'échangeur plutôt que d'en faire un no man's land.</p> <p>Votre présentation de l'échangeur est appréciée et éclairante, merci aux intervenants pour les informations complètes sur le projet.</p> <p>Cordialement Frédéric MORY</p>	Anonyme
21/03/2021	XXXXX	Carresse	<p>Pourquoi la création seulement d'un demi-échangeur et pas d'un échangeur complet ?</p> <p>En tant qu'habitant de Carresse travaillant sur Pau, je ne vois aucune utilité à ce projet en l'état actuel. La seule chose que ce projet m'amènera et amènera au village de Carresse c est uniquement des nuisances liées à l'augmentation du trafic. Pourquoi la mise en place d'une déviation de Carresse n'est pas prévue dans le projet ?</p> <p>Ce projet servira uniquement de point d'appuis aux carrières Daniel pour obtenir l'implantation de leur gravière sur le territoire de Carresse.</p> <p>Pourquoi implanter un projet sur le territoire des Pyrénées atlantiques qui</p>	Anonyme
22/03/2021	XXXXX	BILLERE	<p>Vu les doubles accès d'autoroute à 14 kms de distance l'un de l'autre (Peyrehorade Salies) et qu'il n'est envisagé qu'un demi échangeur qui ne s'adresse qu'à un petit nombre d'utilisateurs, je suis contre ce projet qui va coûter des millions aux contribuables dans une période de surendettement et où les projets vraiment utiles ne doivent pas manquer.</p> <p>Comment ce fait-il que ce ne soit pas le concessionnaire de l'autoroute qui finance le projet vu tout l'argent que lui rapporte le péage ?</p>	Publique
22/03/2021	XXXXX	Arancou	<p>Mon environnement immédiat ne sera pas impacté par ce projet, cependant je pense aux nuisances occasionnées aux personnes qui veront cette bretelle passer sous leurs fenêtres....rien que pour cette raison je me prononce contre ou alors que cette bretelle passe sous les fenêtres de ceux qui se prononcent pour... ils changeront d'avis aussitôt</p>	Publique

22/03/2021	XXXXX	SORDE L'ABBAYE	<p>Exploitant impacté par les 2 demi-échangeurs, au lieu-dit "Bareich", j'exprime mon incompréhension sur le fait que "nos acteurs" de territoire n'aient fait qu'une demande de demi-échangeur et non d'un réel échangeur avec une entrée et une sortie vers l'est de l'A64.</p> <p>Ce manque de vision d'avenir pour le territoire me pousse à poser certaines contrevérités éditées par le maître d'ouvrage :</p> <p>- les 2 demis projets détérioreront la sécurité, le cadre de vie, la pollution et occasionneront un surcoût d'entretien de l'autoroute. Car les camions chargés venant de Carresse souhaitant partir sur Pau, freineront les véhicules circulant sur l'A64 et augmenteront le flux sur une zone sensible sujette à des mouvements de terrain (bas de Leren) sortiront à Peyrehorade pour ralentir et couper un axe de forte circulation et ensuite reprendre l'autoroute en sens inverse.</p> <p>L'attractivité du secteur n'augmentera pas du fait du passage devant un panneau de situation mais plutôt lorsque celui-ci est suivi d'une sortie directe où l'automobiliste pourra cumuler plusieurs activités (visite touristique, hôtel, restauration, nautique, promenade etc...)</p> <p>En conclusion, Faisons un vrai échangeur pour l'avenir d'un territoire ou tous</p>	Publique
22/03/2021	XXXXX	Sorde-l'Abbaye	<p>Bonjour nous avons fait construire et nous souhaitons avoir des murs anti bruits , des arbres, et du triple vitrage . Nous souhaitons ne pas avoir de sorti ou d'entrée du côté de Sorde-l'Abbaye mais du côté de carresse cassaber ou il y a pas d'habitation. C'est mieux pour tout les habitants.</p>	Anonyme
22/03/2021	XXXXX	AICIRITS-CAMOU-SUHAST	<p>Travaillant à Carresse, mon employeur affrète du lundi au vendredi des camions afin de livrer ses clients. Ces transports empruntent tous les jours le tronçon de la D29 au rythme de 40 à 80 allers et retours. Cela peut sembler beaucoup mais c'est bien en deçà du trafic du début des années 2000 et de la capacité maximale autorisée de la carrière (480 000 T/an). Il faut dire que l'usine de Pouillon alimentée en plâtre par Carresse a fermé en 2012 et que la plâtrière a fermé en 2018.</p> <p>Les nuisances générées par les différentes activités du site ont été étudiées lors des dossiers de demandes d'autorisation et en aucun cas l'exigence a été baissée au fur et à mesure du temps et des arrêts d'ateliers.</p> <p>Les engagements que mon employeur exige de ses sous-traitants transport sont forts (respect les limitations de vitesses, comportement respectueux des autres citoyens-usagers, matériels roulant aux dernières normes de protection de l'environnement).</p> <p>Ce que certains appellent « nuisances » est la contrepartie d'une activité économique importante qui est menée dans le respect des Arrêtés Préfectoraux et de la législation.</p> <p>L'entreprise pour laquelle je travaille fait parti de l'histoire industrielle du secteur, du tissu économique de la région et contribue à sa richesse.</p> <p>La construction d'un échangeur va obliger les transporteurs à emprunter l'autoroute et donc, à en payer le coût. Je ne sais pas si mon employeur pourra supporter les conséquences économiques de ces surcoûts en l'état actuel des choses. Je ne pense pas qu'il pourra pas non plus les répercuter sur ses tarifs. Les choix peuvent être irrémédiables et économiquement dramatiques.</p> <p>Sur le site, 20 personnes travaillent à l'année. Les 3/4 d'entre elles habitent le département des Landes, 1/4 habite les Pyrénées Atlantiques dont certains la commune même.</p> <p>Je souhaite que le travail continue d'être présent sur la zone et je ne vois pas comment l'échangeur sera un atout pour les industriels du secteur, j'ai plus le sentiment que cela favorisera le résidentiel et un mitage du territoire.</p>	Privée
22/03/2021	XXXXX	CARRESSE CASSABER	<p>Je suis contre ce demi échangeur qui à mon avis n'apportera pas grand chose aux habitants de Carresse Cassaber . Je suis tout à fait consciente qu'il sera très utile pour éviter aux camions la traversée de Sorde mais une déviation de ce village n'aurait-elle pas coûté mon cher?</p>	Privée

22/03/2021	XXXXX	Sorde-l'Abbaye	<p>Concernant les projets proposés, les 2 ont de forts impacts sur les habitations, notamment le quartier Lestelle.</p> <p>En effet, le projet en demi trompette amène l'intégralité du trafic via 2x2 voies au pieds des maisons.</p> <p>Le projet en demi losange implique la construction de la gare de péage quasiment dans le jardin des maisons.</p> <p>Afin de limiter l'impact sur les habitations, il semble logique de sélectionner le meilleur des 2 projets en créant l'entrée du projet demi trompette et la sortie du projet demi losange.</p> <p>De plus, ce projet impact fortement les habitants par, entre autre, des nuisances sonores et visuels. Il sera important de mettre en place des solutions telles que le triple vitrage, l'aménagement paysager (arbres,...), mur</p>	Anonyme
23/03/2021	XXXXX	Sorde l'abbaye	<p>Il serait impensable de simplement imaginer un flux supplémentaire de plusieurs centaines de poids lourds en plus de certains cinglés qui y circulent déjà!!</p> <p>L'échangeur est la seule solution et devra évidemment être opérationnel avant toute exploitation de la carrière au risque de voir les accidents graves et désagréments profonds se multiplier sur la RD29 déjà en si mauvais état!!</p>	Anonyme
11/04/2021	XXXXX	Orthevielle	<p>Projet particulièrement attendu depuis longtemps afin de désengorger la traversée de Peyéhorade et qui un nécessaire complète de l'échangeur A641/RD817 d'Orthevielle.</p> <p>La solution 2 est la plus évidente à 2 réserves près : le giratoire 2 ne semble pas très utile ; la création d'un parking de covoiturage que ce giratoire nécessite empiète beaucoup sur la zone boisée.</p> <p>Ne vaudrait-il pas mieux conserver l'infrastructure actuelle avec le maintien du parking actuel qui semble bien suffisant ? Deux avantages : préservation de la zone boisée, réduction des coûts.</p>	Publique
11/04/2021	XXXXX	St Cricq du Gave	<p>Les objectifs sont bien étudiés. Le secteur de Peyrehorade et ses alentours sont en plein expansion, les gens viennent de plus en plus vivre de la côte vers ici tout en continuant à travailler là bas. Il est temps de faciliter l'accès à Bayonne.</p> <p>Cela désengorgera également Peyrehorade où la circulation devient difficile et prend beaucoup de place dans la rue principale, ce qui empêche les commerces de pérenniser.</p> <p>Concernant les modalités de création, je ne connais pas bien le quartier Lestelle mais j'imagine que les quelques habitants concernés ont donné leur avis.</p> <p>Ce qui m'intéresse est plutôt l'impact sur l'agriculture et la faune sauvage</p>	Publique
17/04/2021	XXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Habitant à côté du projet la question ne se pose même pas le projet en demi losange côté Lestelle nuirait à moins d'habitations que le projet côté Bareich qui demanderait une plus grosse logistique et plus de béton et porterait préjudice à plus de faunes et de flores c'est de la simple logique ! Merci de respecter au mieux les habitants et notre tranquillité dans ce projet.</p>	Anonyme
17/04/2021	XXXXX	Sorde L Abbaye	<p>Il est préférable de faire l'échangeur demi-losange côté Lestelle afin d'éviter de nuire à la tranquillité des habitations dont le nombre est beaucoup moins important de ce côté</p>	Publique

Contributions reçues via l'adresse email du projet « exprimez-vous@a64-amenagement.com »
du site Internet dédié www.a64-amenagement.com

Les noms et adresses ont été supprimés pour préserver la confidentialité.

08/03/2021

Avis :

Nom

Email *

Téléphone

Commune *

CARRESSE CASSABER

Votre avis *

Je suis très favorable à l'ouverture d'un demi échangeur (pour commencer) entre Cassaber et Sordes

Favorable car c'est d'abord une opportunité pour supprimer le passage des camions dans Sordes L'Abbaye et Peyrehorade (camions des entreprises de Carresse Cassaber qui ont contribué à la vitalité et l'emploi du village: il ne faut pas l'oublier)

Favorable car ce demi échangeur va redynamiser notre territoire (avoir fait vivre pendant plus de 25 ans notre village en conservant les commerces de proximité ainsi que les services essentiels) il faut maintenant les maintenir en augmentant la population

Favorable pour faciliter le trajet des entreprises et de ceux qui travaillent à Bayonne

Par contre dire qu'il y aura plus de camions? Où voulez vous qu'ils aillent coté ouest de Salies? et pour aller à Sauveterre ou Orthez , il vaut mieux qu'ils sortent à Salies

Le scénario de demi losange (cette idée était de toujours dans notre tête) et le fait de le remettre au goût du jour; à part d'impacter le moins possible l'environnement, engendre de grosses économies par rapport au projet "demi trompette"

De ce fait, puisque le projet peut se réduire par rapport aux coûts qui étaient prévus et financés.

Ces économies peuvent aider la commune de Carresse Cassaber en participant à la déviation de Cassaber que la commune seule ne pourra pas faire

Merci de voir le bout de ce projet qui a commencé en 2002 par les communes de Salies - Carresse Cassaber - Sordes L'Abbaye - Peyrehorade

09/03/2021

Avis :

Nom

Email *

Commune *

Votre avis *

Bonjour,

Habitant de Sorde L'abbaye est très impactés sur ces deux projets.

Pour ma part, implanté un grand rond point à 20m des habitations et d'une habitation classé monument historique n'est pas envisageable.

Ma maison est classé monument historique, mon projet de faire de cette maison un gîte, avec des fenêtres orientées vers ce rond point, cette pollution, cette nuisance catastrophique et ces dangers aux quotidiens pour rentré chez moi Sont intolérables.

Qui prendra en charge cette sécurité devant nos maisons, cette nuisance sonore, cette pollution ?

Devrons-nous mettre la main au porte monnaie pour changer nos portes et fenêtres ?

Ou se trouverez le mur antibruit, l'implantation des arbres ?

Pourquoi ce rond point ne se fait pas de l'autre du côté du pont côté Carresse -Cassaber ?

Je m'oppose à ces deux scénarios trop proche de nos habitations.

10/03/2021

Avis :

Nom

Email *

Commune *

sorde l'abbaye

Votre avis *

Alléger la D29 qui traverse le village de Sorde l'Abbaye est une très important pour la qualité de vie de l'ensemble des habitants du village de Sorde l'abbaye. D'autant plus que les limitations de vitesse sont très peu respectées et que les ralentisseurs augmentent significativement les nuisances sonores causées par les poids lourds.

Je suis donc extrêmement favorable à ce projet avec en parallèle une réglementation afin de limiter la traversée des villages qui sont choisis pour une qualité de vie présentant moins de nuisances qu'un environnement urbain.

Contributions reçues via le numéro vert 05 82 95 09 30

23/02/2021	Une personne exprimera son avis dans une lettre T et cherchait d'autres exemplaires du dépliant. Il soutient la solution demi losange.
24/02/2021	voudrait s'exprimer sur les variantes et semble surtout douter de la réalité du projet attendu depuis si longtemps
25/02/2021	Soutient le demi losange et se voit ravi de constater que tous ces projets avancent
01/03/2021	Une personne de Salies-de-Béarn souhaitait prendre rdv pour la permanence
03/03/2021	Appel d'un propriétaire des terres exploitées sous le projet

Contributions reçues dans l'urne de la mairie de Sorde-l'Abbaye



11 MARS 2021

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

VOTE POUR PROJET N° 1 DEMI LOSANGE

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je sou

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier



Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de substitution de demi-échangeur sur l'A64. Conformément à la « Loi informatique et Libertés » de 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, à rectifier ou supprimer les informations vous concernant, en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maîtrise d'Œuvre Ouest - Concertation demi-échangeur Cironne-Casabon / Sorde-l'Abbaye - JJ, avenue Léonard de Vinci - 33000 Prats.

11 MARS 2021

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

oui, essentiellement améliorer la sécurité et le cadre de vie : éviter à cette manière de traverser les bords de l'empire et de Sordre l'Abbaye.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

le scénario en demi-louange nous paraît le plus approprié.

Les modalités d'information et d'expression :

très correctes = explications claires et facilités d'expression

Autres :

Nous espérons que la piéce sera dans un état satisfaisant pour les communs. Sinon, il y a le us que de continuer à em-
prunter les routes départementales.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Sordre l'Abbaye

Non
Pré
Adr
Adr

11 MARS 2021

Exprimez-vous !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Eviter un détour pour prendre l'autoroute

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Je préfère le scénario rouge

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CARRÈSE - CASSABÈR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souhaite

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

VOTE POUR PROJET N° 1 DEMI LOSANGE

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

- je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur,
 je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

① Supprimer le passage des camions qui créent des nuisances (pollution, insécurité, bruit...) depuis des années dans les rues de Borde, non adaptées à cette circulation.

② Permettre un développement touristique et économique du territoire.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Je vote pour le scénario demi-lorange (Rouge) car c'est celui qui impacte le moins le paysage, prend le moins de terrain à goudronner, évite le plus les camions des habitations.

Les modalités d'information et d'expression :

Très complètes et diversifiées - Bien !

Autres :

Vivement 2024 !
Le futur échangeur sera à 98 % sur le territoire de Borde. J'estime donc que son nom devrait être Échangeur de Borde & Assaye, beaucoup plus porteur également au niveau touristique.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Borde & Assaye

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

*Diminuer les nuisances sonores
environnementales, Éviter et Valoriser
le site patrimonial de la commune*

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

*Scénario en 12 passages - semble le plus
adapté, le moins impactant.*

Les modalités d'information et d'expression :

*Personnel Vinci très à l'écoute de mes
questions - Fait preuve de
sérieux et de bienveillance*

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je suis

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Supprimer les camions dans le bords

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

le demi échangeur en demi losange

Les modalités d'information et d'expression :

Adapté au pays

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Supprimer les nuisances sonores et surtout les agrégations des habitations par les vibrations du passage des poids lourds nombreuses fissures.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SORTÈRE L'ABBAYE 40300

Nom :

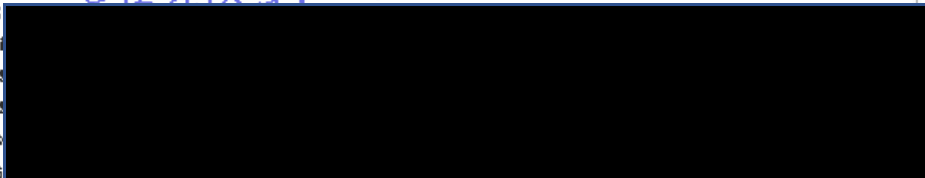
Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je suis

Je suis



Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Bonjour, je suis très favorable au projet du dévico-échangeur - les camions côtoient le lève et piétons à l'entrée et à la sortie de SORDE L'ABBAYE alors qu'il n'y a pas de trottoir et que dire du centre ville ou le quartier. Ne respecte pas la réglementation mise en place

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Je préférerais le scénario Demi-losange car je pense moins coûteux et plus rapide

Les modalités d'information et d'expression :

Je souhaiterais être informé de l'évolution du PROJET

Autres :

Dépêchez vous avant qu'il y ai un accident à déplorer.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

SORDE L'ABBAYE

Nom

Prénom

Adresse

Adresse

Je

Je

Je

Je

Je

Je

Je

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

avoir moins de camion dans le village de Sordas
entrée autoroute plus prêt

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

je choisis le scénario rouge

Les modalités d'information et d'expression :

OK pour moi

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CARRÈRE - CASSABER

Exprimez-vous !

Entre le 22 février et le 22 mars 2021 inclus, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Proximité de Bayonne

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Scénario demi - Losange

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Casseville-Cassaber

Nom

Prén

Adre

Adre

Je

Je

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Le demi-échangeur me faciliterait l'accès à l'autoroute A63, permettant à mes jeunes d'aller plus rapidement vers le côté lieu où se trouve les emplois.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Le scénario que je préfère est celui en demi-basage (le bouze) car d'après moi il s'intègre mieux à l'environnement.

Les modalités d'information et d'expression :

L'information qui m'a été donnée me satisfait totalement.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CASTAGNEDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je suis

Je suis

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Facilité d'accès à l'autoroute - Rapidité -

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Demi échangeur « Demi-losange »
Acquis pour une part -

Les modalités d'information et d'expression :

Tres bonnes informations. Appréhender
La zone Natura 2000 -

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CARRISSE - CASSABER.

Nom : _____

Prénom _____

Adresse _____

Adresse _____

Je sou

Je sou

du demi-échangeur.

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Pour aller plus vite à Bayonne

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Scénario rouge demi - bascule

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

CARRÈSE - NASSABER

Nom :

Prénom :

Adresse e :

Adresse p :

- Je souhaite participer à la concertation de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

*C'est le scénario de vi. L'orange (trale'house)
qui importe le moins l'environnement
et qui en plus partage les nuisances en
quittant l'entrée sur BORDES-L'ABBAYE et
la sortie sur CARREPE CARBER*

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom : *A*

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souh

Je souh

Be

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Le T échangeur permettra un gain de temps significatif ainsi qu'une sécurité importante. Depuis Carresse, traversée de lame, Bidache et Bardos est fastidieuse.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Scénario demi losange semble moins exigent. Et plus pratique.

Les modalités d'information et d'expression :

Très complet. Modalités accessibles à tous. Impossible d'ignorer les infos.

Autres :

Projet qui intéresse un grand nombre d'usagers. Quel gain de temps! Bravo.

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Carresse Lassabe

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je suis

Je suis

à lancer
échangeur.

3x ans

Exprimez-vous !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.

Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

nécessaire pour la qualité de vie des habitants de Sades 1 et de Pégurie 2

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

le scénario Demi losange est à privilégier.
le deuxième avant d'être explicité dans le détail (partenariat budgétaire)

Les modalités d'information et d'expression :

Informations de qualité et pour les impacts financiers

Autres :

Il faut faire le groupe Daniel dans le financement ?
avec note qu'il n'est pas assés et explicité la ceuse
sur ceuse

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle

Nom :

Prénom :

Adresse e-.....

Adresse po.....

Je souhaite

Je souhaite

Je ne m'oppose pas au demi-échangeur permettant
d'éviter la traversée de Sizer mais je préférerais un échangeur
(mes filles habitant (TPS et MTS)

J'espère n'avoir aucune nuisance avec sa implantation.
La solution demi losange me paraît préférable (moins d'
impact financier pour les voisins) et peut être celui qui m'
éloigne le plus des nuisances sonores des camions.

A ce jour le trafic est inférieur au trafic qu'engendrerait
le demi-échangeur. Avec le demi-échangeur les garages
tourneront au maximum de leur capacité autorisée.

Ya-t-il eu des études de bruit concernant la nuisance
sonore? (accélération et freinage par entrée et sortie?)

Il faudra étudier soigneusement ces nuisances et mettre
en place des protections pour limiter les impacts prévisibles.

J'ai remarqué que des tests sonores ont été faits chez
mes voisins mais pas chez moi? un subli?

Merci de bien vouloir prendre en compte mes remarques
pour que ce projet profite à tous sans nous nuire.

11 MARS 2021

Contributions reçues dans l'urne de la mairie de Carresse-Cassaber



Exprimez-vous !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.
Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Je suis favorable au projet de bretelle autoroutière avec une réserve : création d'une déviation pour la circulation des camions pour éviter le village de CASSABER.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ?

CARRESSE-CASSABER

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Je souhaite

demi-échangeur.

Je souhaite



Les informations personnelles recueillies sont destinées à VINCI Autoroutes afin de vous informer sur le projet de création du demi-échangeur sur l'A63.
Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations vous concernant en écrivant à VINCI Autoroutes - Direction de la Maitrise d'Œuvre Ouest - Concertation demi-échangeur Carresse-Cassaber / Sarde-Médoc - 22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Je vois que le projet demi échange est le plus adapté à l'environnement.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

le projet demi échange impacte plus les parcelles agricoles.

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom

Prénom

Adresse

Adresse postale :

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
- Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Votre avis compte !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Développement des villages.
Tranquillité du village de Sordas l'Abbaye.
Rapprochement de la côte Basque.

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Favorable à la sortie demi-losange.
- Moins d'impact sur les terres agricoles.
- Apparemment moins onéreux.

Les modalités d'information et d'expression :

Super projet pour la sécurité de tous.

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Carrère-Cassaber

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Je souhaite être tenu(e) au courant du demi-échangeur.

Je ne souhaite pas.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

le scénario que je souhaite est le rouge

Les modalités d'information et d'expression :

satisfaisant

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Non

Pré

Adre

Adre

CARRESSE - ABBAYE

création du demi-échangeur.



Exprimez-vous !

Entre le **22 février et le 22 mars 2021 inclus**, participez à la concertation.
Déposez ce bulletin d'expression dans l'urne à votre disposition sur les lieux d'exposition.

Les objectifs du projet :

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

Scénario de demi-échangeur

Les modalités d'information et d'expression :

Solus gaisant

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-

Adresse po

Je souhaite

Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courriel.

Cornesse

du demi-échangeur.

Votre avis compte !

Entre le **22 février** et le **22 mars 2021 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est préaffranchie.

Les objectifs du projet :

scénario demi-Lorance
définir le territoire

Les scénarios envisagés et leur analyse comparative :

scénario demi-Lorance

Les modalités d'information et d'expression :

Autres :

Pour mieux vous connaître (facultatif)

Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse postale : 64276 Course Cassahe.

- Je souhaite recevoir par mail des informations régulières sur le projet de création du demi-échangeur.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.

Mode d'expression	Date	Nom	VILLE	Votre message
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	22/02/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	Plusieurs questions : - lien entre la gravière et le 1/2 échangeur , Pourquoi l'échangeur est orienté uniquement vers Bayonne (évoque un projet de concasseur qui entrainerait des mouvements de camions vers Pau) , - La différence de coût entre les deux scénarios, La solution demi-losange paraît mieux que la ½ trompette, moins impactante, plus simple et plus « rapide ». « comment on a pu penser à la solution ½ trompette » , Adhère aux objectifs du projet en particulier aux arguments sécurité de la traversée de Sorde l'Abbaye et développement du village. Il repart satisfait des réponses et promet de donner leur avis. Globalement, il fait bien la différence entre gravière et projet et partage la nécessité du ½ échangeur
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	22/02/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	Le lien entre la gravière et l'échangeur ? (le maire nous dira plus tard, que tous sont de fervents opposants à la gravière) ; Pourquoi l'échangeur est orienté uniquement vers Bayonne (évoquent un projet de concasseur qui entrainerait des mouvements de camions vers Pau) ; La différence de coût entre les deux scénarios, La solution demi losange leur paraît mieux que la ½ trompette, elle leur paraît moins impactante, plus simple et plus « rapide ». L'un d'entre eux se demande même « comment on a pu penser à la solution ½ trompette » ; Adhèrent aux objectifs du projet en particulier aux arguments sécurité de la traversée de Sorde l'Abbaye et développement du village. Tous repartent satisfaits des réponses et promettent de donner leur avis. Globalement, elle fait la différence entre gravière et projet et partage la nécessité du ½ échangeur.
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	22/02/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	demande si « en France, un projet peut être annulé si un maximum de gens sont contre ». Il nous parle aussi du projet d'aménagement du carrefour prévu pour que les camions des gravières se raccordent à la RD17. Il nous félicite pour le site Internet, qu'il trouve très bien fait
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	22/02/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	. sont tous les 2 de St Jean de Luz et travaillent chez Labeyrie à Came (au chômage partiel aujourd'hui en raison de la grippe aviaire) : ils sont totalement pour le projet et l'attendent depuis longtemps car il leur permettra d'aller plus vite à St Jean et au travail. Sont très contents que ça se fasse enfin. cela va permettre à leur fils (qui travaille aussi chez Labeyrie) d'acheter un terrain à CC pour y installer sa famille. Sur le projet, ils préfèrent largement le ½ losange, plus direct, plus simple et plus court. Ils devraient contribuer.
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	22/02/2021	XXXXXX	ESCOS	indique que la commune est intéressée par le projet notamment pour le gain de temps (environ 10 à 15 mn versus un trajet via Bardos, même si « cher). Repart avec des documents (affiches + dépliants + dossiers) qu'elle va transmettre à la mairie pour que les habitants d'Escos puissent être informés et donner leur avis.
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	22/02/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	partage les objectifs du projet, souhaite que l'échangeur soit rapidement construit.

Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	18/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	Retraité Inquiétude sur la nouvelle gravière. Le projet d'échangeur se fera t il si la gravière ne voyait pas le jour ? Actions en justice en cours pour le Groupe Daniel et quels seront les itinéraires qu'emprunteront les camions à son ouverture ? M. le Maire intervient immédiatement et indique au riverain que les parcours des camions n'impacteront pas le village et que ce sujet est
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	04/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	Retraité. Il s'inquiète : d'une augmentation du nombre de poids lourds qui pourraient traverser Cassaber avec le projet , d'une dégradation encore plus importante de leur cadre de vie en termes de nuisances, de sécurité pour les enfants du village et de l'état de la voirie (trottoirs, chaussées), -du projet de nouvelle gravière. Bien qu'ils ne soient pas opposés au projet tous se sentent lésés par rapport à Sorde l'Abbaye. Ils nous interrogent sur le sens d'un 1/2 échangeur, souhaitent mieux comprendre les 2 scénarios qui sont proposés et les chiffres clés, notamment les 1 450 véhicules/jour concernés par le projet. Il pense que le nouvel échangeur ne fera pas venir de nouveaux habitants.
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	04/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	Elle s'inquiète : d'une augmentation du nombre de poids lourds qui pourraient traverser Cassaber avec le projet , d'une dégradation encore plus importante de leur cadre de vie en termes de nuisances, de sécurité pour les enfants du village et de l'état de la voirie (trottoirs, chaussées), -du projet de nouvelle gravière. Bien qu'ils ne soient pas opposés au projet tous se sentent lésés par rapport à Sorde l'Abbaye. Ils nous interrogent sur le sens d'un 1/2 échangeur, souhaitent mieux comprendre les 2 scénarios qui sont proposés et les chiffres clés, notamment les 1 450 véhicules/jour concernés par le projet. Mme XXXXX est infirmière, elle travaille de nuit et son conjoint est infirmier libéral. Ils ont un cabinet dans le village. Elle nous interpelle sur l'un des objectifs du projet : Soutenir l'attractivité des territoires, nous rappelant qu'un projet de zone d'activités de 35ha situé près de CAME a été lancé depuis plusieurs années, sans succès et évoque ses difficultés à trouver un remplaçant pour le cabinet. Elle souhaite mettre en vente son bien et s'inquiète du prix de vente.
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	04/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	Il est pour la solution 1/2 losange car c'est la solution qui s'intègre le mieux dans l'environnement. Questionne sur le nom du futur aménagement et redoute que celui-ci reprenne la ville de Salies-de-Béarn. Il indique qu'il a apprécié de recevoir un dépliant d'information à son domicile mais regrette qu'une enveloppe cachetée ne soit pas jointe car sa contribution peut être modifiée. Évoque le prix du péage, ne comprend pas pourquoi celui ci est inchangé en cas de travaux sur l'autoroute.

Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	04/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Habitante de Carresse-Cassaber dont une parcelle de terre se situe près du ruisseau de Labarthe. Ses questions portent sur les 2 scénarios proposés, comment sont-ils élaborés, quelles sont les démarches qui peuvent être engagées dans son cas, quelle est la « procédure » en cas d'achat de foncier.</p> <p>Elle est n'est pas opposée au projet et, est prête à échanger avec Xavier si la solution choisie l'impacte.</p> <p>Nous apprendrons par le 1er Adjoint au Maire qu'elle fait partie du petit groupe d'opposants au projet de nouvelle gravière et qu'elle est actuellement en procès avec le Groupe Daniel.</p>
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	04/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Fait partie de l'équipe municipale.</p> <p>Elle s'interroge sur le process de réalisation des études de trafic et confirme l'afflux de véhicules venant de Salies que va capter le nouvel échangeur.</p> <p>Les mesures compensatoires prises pour l'environnement sont aussi une de ses préoccupations.</p> <p>Elle regrette que des réunions publiques n'est pas pu se tenir.</p>
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	04/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>À ce jour CEMEX est limité en extraction de cailloux mais qu'avec l'ouverture sur l'autoroute ils pourront augmenter leur nombre d'extraction.</p> <p>La concertation publique fait émerger un sujet annexe, un projet de déviation ou de contournement de Carresse-Cassaber.</p> <p>Pour sa part, il est pour le projet s'il est conditionné à un projet de contournement de la commune.</p>
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	08/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Il se sont installés récemment à Cassaber. Ils sont clairement pour le ½ échangeur et pour le scénario ½ losange. Partagent les objectifs, attractivité et gain de temps.</p> <p>Sont restés plus d'1 h à échanger sur différents sujets. voici la synthèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Quelles sont les réelles conséquences pour les propriétaires fonciers (renseignements sur les procédures mais pas concernés) -Pourquoi un ½ échangeur uniquement ? -Est-ce que les 2 scénarios présentés sont compatibles avec la construction ultérieure de 2 bretelles orientées vers Pau ? <p>Ils trouvent que l'échangeur est une vraie valeur ajoutée mais estiment « qu'il ne faut pas se rater » sur les conséquences sur le cadre de vie, en particulier pour les riverains de la D17 au centre de Carresse-Cassaber, surtout de Cassaber, où le trafic est déjà très fort.</p> <p>Ont bien compris que si le ½ échangeur allait améliorer la situation de Sorde (trafic, sécurité), il n'allait rien changer à celle de Carresse Cassaber et au contraire, rajouter du trafic donc des nuisances, là où il y en a déjà beaucoup trop.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Demandent que les effets négatifs soient aussi évalués et présentés. <p>Qu'est ce que VA pourrait apporter, dans la continuité du ½ échangeur pour sécuriser la traversée de Cassaber et limiter les impacts du trafic supplémentaire ?</p> <p>Est ce que les rapports d'argent (péage) que l'échangeur va générer peuvent être utilisés pour contribuer à la réduction des nuisances induites dans Cassaber ?</p> <p>Quelle est la différence de coût entre les 2 scénarios ? Si on choisit la moins chère, est ce que « l'argent économisé » peut être utilisé pour traiter Cassaber ?</p>

Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	08/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Ils sont natifs de Cassaber et vivent au centre du village, à côté de l'ancienne mairie. Ils arrivent, surtout madame, « en colère ».</p> <p>Ils n'ont rien contre l'échangeur et sont carrément pour (1/2 losange). En revanche, ils ont eux aussi bien compris que le projet allait apporter du trafic supplémentaire et rajouter des nuisances à une situation déjà « invivable ».</p> <p>Se sentent « oubliés » & « on fait des ponts pour les animaux, on dépense 6 ou 8 Millions des bestioles... et pour les humains... Rien » / « Tout est pour Carresse / Rien pour Cassaber ! ».</p> <p>Ils invectivent le maire sur ce dernier point. Celui-ci leur explique que les camions de Daniel ne passeront pas dans le village et qu'ils ont bien l'intention d'entrer en contact avec tous les cofinanceurs du 1/2 échangeur pour financer une déviation.</p> <p>Sur ce thème de déviation, on comprend que le maire ne souhaite pas dévier le bourg de Carresse « ce serait la mort du village » mais que pour Cassaber s'est nécessaire. Ils pensent en cofinancer une partie avec les revenus des carriers. Le maire parle plutôt d'une « desserte » incomplète qui servirait uniquement pour les camions. Elle passerait dans la zone inondable et en cas d'inondation, les camions repasseraient exceptionnellement au cœur du village.</p>
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	22/02/2021	XXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>craignent que leur terrain soit impacté par le projet, le bruit, la gare de péage... Sont bien conscients que le 1/2 losange permettra de diminuer le trafic de 50% devant chez eux mais c'est la bretelle d'entrée qui les inquiète le plus. Sont dans un bon état d'esprit « Le bon projet c'est celui que nous ferons ensemble ». Nous signalent que les écologues ont trouvé un papillon de nuit très rare (la semaine dernière). Confirment le caractère humide du secteur en nous apprenant qu'avant les champs étaient délimités par des « bardeaux », des fossés de clôtures ou de drainage, expression du sud-ouest de la France. Nous demandent pourquoi on n'a pas proposé une solution mixte : la bretelle de sortie du 1/2 losange + la bretelle d'entrée du 1/2 trompette. Nous disent que ça leur paraît bien pour éviter les impacts de la bretelle d'entrée du 1/2 losange. Au sujet du bruit, disent que le merlon actuel les protège correctement mais que la vraie nuisance vient des joints de chaussée du viaduc qui claquent au passage de chaque véhicule. Ils demandent ce qui sera fait pour l'intégration paysagère du projet. Nous parlent d'un bruit qui court : la PPSO (usine de transformation du porc basée à Lahontan) aurait le projet de demander aux élus la création d'une route qui leur permettrait de rejoindre directement l'A64 au niveau du 1/2 échangeur, afin d'éviter la traversée des petits villages par les poids lourds qui transportent les porcs. Repartent avec la promesse de contribuer et la ferme intention de continuer à échanger pour construire le projet ensemble.</p>

Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	04/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Il habite en Bourgogne mais connaît très bien la commune car il y vient depuis toujours et a hérité récemment d'une maison familiale. Dès son arrivée, c'est un flot de questions préparées sur différents sujets qui nous sont posées.</p> <p>Sa première question porte sur le choix d'un 1/2 échangeur et sur le fait qu'il soit tourné vers Bayonne. En effet, M.LAVIE ne comprend pas pourquoi le projet ne concerne pas un échangeur complet.</p> <p>Très vite, et sans attendre une réelle explication, il va nous invectiver sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 1 450 véhicules/jour concernés par le projet, argument jugé comme faux et ne reposant sur aucune justification officielle ; la sécurité dans les bourgs ; situations accidentogènes et nombre d'accidents recensés sur l'A64 ? ; l'attractivité du territoire de Carresse Cassaber grâce au projet, ...» les commerçants de Peyrehorade vont y perdre en Chiffre d'affaire s'il y a moins de trafic »; la réduction du trafic de poids lourds qualifiée d'illusoire ; -les bénéfices du projet pour les habitants de Carresse-Cassaber, inexistant ; l'emprise du projet sur les terres agricoles ; -la répartition en % de chaque co-financeur non communiquées, <p>Un projet qui, pour lui, fait écho avant tout au projet de gravière du Groupe Daniel, seul bénéficiaire du projet et qui va générer encore plus de camions dans Carresse-Cassaber.</p>
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	04/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p><u>Maire</u></p> <p>le projet de déviation sera abordé au prochain conseil municipal.</p> <p>Il est pour la solution 1/2 losange car elle lui semble être la moins couteuse, ce qui pourrait dégager un financement pour le projet de déviation.</p>
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	22/02/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p><u>Conseillère municipale</u> qui n'a pas participé à la réunion Teams)</p> <p>Le lien entre la gravière et le 1/2 échangeur, (le maire nous dira plus tard, que tous sont de fervents opposants à la gravière) ;</p> <p>Pourquoi l'échangeur est orienté uniquement vers Bayonne (évoque un projet de concasseur qui entraînerait des mouvements de camions vers Pau) ;</p> <p>La différence de coût entre les deux scénarios,</p> <p>La solution demi-losange paraît mieux que la 1/2 trompette, moins impactante, plus simple et plus « rapide ».</p> <p>« comment on a pu penser à la solution 1/2 trompette » ,</p> <p>Adhérente aux objectifs du projet en particulier aux arguments sécurité de la traversée de Sorde l'Abbaye et développement du village.</p> <p>Tous repartent satisfaits des réponses et promettent de donner leur avis.</p> <p>Globalement, ils font bien la différence entre gravière et projet et partagent la nécessité du 1/2 échangeur</p>

Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	04/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Retraitée. Elle s'inquiète :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'une augmentation du nombre de poids lourds qui pourraient traverser Cassaber avec le projet, d'une dégradation encore plus importante de leur cadre de vie en termes de nuisances, de sécurité pour les enfants du village et de l'état de la voirie (trottoirs, chaussées), -du projet de nouvelle gravière. <p>Bien qu'ils ne soient pas opposés au projet tous se sentent lésés par rapport à Sorde l'Abbaye.</p> <p>Ils nous interrogent sur le sens d'un 1/2 échangeur, souhaitent mieux comprendre les 2 scénarios qui sont proposés et les chiffres clés, notamment les 1 450 véhicules/jour concernés par le projet.</p> <p>Elle pense que le nouvel échangeur ne fera pas venir de nouveaux habitants.</p> <p>Mme XXXXX nous demande s'il est déjà arrivé que VINCI Autoroutes finance un projet de déviation dans le cadre d'un projet d'aménagement.</p>
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	18/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p><u>Riveraine déjà rencontré précédemment à Carresse-Cassaber.</u></p> <p>Présentation d'un courrier complété d'une pétition signée par la quasi totalité des habitants de Cassaber.</p> <p>Elle n'est pas contre le projet mais porte les revendications de tout un village qui va voir son cadre de vie encore plus dégradé face au trafic de poids lourds qui sera plus important avec le projet. Elle a résumé les avis de tous sur le projet d'échangeur et soutient activement le projet de déviation du village.</p> <p>Elle compte adresser ces éléments au préfet, au département et aux carriers.</p> <p>Concernant le projet, les points suivants sont évoqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le coût des 2 scénarios, -le process de réalisation des études de trafic, les procédures d'expropriation. <p>Elle s'inquiète de la valeur des biens forcément revue à la baisse avec un trafic de poids lourds encore plus important.</p> <p>Celle ci nous interpelle sur le fait qu'avec les impôts des habitants de Carresse Cassaber ... on paye la paix aux habitants de Sorde ...</p> <p>Comme lors de sa précédente visite, elle prévient qu'elle va alerter la presse et bloquer le village avec le soutien des agriculteurs.</p> <p>Son objectif est le suivant :</p> <p>Obtenir le financement de la déviation du village.</p> <p>M.le Maire reprend le terme de « desserte » plutôt que « déviation » et rappelle que ce projet avait déjà été évoqué puis abandonné en 2014 car trop couteux.</p>
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	18/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p><u>Journaliste à la République des Pyrénées, qui a aussi le projet de La Virginie sur son territoire.</u></p> <p>Il sollicite Katia pour une ITW</p> <p>Ses questions portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les sujets les plus fréquents, -le calendrier du projet, -la participation à la concertation publique.
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	18/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p><u>Retraité</u></p> <p>Il est pour le projet, qu'il juge très intéressant et il apprécie notre présentation très détaillée.</p> <p>Ses questions portent sur le choix d'un 1/2 échangeur plutôt qu'un complet, et l'orientation de celui ci, tournée vers Bayonne et pas PAU.</p> <p>Il s'interroge sur le choix des entreprises à qui les travaux seront confiés et nous demande si les carriers seront sollicités.</p>

Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	18/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Serait une représentante d'un collectif qui s'appellerait « En plaine vue »</p> <p>Demande à avoir accès à l'étude d'opportunité réalisée, remet en cause les objectifs annoncés de sécurité et d'amélioration du cadre de vie et soutient qu'il y a un lien entre le projet d'échangeur et le Groupe Daniel.</p> <p>Les points soulevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût du projet, - les 2 scénarios, - le calendrier, - les trafics attendus avec le nouvel échangeur. <p>M.le Maire rappelle la demande initiale de 2002 visant à désengorger les bourgs de Sorde l'Abbaye et Peyrehorade et que le Groupe Daniel est plutôt perdant avec ce nouvel échangeur car ses camions devront aller faire demi-tour à Peyrehorade pour aller vers PAU.</p>
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	18/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Serait une représentante d'un collectif qui s'appellerait « En plaine vue » Demande à avoir accès à l'étude d'opportunité réalisée, remet en cause les objectifs annoncés de sécurité et d'amélioration du cadre de vie et soutient qu'il y a un lien entre le projet d'échangeur et le Groupe Daniel.</p> <p>Les points soulevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût du projet, - les 2 scénarios, - le calendrier, - les trafics attendus avec le nouvel échangeur.
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	18/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Serait une représentante d'un collectif qui s'appellerait « En plaine vue » Demande à avoir accès à l'étude d'opportunité réalisée, remet en cause les objectifs annoncés de sécurité et d'amélioration du cadre de vie et soutient qu'il y a un lien entre le projet d'échangeur et le Groupe Daniel.</p> <p>Les points soulevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût du projet, - les 2 scénarios, - le calendrier,
Moment d'accueil - Carresse-Cassaber	18/03/2021	XXXXXX	CARRESSE-CASSABER	<p>Serait une représentante d'un collectif qui s'appellerait « En plaine vue » Demande à avoir accès à l'étude d'opportunité réalisée, remet en cause les objectifs annoncés de sécurité et d'amélioration du cadre de vie et soutient qu'il y a un lien entre le projet d'échangeur et le Groupe Daniel.</p> <p>Les points soulevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût du projet, - les 2 scénarios, - le calendrier, - les trafics attendus avec le nouvel échangeur.

Le projet de création d'un demi-échangeur Carresse-Cassaber/ Sorde l'Abbaye a fait l'objet d'une discussion lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 4 mars 2021.

Vous avez mis en avant trois objectifs pour conforter ce projet :

- Favoriser les déplacements du quotidien vers la Côte Basque
- Conforter l'attractivité économique et touristique de nos territoires
- Améliorer la sécurité et le cadre de vie

Si les deux premiers objectifs n'appellent pas de remarque particulière de notre part, le troisième nous interpelle. Nous souhaitons vous faire part des réticences qui ont été discutées lors de cette réunion et qui sont susceptibles d'entraîner des blocages ou des dissensions dans notre commune.

Voici ce qu'il en est.

Comme cela est évoqué dans le dossier de concertation publique, il est indéniable que depuis plusieurs années, les villages de Sorde l'Abbaye et de Peyrehorade subissent un désagrément lié à la traversée journalière des camions qui rejoignent les carrières Cemex et Etex situées à Carresse-Cassaber.

Alors que le bourg de Cassaber subit les mêmes désagréments, il semble qu'il n'ait pas été cité dans ce dossier. Sûrement une omission.

Par ailleurs, si l'ouverture du nouveau demi-diffuseur sur l'A64 permettra de désengorger Sorde l'Abbaye et Peyrehorade, il devrait à contrario engendrer un trafic nettement plus soutenu pour Cassaber avec un volume supplémentaire de camions, de l'ordre de 15%, qui depuis la sortie de l'autoroute ne pourront rejoindre les carrières Cemex et Etex qu'en traversant le Bourg de Cassaber.

Pour répondre à l'objectif « d'amélioration de la sécurité et du cadre de vie », il semble difficile de valider en l'état le schéma d'ouverture de ce nouveau demi-diffuseur sans envisager la création d'une déviation du trafic, en particulier des camions, qui permettrait d'éviter la traversée de Cassaber, où la rue centrale est très étroite et juxte les maisons d'habitation.

Après une discussion ouverte et constructive, le Conseil Municipal de Carresse Cassaber a donné, à l'unanimité, un avis favorable pour le scénario demi-lozange sous réserve du traitement de la traversée du bourg de Cassaber.

Vous avez été informés de la pétition des habitants de Cassaber, représentés par Mme Nathalie Cambon.

Nous vous confirmons que nous soutenons cette pétition et que nous solliciterons l'ensemble des acteurs financiers de l'opération « Création d'un demi diffuseur Carresse-Cassaber/ Sorde l'Abbaye » afin de valider une solution dans l'intérêt et le respect de tous, au regard de l'objectif incontournable d'amélioration de la sécurité et du cadre de vie.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout échange sur ce dossier.

Nous vous prions de croire, Monsieur/Messieurs, à l'assurance de nos sincères salutations.



Mairie 1 rue Darré Biar - 64270 CARRESSE-CASSABER - 05 59 38 46 72

SIRET : 21640168700019

Mail : mairie.caresse-cassaber@wanadoo.fr

Madame Cambon Nathalie
19 maison jeunesse
Route Principale
64270 Carresse Cassaber

Propriétaire dans la rue principale de Cassaber depuis 1 999 nous sommes directement concernés par le projet de l'échangeur autoroutier.

Comment ne pas se mettre en colère à la lecture de votre plaquette, pour ne citer qu'une phrase qui à elle seule résume notre inquiétude :

Améliorer la sécurité et le cadre de vie .

Alors oui pour la commune de Sorde l'Abbaye qui comme vous le détaillez : accueille chaque jour en moyenne 1 150 véhicules dont 8 % de poids lourds ce qui participe à dégrader la qualité de vie des riverains qui subissent certaines nuisances routières.

Vous oubliez juste que Carresse Cassaber subit exactement les mêmes nuisances et que dans le projet il n'y a aucune solution proposée pour résoudre le problème.

La solution est pourtant simple il faut dévier le village, la départementale 17 doit prévoir une déviation pour résoudre le problème des nuisances. Bien des exemples dans le département montre que cela est possible, et si l'excuse d'éventuelles inondations est un problème, je pense que, sincèrement, les riverains ne seront pas contre ouvrir le village quelques jours par an.

En réalité vous avez le projet de faire un demi échangeur avec une demi solution ! On résout le problème dans les Landes et on oublie celui des Pyrénées Atlantiques ! Vous n'arriverez pas à nous convaincre qu'à simplement quelques kilomètres de Sorde l'Abbaye ,cela vous a échappé.

Alors oui le projet pourrait-être intéressant, à condition qu'il soit équitable pour tout le monde.

Arrêtons nous un court instant sur l'aspect financier du projet en regardant d'un peu plus près la liste des cofinanceurs , il y en a 7 :

2 dans les Landes :

Le département des Landes

La communauté de communes des Pays D'Orthe et Arrigans

4 dans les Pyrénées Atlantiques :

2 qui exploitent sur la commune de Carresse Cassaber, Cemex et le groupe Daniel qui sont en partie responsables des nuisances actuelles et qui le seront encore plus si le projet voit le jour.

La Communauté de communes du Béarn des Gaves, qui financera en partie avec nos impôts.

Le département des Pyrénées Atlantiques qui doit prendre en compte les nuisances de la départementale 17 et à qui nous donnons également une partie de nos impôts.

1 L'État et Vinci.

Il est scandaleux et irrespectueux pour les riverains de Carresse Cassaber de se rendre compte que non seulement le projet ne nous apportera que des nuisances , mais en plus qu' on le finance en partie.

En conclusion il semblerait qu'une réflexion au niveau du département soit engagée pour **Améliorer la sécurité et le cadre de vie** de la commune de Carresse Cassaber qui le mérite tout autant que sa voisine Sorde l'Abbaye.

Madame Cambon Nathalie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nathalie Cambon', written over a horizontal line.

Enquête d'un village en détresse .

Le 11 Mars 2021.

Pour savoir si mon constat est partagé avec les habitants de Cassaber , je suis allée les rencontrer. Ils ont pu se positionner avec une pétition et surtout exprimer leurs inquiétudes.

Petit rappel sur le passif du village :

Le tout premier projet de déviation se dessine en 2002 , déjà le contexte du village est insupportable et le danger de le traverser omniprésent.

La carrière Cemex au sein même du village, la carrière Lafarge à Carresse, le flux routier en constante augmentation .

La départementale 17, étroite vu le contexte géographique du village, n'offre aucune possibilité de mettre en sécurité Cassaber.

Toutes les conditions sont réunies pour se rendre à l'évidence , seule une déviation peut résoudre le problème.

Le sujet est en cours de réflexion . Les promesses électorales nous assurent que la déviation est à l'étude. Un article de presse datant du 19 février 2013, que vous trouverez en pièce jointe, nous donne l'espoir que le projet verra le jour d'ici 2 ou 3 ans.

Nous sommes en 2021, Cassaber est toujours aussi dangereux à traverser.

Un projet d'échangeur qui sera porteur de nuisances supplémentaires est à l'étude ,et rien de concret n'est proposé pour sauver le village.

Alors oui, le constat est sans appel, les habitants à l'unanimité (à une exception près....) sont d'accord pour mener une action afin de sauver notre village.

J'ai rencontré des habitants, désabusés, découragés, résignés et qui ont perdu tout espoir d'avoir en fin la tranquillité que l'on vient chercher dans nos campagnes.

Seule le confinement que nous avons subi cette année nous a laissé un aperçu du bénéfice que l'on aurait si enfin le village était dévié.

La liste des nuisances est malheureusement bien trop longue . Je vais tacher de vous donner les exemples les plus frappants.

Ils ne sont vraiment pas raccord avec la politique actuelle qui en permanence nous rappelle, qu' il faut changer nos habitudes pour respecter davantage la planète (trier ses déchets, éviter de polluer les agglomérations, choisir des véhicules électriques ou bien des vélos.....etc.....).

_ La sécurité :

Comment ne pas être inquiet lorsque les enfants se rendent à l'arrêt de bus, sans passage piétons, sans panneaux de prévention qui indique le danger, sans trottoir(sauf un qui longe la maison de l'infirmier du village qui s'est battu pour l'avoir car son cabinet avait un accès trop dangereux pour les patients qu'il recevait) .

Se promener simplement dans le village, devient une corvée alors que cela devrait être un plaisir. 3 virages qui ne laissent aucune visibilité avec une route trop étroite pour que 2 camions ,ou 1 camion et une voiture se croisent.

La sortie des véhicules pour les habitants qui sont sur la D17 est un exercice périlleux tous les jours, le risque de se faire emporter par un camion est quotidien.

Le ballet des camions est permanent , comme ils ne peuvent pas se croiser alors ils freinent, reculent, redémarrent, parfois même s'insultent pour savoir qui laissera passer l'autre.

Il est même arrivé de retrouver des volets de maison emportés par les camions .
Les impacts de cailloux projetés sur les véhicules des habitants garés dans leur propriété.

Les nuisances associées :

Le bruit occasionné par ce ballet de camions associé à l'état de la route nous fait profiter des décibels, d'autant plus lorsque les bennes sont vides.

Pour les travailleurs de nuits, il faut beaucoup de volonté pour réussir à trouver le sommeil dans rappelons le, un petit village à la campagne.

La pollution je vous invite a venir respirer le bon air de la campagne, a voir l'état de nos devant de maisons , de nos façades, de nos volets.

Le patrimoine historique, certe nous n'avons pas le même que Sorde l'Abbaye mais notre Château de Cassaber est lui aussi classé aux monuments historique.

Du coup nos habitations sont contraintes de respecter certaines normes pour ne pas dénaturer le patrimoine et l'environnement, vous avouerez qu'il y a de quoi rire !!!!

Que restera t-il de notre patrimoine immobilier lorsque notre village sera envahit de camions, combien coûteront nos maisons si nous avons besoin de les vendre ? Qui les achètera ?

Bien d'autres arguments pourraient être évoqués, mais a la lecture de ce courrier qui pensera que nos préoccupations ne sont pas légitimes ????

Aujourd'hui il ne s'agit pas seulement d'**Améliorer la sécurité et le cadre de vie.**

Nous voulons sauver notre village qui est condamné à mort.

Merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes, nous espérons sincèrement que cet appel « **Au secours** » vous fera prendre conscience de la détresse d'une population qui ne souhaite rien d'autre que vivre tranquillement **A LA CAMPAGNE.**

Nathalie Cambon porte parole des habitants de Cassaber.



Cemex relance sa carrière, Carresse attend son échangeur

NREPRISE Après six mois d'arrêt, la carrière Cemex de Carresse-Cassaber va être relancée. À quoi conforter la démarche d'élus locaux dans l'obtention d'une ouverture sur l'A64.

Hier matin, Michel Lansalot-Gne, maire de Carresse-Cassaber a reçu un représentant cabinet d'études mandaté par F (Autoroutes du Sud de la France). À la demande des élus locaux, mais aussi des conseils généraux des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, la filiale de Cemex ici étudie la possibilité d'ouvrir l'A64 entre le bourg de Cassaber et la commune landaise de Sorde-l'Abbaye.

Le retour de Cemex entraînera une rotation supplémentaire de 3 camions par jour dans la commune.



À Carresse-Cassaber, l'exploitation de la carrière Cemex va être relancée. L'État a donné son feu vert pour une exploitation qui ne devra pas dépasser 250 000 tonnes par an. © NICOLAS SABATIER

L'après-midi, le premier magistrat a accueilli sur le site de la carrière Cemex, à Cassaber, le sous-préfet de l'arrondissement de Pau, Benoist Delage. Ce dernier a confirmé aux représentants du maire, dont le responsable régional Fabrice Charpentier, l'accord de l'État pour relancer l'exploitation et étendre le site.

De 10 à 21 hectares

En sommeil depuis six mois, la vieille carrière de granulats de Carresse-Cassaber, qui était quasiment arrivée au bout de son potentiel, va doubler de superficie, passant de 10 à 21 hectares. « L'État a donné son autorisation moyennant des conditions. Notamment la protection des eaux du Saleys qu'il n'y ait pas de co-visibilité pour le château Lassalle, à Cassaber. Un édifice classé » a déclaré Benoist Delage.

Après quelques travaux prépa-

ratatoires, Cemex va donc relancer sa production d'ici quelques semaines. « L'enquête publique a démontré qu'il y avait peu d'opposition » justifie le sous-préfet. Il est vrai qu'à Carresse-Cassaber, qu'elles s'appellent Lafarge (désormais Simiat) ou Cemex, les carrières font partie du décor.

Le plus avancé des dossiers d'échangeur

Reste que cette relance de l'exploitation, qui pérennisera

sept emplois, oblige aussi à s'interroger sur le trafic local. L'autorisation donnée à Cemex permettra au carrier d'exploiter 250 000 tonnes par an, soit une quarantaine de rotations quotidiennes de camions. Des poids lourds qui s'ajoutent à ceux de Lafarge deux fois plus nombreux. Et peut-être un jour ceux des Établissements Daniel qui s'intéressent aussi à la commune.

« Nos priorités sont donc de réaliser un contournement pour Cassaber (lire ci-dessous) et

d'avoir enfin ce semi-échangeur pour lequel nous bataillons depuis 2003. » Pour soulager un peu une commune qui connaît une augmentation régulière de sa population.

En dix ans, la situation a toutefois évolué. Qu'elles soient Landaises ou Béarnaises, les communes concernées ont été rejointes par les deux départements. Jeudi en session, le président du conseil général Georges Labazée s'est d'ailleurs félicité de la bonne coopération entre les deux assemblées. De fait, des projets de nouveaux échangeurs sur l'A64, celui de Cassaber s'affirme comme le plus avancé. D'autant que Cemex est prête à mettre la main au portefeuille lorsque viendra l'heure de la réalisation. La venue de Pierre Coppey, PDG des ASF le 14 mars, devrait faire avancer un peu plus ce dossier.

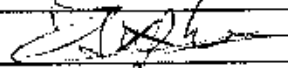

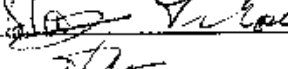
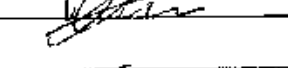
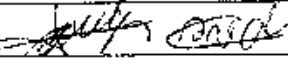



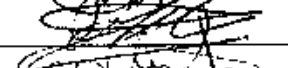
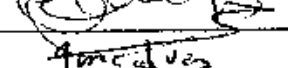

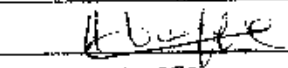


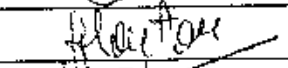





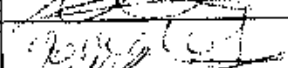
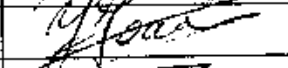






■ ÉRIC NORMAND

» ZOOM

Une déviation avant l'échangeur

Si Michel Lansalot-Gne espère bien obtenir une ouverture sur l'A64, il pense que la déviation de Cassaber sera réalisée avant. Un tronçon d'environ 2 kilomètres permettrait de contourner le bourg (associé à Carresse). Une étude a été réalisée chiffrant le projet à 900 000 euros. La commune sera maître d'ouvrage. « J'espère que cela pourra voir le jour d'ici 2 ou 3 ans. » Cette déviation sécuriserait Cassaber (une centaine d'habitants) qui voit passer tous les camions qui prennent la route de Peyrehorade.

Pétition des habitants de la commune de Cassaber pour le projet d'un demi échangeur Carresse Cassaber / Sorde L'Abbaye

Noms	Pour le projet	Pour le projet avec déviation de D29	Contre le projet
SAPHORES Sébastien			
SAPHORES Yvan			
Pachera Dominique Dirk			
JOURDAN HUGUES			
MARTINEZ Aïvella			
BRUCHI POUYE			
La Halle Raymond			
CARROUSEOT LAMBERT			
CAUMOUSSE YVES			
PEREZ Maya			
MONFORT			
SOMORROSTRO			
GONCALVES			
Cauch Cachibon			
LAFARGE Alain			
Ungerer Christian			
LEON Maxime			
WERNER SARINA			
MINTON Michel			
BÉROT Pierre			
DA ROCHA Georges			
HURONX Vincent			
SEYCHELLES			
DA ROCHA Jean			
Loussier Chastelle			
GONCALVES Alain			
GONCALVES Yvan			
JEANET Yvan			
Langbis Nathalie			

**Pétition des habitants de la commune de Cassaber pour le
projet d'un demi échangeur Carresse Cassaber / Sorde
L'Abbaye**

Noms	Pour le projet	Pour le projet avec déviaton de D29	Contre le projet
GRANPAGES Benoit			
UTAU B. / MORY Frédéric			
GABRIEL M. / CAMBON Nathalie			
CAMBON Frédéric			
SCANNER DAVID			
SCANNER Auruck			
BENNETTE MAURON			
CRESPIN Virginie			
HURAUX Sophie			
HURAUX Stéphane			
Jorgue Pascal			
KARRE - G. / ROBINSON Olivia			
SCHECH Emmanuelle			
BOIS Sebastien			
Jedone Lisa			
BARRE Y.E.			
BARRE Alexandre			
LAVIELE Charlotte			
BARRE Bernadette			
LAFAGE Yvan			
GARBAY Fabienne			
LAHON Pierre			
SIMON Joel			
SIMON Françoise			
MAGE Genevieve			

Mode d'expression	Date	Nom	VILLE	Votre message
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	23/02/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>propriétaire des terres agricoles situées entre l'A64 et le Ruisseau de Labarthe, à droite du lieu dit Mougny sur lesquelles il cultive des céréales, du maïs et du tournesol alternativement. Il indique qu'il y a une conduite d'eau qui traverse sa parcelle jusqu'au Gave qui sert à irriguer ses terres. Plusieurs sujets sont abordés.</p> <p>M.Benquet s'interroge sur les matériaux qui seront utilisés pour réaliser les travaux et nous alerte sur l'intérêt de favoriser le circuit court. Ses interrogations portent également sur la géométrie des bretelles, et les déblais et remblais qui seront nécessaire pour la solution demi-losange qui impacte directement ses parcelles. Sa maison est en ruine, et de surcroit en vente (45 000 €) nous a précisé Madame le Maire, cependant il évoque un potentiel projet de réhabilitation en logement d'habitation ou lieu d'activité professionnel. Aussi le sujet des protections acoustiques envisageables suscite son intérêt.</p> <p>La solution demi trompette est située non loin d'un site réservé à la chasse, et en tant que chasseur il se sent aussi concerné.</p> <p>Mme.XXXXX a signé récemment une convention d'exploitation de terres situées entre l'A64 et le chemin de Péborde.</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	23/02/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p><u>Habitation située au lieu-dit Labarthe</u></p> <p>Tous sont des riverains qui sont directement concernés car le projet car leur maison se situe à proximité d'un des deux scénarios envisagés. Ils s'inquiètent :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des nuisances supplémentaires (bruit, poussière) que pourrait générer le trafic routier avec un nouvel aménagement et sont demandeurs d'informations sur les protections acoustiques réalisées pour les riverains, -du projet de nouvelle gravière (Groupe Daniel) à Carresse-Cassaber, sa participation financière au projet, le futur trajet emprunté par les camions, car tous craignent une augmentation du trafic de poids lourds déjà important. <p>M. et Mme XXXXX étaient demandeurs d'informations quant aux deux scénarios envisagés et ont posé plusieurs questions sur la comparaison des scénarios.</p> <p>C'est la bretelle de sortie de la solution demi trompette qui les inquiète car ils subissent déjà des nuisances sonores lorsque les poids lourds empruntent le viaduc existant.</p> <p>De plus, la perspective d'un nouvel aménagement est synonyme de dépréciation de leur bien.</p>

Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	23/02/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Habitation située au lieu-dit Lestelle.</p> <p>Tous sont des riverains qui sont directement concernés car le projet car leur maison se situe à proximité d'un des deux scénarios envisagés.</p> <p>Ils s'inquiètent :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des nuisances supplémentaires (bruit, poussière) que pourrait générer le trafic routier avec un nouvel aménagement et sont demandeurs d'informations sur les protections acoustiques réalisées pour les riverains, -du projet de nouvelle gravière (Groupe Daniel) à Carresse-Cassaber, sa participation financière au projet, le futur trajet emprunté par les camions, car tous craignent une augmentation du trafic de poids lourds déjà important. <p>M. et Mme XXXXX qui résident en région parisienne.</p> <p>Ils ne sont là que pour les vacances mais espèrent venir s'installer définitivement à la retraite dans la résidence secondaire qu'ils ont achetée il y a 6 ans environ.</p> <p>C'est une « maison de caractère » plutôt qu'une maison classée, comme nous l'a confirmé Madame le Maire. Ils songent également à ouvrir un gîte.</p> <p>M.XXXXX est plutôt favorable au projet mais n'est pas convaincu par les bénéfices apportés par la solution demi losange. Malgré la réduction de moitié du trafic qu'offre cette solution, la création d'un carrefour face à sa maison cristallise ses inquiétudes.</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	23/02/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	il a posé des questions d'ordre général sur le projet
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	04/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Contrôleur SNCF et membre d'une association de protection de l'environnement</p> <p>Il est très renseigné sur le projet et sur les procédures, ses questions étaient très ciblées et ont porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> le calendrier du projet et notamment de la date de l'enquête publique pour l'instant imprécise, les mesures prises pour protéger les arbres le long de l'autoroute au niveau de la bretelle d'entrée pour la solution ½ losange, y aura-t-il du défrichage ? un arbre coupé, un arbre replanté ? la participation du Groupe Daniel dans le financement du projet, et notamment le chantage fait par le Groupe lorsqu'il a annoncé retirer sa participation financière au projet si son projet de gravière n'était pas validé. <p>-les objectifs de délestage de la RD817 et des bourgs, tenus pour Peyrehorade, non tenus pour Carresse-Cassaber, dans le tableau multicritères l'item Fonctionnement A64, qui ne concerne en réalité que VINCI Autoroutes,</p> <p>l'item Environnement et la solution ½ losange par rapport à de possibles inondations avec la proximité du Gave,</p> <p>cette solution qui présente un ½ échangeur et ne comprend pas d'entrée vers PAU alors que le siège du Groupe Daniel se trouve à Lescar et qu'il y a là bas un centre de triage, ce qui n'est pas le cas à Carresse-Cassaber,</p> <p>-une concertation publique pour un scénario déjà choisi,</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	04/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Retraitée.</p> <p>Le sujet de la nouvelle gravière est dans les esprits et la participation financière du Groupe Daniel au financement du projet interrogé.</p> <p>Regrette que la solution d'un échangeur complet vers PAU n'ait pas été proposée.</p> <p>Elle souhaite mieux comprendre le scénario proposé par la solution ½ losange mais n'est pas favorable au projet bien que le trafic de poids lourd lui soit insupportable.</p> <p>Elle indique qu'un voisin lui a parlé d'une espèce de petite grenouille qui vivrait près du projet.</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	04/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Retraité.</p> <p>Le sujet de la nouvelle gravière est dans les esprits et la participation financière du Groupe Daniel au financement du projet interrogé.</p> <p>Regrette que la solution d'un échangeur complet vers PAU n'ait pas été proposée et que des réunions publiques n'aient pas pu se tenir.</p>

Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	04/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	Le sujet de la nouvelle gravière est dans les esprits et la participation financière du Groupe Daniel au financement du projet interroge. Regrette que la solution d'un échangeur complet vers PAU n'ait pas été proposée. Il s'inquiète de la proximité du projet 1/2 trompette par rapport à une zone de chasse.
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	04/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	Le sujet de la nouvelle gravière est dans les esprits et la participation financière du Groupe Daniel au financement du projet interroge. Regrette que la solution d'un échangeur complet vers PAU n'ait pas été proposée. Il souligne le trafic de poids lourds incessants et les situations accidentogènes que cela entraîne.
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	09/03/2021	XXXXXXX	AUTERIVE	Propriétaire de la parcelle agricole située entre l'A64 et le chemin de Péborde, à gauche de la parcelle de Mme.DISCAZEUX (RD 817), Retraité. Concerné par les 2 scénarios, pose des questions sur le foncier ...» À quel moment est lancée une procédure d'achat ? -Pourquoi les scénarios proposés concernent un ½ échangeur et pas un échangeur complet ? Ce sujet est immédiatement corrélé avec celui de la participation du Groupe Daniel au financement du projet, de la future gravière et des parcours qui seront empruntés par les camions pour rejoindre l'A64 et le concasseur du Groupe qui se trouve à PAU. Il est concerné à double titre, en plus d'être propriétaire de cette parcelle agricole, il aménage une plaine agricole (culture de kiwis) qui sera traversée par les camions du Groupe Daniel. La rumeur parle déjà d'un futur concasseur « Daniel » à Carresse Cassaber et le Groupe Daniel aurait la force de demander un complément d'échangeur tourné vers PAU. -Question sur le trafic : Les camions de la future gravière et les congestions estivales au rond-point du Groupe Séosse à Peyrehorade, sont-ils pris en compte dans le nombre de véhicules concernés à la mise en service ? L'objectif d'amélioration du cadre de vie est discuté par opposition à ce point. Le choix de la zone d'étude alors que l'axe Sorde / Peyrehorade est de plus en plus souvent inondé. La géométrie de l'ouvrage pour la solution ½ trompette et le dimensionnement de l'ouvrage. -Le coût des 2 scénarios.
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	09/03/2021	XXXXXXX	PUYOO	Habite à PUYOO Question sur l'opportunité d'un ½ échangeur plutôt qu'un échangeur complet ? Pour la solution ½ losange car la maison de sa nièce est exposée au trafic de poids lourds. « Merci à VINCI Autoroutes d'accepter de faire le projet ». Adhérente de la SEPEMSO mais mise en garde par rapport aux agriculteurs ; il y a des visons le long du Gave et que ces derniers les tuent. Le ruisseau de Labarthe est « pourri », pollué par les pesticides que les agriculteurs utilisent. Elle laisse d'ailleurs son numéro de téléphone si Xavier souhaite la contacter. Enfant du pays, elle connaît très bien les environs du Gave.
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	09/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	Ancien DRE VA / Brève apparition, sans laisser d'avis.

Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	23/02/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p><u>Habitation située chemin de Péborde.</u></p> <p>Tous sont des riverains qui sont directement concernés par le projet car leur maison se situe à proximité d'un des deux scénarios envisagés.</p> <p>Ils s'inquiètent :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des nuisances supplémentaires (bruit, poussière) que pourrait générer le trafic routier avec un nouvel aménagement et sont demandeurs d'informations sur les protections acoustiques réalisées pour les riverains, -du projet de nouvelle gravière (Groupe Daniel) à Carresse-Cassaber, sa participation financière au projet, le futur trajet emprunté par les camions, car tous craignent une augmentation du trafic de poids lourds déjà important. <p>M. et Mme MORO préféreraient la solution demi-losange car la solution demi-trompette empiète sur des terres sur lesquelles ils font du foin pour leurs animaux.</p> <p>Ils s'inquiètent de la proximité de la bretelle d'entrée/sortie unique et du nouvel ouvrage. du ruisseau de Péborde où leurs animaux s'abreuvent. Ils ne sont pas opposés au projet et comprennent les enjeux mais ils sont très attachés à leurs bêtes.</p> <p>Ils nous ont aussi interrogé sur les procédures d'expropriation.</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	09/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Habite Le Moutch, lieu-dit situé au-dessus de Péborde.</p> <p>Elle s'inquiète du bruit qui pourrait être généré par la solution 1/2 trompette et questionne sur les mesures acoustiques qui peuvent être prises.</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	18/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Questions sur le scénario 1/2 losange, la géométrie de la bretelle d'entrée. les travaux à réaliser sous l'ouvrage existant, les mesures de préservation de l'environnement, le calendrier du projet.</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	18/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p><u>Gérant de l'activité de Canoë de la commune</u></p> <p>Leur activité démarre début avril pour se terminer en octobre chaque année.</p> <p>Leurs inquiétudes concernent l'impact des travaux sur leur activité. Ils redoutent que le pont soit fermé à la circulation pendant les phases de travaux ce qui les pénaliserait grandement car il faut emprunter ce pont pour accéder à l'embarcadère et le seul autre itinéraire possible rallonge le trajet de</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	18/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p><u>Gérant de l'activité de Canoë de la commune</u></p> <p>Leur activité démarre début avril pour se terminer en octobre chaque année.</p> <p>Leurs inquiétudes concernent l'impact des travaux sur leur activité. Ils redoutent que le pont soit fermé à la circulation pendant les phases de travaux ce qui les pénaliserait grandement car il faut emprunter ce pont pour accéder à l'embarcadère et le seul autre itinéraire possible rallonge le trajet de 35 min. (10 min. VS 45 min.).</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	18/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Pour la solution 1/2 losange, il pense qu'elle est moins couteuse et lui semble plus rapide à réaliser et dit «... c'est un beau projet, on espère voir sa réalisation très vite ! ».</p> <p>Il nous interpelle sur la mise en place de mesures incitatives au niveau du coût du péage pour les poids lourds.</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	18/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Pour la solution 1/2 losange mais s'interroge sur l'utilité du projet pour Carresse Cassaber par rapport au trafic de poids lourds et nous demande si le projet d'Orthez se fera.</p>

Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	09/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Exploite sa parcelle agricole.</p> <p>-Pourquoi les scénarios proposés concernent un ½ échangeur et pas un échangeur complet ?</p> <p>Ce sujet est immédiatement corrélé avec celui de la participation du Groupe Daniel au financement du projet, de la future gravière et des parcours qui seront empruntés par les camions pour rejoindre l'A64 et le concasseur du Groupe qui se trouve à PAU.</p> <p>-Question sur le trafic :</p> <p>Les camions de la future gravière et les congestions estivales au rond-point du Groupe Séosse à Peyrehorade, sont-ils pris en compte dans le nombre de véhicules concernés à la mise en service ?</p> <p>L'objectif d'amélioration du cadre de vie est discuté par opposition à ce point.</p> <p>Le choix de la zone d'étude alors que l'axe Sorde / Peyrehorade est de plus en plus souvent inondé.</p> <p>La géométrie de l'ouvrage pour la solution ½ trompette et le dimensionnement de l'ouvrage.</p> <p>Projet de contournement de SORDE L'ABBAYE avorté il y a 14 ans car il fallait déplacer le cimetière.</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	09/03/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Jeune retraitée de l'aéronautique, habitante de SORDE</p> <p>l'opportunité d'un ½ échangeur plutôt qu'un échangeur complet ?</p> <p>Pour la solution ½ losange car sa maison est exposée au trafic de poids lourds.</p>
Moment d'accueil - Sorde-l'Abbaye	23/02/2021	XXXXXXX	SORDE-L'ABBAYE	<p>Il est venu manifester son soutien au projet et espère qu'il sera réalisé rapidement.</p>